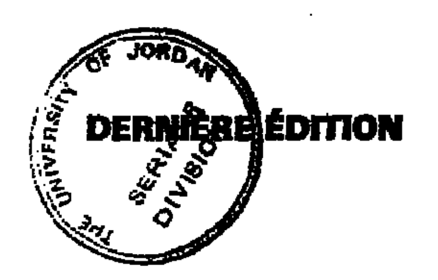


DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09

QUARANTE-SEPTIÈME ANNÉE Nº 13994 – 4,50 F

MERCREDI 24 JANVIER 1990

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : ANDRÉ FONTAINE

Les bouleversements dans les pays de l'Est et les crises nationalistes en Union soviétique

Le PC yougoslave est menacé de désintégration

La Ligue des communistes yougoslaves est menacée de désintégration, après que les délégués de Slovénie eurent cessé de participer, lundi 22 janvier, aux travaux de son quatorzième congrès, réuni à Belgrade. L'une des rares mesures, dont le principe avait été préalablement adopté, était l'introduction du multipartisme.

(Lire page 3 l'article d'ALAIN DEBOVE).

Le coup d'éclat des Slovènes

JUSQU'OU peut conduire la crise dans laquelle vient de plonger la Ligue des Communistes Yougoslaves ? Théoriquement, l'affaire ne concerne que le parti. Les délégués de Slovénie, qui ont quitté le congrès en claquant la porte, affirment qu'ils ne veulent pas couper définitivement les ponts avec la direction de la Ligue. Mais les divergences sont telles désormais au sein de cette dernière qu'elle est désormais menacée de désintégration.

L'adoption du principe du pluripartisme – qui a précédé la suspension des travaux du congrès – marquait déjà une étape décisive. Il est vrai qu'il était paradoxal de voir un pays qui, le premier, s'était libéré de l'emprise du totalitarisme stalinien maintenir le dogme du monopole du pouvoir par un seul parti, fût-il disparate. Il est vrai aussi qu'un pluripartisme de fait s'était établi dans les républiques les plus « progressistes », et en Slovénie précisément. Mais était-il concevable qu'à Belgrade même, la marche vers la démocratie se heurte à plus de résistances qu'à Varsovie, à Prague ou à Budapest?

POSÉE aux dirigeants yougoslaves la réponse à cette question, il y a quelques mois à peine, était simple : ouvrir la Yougoslavie au pluripartisme risquait de faire naître autant de partis que de républiques, chacun d'inspiration plus nationaliste qu'idéologique. En un sens, ce qui s'est passé dans la nuit de lundi à mardi à Belgrade confirme cette prévision. En revendiquant le droit de traiter avec la Ligue « sur un pied d'égalité », le PC Slovène ne s'engage-t-il pas sur la voie de la secession et ne soulève-t-il pas implicitement, la question de son indépendance et des relations entre les républiques et le pouvoir fédéral central ? C'est apparement la question que posent notamment les communistes serbes en accusant déjà la Slovénie de « séparatisme ».

LE premier ministre, M. Ante Markovic, affiche un optimisme confiant en déclarant, avec un sourire, que « la Yougoslavie continuera à fonctionner avec ou sans la Ligue des communistes ». C'est une manière d'enterrer cette dernière. Mais on peut se demander si les tendances centrifuges qui se manifestent au grand jour au sein de la Fédération ne vont pas compliquer encore l'action du pouvoir central dans ses efforts pour remettre sur pied une économie en ruine. On voit mal en tous cas comment les antagonismes, les égoïsmes régionaux, le rejet par ses « soeurs » de l'idée d'une grande république serbe centralisatrice chère à M. Slobodan Milosevic, s'effaceraient, après le coup d'éclat des Slovènes, devant les intérêts de la nation tout entière. C'est, semble-t-il, ce à quoi songeait l'ancien président Dizdarevic lorsqu'il observait, mardi matin : « Ce nest pas seulement la Ligue des communistes qui est en jeu, c'est la survie même de la Yougoslavie ».

RDA : l'opposition envisage de participer au gouvernement de M. Modrow

L'offre de grande coalition formulée par le premier ministre est-allemand a été favorablement accueillie par les dirigeants de Neues Forum

Lire page 3 l'article d'HENRI DE BRESSON

Les Etats-Unis appuient l'action de M. Gorbatchev en Azerbaïdjan

Moscou a passé sous silence, mardi 23 janvier, l'ultimatum lancé la veille par le Parlement azerbaïdjanais pour réclamer le départ des troupes de Bakou, mais s'est félicité des messages d'appui reçus de l'Occident, notamment des Etats-Unis, qui ont admis le recours à la force.

Près d'un million de personnes ont assisté, lundi, aux obsèques des victimes dans la capitale de l'Azerbaïdjan, où, dans la nuit, un convoi de l'armée soviétique a encore été attaqué.

Alors que le Front populaire contrôle toujours d'autres villes d'Azerbaïdjan, un présentateur de la télévision soviétique a suggéré, lundi soir, l'ouverture de négociations avec ce mouvement, qui est soutenu par la population et les députés locaux.

MOSCOU

de notre correspondant

C'est le silence – silence de l'embarras et de la réflexion. Vingt-quatre heures après que le Soviet suprême d'Azerbaïdjan eut, à l'unanimité, décidé de proclamer la sécession de la République si l'état d'urgence n'était pas levé dans les deux jours, la presse soviétique n'avait toujours pas, mardi, soufflé mot de ce défi. Les porte-parole officiels ne sont pas plus au courant d'une nouvelle qui a déjà fait le tour du monde, et tout se passe comme si l'on voulait éviter d'amoindrir encore, par une réaction qui ne pourrait qu'être négative, les possibilités de trouver le chemin du dialogue.

En dehors de cette voie-là, M. Gorbatchev n'a en effet pratiquement pas d'autre choix que celui de s'enfoncer dans une répression de plus en plus brutale et périlleuse. Face à l'armée soviétique, les nationalistes azéris ont pour eux le stock d'armes dont ils s'étaient emparés depuis dix jours, un très fort soutien populaire, des milices organisées et le ralliement, maintenant, des institutions légales de la République.

Face aux Azéris, le pouvoir central doit compter, lui, avec la fragilité de la cohésion de l'armée, où servent des soldats de toutes les nationalités, le danger de voir éclater des troubles dans d'autres Républiques et les répercussions qu'aurait, sur la politique de réformes, la poursuite d'une politique de force en Azerbaidjan.

BERNARD GUETTA

Lire la suite page 4

Du marxisme au marché

La stratégie de rupture a des conséquences sociales difficilement supportables
La politique des petits pas fait craindre l'enlisement

par Erik Izraelewicz

Passer de Marx au marché. Budapest, Varsovie, Prague et même maintenant Berlin-Est ont ainsi décidé de s'engager dans cette transition d'une économie centralement planifiée à une économie de marché. Quel chemin prendre, quel rythme suivre ? Les nouveaux dirigeants ne disposent d'aucun guide ni d'aucun précédent. Ils savent pourtant qu'ils seront jugés sur leur capacité à redresser leurs économies, à réalimenter les boutiques. Dans chacun de ces pays comme dans les grandes organisations internationales (au Fonds monétaire notamment), les débats sont vifs. Entre les réformes progressives et la rupture brutale, quelle stratégie les gouvernements est-européens doivent-ils choisir ?

Les pays d'Europe centrale et orientale engagés dans le processus de démocratisation connaissent, certes, des situations économiques extrêmement diversifiées. En Hongrie, les magasins sont bien approvisionnés, mais le pays, pauvre en matières premières et en énergie, est hyperendetté. Au contraire, les échoppes roumaines sont vides, alors que le pays, riche en ressources naturelles, n'a pratiquement plus un sou de dettes vis-à-vis de l'Ouest. La Pologne cumule : des étalages pauvres et une dette énorme. Hypercentralisée et d'ancienne tradition en RDA et en Tchécoslovaquie, l'industrie est plus jeune et moins développée en Hongrie et en Pologne...

Malgré cette diversité, les pays d'Europe orientale sont dotés, depuis plus d'une quarantaine d'années, d'une même organisation de base. Les experts anglo-saxons parlent d'« *économies centralement planifiées* ». Conformément à la lecture soviétique du marxisme, ce système s'appuie sur trois caractéristiques : la propriété collective des moyens de production, la planification centralisée et le rôle dirigeant du parti communiste dans l'économie elle même. Socialement, il fonctionnait selon un principe que résume bien une boutade classique à l'Est : « *L'employeur (l'Etat) fait semblant de nous payer, nous faisons semblant de travailler.* »

Lire la suite page 24 – section C

Le MIDEM à Cannes
La foire aux musiques

La vingt-quatrième édition du Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM), qui a lieu comme chaque année à Cannes, reflète les tendances du marché. Cette année est marquée par le développement spectaculaire de l'industrie discographique et l'évolution des techniques d'enregistrement. Le MIDEM est aussi une foire où se rencontrent les diverses composantes du show-business et les représentants de toutes les musiques, les « poids lourds » des sociétés multinationales comme les plus modestes labels, les Californiens comme les Européens de l'Est. Les Sud-Américains surveillent attentivement leurs droits depuis les mésaventures juridiques de la *Lambada*. L'une des préoccupations des participants est, en effet, de négocier des droits d'auteur, de diffusion ou de distribution. Mais cette manifestation est aussi l'occasion de rencontres entre les pouvoirs publics et l'industrie.

Lire page 20 – section B les articles de HENRI BÉHAR, CLAUDE FLÉOUTER et THOMAS SOTINEL

La grève des internes et des chefs de clinique



Lire l'article de FRANCK NOUCHI et ANNE CHEMIN page 10 – section C

Ainsi que « L'insupportable pléthore » par JEAN-YVES NAU et « Le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie sous les feux de la critique » page 11 – section C

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,95 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 11 kr. ; Espagne, 160 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 800 L ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 140 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA (NY), 1,50 $; USA (others), 2 $.

DÉBATS

Europe

Confédération : le poids de l'histoire

par Raphaël Hadas-Lebel

CONFEDERATION. Le mot – et l'idée – se portent beaucoup cet hiver. Tandis qu'Helmut Kohl, dans son plan en dix points du 28 novembre dernier, se déclare prêt à mettre en place *« des structures confédérales entre les deux Etats en Allemagne »*, François Mitterrand, dans son message télévisé du 31 décembre, *« compte voir naître dans les années 90, une confédération européenne au vrai sens du terme, qui associera tous les Etats de notre continent »*.

Raison de plus pour tenter de déterminer *« le vrai sens »* d'une notion dont on a souvent du mal à mesurer la portée. La définition des juristes est apparemment simple, même si des nuances existent selon les auteurs. Alors que la *fédération* est une organisation étatique où les rapports à la fois d'autonomie et de participation entre l'Etat fédéral et ses composantes sont définis par un acte interne – la Constitution, – une *confédération* est une association plus floue entre des Etats égaux et indépendants qui, tout en conservant leur souveraineté et leurs compétences étatiques, acceptent, en vertu d'un traité, de déléguer certaines de ces compétences à un organe commun qui fonctionne généralement sur la base de l'unanimité. En la matière, toutefois, les appellations sont rarement contrôlées. Ainsi, en dépit de sa dénomination, la confédération helvétique, qui confère aux organes centraux des pouvoirs importants au regard de ceux des cantons, tient aujourd'hui beaucoup plus de la fédération que de la confédération.

L'organisation du pouvoir

Au-delà de ces nuances juridiques, la disctinction touche à la philosophie même de l'organisation du pouvoir. On l'a vu en 1787, lors de l'élaboration de la constitution américaine. C'est à l'issue d'âpres débats que les partisans d'un système fédéral l'emportèrent, à la Convention de Philadelphie, sur les tenants de la solution confédérale. Encore faudra-il attendre, pour que l'ambiguïté fût à peu près levée, que les onze Etats sudistes « confédérés » aient échoué, lors de la guerre de Secession, dans leur tentative de faire prévaloir les droits des Etats sur ceux de l'Union. Dans un contexte différent, un débat passionné opposa, il y a trente ans, les tenants de « l'Europe intégrée » à ceux de « l'Europe des patries » et ce débat est loin d'être clos.

Lorsque, dans son allocution de fin d'année, François Mitterrand distingue entre le renforcement de *« notre communauté des Douze »* et la naissance d'une confédération incluant les Etats d'Europe de l'Est, il ne fait, lui aussi, que marquer la différence entre une organisation – la CEE. – qui, surtout si l'on retient les propositions récentes de Jacques Delors, serait de plus en plus d'essence fédérale, et une organisation plus souple, encore indéfinie, qu'il faudra – tâche redoutable ! – inventer avec le reste de l'Europe *« à partir des accords d'Hel sinki »*.

Les Allemands, qui savent mieux que quiconque ce qu'il en est, ont appris au long d'une histoire plus que millénaire à distinguer entre le *« staatenbund »* (confédération d'Etats) et le *« Bundestaat »* (Etat fédéral), c'est-à-dire, pour reprendre la formule évocatrice du professeur Rousseau, entre le composé d'Etats et l'Etat composé. Or, la distinction, pour l'Allemagne, va bien au-delà des mots. Au cours de l'histoire allemande, en effet, il y a rarement eu identification de la nation à l'Etat, mais une organisation évoquant plus souvent la confédération d'Etats que l'Etat unitaire ou fédéral.

C'était déjà vrai pour le Saint Empire romain germanique qui, depuis sa fondation, en 962 par Othon le Grand, jusqu'à sa disparition en 1806, dans les remous des campagnes napoléoniennes, fut toujours une lâche confédération d'Etats disparates, où le pouvoir de l'empereur trouvait sa limite dans les ambitions des princes électeurs.

Ce fut ensuite le cas de la confédération du Rhin (1806-1813), laborieusement réunie par Napoléon, puis de la confédération germanique (1815-1866) qui, regroupant une trentaine de princes souverains au sein du parlement de Francfort, fut, malgré le succès du Zollverein, paralysée par l'antagonisme austro-prussien. Il n'en alla différemment que lorsque la Prusse de Bismarck prit les choses en main.

Créée en 1867, après la victoire sur l'Autriche, la confédération de l'Allemagne du Nord ne faisait qu'anticiper sur le fédéralisme centralisé du deuxième Reich qui, après la parenthèse éphémère de la république de Weimar, devait déboucher en 1933 sur le régime à la fois unitaire et totalitaire que l'on sait. Après ces quatre-vingts années de centralisation, des voies opposées furent suivies, à partir de 1945, à l'ouest et à l'est de l'Elbe : alors que la loi fondamentale de 1949 instituait en RFA un système fédéral relativement décentralisé, la RDA se dotait d'un régime beaucoup plus unitaire où les Lander initiaux furent progressivement réduits au rang de simples districts administratifs.

C'est à la lumière de ce long parcours historique qu'il faut apprécier le plan en dix points d'Helmut Kohl. Le chancelier de la RFA aura eu l'habileté d'accepter de prendre pour point de départ le projet de *« communauté contractuelle »* (Vertragsgemeinschaft) présenté par Hans Modrow ; tout en maintenant l'existence et les structures de deux Etats distincts. Cette formule, qui pourrait rapidement faire l'objet d'un traité devrait notamment permettre le renforcement de la vingtaine de commissions communes qui fonctionnent déjà dans les domaines les plus divers (économie, commerce, transports, télécommunications, environnement, sciences, techniques, santé, culture). Ayant ainsi prouvé le mouvement en marchant, une fois élu un gouvernement *« démocratiquement légitimé »* en RDA, la coopération interallemande pourrait ensuite franchir une nouvelle étape, avec la mise en place de *« structures confédérales entre les deux Etats en Allemagne »*.

On notera que le chancelier, qui mentionne l'existence de deux Etats, ne parle pas de confédération, mais de structures confédérales. Est-ce pour réserver la possibilité d'une évolution ultérieure vers une réunification (Wiedervereinigung) plus poussée, puisqu'il se fixe comme *« objectif de créer ensuite une fédération ? »* Est-ce pour réserver les droits des grandes puissances, qui estiment, ainsi que l'affirment les accords de Paris de 1954, avoir des responsabilités *« en ce qui concerne Berlin et l'Allemagne dans son ensemble, y compris la réunification de l'Allemagne et un règlement de paix ? »*

Un organe parlementaire commun

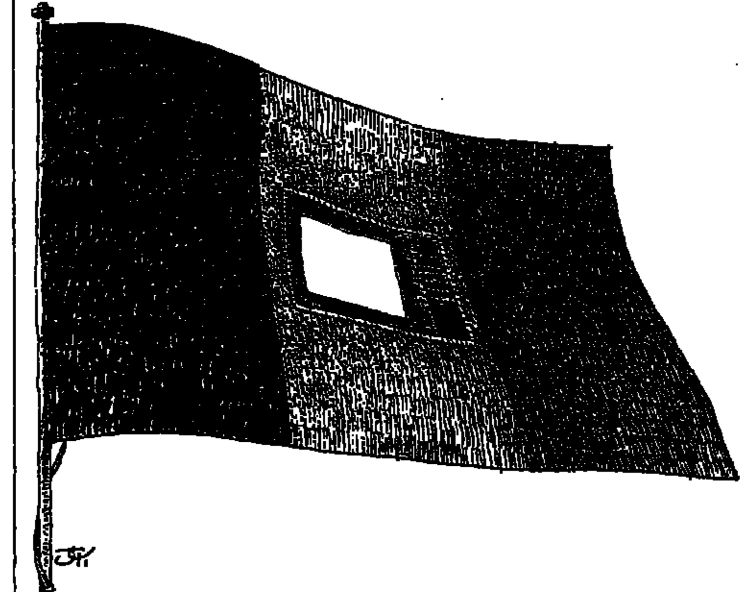
Toujours est-il que les « structures confédérales » vont plus loin que la communauté contractuelle souhaitée par la RDA. Au delà les commissions communes spécialisées, elles impliquent la création d'une *« commission gouvernementale commune »* chargée notamment de la coordination politique, ainsi que d'un *« organe parlementaire commun »*. L'existence, qui se profile déjà, de partis politiques parallèles des deux côtés de l'Elbe devrait tout naturellement favoriser ce processus.

Mais c'est à ce stade que le schéma esquissé par Helmut Kohl devrait susciter bien des questions, surtout si, comme c'est souvent le cas, la structure confédérale doit évoluer vers un *« ordre fédéral »*. Quelle répartition des tâches entre la « confédération » et ses composantes ? Quel degré d'autonomie pour les anciens – et nouveaux – lander ? Quelle place occuperaient les entités de la confédération dans les actuelles alliances militaires en Europe ? Quid de l'intangibilité des frontières, dont la Cour constitutionnelle fédérale lie la reconnaissance à la conclusion d'un traité de paix ? Quid des futures obligations de la confédération en matière d'armement ? Quid de la présence militaire des quatre puissances victorieuses de 1945 ? Quid des rapports entre la nouvelle entité et la CEE ?

Autant de questions qu'on ne réglera pas en un jour, le problème allemand n'étant pas seulement allemand, mais un problème européen et, à certains égards, mondial. Mais si l'on veut échapper au modèle bismarckien et ménager les nécessaires transitions, l'approche confédérale est sans doute la meilleure. Mais pour en préciser le contenu, tant l'histoire que la géographie pèseront d'un grand poids. Tant il y vrai que, pour l'Allemagne comme pour l'Europe, on n'a pas fini, en cette veille du XXI[e] siècle, de tirer toutes les leçons du XIX[e] du XX[e] siècle.

► Raphaël Hadas-Lebel est professeur à l'Institut d'études politiques de Paris

TRAIT LIBRE



Le siècle recommence

par Bernard Maris

IL est à craindre que le célèbre *« L'histoire est finie ! »*, asséné par un Américain au nom de montagne japonaise, demeure la plus grande sottise historique proférée depuis le judicieux *« Tout a été découvert ! »* du chimiste français Berthelot.

Pour qui n'a connu la guerre autrement que par images, le soulèvement roumain, gracieusement fourni minute par minute, offrit un spectacle curieux et brutal : une foule heureuse sous la mitraille. Visiblement, ces gens courbés derrière les chars, ceux-là désignant les tireurs, ces jeunes-filles palpant outrageusement les passants pqour débusquer des armes, prenaient à la poudre un vif plaisir.

Plaisir mêlé de liberté sans doute, de mort certainement. Plaisir de la révolution. Juillet 36 à Barcelone ou à Madrid. Juin 44 à Paris. Pied-de-nez à la camarde, la bonne vieille compagne, que l'on touche du doigt cette fois. Voyeurisme heureux. Et trouble plaisir du lynchage, la vengeance des faibles, ceux qui ne frappent qu'au milieu de la foule, après avoir volé au secours de la victoire.

Les Français furent frustrés, qui encombrèrent les routes pour porter des bricoles, en vérité pour aller voir. Frustrés de violence, on parla de brigades internationales.

Cette frustration est si forte, dans des peuples faussement apaisés par le bien-être économique, que l'on ne peut qu'être impatient de la suite des événements. Finis les blocs, de retour les nations. Et les nations dans la concurrence économique. Or il paraît que la concurrence, c'est la guerre : *« Guerre impitoyable, on n'y fait pas de prisonniers, qui tombe, meurt »* (François Mitterrand).

On nous a suffisamment rebattu les oreilles de cette guerre économique pour ne pas l'associer à l'autre, la der, ou la vieille, ou la bonne, ou la grande, ou la sale, ou la juste ou la sainte. Nous revoilà en 14, où il n'existait aucune entité supranationale, comme aujourd'hui, si l'on excepte les vagissements du vieux bébé européen qui va sur ses trente ans, avec de plus en plus l'aspect d'un attardé.

Le XX[e] siècle recommence. Un tour pour rien. 1990 ouvre une décennie prodigieuse. Surtout pour les frustrés de violence, qui voient s'illuminer une scène autrement grandiose que celle annoncée par les coups de feu de Sarajevo.

Les Roumains sont libres, soit. Surtout, ils ont rappelé au monde entier ce que jamais l'on ne vit au Liban, au Salvador, ou durant la monstruosité de l'affrontement Iran-Irak, mais qu'Apollinaire mettait en vers en souriant aux fusées éclairantes françaises qui descendaient lentement, soutenues par leur petit parachute, et que l'on fredonna à Bucarest, dans la nuit rayée des balles traçantes : *« Dieu que la guerre est jolie ! »*

► Bernard Maris est Maître de conférences à l'Université de Toulouse-I.

AU COURRIER DU Monde

L'insoutenable poids du néant

Il est évident que nous assistons à une renaissance de la sophistique, mais Gorgias lui-même serait surpris du poids insoutenable que le néant, dont l'existence il prônait (*cf.* fragment 3), vient d'acquérir ces jours-ci. En effet, un non-événement (dont le degré d'existence est zéro), la non-intervention soviétique en Roumanie, a amené un responsable politique à demander à l'ONU un débat sur le droit d'ingérence. En revanche, un cas *réel* d'ingérence (qui jouit, donc, de tout le poids de l'être), celle des Etats-Unis au Panama, a été minimisé par le même responsable politique, parce qu'*« il y a des situations tout à fait exceptionnelles, et Panama était un cas limite »* (M. Chirac, *le Monde*, 10 janvier). La cotisation du néant est à la hausse ; celle de l'être, en chute libre.

NESTOR-LUIS CORDERO
maître de conférences à l'université Rennes-I

Vers une cour pénale internationale ?

A la suite des événements de Roumanie, certains découvrent tout à coup l'existence d'un droit international à l'ingérence en matière de droits de l'homme et de droits des peuples, que d'autres contestent aussitôt.

Singulière « découverte » et archaïque controverse !

Depuis 1948, les Nations unies reconnaissent, dans le préambule de la Charte, le caractère légitime du recours à la révolte contre la tyrannie et l'oppression, et, depuis 1966, les États signataires des pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels sont tenus de faire respecter le droit de toute personne à ce que règne, sur le plan social et international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme puissent y trouver plein effet.

C'est en vertu de ces principes du droit des gens, que la Fédération internationale des droits de l'homme revendique, depuis sa création en 1922, et encore plus depuis 1948, le droit à l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats pour tout ce qui concerne les droits de l'homme.

Car *« les souverainetés nationales ont pour limites naturelles la sphère d'application des droits de l'homme »*, selon la belle formule énoncée en 1962 par André Boissarie, président de la FIDH, ce qui a permis à son successeur, Daniel Mayer, quelques années plus tard, au Congrès de Montréal de la FIDH, de transformer ce droit en un véritable devoir d'ingérence des ONG dans les affaires intérieures des Etats.

« Plus jamais ça », a-t-on dit à la fin de la seconde guerre mondiale, après « des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité ». La FIDH demande aussi, depuis 1923, la création d'une cour pénale internationale, sorte de Nuremberg permanent, composée de magistrats indépendants et inamovibles pour juger les auteurs de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

Un jour... demain, peut-être.

Mais, en attendant, devons-nous nous croiser les bras et nous borner à assister, en spectateurs indignés mais impuissants, aux crimes, dont sont victimes des populations entières, en Roumanie hier, au Cambodge demain ?

DANIEL JACOBY
président de la Fédération internationale des droits de l'homme

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Edité par la SARL *le Monde*

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
M[me] Geneviève Beuve-Méry,
M. André Fontaine, *gérant*.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY

Le Monde

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Administrateur général : Bernard Wouts

Directeur de la rédaction : Daniel Vernet
Rédacteurs en chef : Bruno Frappat, Claude Sales

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télécopieur : (1) 45-23-06-81 ; Telex 650572 F MONDPAR

ADMINISTRATION :
11, RUE JEAN-MAZET, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 49-60-30-00
Télécopieur : (1) 49-60-30-10 ; Telex 261311 F MONDSIR

RDA

L'opposition envisage de participer au gouvernement de M. Hans Modrow

Les manifestations traditionnelles du lundi en RDA ont réuni « largement plus de deux cent mille personnes » le 22 janvier, dans une dizaine de villes, selon l'agence est-allemande ADN. Les manifestants ont conspué le Parti communiste et réclamé la réunification allemande. A Leipzig, où près de cent mille personnes étaient dans la rue, des échauffourées se sont produites au passage d'une centaine de contre-manifestants hostiles à la réunification, accueillis aux cris de « cochons de rouges » et « rejetons de la Stasi ». Des manifestations se sont aussi déroulées à Dresde, Suhl, Magdeburg, Karl-Marx-Stadt, Cottbus, Schwerin, Potsdam, Berlin-Est et Halle.

BERLIN-EST

de notre envoyé spécial

L'offre de grande coalition faite par le premier ministre est-allemand, M. Hans Modrow, lundi 22 janvier, a été accueillie favorablement par la plupart des formations représentées à la table ronde, y compris celles de l'opposition. Des discussions doivent avoir lieu dès mercredi entre le premier ministre et des représentants de ces formations, afin que M. Modrow puisse tout d'abord *préciser ses intentions*. Il semble qu'il soit prêt à ouvrir très largement les portes de son gouvernement à l'opposition, si celle-ci l'accepte.

Dans le discours introductif qu'il a prononcé à l'ouverture de la session de la table ronde, le premier ministre, membre lui-même du Parti communiste, avait souligné qu'il ne se sentait pas lié, dans ses responsabilités actuelles, à un parti particulier, ajoutant que l'on entrait aujourd'hui *« dans une nouvelle phase »* du processus de réformes.

JE VOUS EN PRIE, PARTAGEONS LE POUVOIR !

PANCHO

Un gouvernement d'experts

L'offre de M. Modrow fait suite aux menaces qui avaient pesé la semaine dernière sur le maintien de la coalition gouvernementale. En pleine lutte pour sa survie pure et simple d'ici les élections du 6 mai prochain, le Parti communiste semble avoir surtout intérêt, dans la situation actuelle, à se faire le plus petit possible. Quant aux formations qui lui étaient liées au sein de l'ex-bloc national, comme les chrétiens démocrates ou les libéraux, qui ont d'ores et déjà indiqué qu'ils n'envisageaient pas de coalition avec lui après les élections, elles seraient bien évidemment soulagées de mettre un terme à un tête-à-tête de plus en plus pesant.

Les responsables du Parti social-démocrate, qui avaient refusé l'année dernière un poste de vice-ministre de l'environnement, et ceux de plusieurs autres formations de l'opposition ont réagi favorablement, lundi, à l'offre d'ouverture du premier ministre. Le secrétaire général du SPD de RDA, M. Ibrahim Boehme, a assuré ce dernier de la loyauté de son parti et estimé qu'une participation des sociaux-démocrates au gouvernement pouvait être envisagée si toute l'opposition y était représentée. A en croire les propos des uns ou des autres, diverses formules seraient imaginables, y compris celle d'un gouvernement d'experts, soutenue par la table ronde, solution qui aurait la faveur de ceux qui craignent de se laisser enfermer dans un piège.

Un consensus semble en tout cas établi sur la nécessité de tout faire maintenant pour que puissent se tenir, comme prévu et dans de bonnes conditions, les élections législatives du 6 mai, ainsi que, le plus rapidement possible, des élections municipales et locales. Les partis ont commencé à examiner lundi soir le projet de loi électorale qui doit être transmis au Parlement. Ils se sont prononcés pour un scrutin de liste à la proportionnelle ouvert à tous les partis politiques et aux mouvements assimilés, tels que Neues Forum.

La fixation des règles du jeu politique est d'autant plus urgente que l'impatience de la population pour sortir de la phase de transition actuelle ne se dément pas. Aux manifestations de plus en plus nombreuses s'ajoutent des rumeurs de toutes sortes.

Le quotidien populaire ouest-allemand *Bild*, spécialiste de la chasse aux sorcières, annonçait ainsi lundi, citant des sources proches de l'opposition, que celle-ci s'apprêtait à appeler à une grève générale pour mercredi si le premier ministre ne lui cédait pas les portefeuilles qu'elle voulait dans le gouvernement et que, dans cette perspective, des groupes de l'ex-Stasi (sécurité d'Etat) s'étaient récemment entraînés avec des unités de l'armée à la préparation d'un putsch. Effet garanti : le premier ministre a été obligé d'entrée de jeu lundi matin, à l'ouverture de la table ronde, de démentir énergiquement ces informations.

Tout ce qui touche à la Stasi reste d'une extrême sensibilité. L'opposition continue à se plaindre de la difficulté d'obtenir les explications souhaitées, notamment sur les liens que cette dernière entretenait avec le Parti communiste. Une résolution regrettant cet état de fait a été adoptée lundi à la table ronde. Celle-ci avait convoqué l'ancien secrétaire général du Parti communiste, M. Egon Krenz, à comparaître devant elle. M. Krenz, qui a été exclu dimanche du Parti communiste, était responsable des questions de sécurité au sein du bureau politique, sous le régime Honecker. Il s'est contenté d'affirmer que la Stasi était devenue une sorte d'Etat dans l'Etat, sous les ordres de son patron direct, M. Erich Mielke, et de M. Honecker.

HENRI DE BRESSON

La Saxe d'abord !

Pour les manifestants de Dresde, la révolution est l'occasion de réclamer leur autonomie.

DRESDE

de notre envoyé spécial

Dresde, capitale historique de la Saxe et troisième ville de RDA par sa population, a elle aussi depuis trois mois ses manifestations du lundi soir. Elles rassemblent toujours beaucoup de monde et leur tonalité est nettement différente de celle de Berlin ou même de Leipzig, la voisine et rivale. A Dresde, on n'y va pas par quatre chemins ; on parle *« sans se mettre un voile devant la bouche »*, comme on dit ici. L'appel à la réunification avait retenti ici bien avant qu'il ne remonte vers le Nord, et la volonté d'unité allemande de la foule de Dresde s'était manifestée avec éclat lors de la visite du chancelier Kohl le 19 décembre dernier.

La manifestation du lundi 22 janvier a rassemblé cinquante mille personnes. Les cloches de l'église catholique Hofkirche se sont mises à sonner à toute volée lorsqu'elle s'est ébranlée pour franchir l'Elbe et effectuer son tour de ville habituel jusqu'à l'esplanade du Parc des expositions.

Le parti et Berlin

Le vent n'est pas favorable au Parti communiste, même rénové et épuré sous la houlette de Gregor Gysi. La plupart des banderoles demandent le départ du SED du pouvoir, et l'on crie : *« Dissolution ! Dissolution ! »*. Les anciens chefs du parti, feu Walter Ulbricht et Erich Honecker, sont caricaturés en forçats, et le visage du nouveau président du SED-PDS, M. Gysi, est dessiné comme un masque souriant derrière lequel on peut voir la face moustachue de Staline. *« Berghofer, nous te remercions »*, lit-on également. Dresde veut ainsi saluer son bourgmestre, M. Wolfgang Berghofer, qui avait annoncé la veille qu'il quittait le parti avec une quarantaine de responsables politiques et économiques de la région. *« Hans, pourquoi pas toi ? »*, interroge une banderole voisine. On aimerait en effet voir le premier ministre Hans Modrow, qui jouit encore d'une certaine popularité dans cette région qu'il dirigea avant de monter à Berlin, suivre l'exemple de son ami Berghofer.

Le patriotisme saxon se manifeste par la présence massive, aux côtés des drapeaux noir, rouge et or de la RFA, des étendards vert et blanc, emblème de la Saxe. Des pancartes réclament un « Etat libre de Saxe », à l'image de l'Etat libre de Bavière. La rage contre le Parti communiste, c'est aussi une manifestation d'hostilité envers Berlin, cette capitale qualifiée par l'un des orateurs du meeting final de *« bastion de résistance du stalinisme »*. La campagne électorale est déjà en marche et les représentants des nouveaux partis politiques distribuent tracts et pétitions. La qualité du papier laisse peu de doute sur la provenance de ce matériel de propagande : les amis de la République fédérale sont passés par là. Les militants du SPD distribuent un journal de vingt-quatre pages donnant le compte rendu de leur congrès constitutif d'il y a deux semaines. Et le FDP est-allemand annonce sa création sur un tract portant comme en-tête : « Fédération du Land de Saxe ». La revendication de la suppression des districts mis en place par l'ancien régime et du rétablissement des anciens Länder est particulièrement présente — le nom de la province est maintenant scandé tout autant que celui de la patrie allemande.

La révolution en RDA, c'est pour les gens de Dresde l'occasion d'affirmer leur autonomie, leur rejet de la tutelle berlinoise. Ici cependant les manifestations ont toujours gardé un aspect pacifique et bon enfant : on est entre soi, *on vient aussi pour échanger* des blagues dans ce dialecte saxon inimitable. Le bourgmestre Wolfgang Berghofer et les dirigeants du parti à Dresde ont bien compris que leur avenir politique dépendait d'une prise de distance vis-à-vis du SED bien sûr, mais aussi de la capitale. La foule ne garde aucunement rancune à son maire d'avoir été pendant des années un cadre modèle du SED, et semble prête maintenant à se ranger sous sa bannière de bourgmestre pour l'instant sans parti. Dresde et la Saxe d'abord.

Dans ce contexte, le défilé à travers la ville, au pas cadencé, d'une trentaine de jeunes gens aux cheveux ras, vêtus de blousons de faux cuir, fait l'effet d'une fausse note. Ils reprennent en chœur des slogans qui avaient résonné dans ces mêmes rues à l'époque du nazisme : *« Allemagne, réveille toi ! Crevez les rouges ! »* Les passants ne leur prêtent que peu d'attention, et seul un couple de sexagénaires, à qui cela doit rappeler leur jeunesse, leur lancera : *« Continuez. C'est très bien ce que vous faites ! »*

LUC ROSENZWEIG

YOUGOSLAVIE : le congrès de la Ligue des communistes

La délégation de la Slovénie a claqué la porte

Peu avant 23 heures, lundi 22 janvier, la délégation de la Slovénie quittait brutalement le Sava Center de Belgrade, où se tenait le quatorzième congrès – « extraordinaire » – de la Ligue des communistes de Yougoslavie. A l'issue de trois journées de débats confus et polémiques à souhait, les quelque 1 600 délégués auraient dû enfin adopter un *« nouveau projet pour le socialisme démocratique »* mais aucune de leurs *« propositions »* – visant principalement à démocratiser le parti – n'ayant été retenue, les Slovènes décidaient de claquer la porte et de rentrer chez eux, à Ljubljana.

BELGRADE

de notre envoyé spécial

Cette sortie, ils l'envisageaient certes depuis le début de la matinée mais ils ne pensaient pas que l'ultime séance plénière, qui commença vers 14 heures, allait être marquée pour eux par une série de revers qui frisait l'humiliation. L'une après l'autre, en effet, leurs idées furent massivement rejetées par l'assemblée.

La Slovénie est la plus prospère et la plus libérale des huit républiques et provinces autonomes de la fragile Fédération yougoslave. C'est sur son petit territoire qu'ont vu le jour en premier des partis et mouvements indépendants en Yougoslavie. Depuis des années, elle prône l'économie de marché. Vu sa situation géographique, elle commerce activement avec l'Autriche et l'Italie et ne cesse de clamer sa vocation « européenne ». L'année dernière, elle a inscrit dans sa Constitution le droit à l'autodétermination – et même à la sécession –, au cas où le pays ne s'orienterait pas dans une direction « démocratique ». *« Nous sommes prêts à rester dans la Fédération mais pas à n'importe quel prix »*, dit-on par exemple à l'Union social-démocrate slovène. Et il existe à Ljubljana quelques groupuscules franchement « indépendantistes » vomissant Tito et *« le reste »* de la Yougoslavie.

Ces positions librement exprimées dans la presse sans engager automatiquement les dirigeants communistes locaux ont été qualifiées de *« séparatistes »* dans les Républiques du Sud, particulièrement en Serbie (plus de 9 des 23,5 millions d'habitants du pays). Sur l'avenir politique et la conception fédérale – ou confédérale – de la Yougoslavie, les deux principaux acteurs de la bataille sont la Slovénie et la Serbie et leurs leaders respectifs, MM. Milan Kucan et Slobodan Milosevic. Celui-ci, partisan d'un Etat et d'un parti unifiés s'est d'ailleurs tout de suite empressé de dire que la décision des Slovènes de rentrer chez eux était *« une tentative de dissolution de la Ligue des communistes aux conséquences imprévisibles »*.

Les Slovènes, que voulaient-ils dans ce congrès ? Que dans le débat sur les nouveaux statuts de la Ligue, celle-ci tienne compte du fait qu'il *existe de facto* autant de partis que de Républiques et qu'elle devait se transformer en une sorte d'alliance fédérale moderne à laquelle chacune des familles de la Yougoslavie pourrait librement adhérer. Une façon à ses yeux de mettre fin au centralisme démocratique qui prévaut actuellement. Pour d'autres, un nouveau petit pas vers le « sécessionnisme ».

« Qu'ils s'en aillent... »

Résultat du vote sur cette motion : 169 voix pour et 1 159 voix contre. Un échec cuisant – la Slovénie se trouvait totalement isolée – qui venait s'ajouter au mitraillage subi depuis le début de la séance plénière. Un haut dirigeant serbe mettait le feu aux poudres en déclarant sous les applaudissements : *« Que ceux qui veulent quitter la Ligue des communistes le fassent, la porte leur est ouverte ! »* Et d'ajouter : *« Nous sommes contre la désintégration économique, politique et idéologique de la Yougoslavie. »* D'autres intervenants un peu excités et toujours sous des ovations nourries, sont montés ensuite à la tribune simplement pour dire : *« Qu'ils s'en aillent s'ils le veulent ! »*.

Après ces attaques en règle, la délégation de la Croatie, très proche des Slovènes sur le processus de démocratisation, tenta d'offrir ses bons offices en suggérant de reporter la discussion sur la réforme des statuts de la LCY à plus tard, lorsque les esprits échauffés se seraient calmés, car *« un débat aussi crucial doit se dérouler dans un esprit de plus grande tolérance »*. Le président de la Ligue des communistes de Croatie, M. Ivica Racan, dut cependant retirer sa proposition proclamée subitement non conforme aux règles d'un parti, pourtant allègrement malmenées pourtant au cours depuis deux jours.

Que faire dans cette situation pour les représentants slovènes (communistes libéraux) et leur chef de file, Milan Kucan ? Retourner à Ljubljana la tête basse, ce qui n'aurait pas manqué de leur compliquer le vie avant les premières élections libres ce printemps, dans leur propre République, ou « gonfler les muscles » et indiquer par là qu'il n'y a pas de compromis possible et qu'ils demeurent le fer de lance de la démocratisation en Yougoslavie ? Isolés au point où ils l'étaient, ils ont choisi cette dernière solution, celle du divorce, en affirmant qu'il était dû à un *« retard du parti dans le processus de démocratisation »* et qu'ils contribuaient ainsi *« au dénouement d'une crise grave et profonde »*. Les Slovènes ne rompent pas définitvement les ponts et envisagent la poursuite d'une coopération avec la maison mère *« sur un pied d'égalité »*. Ils sont sortis de la salle du congrès (sous les applaudissements de centaines de délégués qui n'avaient cessé de prêcher l'unité du parti et de la Fédération pendant deux jours...) parce que les engagements qu'ils avaient pris auprès de leurs électeurs avant de se rendre à Belgrade ne pouvaient être tenus.

Après une pause de quatre heures consécutive au départ des Slovènes, la présidence de la LCY a décidé mardi matin d'organiser une troisième séance plénière à une date indéterminée – qui sera fixée par le comité central – pour adopter *« le nouveau projet pour le socialisme démocratique en Yougoslavie »*. Elle demande aux républiques de tout faire pour ne pas aggraver les relations inter ethniques dans le pays et se déclare persuadée que la Ligue fédérale trouvera une solution à ce problème *« comme elle l'a fait dans tous les moments difficiles de son histoire »*. Elle est en tout cas dans un piteux état et hormis l'affaire slovène, les débats auront montré qu'elle reste très conservatrice.

Cette nouvelle crise ne semble pas perturber particulièrement les Yougoslaves pour qui le parti était depuis longtemps déjà une organisation d'ordre secondaire. Encore moins le gouvernement dont le vice-premier ministre, M. Ivo Pregl, déclarait, pas plus tard que dimanche, qu'il ne se laisserait pas influencer dans sa politique économique par une organisation qui représente moins de 10 % de la population....

ALAIN DEBOVE

ALBANIE

Coups de feu à Tirana ?

Le correspondant d'une radio privée hongroise a fait savoir, lundi 22 janvier, qu'il avait entendu des coups de feu dans la proche banlieue de la capitale albanaise. *« Cet après-midi,* a-t-il précisé, *pendant que je me promenais avec un membre de l'ambassade de Hongrie, j'ai entendu des rafales de mitraillette à intervalles réguliers, provenant du sud-est de la ville. »* Selon lui, les coups de feu qui ont duré plusieurs minutes ne ressemblaient pas aux exercices de tir qui ont lieu presque quotidiennement en Albanie.

Au début du mois, l'Albanie avait démenti des informations yougoslaves et grecques qui faisaient état de troubles dans la ville septentrionale de Shkoder et de mesures de répression à Tirana. Au même moment, des diplomates rapportaient que la situation paraissait normale dans les deux villes. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Prochaine visite de M. Perez de Cuellar.** – Le secrétaire général des Nations-Unies, M. Javier Perez de Cuellar, a accepté, lundi 22 janvier, le principe d'une visite en Albanie, mais le porte-parole de l'ONU n'a pu confirmer une dépêche de l'agence officielle albanaise ATA selon laquelle le voyage aurait lieu en mai. M. Perez de Cuellar avait été invité par le ministre albanais des Affaires étrangères, M. Reis Malile, pendant la dernière assemblée générale des Nations-Unies. – *(Reuter)*

EUROPE

ROUMANIE

Les dates des élections et des procès demeurent incertaines

Qu'il s'agisse de la date des prochaines élections ou des procès annoncés contre les anciens collaborateurs du régime Ceausescu, l'incertitude *entretenue par des déclarations contradictoires* continue à régner à Bucarest. Alors qu'une partie de l'opposition demande le report des élections afin que les nouveaux partis puissent s'y préparer, le Front de salut national (FSN), qui jusque-là se définissait comme un « groupe politique » gouverné par le « consensus », envisagerait de se structurer comme un parti politique indépendant en vue de la prochaine échéance électorale. La *date de cette dernière, initialement prévue pour le mois d'avril, n'est toujours pas confirmée.*

Ce même jour, quatre anciens dignitaires du régime Ceausescu ont été officiellement inculpés de « complicité de génocide » pour avoir, selon l'acte d'accusation émanant du procureur général Gheorge Robu, aidé « les dictateurs Nicolae et *Elena Ceausescu à faire appliquer par les armes* leurs ordres de répression contre la révolte populaire à Timisoara, à Bucarest et dans d'autres villes ».

Pour autant, la date du procès qui, selon plusieurs déclarations de responsables, aurait du s'ouvrir cette semaine, n'est toujours pas précisée.

A Brasov, important centre minier des Carpates, le conseil local de Front de salut national a connu *pour sa part maintes vicissitudes avant de laisser* la place vacante et la ville livrée à elle-même, sans gouvernement.

Brasov, ville en roue libre

Qui gouverne la deuxième ville de Roumanie ?
Les relations entre les membres locaux du Front du salut national et l'armée restent empreintes d'une lourde méfiance

BRASOV

de notre envoyé spécial

Les sacs de sable ont été retirés depuis trois jours, mais la troupe et deux chars continuent de monter la garde devant la mairie de Brasov, siège de l'ancien comité devenu le siège du conseil départemental du Front de salut national (FSN). Que gardent-ils au juste ? A vrai dire, on peut se poser la question. Car un mois après « la révolution » qui a coûté à cette ville d'un demi-million d'habitants soixante-deux morts identifiés, selon les journalistes locaux, et au total peut-être près de cent, un tel « conseil » n'existe pas à Brasov. Il s'est constitué, destitué, reconstitué à plusieurs reprises, et a fini par laisser le pouvoir vacant.

Qui gouverne à Brasov et qui dirige le conseil du Front ? Nul ne le sait. La question posée aux passants dans une des rues enneigées de cette jolie ville des Carpates, reste sans réponse. *Un général*, un *professeur ? Qui* d'autres ? *« De toute façon,* laisse tomber, dépité, un ouvrier, *on ne nous a jamais dit la vérité. »*

La vérité, c'est qu'en cherchant bien, au premier étage de *ce bâtiment gardé par l'armée,* on finit par tomber sur un groupe d'une dizaine de révolutionnaires désœuvrés qui ne demandent qu'à expliquer leur désarroi. Ouvriers pour la plupart, ils *« étaient là les premiers »,* c'est-à-dire qu'ils ont payé de leur personne pendant les dures journées du soulèvement de décembre et, à ce titre, *ils figurent parmi la trentaine* d'hommes qui formèrent le noyau original du conseil départemental du FSN. Depuis, affirment-ils, *« nous avons été trahis ».*

« Une situation délicate »

Cette *« délicate situation »,* explique plus tard un des rares hommes à garder la tête froide, *Lazar Madaras, représentant au* sein du conseil de la *minorité hongroise* (12 % de la population du département), est due à *la manière particulière dont la* Révolution s'est faite à Brasov. Ici, le mouvement mené par les ouvriers, comme en novembre 1987, a commencé avant le soulèvement de Bucarest par une grève générale suivie d'une importante manifestation le 21 décembre, qui eut vite raison des autorités locales : *« Lorsqu'à Bucarest Ceausescu a pris la fuite, le 22, à Brasov, le peuple avait déjà pris le contrôle de la ville, sans victime,* relève Madaras. *« Mais les choses ont mal tourné dès que dans la capitale les hommes de la Securitate ont lancé une contre-offensive qui a déclenché une opération similaire des « terroristes » à Brasov : des combats ont éclaté dans la nuit du 22 au 23, puis de nouveau le 23 dans l'après-midi, faisant de nombreuses victimes parmi les civils. Pendant plusieurs jours, les « sécuristes » ont maintenu la pression par des tirs sporadiques, si bien que, paniqués, les premiers membres du conseil départemental du FSN qui venait de se former ont demandé au commandant de la garnison locale, le général Ion Florea, de prendre la direction du conseil afin d'être assuré de la protection de l'armée. »*

Les gens se méfient

Mais voilà que, d'après les révolutionnaires d'origine, le général s'est mis en tête de régimenter le conseil comme sa garnison. *« Au bout de quelque temps, il a réalisé qu'il ne pouvait pas tout faire tout seul,* explique Emil Ivanescu, ouvrier dans un atelier de l'université et membre du conseil : *alors, il a fait venir, sous prétexte de compétences, ses amis; des directeurs d'entreprises, des juristes, des ingénieurs, des colonels, dont un est un ancien chef de la Securitate. Nous, il ne nous a pas demandé notre avis. »* Le 30 décembre, puis lors d'une nouvelle séance début janvier, le conseil s'est autotransformé en cooptant ses nouveaux membres, selon des méthodes que le « noyau original » conteste violemment : *« Lorsque nous avons voté contre certains membres, nos voix n'ont pas été prises en compte et le général a déclaré le conseil élu à l'unanimité. »* De la trentaine de premiers membres, il n'en restait plus que cinq dans le nouveau conseil de 49 *membres.* Les autres avaient purement et simplement été éliminés.

La population a été officiellement tenue à l'écart de ces remaniements et aucune liste des membres du conseil, ancien ou nouveau, n'a été publiée dans la presse locale.

Les choses se sont pourtant sues. Quelques anciens membres *du conseil, dont Emil Ivanescu,* se sont rendus à Bucarest pour alerter la presse centrale et — sans succès — le *Conseil national du FSN qui* avait apparemment d'autres chats à fouetter. Le malaise s'est accru lorsque le bruit a couru que les « terroristes », arrêtés par la population pendant et après les combats, avaient été relâchés faute de preuve ; car, lorsqu'ils avaient été livrés aux nouvelles autorités dans le feu de l'action, personne n'avait pris soin de consigner le nom des témoins où les circonstances des arrestations. Depuis, on publie des appels à *témoins dans les journaux, mais* personne ne se présente... *« les gens se méfient »,* commente Lazar Madaras.

Il faut dire que l'ambiance n'est pas très bonne ces jours-ci à Brasov, où plus d'un habitant reconnaît avoir encore peur. Un ancien membre du conseil affirme avoir été convoqué par la police et le procureur. Les rumeurs d'infiltration de « sécuristes » courent un peu partout, et deux syndicalistes français de la CFDT se sont vus refuser, la semaine dernière, l'accès au grand combinat de tracteurs et de camions du Drapeau rouge. La direction prétendait qu'ils arrivaient trop tard : *« Les syndicats libres sont déjà formés. »* Plusieurs témoignages laissent penser que c'est loin d'être le cas.

Excédées, deux à trois mille personnes ont manifesté trois *jours de suite,* du 12 au 14 janvier, pour réclamer qu'on leur livre les « terroristes », exiger la démission des membres du conseil « compromis » avec l'ancien régime, et que soient dévulgués les antécédents de chacun. Le 14, le général Florea a disparu de la circulation, démissionnaire selon les uns, « porté pâle » selon les autres. Il serait *actuellement à l'hôpital* militaire et n'aurait refait surface que la semaine dernière pour rencontrer un émissaire du général Militaru, ministre de la défense, venu examiner la situation. Quant au conseil, il s'est tout simplement désintégré.

Tickets de rationnement

Un mouvement se dessine à l'université, pour susciter des élections de délégués dans les entreprises qui pourraient eux-*mêmes élire ensuite un nouveau* conseil départemental représentatif de la population. *« La difficulté,* révèle Lazar Madaras, *est de trouver des gens qui soient à la fois compétents pour assurer une administration provisoire, et non compromis. C'est difficile. Il faut aussi savoir où commence et où finit la notion de compromis. »*

En attendant, Brasov se débat avec ses tickets de rationnement remis en circulation dès janvier, et ses entreprises qui ne travaillent que trois jours par semaine *depuis des années,* tant la production y est faible. Brasov livrée à elle-même, car le conseil du Front de Bucarest ne semble pas être en mesure de faire quoi que ce soit. Emil Ivanescu *affirme être* retourné le 17 janvier à Bucarest, pour le plénum du CFSN, où il a *imploré* le numéro un, *M. Ion Iliescu, et le général Militaru* de faire quelque chose. Mais, jusqu'ici, seul le ministre de la défense semble avoir réagi. *« Nous ne voulons pas d'un pouvoir militaire à Brasov,* insistent pourtant les premiers membres du conseil départemental. *Nous ne voulons pas non plus figurer à tout prix au conseil. Nous voulons que justice soit faite. »*

SYLVIE KAUFMANN

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
ARTS ET SPECTACLES

URSS : les troubles dans le Caucase

Les Etats-Unis approuvent le recours à la force

L'absolution avait été donnée longtemps à l'avance. *Dès sa* rencontre du Wyoming avec M. Edouard Chevardnadze, *en septembre dernier,* le secrétaire d'Etat James Baker avait clairement indiqué que les Etats-Unis ne réprouveraient pas une intervention de l'armée soviétique destinée à faire cesser une effusion de sang due à des troubles ethniques. A *présent* que Moscou est passé à l'acte et a repris *manu militari* le contrôle de *Bakou, les Etats-Unis ont fait* un pas de plus en approuvant expressément ce recours à la force.

WASHINGTON

de notre correspondant

Il était devenu *« nécessaire de recourir à la force pour rétablir l'ordre »,* a ainsi déclaré lundi 22 janvier le porte-parole du département d'état. *« Il y a une différence fondamentale entre l'emploi de la force pendant un temps limité pour rétablir l'ordre et le recours à la force pour réprimer l'expression pacifique et légitime d'aspirations politiques »,* a ajouté le porte-parole, Mme Tutweiler. Elle a bien entendu ajouté que les Etats-Unis souhaitaient voir bientôt réunies les conditions d'un *« dialogue »* qui prenne en considération *« les aspirations de toutes les nationalités ».* Deux jours plus tôt, c'est-à-dire au moment où des affrontements avaient encore lieu à Bakou, un porte-parole de la Maison Blanche avait invité les parties impliquées à *« agir avec retenue dans l'usage de la force ».*

Mais l'essentiel est que Washington, loin de regretter l'intervention, ou même de garder un silence prudent, a jugé utile d'exprimer une claire approbation. Si *l'importance de la communauté* arménienne aux Etats-Unis a sans doute joué un rôle dans cette prise de position, le souci essentiel des responsables américains paraît être de faciliter la tâche de M. Gorbatchev, ou du moins de ne rien faire qui puisse ajouter à ses difficultés.

Bon gendarme

Depuis l'automne — pour ce qui *est des déclarations publiques* — et en fait depuis l'été, M. Bush et son secrétaire d'Etat ont décidé que le maintien au pouvoir de M. Gorbatchev était dans l'intérêt des Etats-Unis. Qu'il semble être assailli de difficultés croissantes ne le rend que plus précieux aux yeux d'Américains *décidés à engranger, tant qu'il* est encore temps, des accords avec lui, en premier lieu dans le domaine du désarmement.

Cela ne signifie pas que les Etats-Unis donnent désormais carte blanche à M. Gorbatchev pour faire ce que bon lui semble afin de se maintenir au pouvoir ou de préserver l'intégrité de l'Union soviétique. *Les* responsables de l'administration établissent en particulier un distingo entre la situation au Caucase et celle qui prévaut dans les pays baltes. D'abord parce que les désordres qui les agitent ne sont pas de même nature.

Là où il s'agit de mettre un terme aux troubles ethniques, le bon gendarme soviétique est invité à manier son bâton. Là où des peuples manifestent *« pacifiquement »* leurs *« aspirations politiques »,* pour reprendre l'expression de Mme Tutweiler, le même gendarme est prié de rester *débonnaire.*

D'autre part, Washington ne conteste pas l'appartenance des Républiques caucasiennes à l'URSS, alors que formellement les Etats-Unis n'ont jamais reconnu l'annexion des pays baltes par l'Union soviétique. Cela dit, Washington ne souhaite pas clairement que les Baltes causent trop de souci à M. Gorbatchev, et s'abstient de toute forme d'encouragement à leurs aspirations à l'*indépendance : les porte-*parole de l'administration ont fait preuve de la plus grande retenue au moment où le Kremlin se trouvait confronté aux manifestants lituaniens. La presse américaine elle-même a considéré avec beaucoup d'indulgence les quelques dérapages verbaux commis par M. Gorbatchev à cette occasion.

JAN KRAUZE

Washington appuie M. Gorbatchev

Suite de la première page

Déjà, le bureau politique a dû décider, lundi, de repousser d'une semaine le plénum du comité central *au cours duquel* M. Gorbatchev compte donner une nouvelle impulsion à la perestroïka en proposant de démocratiser le parti.

La direction, au sein de laquelle les partisans du secrétaire général sont largement majoritaires, n'a sans doute pas voulu que les conservateurs — *majoritaires, eux, au comité central* — puissent avoir l'occasion d'utiliser la crise azerbaïdjanaise pour resserrer leurs rangs, tenter d'imposer un infléchissement ou mettre, à tout le moins, des bâtons dans les roues à M. Gorbatchev.

Prévue de longue date, cette réunion du plénum ne peut cependant être indéfiniment repoussée. Cela implique qu'il faudrait, d'ici aux 5 et 6 *février,* avoir trouvé, si ce n'est une solution, au moins le chemin de l'apaisement. Ajouté à la conviction de M. Gorbatchev que l'engrenage de la violence constitue aujourd'hui le plus grand danger pour l'URSS, c'est cet impératif qui explique les consignes de retenue données à la troupe et la souplesse avec laquelle sont appliquées les dispositions de l'état d'urgence. Trois jours après son application, Bakou ressemble en effet à tout sauf à une ville occupée et moins encore *vaincue. L'armée est là,* mais, si les usines sont fermées, les kiosques vides et la télévision silencieuse, c'est qu'un deuil de quatre jours a été proclamé par les autorités locales, avec l'appui des dirigeants communistes.

Brûler sa carte

Le port est bloqué par les hommes du Front populaire, qui disposent d'une radio libre et l'utilisent à dire tout le mal qu'ils pensent de la présence de l'armée, du pouvoir soviétique et de la manière dont la troupe est entrée dans Bakou. Cette radio (« Liberté ») diffuse beaucoup des informations que les milieux officiels s'efforcent de démentir, puisqu'une large partie des Azéris est désormais convaincue que l'état d'urgence a *fait* plusieurs centaines, voir plusieurs milliers de morts, dont un grand nombre de femmes et d'enfants.

Le paradoxe est que ce deuil national a ainsi laissé un quasi monopole de l'information aux nationalistes, qui distribuent de surcroît des milliers de tracts à tous les coins de rue. Paradoxe encore : les autorités ont choisi de ne pas s'opposer à l'organisation de véritables funérailles nationales pour les victimes (83 selon le bilan officiel) des combats de la nuit de samedi à dimanche. Un million de personnes, selon les nationalistes, plusieurs centaines de milliers, en tout état de cause, ont donc participé, lundi, à ces cérémonies qui ont permis aux Azéris d'exprimer leur unité contre *Moscou et de montrer leur force.*

Une cinquantaine de cercueils ont ainsi été portés en terre dans une mer de drapeaux noirs et de banderoles qualifiant M. Gorbatchev de *« bourreau des peuples »* et *stigmatisant* le *« fascisme du Parti communiste soviétique ».* Brûler en public sa carte du Parti prend d'ailleurs des airs de coutume locale et, après la télévision, dimanche, les *Izvestia* montraient lundi l'un de ces petits livrets rouges en flammes — une image totalement sacrilège, il y a trois jours encore.

A longueur de fil, l'agence Tass continue à dénoncer les violences dans les rues de Bakou. *Troud,* l'organe des syndicats, rapporte, mardi matin, que Russes et Ukrainiens sont maintenant presque aussi directement menacés que les Arméniens. En dehors de Bakou, à Pouchkino, la *statue de Lénine a été renversée* et l'immeuble de l'organisation locale du Parti mis à sac.

Ni de près ni de loin, l'ordre n'est rétabli, mais le commandement militaire, sur place, non seulement promet l'impunité à ceux qui rendraient volontairement leurs armes, mais il explique aussi que l'état d'urgence *sera levé* au rythme *du* retour au calme. Ce n'est pas la terreur. C'est la carotte et le bâton et, le bâton n'étant pas beaucoup plus intimidant que la carotte n'est alléchante, on a entendu lundi soir le correspondant azéri du journal télévisé expliquer, de Bakou, qu'il était *« peut-être temps, pour éviter de nouveaux bains de sang, de s'asseoir à la table de négociations avec le Front populaire ». « N'oubliez pas,* a ajouté le correspondant, *que le Front contrôle certaines régions d'Azerbaïdjan et que les Azerbaïdjanais se solidarisent avec lui. »*

Une longue chaîne humaine

Dimanche, le mouvement national ukrainien Roukh avait organisé, lui, une longue chaîne humaine à travers toute la République pour commémorer la proclamation, le 22 janvier 1919, de l'éphémère Ukraine unie et indépendante. A Volgograd, l'*ancienne Stalingrad,* un meeting succède à l'autre. On réclame une amélioration de la situation socio-économique, mais aussi la démocratisation du parti et la démission de ses dirigeants locaux.

La campagne pour les élections locales s'ouvre. Tout le pays frémit. Si M. Gorbatchev *ne répond pas — et très vite —* à l'attente qui s'exprime partout avec de plus en plus de vigueur, la situation risque de devenir vite incontrôlable d'un mois sur l'autre. Lui-même et son entourage le savent, mais ils sont *maintenant* embourbés en Azerbaïdjan.

Le moment est plus que difficile : dangereux, et ce n'est évidemment pas un hasard si, de Washington à Téhéran en passant par l'Europe occidentale et Prague, tant de capitales viennent coup sur coup d'exprimer leur soutien à M. Gorbatchev. Certaines l'*ont fait* avec éclat (Washington), d'autres avec retenue mais sans ambiguïté néanmoins (Téhéran), et c'est avec une visible satisfaction que M. Guerassimov, le porte-parole des affaires étrangères soviétiques, a fait état lundi de messages et déclarations d'appui des ministères des affaires étrangères français, allemand et italien.

BERNARD GUETTA

□ **Coordination de l'aide d'urgence à l'Arménie.** — Plusieurs associations arméniennes, dont les Jeunesses arméniennes de France, l'Amicale des Arméniens de Toulouse et de Midi-Pyrénées et l'association franco-arménienne des biologistes, viennent de créer une coordination de l'aide d'urgence à l'Arménie. *Un* fonds de solidarité sera constitué à partir de dons financiers, libellés à la coordination d'aide d'urgence à l'Arménie, BP 84, 75862 Paris Cédex 18.

PROCHE-ORIENT

KOWEIT

Un rassemblement pour la démocratie violemment dispersé

Le Koweït s'enlise chaque jour davantage dans une grave crise politique. Lundi 22 janvier, comme chaque semaine depuis plus d'un mois, un grand rassemblement avait été organisé dans la banlieue de la capitale, Koweït-city, afin de réclamer le retour à la démocratie dans cet émirat dont le Parlement a été dissous en juillet 1986, au plus fort de la guerre du Golfe.

KOWEIT

de notre envoyé spécial

Programmé à l'initiative d'anciens députés à Farwaniya – une ville de soixante-quinze mille habitants située non loin de l'aéroport international, – ce rassemblement devait être marqué par l'intervention du président du Parlement dissous, M. Ahmed Saadoune, chef de file du mouvement de contestation. De dix à quinze mille personnes étaient attendues en dépit des mises en garde du ministère de l'intérieur, qui avait interdit la manifestation. Celle-ci a donné lieu à un imposant déploiement de forces de sécurité et s'est achevée dans la confusion et la violence.

Vers 19 heures, la police a chargé deux à trois mille manifestants, qui avaient réussi à se regrouper dans le calme. Des grenades lacrymogènes ont alors été jetées dans une mosquée où s'étaient réfugiés certains d'entre eux. Des incidents ont également éclaté en d'autres secteurs de Farwaniya. Plusieurs personnes ont été blessées. Selon l'agence de presse officielle, la police aurait procédé à cinq arrestations mais ce nombre paraît sous-estimé.

Les inquiétudes du pouvoir

Le pouvoir éprouve de plus en plus de difficultés à enrayer un mouvement qui bénéficie du soutien de la plupart des syndicats et de nombreuses personnalités politiques. Trente et un députés sur les cinquante que comptait l'Assemblée en font partie. Les déclarations du premier ministre, le cheikh Saad Al-Abdallah Al-Sabah, appelant à l'*« unité »* contre ces *« plans diaboliques »* n'ont pas calmé les ardeurs des opposants. Les propos de l'émir, lors d'une allocution télévisée samedi 20 janvier, encore moins. Le chef de l'Etat, que l'on dit très affecté par ces événements, n'a rien proposé de concret : ni calendrier, ni réforme, ni retour de l'Assemblée.

Cette intervention de l'émir, ajoutée au déploiement de force de lundi soir et à une méfiance grandissante vis-à-vis des journalistes étrangers, trahit les inquiétudes du pouvoir. Selon des diplomates occidentaux en poste dans ce pays, ni le chef de l'Etat ni ses proches ne sont pourtant disposés à céder. *« Ils tiennent trop à leurs privilèges »*, assure un opposant avant de préciser : *« Nous n'avons rien contre l'émir. Il n'est pas directement en cause. Nous voulons simplement la démocratie. Nous souhaitons que les membres de la famille royale, un millier d'hommes au total, cessent de se comporter tous comme de « petits émirs » et d'abuser de leur pouvoir ».*

Interrogé après les violences de lundi soir, M. Ahmed Al-Saadoune, président du Parlement dissous, a assuré que son mouvement resterait pacifique : *« La violence ne nous a pas fait changer d'avis. Je demeure persuadé que la solution viendra du dialogue. »*

PHILIPPE BROUSSARD

LIBAN

Les présidents Assad et Hraoui d'accord pour désarmer les milices pro-syriennes

Les présidents syrien Hafez el Assad et libanais Elias Hraoui sont convenus, lundi 22 janvier, de désarmer les milices soutenues par la Syrie à Beyrouth-Ouest – le secteur à majorité musulmane de la capitale libanaise – afin de permettre à M. Hraoui d'étendre son autorité sur l'ensemble de la ville.

Selon une source libanaise autorisée, toutes les milices pro-syriennes devraient être désarmées par l'armée libanaise aux termes d'un accord entre les deux hommes, conclu au deuxième jour de la visite du président Hraoui à Damas et qui entrera en vigueur sous peu. Il concerne notamment le parti socialiste progressiste (PSP) druze de M. Walid Joumblatt, la milice chiite Amal et le Hezbollah pro-iranien.

Le président Assad a en outre promis à M. Hraoui *« toute aide demandée par les autorités légitimes du Liban »* afin d'étendre leur autorité, a déclaré un porte-parole syrien. De source proche de M. Hraoui, on précise que la Syrie a également accepté de renforcer les contrôles à la frontière afin d'empêcher l'entrée illégale de non-Libanais. Cette mesure pourrait essentiellement viser les Gardiens de la révolution iraniens. – *(Reuter.)*

ISRAEL

M. Fayçal Husseini libéré sous caution

M. Fayçal Husseini, l'une des principales personnalités palestiniennes des territoires occupés, a été libéré sous caution par un tribunal de Jérusalem, lundi 22 janvier, après quatre jours de garde à vue, la police l'accusant d'avoir encouragé cinq nationalistes palestiniens à perpétrer des attentats contre les Israéliens (*le Monde* daté 21-22 janvier).

A sa sortie de prison, M. Husseini a expliqué sa détention par des raisons exclusivement *« politiques »*, M. Shamir, le premier ministre, voulant l'exclure, selon lui, de la délégation palestinienne au cas où des pourparlers israélo-palestiniens s'engageraient. *« Je suis de Jérusalem et je hais le fait de voir que cette ville est aujourd'hui divisée. J'envisage une future Jérusalem unie qui serait à la fois deux capitales, l'une à l'est pour les Palestiniens, l'autre à l'ouest pour les Israéliens »*, a-t-il déclaré. – *(AFP)*

□ **Un Palestinien tué en Cisjordanie pour « collaboration » présumée.** – Un Palestinien accusé de *« collaboration »* avec Israël a été tué, lundi 22 janvier, à coups de poignard dans un village proche de Bethléem, en Cisjordanie, et six autres ont été blessés par des tirs de soldats israéliens dans la bande de Gaza, a-t-on appris de source palestinienne. Abdallah Habed, vingt et un ans, a été tué en plein centre de Betunya par plusieurs hommes masqués qui lui avaient ligoté les poignets. – *(AFP)*

□ **La Tchécoslovaquie va reprendres ses relations diplomatiques avec Israël et cesser ses livraisons d'armes au Proche-Orient.** – Prague va mettre fin *« à ses livraisons d'armes au Proche-Orient »* et les relations diplomatiques entre la Tchécoslovaquie et Israël seront rétablies *« dans les deux ou trois semaines »*, a déclaré lundi 22 janvier le ministre israélien des finances, M. Shimon Pérès, au cours d'une conférence de presse à Prague. La Tchécoslovaquie, a déclaré le président Vaclav Havel, *« ne veut pas contribuer à la formation de foyers de tension par la livraison d'armes »*. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

HAITI : après l'instauration de l'état de siège

Retour de la peur et de la méfiance

La vague de répression qui frappe la classe politique haïtienne, depuis l'instauration de l'état de siège samedi 20 janvier, suscite un nombre croissant de protestations à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Lundi, de nouvelles opérations de police ont encore été menées contre les opposants.

PORT AU PRINCE

de notre envoyé spécial

Première personnalité à prendre publiquement position sur les récents événements, Mgr Willy Romelus, évêque de Jérémie (au sud-ouest du pays), a fermement condamné le régime militaire du général Prosper Avril. *« Nous protestons contre la vague d'arrestations arbitraires, contre les emprisonnements illégaux, contre l'exil de plusieurs dirigeants politiques et les mauvais traitements infligés à d'autres »*, a déclaré le prélat au micro de Radio Soleil, la station catholique, avant d'inviter la population à prier *« pour la délivrance d'Haïti »*.

De son côté, l'Alliance nationale pour la démocratie et le progrès (ANDP), la coalition de centre gauche dirigée par MM. Marc Bazin et Serge Gilles, a exigé la fin de l'état de siège et des mesures violentes contraires aux droits des citoyens. En signe de protestation contre les dernières mesures de son gouvernement, l'ambassadeur d'Haïti à Washington, M. François Benoit, a annoncé lundi sa démission. *« Avril est tombé sous l'influence de l'extrême droite duvaliériste radicale »*, a expliqué l'ambassadeur – un proche de M. Bazin – sur les ondes d'une radio américaine.

Les Etats-Unis, la France et le Canada, les trois principaux bailleurs de fonds d'Haïti, ont également durci le ton. Dans des communiqués rendus publics à Port-au-Prince ces dernières vingt-quatre heures, les trois pays réclament la levée de l'état de siège, le rétablissement des garanties constitutionnelles et la réactivation du processus démocratique. La chasse aux opposants s'est cependant poursuivie lundi, tandis que les autorités annonçaient la découverte de deux stocks d'armes. Dirigeants et militants politiques se cachent depuis le brutal coup de filet au cours duquel plus de cinquante personnes ont été arrêtées et souvent maltraitées par des militaires ou des civils armés. Le témoignage de M. Gilles est accablant : il a été sévèrement battu en présence de sa femme et de ses jeunes enfants, avant d'être conduit au palais présidentiel où une horde de soldats en furie menaçait de le tuer.

M. Hubert de Ronceray, un opposant de centre droit, a également été frappé à coups de pieds et de crosse, avant d'être exilé vers les Etats-Unis. Plusieurs dirigeants politiques, MM. Victor Benoit, Louis Dejoie et Jean-Claude Bajeux, qui se trouvaient à l'étranger lors de l'instauration de l'état de siège, se demandent s'ils pourront regagner leur pays. Le gouvernement militaire a en effet rétabli les visas d'entrée et de sortie pour les citoyens haïtiens, comme au temps de la dictature des Duvalier.

L'activité était normale lundi dans les rues de Port-au-Prince, mais la peur et la méfiance sont de nouveau perceptibles. Dans les bureaux et les magasins, les conversations s'arrêtent lorsqu'un visage inconnu s'approche. Craignant des représailles, la plupart des stations de radio n'ont pas diffusé de bulletins d'information lundi. La crise économique s'aggrave. Les stocks d'essence sont au plus bas. Selon des sources diplomatiques, le gouvernement ne dispose pas des 5 millions de dollars nécessaires à l'acquisition de nouvelles cargaisons de produits pétroliers, et la farine risque de manquer au cours des prochains jours.

JEAN-MICHEL CAROIT

□ **ETATS-UNIS : le maire de Washington en cure.** – Quatre jours après avoir été pris en flagrant délit de consommation de cocaïne, le maire de Washington, M. Marion Barry, est parti, lundi 22 janvier, pour un centre de traitement en Floride, a annoncé la radio ABC. M. Barry a laissé la mairie entre les mains de son numéro deux, Mme Carol Thompson. – *(Reuter)*

ASIE

Le Cachemire s'enflamme pour l'indépendance

Srinagar veut réécrire une page d'histoire inachevée quand en 1947 éclata l'empire des Indes

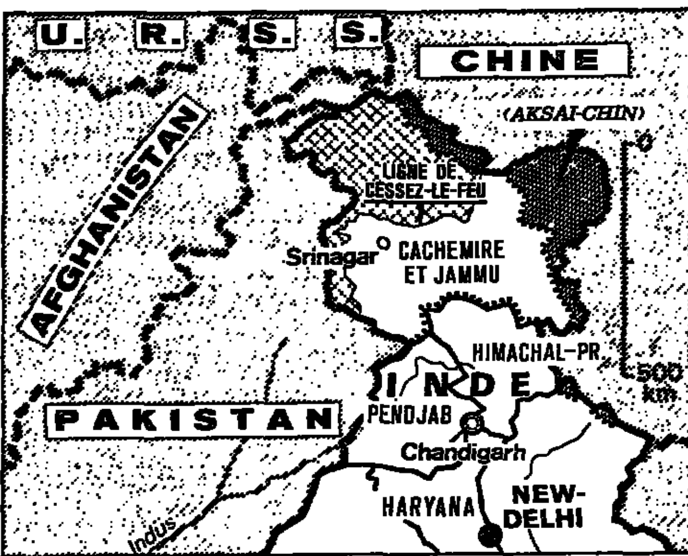
SRINAGAR

de notre envoyé spécial

Les soldats marchent au milieu de la chaussée, fusil braqué vers les maisons aveugles. Volets clos, Srinagar observe en cachette ceux que les « militants » indépendantistes appellent les *« forces d'occupation indiennes »*. Les forces de l'ordre prennent possession de la ville dès le couvre-feu. La ville grouillante et moyenâgeuse aspire alors littéralement ses habitants, laissant ses rues et ses places à la garde de vaches mangeuses de détritus et de corbeaux sinistres. Dans l'enchevêtrement des maisons de bois et des ponts de la vieille ville, des guérites de sacs de sable ont poussé çà et là, hérissées de mitrailleuses.

Pendant quelques heures ou plusieurs jours, les Cachemiris doivent se terrer dans leurs habitations, par un froid rigoureux. L'armée ratisse les quartiers, à la recherche de ces *« terroristes »* dont elle ne parvient pas à venir à bout. La chronique désormais quotidienne est nourrie d'explosions, d'incendies criminels et d'échanges de tirs meurtriers.

Le bilan est incertain : près d'une centaine de morts depuis le début de l'année. Srinagar la musulmane est virtuellement en état de rébellion. Parfois, les représentants de l' *« Etat hindou »* enfoncent les portes et mettent à sac les logis, souvent pour l'exemple, et aussi pour découvrir des explosifs et des armes.



Une « guerre » avec le Pakistan ?

Srinagar se répète des histoires terribles de centres de détention où les « flics » de New-Delhi interrogent des « suspects » à l'électricité... Quelques-unes sont probablement vraies. Quand le couvre-feu est levé, les Cachemiris, engoncés dans leur *pheran* - sorte de poncho sous lequel ils tiennent le *kangri* (brasero) - ne s'attardent pas, sauf les jeunes, dans les rues. Entre les passants et les soldats de New-Delhi, la plupart hindous, les regards sont dépourvus d'aménité.

La « guerre » du Cachemire est entrée dans une phase d'incompréhension parce que l'on s'y bat à coups de fusils et de bombes, mais aussi de grandes idées simplificatrices. Les Cachemiris tentent de réécrire, à la pointe des fusils, une page d'histoire laissée inachevée en 1947, lorsque l'empire des Indes éclata, donnant naissance à l'Inde et au Pakistan.

Le Cachemire est un avatar de cette scission, territoire toujours *« disputé »* après quatre décennies et trois guerres. De part et d'autre d'une *« ligne de cessez-le-feu »* sur les contreforts himalayens, Inde et Pakistan entretiennent des troupes. Entre eux, le ton ne cesse de monter, et, *dans* la vallée, on n'hésite plus à envisager le pire : *« Il y aura sans doute une guerre avec le Pakistan. Quelle autre alternative pour mettre fin à cette situation? »*

L'Inde accuse son voisin d'entraîner les *« terroristes »* cachemiris après avoir armé ceux du Pendjab. Le procès mérite sans aucun doute d'être instruit, même s'il faut faire la part de la paranoïa qui a toujours marqué les relations entre les deux pays. La frontière pakistanaise ne constitue pas un obstacle infranchissable lorsqu'on est en cavale et le Pakistan a toujours fait de la fabrication des armes un artisanat.

Parlant de preuves *« écrasantes »*, le ministre en chef de l'Etat, M. Farook Abdullah, déclarait, avant sa démission le 18 janvier pour protester contre la politique du gouvernement central : *« Les terroristes sont recrutés par des agents pakistanais, emmenés à Delhi où ils reçoivent de faux passeports et de l'argent. Là, ils obtiennent des visas pour le Pakistan. Ils franchissent légalement la frontière et vont à Rawalpindi, puis à Peshawar et en Afghanistan, où, en compagnie des combattants « arabes », ils sont entraînés au maniement des armes. »*

Les Pakistanais nient en bloc. Ils revendiquent le Cachemire indien, se fondant sur le fait qu'il est terre d'islam (95 % des habitants de la « vallée » du Cachemire sont musulmans). Ils demandent que ses habitants puissent exprimer sous quel drapeau ils veulent vivre, lors d' un référendum prévu depuis longtemps par les Nations unies.

En attendant, les gamins de Srinagar et leurs aînés armés de fusils d'assaut Kalachnikov brûlent le drapeau indien sous les applaudissements de la foule. L'autre jour, un millier de jeunes empêchaient les pompiers d'éteindre l'incendie d'une école, allumé parce qu'elle abritait une caserne.

L'« impérialisme brahmane »

Dans la foule tenue en joue par une poignée de policiers apeurés, un *« militant » nous confiait* sa détermination : *« Vous êtes ici dans le Cachemire occupé. Nous obtiendrons l'indépendance. Nous n'attachons pas d'importance à nos vies, les combats vont s'intensifier, nous ne négocierons pas. »* De leur côté, les Indiens expliquent que, juridiquement, le Cachemire fait partie de l'Union. Quant au référendum, l'histoire et de nombreuses élections l'ont rendu caduc.

La dispute serait restée en l'état si la *« Vallée heureuse »* avait choisi de faire fructifier son capital touristique au lieu de se lancer dans une quasi-insurrection. Comme toujours, quand aux confins de l' « empire » une rébellion s'allume, New-Delhi a réagi sans mesure, sans s'apercevoir que la répression de son armée multipliait les « martyrs ».

Lorsque le gouvernement du nouveau premier ministre, M. V. P. Singh, a été confronté à l'enlèvement de la fille de son ministre de l'intérieur, il a peut-être capitulé trop vite, de crainte d'entamer son capital d' « état de grâce ». En échange, cinq militants du JKLF (Front de libération du Cachemire) ont été relâchés ; dans la vallée, ce furent des explosions de joie : la victoire des indépendantistes était totale.

Une détermination populaire

Le pouvoir a pris sa revanche en accentuant la répression, s'aliénant le soutien, voire la neutralité, de couches de plus en plus nombreuses de la population. *« L'impérialisme brahmane qui dirige à New-Delhi est totalement discrédité*, nous assure M. G. M. Shah, ancien ministre en chef, *il a fait tabasser des imams et ouvrir des cercueils. C'est une guerre de libération, comme en Palestine. »*

Certes, il est difficile de faire la part des choses entre l'adhésion spontanée aux thèses indépendantistes et la peur de représailles. Mais, à New-Delhi, on sous-estime manifestement l'ampleur de la détermination populaire.

La majorité des Cachemiris veulent un nouveau statut, soit de rattachement au Pakistan, soit d'indépendance. A Srinagar, les « militants » gouvernent de facto : le Cachemire est désormais zone de prohibition, l'alcool ayant été interdit par les nouveaux « moudjahidines ».

Les cinémas, salons de beauté et vidéo-shops, activités « anti-islamiques » bien connues, ont fait faillite. La minorité hindoue prend peur et dénonce les *« atrocités »* musulmanes. Les chances de compromis se réduisent comme peau de chagrin.

En hiver, le Cachemire est isolé. *« Citoyens de seconde zone »*, comme ils le disent, ses habitants ont été négligés : moins d'emplois, moins d'éducation (70% d'analphabètes), moins d'infrastructures qu'ailleurs. Les Cachemiris parlent de *« discriminations »* délibérées, le *« pouvoir hindou »*, selon eux, voulant les réduire à une minorité. Politique et religieuse, la lutte indépendantiste a des racines qu'il sera difficile d'extirper.

Dans la *« Vallée heureuse »* désormais baignée de larmes, les jeunes répètent que le mur qui sépare leur peuple écartelé n'est pas aussi solide que celui de Berlin.

LAURENT ZECCHINI

CORÉE DU SUD : la formation d'une coalition conservatrice

Tous unis contre M. Kim Dae-jung...

La fusion des formations gouvernementale et centristes en un grand parti conservateur, le Parti démocratique libéral, annoncée lundi 22 janvier (*le Monde* du 23 janvier) par le président sud-coréens M. Roh Tae-woo, vise à stabiliser la vie parlementaire. Il s'agit, en instaurant un bipartisme imparfait sur le modèle japonais, d'exclure de fait l'alternance par la création d'un parti dominant qui monopolise le pouvoir, et qui contrôlera les trois quarts des sièges au Parlement.

TOKYO

de notre correspondant

La démocratisation entamée *depuis la fin de 1987 par le président* Roh avait abouti à une fragmentation des forces. Le Parti pour la justice et la démocratie (PJP) disposait d'une solide avance (125 sièges) sur ses adversaires pris séparément, mais *il* n'avait pas pour autant la majorité.

Une situation du même genre avait conduit en 1955 les conservateurs japonais (alors divisés en deux partis) à unir leurs forces, l'opposition, essentiellement socialiste à l'époque, disposant d'une minorité de blocage au Parlement. En Corée du Sud, il n'existe pas de « menace » progressiste mais plutôt une crise du conservatisme due à une paralysie de la vie parlementaire, d'autant plus inquiétante que la situation sociale continue à se détériorer, faisant craindre de sérieuses conséquences économiques (*lire page 21*).

Selon la presse sud-coréenne, le réalignement en cours repose sur un *« scénario »* du président Roh, *« une mise en scène »* de M. Kim Jong-pil (président du troisième parti d'opposition, le Nouveau Parti républicain), et a pour *prima donna*, M. Kim Young-sam (chef de la deuxième formation d'opposition, le Parti démocrate pour la réunification). Les trois hommes ont chacun intérêt à cette opération.

La « métamorphose » d'un opposant

Dans le cas de M. Roh, il s'agit de stabiliser la vie politique afin de pouvoir redresser l'économie. Le président s'est débarrassé de l'épine du pied qu'était la comparution de son prédécesseur devant le Parlement, mais il doit *aujourd'hui remédier aux dissensions* au sein du parti gouvernemental depuis la mise à l'écart, fin décembre, des hommes marqués avec le régime précédent.

Pour les deux Kim, il s'agit de se dégager de l'impasse dans laquelle les place leur situation minoritaire. M. Kim Jong-pil, politicien habile, est de longue date partisan de la création de cette coalition conservatrice. Sur le plan idéologique, rien ne le *sépare* du pouvoir : ancien colonel ayant participé au putsch de Park Chung-hee en 1961, artisan de la mise en place de la KCIA (instrument de l'arbitraire du régime), de longues années pre*mier ministre* avant d'être écarté par M Chun Too-hwan, il est réapparu lors des élections de 1987.

Dans le cas de M. Kim Young-sam, la « métamorphose » de l'opposant en partisan de M. Roh n'est qu'*a priori* surprenante. Ce dernier est animé par deux sentiments : l'ambition et la haine de son rival Kim Dae-jung, chef du principal parti d'opposition. Si les deux hommes se sont parfois alliés, leur animosité mutuelle les a empêchés de s'entendre sur une candidature commune à l'élection présidentielle de 1987. Pour appâter M. Kim Young-sam, il lui aurait été promis le poste de premier ministre dès que la Constitution aura été modifiée afin d'instituer un système de cabinet.

« Un coup d'Etat déguisé »

Les partisans de la réforme font valoir que les partis actuels ne sont que des « clans » animés par des intérets régionaux plus que par une vision politique. La nouvelle coalition ne changera pas grand-chose à cette donnée structurelle : elle restreindra simple*ment les luttes de pouvoir* à un champ clos où s'opéreront les arbitrages entre les ambitions, rejetant dans l'isolement et l'opposition stérile leur ennemi commun, M. Kim Dae-jung.

Ce dernier a dénoncé le projet de ses adversaires comme un *« coup d'Etat déguisé »* et une *« trahison »*. Son isolement ne peut que l'inciter à se rapprocher de la dissidence et ne fera qu'aggraver l'antagonisme avec le pouvoir de la région de Cholla, dont il est originaire. Pour être présentée comme un élément de stabilisation, la formation de la coalition n'en intervient pas moins dans un contexte de reprise en main policière et, notamment, de répression du mouvement syndical.

PHILIPPE PONS

□ **CAMBODGE : des Khmers rouges quittent la Thaïlande.** – Une dizaine de milliers de *Khmers* rouges, des *combattants* et leurs familles, auraient quitté leurs camps en Thaïlande pour être réinstallés dans les zones qu'ils contrôlent du côté cambodgien de la frontière entre les deux pays, ont annoncé, lundi 22 janvier, des sources militaires thaïlandaises. D'autre part, selon des responsables des secours aux réfugiés, les Khmers rouges ont empêché l'ONU d'évacuer les quatre mille civils regroupés dans un autre camp en Thaïlande. L'ONU souhaitait pouvoir réinstaller ces derniers dans un camp voisin, moins exposé. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

Reprise à Genève des négociations américano-soviétiques sur les armes stratégiques

Les négociations américano-soviétiques sur la réduction des armes stratégiques ont repris, lundi 22 janvier à Genève, afin de préparer la rencontre des ministres des affaires étrangères des deux pays prévue les 6 et 7 février à Moscou.

Les délégations doivent mettre au point l'agenda de cette rencontre ministérielle de Moscou. En décembre dernier, à Malte, MM. Bush et Gorbatchev s'étaient fixé pour but de signer un accord sur la réduction de 50% de leurs arsenaux stratégiques lors de leur prochain sommet, en juin 1990, à Washington. Selon M. Burt, chef de la délégation américaine, la rencontre de Moscou devrait permettre de résoudre la question des ALCM (missiles de croisière lancés depuis des bombardiers), celle des missiles non déployés et celle de la télémétrie relative aux informations radiophoniques diffusées lors de tests.

Le chef de la délégation soviétique, M. Youri Nazarkine, a estimé que d'autres points devraient aussi être traités à Moscou, notamment celui des missiles de croisière lancés depuis la mer (SLCM). – *(AFP)*

AFRIQUE

Le sommet de Tunis

Le président Ben Ali veut renforcer les relations entre le Maghreb et la CEE

TUNIS

de notre correspondant

La réunion du conseil présidentiel de l'Union du Maghreb arabe (UMA), qui s'est ouverte lundi 22 janvier à Carthage, devait prendre fin mardi par la diffusion d'un communiqué exposant les décisions prises par les chefs d'Etat tunisien, algérien, marocain, libyen et le ministre mauritanien des affaires étrangères, représentant M. Ould Taya (*le Monde* du 23 janvier).

Officiellement, il n'a *été* question, lors de ce sommet, que de coopération dans la perspective d'une complémentarité et d'une intégration maghrébine, des rapports des cinq pays avec les groupements régionaux et de l'amélioration des structures de l'organisation mises en place voici un an à Marrakech. Mais, dans le huis clos de leurs discussions, les chefs d'Etat aborderont aussi les problèmes politiques.

Il est ainsi difficile de passer sous silence le conflit du Sahara occidental, qui, après une accalmie, a resurgi brusquement voilà quelques semaines. Même s'il affirmait récemment : *« Chadli est un homme qui m'est très cher, et Dieu m'est témoin que nous nous aimons beaucoup »*, le roi Hassan II reconnaissait qu'entre son pays et l'Algérie *« on ne pouvait pas être plus au creux de la vague qu'actuellement »*. Si tout le monde s'efforce de fermer les yeux sur les fréquentes foucades du colonel Kadhafi, qui n'en irritent pas moins, les Mauritaniens, eux, ne cachent pas combien ils déplorent l'attitude de Rabat, *« contraire à la solidarité maghrébine »*, dans le conflit qui les oppose au Sénégal.

Une politique unitaire

On voit mal également comment peut être ignorée l'inquiétude grandissante, d'une aile à l'autre du Maghreb, face à la montée de l'islamisme. Le journal marocain *Al Bayane*, écrivait, la semaine dernière, qu'à se sujet *« il convient que chacun, au Maghreb, comprenne l'importance de la mise en œuvre d'une politique maghrébine unitaire »*. Il est paradoxal que le mauvais exemple des débordements islamiques vienne actuellement de l'Algérie, alors qu'il y a un an le président Chadli Bendjedid était le premier à insister pour que la Tunisie ne reconnaisse pas le mouvement Ennahdha avant de nouvelles concertations. Or les dirigeants maghrébins ont appris par la presse la création du Front islamique de salut (FIS) algérien.

Toutes ces divergences, plus ou moins accentuées, ont été évidemment tues dans le discours d'ouverture du Conseil de l'UMA, prononcé par M. Ben Ali. Celui-ci a surtout insisté sur la nécessité pour l'organisation, après un an de fonctionnement, de réaliser *« des progrès concrets sur la voie de la création d'un marché commun maghrébin et l'avènement d'un Maghreb sans frontières, de sorte que les Maghrébins puissent se déplacer et s'établir librement partout à l'intérieur »* de la région.

M. Ben Ali, qui va assumer, après le roi du Maroc, la présidence de l'UMA, a aussi affirmé : *« Il est de notre devoir, étant donnée la multiplicité de nos intérêts, de renforcer nos relations avec la CEE sur la base de la coopération et du respect mutuel. »*

MICHEL DEURÉ

Réunis en Zambie

Les dirigeants de la « ligne de front » protestent contre la Hongrie

Les pays de la « ligne de front » vont protester auprès de la Hongrie après la récente visite à Budapest du ministre sud-africain des affaires étrangères, M. « Pik » Botha . Le président *zambien, M. Kenneth Kaunda*, a annoncé cette décision lundi 22 janvier à Lusaka, à l'issue d'un sommet d'une journée des pays concernés (Angola, Botswana, Mozambique, Zimbabwe, Zambie et Tanzanie). Il a estimé que l'accueil de M. *Botha par la* Hongrie constituait *« une complaisance injustifiée à l'égard du régime raciste »*.

Le président Kaunda a également demandé aux pays de l'Est de ne pas succomber à la volonté de l'Afrique du Sud de recruter du personnel qualifié blanc. Il a en effet expliqué que la majorité noire, quand elle prendrait le *pouvoir*, *« chercherait à se venger de ces gens »*.

ETHIOPIE

Réouverture de l'ambassade d'Israël

Israël a rouvert lundi 22 janvier son ambassade à Addis-Abeba, formalisant ainsi la reprise - annoncée le 18 décembre dernier - des relations diplomatiques rompues par l'Ethiopie en 1973 à la suite de la guerre israélo-arabe.

Le chargé d'affaires et futur ambassadeur d'Ethiopie en Israël, M. Meyer Joffe, a profité de cette cérémonie pour rejeter les allégations selon lesquelles son gouvernement avait décidé cette réconciliation pour trouver une *nouvelle source* d'approvisionnement en armement. Selon le *New York Times*, le gouvernement américain soupçonne Israël d'avoir fourni à Addis-Abeba des bombes à fragmentation *qui* auraient été utilisées contre les séparatistes.

Tel-Aviv a démenti que de telles livraisons aient lieu en ce moment, mais, selon la presse américaine, un doute est permis quant à ce qui a eu lieu dans un passé récent. En 1984 et 1985, Israël avait organisé des ponts aériens clandestins pour acheminer quinze mille falachas d'Ethiopie. On estime qu'il en reste dix mille à rapatrier.

... d'une coalition conservatrice

... unis ... m Dae-jung...

... le plan idéologique, rien ne le sépare du pouvoir : ancien colonel ayant participé au putsch de Park Chung-hee en 1961, artisan de la mise en place de la KCIA (instrument de l'arbitraire du régime), de longues années premier ministre avant d'être écarté par M Chun Doo-hwan, il est réapparu lors des élections de 1987.

Dans le cas de M. Kim Young-sam, la « métamorphose » de l'opposant en partisan de M. Roh n'est qu'a priori surprenante. Ce dernier est animé par deux sentiments : l'ambition et la haine de son rival Kim Dae-jung, chef du principal parti d'opposition. Si les deux hommes se sont parfois alliés, leur animosité mutuelle les a empêchés de s'entendre sur une candidature commune à l'élection présidentielle de 1987. Pour appâter M. Kim Young-sam, il lui aurait été promis le poste de premier ministre dès que la Constitution aura été modifiée afin d'instituer un système de cabinet.

« Un coup d'Etat déguisé »

Les partisans de la réforme font valoir que les partis actuels ne sont que des « clans » animés par des intérêts régionaux plus que par une vision politique. La nouvelle coalition ne changera pas grand-chose à cette donnée structurelle : elle restreindra simplement les luttes de pouvoir à un champ clos où s'opéreront les arbitrages entre les ambitions, rejetant dans l'isolement et l'opposition stérile leur ennemi commun, M. Kim Dae-jung.

Ce dernier a dénoncé le projet de ses adversaires comme un « coup d'Etat déguisé » et une « trahison ». Son isolement ne peut que l'inciter à se rapprocher de la dissidence et ne fera qu'aggraver l'antagonisme avec le pouvoir de la région de Cholla, dont il est originaire. Pour être présentée comme un élément de stabilisation, la formation de la coalition n'en intervient pas moins dans un contexte de reprise en main [illegible] et, notamment, de [illegible] du mouvement syndical.

PHILIPPE PONS

□ CAMBODGE : des Khmers rouges quittent la Thaïlande. – Une dizaine de milliers de Khmers rouges, des combattants et leurs familles, auraient quitté leurs camps en Thaïlande pour [illegible] dans les zones [illegible] du côté cambodgien de la frontière entre les deux pays, ont annoncé, lundi 22 janvier, des sources militaires thaïlandaises. D'autre part, selon des [illegible] des secours aux réfugiés, les Khmers rouges ont [illegible] d'évacuer les quatre [illegible] regroupés dans un autre camp en Thaïlande. [illegible] pouvoir réinstaller [illegible] dans un camp [illegible] exposé. – (AFP.)

... de la « ligne de front » contre la Hongrie

[illegible]

ETHIOPIE

... le l'ambassade d'Israël

[illegible]

La crise au RPR

MM. Pasqua et Séguin refusent la « synthèse obligatoire »

La polémique se poursuit au sein du RPR, et la confusion s'accroît. MM. Pasqua et Séguin ont contesté la décision de M. Juppé d'intégrer en préambule de sa propre motion celle qu'ils ont déposée eux-mêmes en vue des assises. Ils refusent la *« synthèse obligatoire »*, qui serait selon le sénateur des Hauts-de-Seine un concept *« contraire au gaullisme »*, mais au contraire *« de type socialiste et une astuce digne de la IVe République »*.

Ce qui se passe actuellement au PS permet de douter de la pertinence de la comparaison faite par M. Pasqua, tout comme l'histoire fort peu démocratique du mouvement gaulliste où, dans ses instances, un texte unique a toujours été dans le passé soumis au vote des militants. M. Pasqua a rendu publique la lettre qu'il a adressée à M. Juppé pour l'informer qu'il maintenait le texte de sa motion en écrivant : *« A chacun d'entre nous d'assumer les conséquences de son action, et nos assises nationales trancheront le moment venu. »* Il demande aussi au secrétaire général du RPR de *« s'interroger sur sa responsabilité personnelle dans la situation actuelle »*, ajoutant : *« En impliquant Jacques Chirac dans ce qui aurait dû rester un débat de fond, vous avez rendu un bien mauvais service au mouvement. »*

M. Juppé avait précisé que sa décision avait été prise *« en accord avec M. Jacques Chirac »*. Ainsi – sauf rebondissements toujours possibles – les délégués aux assises devraient être appelés à choisir entre deux motions en partie identiques puisque le préambule du rapport de synthèse de M. Juppé sera la reproduction du texte Pasqua-Séguin. C'est donc dans les discours qui seront prononcés le 11 février au Bourget que pourra se marquer la différence. Mais tous les mandataires seront cependant conviés à voter en faveur de la réélection de M. Chirac au poste de président du RPR. M. Pasqua a encore répété au cours de la journée du lundi 22 janvier, aussi bien à Nancy que sur la Cinq, que la personne de M. Chirac n'est pas en cause mais qu'il s'agit *« de la définition d'une ligne politique »*.

Pour l'ancien ministre de l'intérieur, la poursuite de l'union, qui consiste *« à coller à ses partenaires »* conduira *« à une nouvelle réduction de l'électorat RPR-UDF »*. En revanche il préfère qu'*« en s'inspirant des idées du général de Gaulle, on transforme le Rassemblement pour en faire quelque chose de plus ouvert, disposé à accueillir ceux qui sont prêts à le rejoindre »*.

M. Philippe Séguin a été plus précis en disant à Nancy : *« Nous ne cherchons pas un éditeur. Nous cherchons à créer sur de nouvelles bases un nouveau rassemblement. »*

M. Pasqua, invité de la Cinq dans la soirée, n'a pas repris cette formule. Sévère pour M. Juppé, jugeant *« indigne de lui »* d'avoir dit qu'il n'avait pas répondu à son offre de synthèse, l'ancien ministre de l'intérieur a en revanche renouvelé sa confiance à M. Chirac et évité de fermer les portes. *« Jacques Chirac est parfaitement d'assumer notre ligne politique. Jacques Chirac n'est contesté par personne comme président du RPR. Jacques Chirac est de façon indiscutable, à l'heure actuelle, le seul présidentiable. Personne n'a envie d'imposer une décision à Chirac. Si on reconnaît que notre orientation est la bonne, qu'on nous le dise, et il n'y aura plus de problèmes entre nous »*, a déclaré le sénateur des Hauts-de-Seine, qui souhaite d'ailleurs que *« d'ici aux assises nous nous mettions d'accord sur la ligne politique »*. Et il ajoute : *« Tout est possible. »*

Interrogé sur sa *« ligne »*, M. Pasqua a souhaité que l'on parle *« davantage de la patrie et de l'identité nationale »*. Il a même indiqué qu'à ce sujet, M. Séguin avait *« la même approche que lui »*.

Ainsi MM. Pasqua et Séguin poursuivent leur campagne interne en vue des assises tout en multipliant les manifestations médiatiques. Conscients de l'ampleur du trouble qu'ils ont provoqué dans les rangs du RPR, ils se gardent toutefois de mettre personnellement en cause M. Chirac qui, au sein du mouvement, n'a pas encore de successeur et qui semble toujours bénéficier de la confiance des adhérents, qu'il rencontre, lui aussi, dans ses réunions à huis-clos avec les délégués départementaux.

ANDRÉ PASSERON

Des parlementaires pour l'ancien ministre de l'intérieur

Les trois parlementaires RPR de Nouvelle-Calédonie prennent position en faveur de M. Pasqua, *« qui a essayé de réveiller le RPR »*. M. Nenou, député parlant au nom de MM. Lafleur, député, et Ukeiwé, sénateur, a précisé : *« Nous ne sommes contre personne mais contre le laxisme et la nonchalance. Nous souhaitons le maintien de M. Chirac à la présidence du mouvement. »*

M. Xavier Dugoin, député de l'Essonne, ancien mandataire de M. Carignon, apporte son soutien à M. Pasqua pour *« marquer son ras-le-bol de la Rue de Lille »*. Il ajoute dans l'hebdomadaire *Profession politique* ; *« Jacques Chirac descend de son cheval avec son sabre à la main pour faire le ménage dans la cour de la caserne. Mais, en nous coupant la tête, il se coupe les pattes. »* M. Dugoin préfère le Pasqua *« prolétarien cocardier et nationaliste »* et le Séguin *« libertaire et libéral »* aux *« tailleurs Chanel de Michèle Barzach »*.

□ M. Pierre Bordry nommé directeur de cabinet du président du Sénat. – M. Pierre Bordry, conseiller spécial du président du Sénat, M. Alain Poher, a été nommé lundi 22 janvier directeur de son cabinet. Il y remplace M. Bernard Guyomard, devenu sénateur (UC) de Paris après le décès de Dominique Pado, le 18 mai 1989.

[Né le 22 mai 1939 à Puiseaux (Loiret), M. Pierre Bordry est diplômé de l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales. Chef de cabinet de M. Jean Lecanuet de 1965 à 1967, puis secrétaire général du groupe centriste au Sénat de 1967 à 1968, il a été chef du cabinet de M. Alain Poher de novembre 1968 à janvier 1987. Conseiller spécial de M. Poher depuis cette date, M. Bordry a été nommé au tour extérieur conseiller d'Etat en juin 1987.]

Le Front national renforce ses structures

M. Carl Lang, maître d'œuvre patient et discret

Dans deux mois, le Front national tiendra son huitième congrès national à Nice, du 30 mars au 1er avril. Le mouvement d'extrême droite prépare une nouvelle mutation grâce à une organisation interne confiée au jeune secrétaire général, M. Carl Lang. A terme, il s'agit de mettre en place un « outil » entièrement au service de M. Jean-Marie Le Pen afin de le placer en position de présidentiable. Dans un délai plus court et déjà connu, l'action de M. Lang a pour objectif d'enraciner le Front. Pour lui, la désunion et les querelles de l'opposition sont une aubaine qui, à l'en croire, sont tout bénéfice pour les effectifs de son mouvement.

« Vous verrez, il ne fera pas le poids... Il va être balayé... Le Pen l'a nommé là pour avoir les mains libres... Il n'a pas la carrure de Stirbois. » Une brassée d'encouragements aussi amicaux que discrets avait salué, en novembre 1988, dans les rangs mêmes du Front national, la nomination de M. Carl Lang au poste de secrétaire général par M. Jean-Marie Le Pen, président du mouvement d'extrême droite. Il est vrai que M. Lang devait assumer la difficile succession de Jean-Pierre Stirbois, mort quelques jours auparavant au volant de sa voiture en revenant de Dreux, où il avait tenu une dernière réunion électorale avant le référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

L'entourage du secrétaire général défunt voyait déjà d'un mauvais oeil M. Bruno Mégret, délégué général du Front, emporter facilement, avec ses amis du Club de l'Horloge, une victoire politique contre un « blanc bec » âgé de trente et un ans. On ne donnait que quelques mois à ce kinésithérapeute entièrement formé dans le sérail lepéniste pour se faire liquider.

L'opinion publique n'était guère plus encline à l'accueillir chaleureusement. Il se voyait affublé d'un « délit de sale gueule », ce qui n'est pas commun pour un dirigeant de cette formation politique. Peu après sa désignation, un micro-trottoir réalisé par Pacific FM le décrivait, au choix, comme un officier SS ou un agent du KGB. On peut rêver mieux pour débuter en politique. Aujourd'hui, derrière son bureau de secrétaire général, M. Lang s'amuse de ces comparaisons anciennes. Rien ne s'est passé comme prévu : il n'a pas été liquidé, il a fait le ménage dans le mouvement, il a placé ses hommes à lui. Soldat sans état d'âme, il répète sa devise : *« Je suis et je reste l'homme de Le Pen. Je mets à la tête du mouvement des hommes de la génération Le Pen. »*

Le sale boulot

Le délégué général et le secrétaire général n'ont pas livré bataille l'un contre l'autre. Ou alors elle est restée secrète. Un *modus vivendi* a probablement été trouvé par les deux hommes : la politique pour le premier, l'organisation pour le second. *« Mégret fait le boulot propre et Lang est dans les machines »*, confie le jeune secrétaire général avec un plaisir qui pourrait donner à penser qu'il a fort bien compris que le « sale boulot » lui réservera, à terme, plus d'emprise sur le Front. Depuis sa nomination, il a changé vingt-neuf secrétaires de fédération, soit près d'un tiers des « patrons » départementaux. Selon lui, le FN est *« un mouvement qui arrive maintenant à maturité après des crises de croissance et d'adolescence, alors que les autres partis de la classe politique – le radeau de la Méduse – sont en plein déclin »*.

Depuis les défections de plusieurs conseillers régionaux qui ont rejoint les conservateurs du CNI et depuis la crise interne qui a cassé le Front en Alsace, l'agitation est retombée autour du mouvement de M. Le Pen. Sans vague et sans bruit, M. Lang s'est mis en tête, depuis le mois de septembre, d'en faire un parti.

Il décentralise, il multiplie les sections à la base, il place un nouvel échelon entre le secrétaire de section et le secrétaire départemental : le secrétaire-animateur de circonscription. Il tisse un réseau. *« L'organisation du mouvement n'existait pas auparavant,* assure-t-il, *car nous étions uniquement une machine électorale et pas un mouvement politique implanté. »* Il visite ses fédérations, il fait des séances de bilan avec ses cadres locaux : *« Chaque département aura été vu deux fois avant le congrès. »*

Organisation, animation, mais aussi information. Tous les mois, le secrétariat général publie un bulletin de liaison intérieur dont le premier numéro est sorti en septembre. M. Lang resserre ses cadres autour de lui car *« il faut donner à Le Pen un outil qui soit le plus efficace possible »*. M. Mégret ne vient-il pas d'assurer, de son côté, que le Front national aura atteint le pouvoir *« avant la fin de la décennie »* ? Assurer ! Assurance ! Ce sont bien les mots fétiches du Front. *« Aux inquiétudes et aux querelles, il faut substituer des certitudes et un légitimisme »*, assure M. Lang.

Et le secrétaire général a doté ce futur parti, tout entier fabriqué pour servir la personne du président, d'une *« section des cadres »*, dont l'appellation n'est pas sans rappeler la célèbre section du PCF qui, pendant des décennies, a fait la sélection, la formation et la promotion de l'encadrement du parti. *« On peut avoir les mêmes structures sans avoir les mêmes objectifs »*, affirme le secrétaire général du FN qui, par ces temps d'effondrement à l'Est, a somme toute l'anticommunisme modeste. Comme si, à ses yeux, les travaux pratiques de Berlin à Bucarest n'avaient pas besoin d'explication théorique.

« Huit mois avant les cantonales de 1991, nous disposerons d'un outil politique structuré, formé, cohérent », estime M. Lang, qui met en regard les huit mille adhérents officiellement recensés en 1982 et les soixante-dix mille inscrits revendiqués aujourd'hui. Son objectif – très ambitieux à deux mois de l'échéance – est de se trouver *« le plus près possible de cent mille adhérents »* au moment du congrès national du mouvement. On n'y verra *« ni courant ni groupe de pression »*. Tout cela est bon pour les autres mais pas pour le Front national qui, à l'ombre des soubresauts du RPR et de la déconfiture attendue du PCF, fait tranquillement sa pelote, en évitant d'attirer à lui les regards indiscrets. Le moment venu, M. Lang pourra dire come il le susurre dans son bureau : *« Le Front national, c'est l'armée de 1805 qui a passé deux ans à se former dans le camp de Boulogne. »*

OLIVIER BIFFAUD

□ Fusion à l'extrême-droite. – Le Parti des forces nationalistes (PFN) de M. Alain Rondanina et le Mouvement Travail Patrie (MTP) de M. Hugues d'Alauzier ont décidé, le 5 janvier, de fusionner et le PFN a participé, le 13 janvier à Orange (Vaucluse), à l'assemblée générale du MTP. La nouvelle organisation, qui aura son siège à Orange, revendique cinq mille militants. Selon le Front national, elle n'aurait que quelques centaines d'adhérents. A cette occasion, le colonel Chateau-Jobert, dit Conan pendant la guerre, compagnon de la Libération, qui commanda une unité parachutiste larguée sur Port-Saïd en 1956, puis dirigea l'OAS-Constantinois a adhéré au MTP. Il est âgé de soixante-dix-sept ans.

Le projet sur la sécurité sociale

Le Conseil constitutionnel demande que les étrangers en situation régulière soient traités comme les Français

Le Conseil constitutionnel a achevé, lundi 22 janvier, l'examen des textes de loi, adoptés par le Parlement au cours de sa session d'automne, et qui avaient été soumis à son contrôle. Il a estimé conforme à la Constitution une modification de la loi organique sur les incompatibilités parlementaires assimilant les conseillers régionaux aux conseillers généraux et municipaux. Il n'a rien trouvé à redire non plus au texte sur l'adaptation de l'exploitation agricole. En revanche, s'il a aussi rejeté les critiques de l'opposition contre la loi portant diverses dispositions relatives à la sécurité sociale et à la santé, il a, à l'occasion de l'examen de celle-ci, rappelé au gouvernement que les étrangers en situation régulière devaient bénéficier des mêmes prestations sociales que les Français.

Le énième texte modifiant le code de la sécurité sociale aurait pu être adopté sans grande passion, tant les projets fourre-tout modifiant la législation sociale sont devenus une habitude. Seulement, les négociations entre la Caisse nationale d'assurance maladie et les syndicats de médecins, sur le renouvellement de la convention les liant, étant empêtrées, le gouvernement a profité de cette occasion pour glisser, après l'échec de la Commision mixte paritaire entre sénateurs et députés, donc dans les derniers moments des navettes parlementaires, un amendement permettant la signature de conventions distinctes pour les généralistes et les spécialistes, à la place d'une convention unique.

Relayant les syndicats médicaux, l'opposition a durement contesté cette disposition et ayant été battue à l'Assemblée nationale, a fait appel au Conseil constitutionnel. Confirmant sa jurisprudence, celui-ci a rappelé qu'un premier ministre par intérim pouvait proclamer l'engagement de la responsabilité du gouvernement, qu'un amendement pouvait être déposé à n'importe quelle étape de la procédure législative, et a estimé que l'amendement contesté n'étant pas sans lien avec le texte en discussion, ayant un objet étroitement spécifié, son dépôt n'avait pas *« dépassé les limites inhérentes au droit d'amendement »*.

L'attribution du minimum vieillesse

Le Conseil n'a pas été plus sensible aux critiques de fond des députés RPR et UDF. Il a estimé que le *« recours à une convention (...) vise à diminuer la part des honoraires médicaux qui restera, en définitive, à la charge des assurés sociaux et, en conséquence, à permettre l'application effective* [de ce] *principe »*, et que *«la possibilité* [de] *conventions distinctes (...) a pour dessein de rendre plus aisée la conclusion de telles conventions »*. Il a aussi considéré que le principe du libre choix du médecin n'était pas remis en cause puisque *« demeure en vigueur l'article L. 162 – 2 du code de la sécurité sociale qui se réfère à des principes déontologiques fondamentaux »*.

Les gardiens de la Constitution ont aussi examiné d'autorité d'autres articles de ce projet sur lesquels les parlementaires n'avaient pas attiré leur attention. Ils ont annulé l'extension aux territoires d'outre-mer de la loi sur la recherche biomédicale, leurs assemblées n'ayant pas été consultées comme l'exige la loi fondamentale. Ils ont aussi considéré que l'obligation de saisir le Parlement, avant le 31 décembre 1990, d'une réforme de la tarification des centres de long séjour, avait *« le caractère d'une injonction adressée au gouvernement de déposer un projet de loi »*, ce que ne permet pas la Constitution.

La situation faite aux étrangers a surtout retenu l'attention du Conseil. Une loi du 30 juin 1956 a créé un Fonds national de solidarité chargé de verser une allocation supplémentaire aux personnes âgées ne disposant pas pour vivre de revenus supérieurs au « minimum vieillesse ». Ce fut alors sans difficultés qu'il fut prévu que cette allocation serait réservée aux Français et aux ressortissants de pays étrangers où les Français bénéficieraient d'un même droit. Depuis, il y a eu la création des Communautés européennes, et ses instances ont eu, à plusieurs reprises, l'occasion de rappeler à la France que les Européens devaient être traités comme les nationaux.

L'administration a donc profité de ce texte fourre-tout pour modifier cette disposition incluse dans le code de la sécurité sociale, afin d'en faire profiter les ressortissants des pays de la communauté, mais en maintenant l'obligation de réciprocité pour les autres étrangers. Le Conseil ne l'a pas admis. Il a rappelé que *« le législateur peut prendre à l'égard des étrangers des dispositions spécifiques à la condition de respecter les engagements internationaux souscrits par la France, et les libertés et droits fondamentaux de valeur constitutionnelle reconnus à tous ceux qui résident sur le territoire de la République »*. Pour lui, donc, l'exclusion de certains étrangers du bénéfice de cette allocation méconnaît *« le principe constitutionnel d'égalité »*. Il a donc annulé la nouvelle rédaction de cet article du code de la SS, ce qui, automatiquement, remet en vigueur l'ancienne, qui, à l'évidence, est, elle-même, contraire à la Constitution.

Le texte sur les structures agricoles avait soulevé quelques difficultés au Parlement du fait du nouveau mode de calcul des cotisations agricoles qu'il prévoit. En revanche, son aspect foncier avait été globalemebnt approuvé. C'est pourtant celui-ci que les sénateurs RPR ont déféré au Conseil constitutionnel. Celui-ci n'a pas estimé que ce texte met en cause le droit de propriété, puisque lorsque le préfet décidera *« le gel »* des travaux sur le territoire d'une association foncière agricole, il sera soumis *« au contrôle du juge de l'excès de pouvoir »*.

Th. B.

Un message politique

par Thierry Bréhier

DIRE le droit permet, parfois, de lancer des messages politiques. Le conseil constitutionnel vient encore de montrer. En annulant une disposition qui privait certains étrangers du bénéfice d'aide aux personnes âgées, il rappelle, avec force, que la solidarité doit s'exercer envers tous ceux qui vivent sur le territoire de la République, qu'ils soient Français ou non.

Certes, la formulation de sa décision prouve qu'il a été sensible à la situation particulière des vieux travailleurs ne disposant même pas du minimum vieillesse pour survivre . Certes, il confirme ainsi une jurisprudence du conseil d'Etat qui, le 30 juin 1989, avait interdit au Conseil de Paris de réserver l'allocation pour la naissance du troisième ennfant, qu'il créait, aux seuls nationaux. Mais sa prise de position ne peut être isolée du débat passionné sur l'immigration. Il n'est pas indifférent que cette haute autorité rappelle – en ce moment – que la Constitution impose que les étrangers soient traités en respectant les grands principes de la République. A l'évidence nombre de propositions lancées ici ou là l'oublient.

Sur un plan strictement juridique, l'imperfection du système actuel de contrôle de la constitutionnalité apparaît flagrante. Les neuf sages du Palais-Royal n'ont pu qu'annuler la disposition votée par le Parlement, ce qui remet automatiquement en vigueur la rédaction antérieure du code de la sécurité sociale, qu'ils ne pouvaient annuler puisqu'ils n'ont le droit de s'intéresser aux lois qu'avant leur promulgation. Or, à l'évidence, celle-ci est tout autant anticonstitutionnelle. La décision du Conseil ne peut valoir qu'incitation morale au gouvernement et au Parlement de modifier cette législation contraire à la loi fondamentale . Voilà, une nouvelle fois, confirmé, l'intérêt de permettre aux citoyens de saisir le conseil constitutionnel de la législation existante. C'est la seule manière d'épurer nos codes de toutes les dispositions qui y figurent, bien que contraires à la Constitution.

Les « reconstructeurs » communistes de Haute-Vienne se regroupent

LIMOGES

de notre correspondant

Sous le sigle ARIAS 87 (Association pour la recherche, l'initiative, l'autogestion et le socialisme), les communistes « reconstructeurs » de la Haute-Vienne viennent de se constituer en structure organisée. Un collectif départemental de direction de quarante-huit membres a été désigné sous la présidence de M. Marcel Rigout. Il regroupe la totalité des onze conseillers généraux du département, deux des maires adjoints communistes de Limoges, Mme Ellen Constans et M. Jacques Jouve, tous deux anciens députés, plusieurs élus municipaux (parmi lesquels M. Roland Mazoin, maire de Saint-Junien, la deuxième ville du département) et des syndicalistes salariés (notamment des cheminots CGT) et paysans.

L'association ARIAS 87 affirme *« refuser la société capitaliste »* ainsi que *« l'alternative social-démocrate »*. Elle veut militer pour *« une autre société démocratique et autogestionnaire »* et *« contribuer à l'établissement en France de cette société nouvelle en réfléchissant aux expériences des pays d'Europe de l'Est et à celles du PCF »*.

G. C.

POLITIQUE

L'élection de Cannes

La palme de la confusion

Le premier tour de l'élection municipale partielle de Cannes organisée après l'annulation par le Conseil d'Etat, le 22 décembre, du scrutin de mars 1989 aura lieu le dimanche 28 janvier. En mars 1989, la liste conduite par M. Michel Mouillot (UDF-PR) l'avait emporté de 581 voix, au deuxième tour, sur celle du maire sortant (RPR), Mme Anne-Marie Dupuy. Sept listes sont en présence. Après la tentative avortée de la constitution d'une liste d'union de l'opposition, la droite part, à nouveau, en ordre dispersé, mais la zizanie règne aussi à l'extrême droite et dans le camp de la gauche, sans épargner les écologistes...

CANNES

de notre correspondant régional

A Cannes, la palme... de la confusion. En mars 1989, au moins, l'affrontement était clair. Un léotardien ambitieux, M. Mouillot, défiait, dans une primaire sauvage, une gaulliste de la première heure, Mme Dupuy, maire sortant investie par l'UDF et le RPR et incarnant la légitimité face à l'usurpateur... Dix mois plus tard, la situation s'est considérablement obscurcie . Encore tout à l'amertume de sa défaite, le RPR s'était d'abord résolu à prendre sa revanche en présentant sa propre liste face à celle de M. Mouillot, soutenu, cette fois, par l'UDF tout entière et non plus, seulement, par M. Léotard et le PR.

Le maire invalidé n'avait-il pas été sanctionné, de surcroît, par le Conseil d'Etat pour des tracts *« portant des imputations injurieuses et diffamatoires mettant en cause l'honnêteté et la vie privée de Mme Dupuy »* ? L'ancien maire de Cannes, bien que *« meurtrie »* par la précédente campagne, aurait même accepté de reprendre le harnais, fût-ce en allant au-devant d'un *« massacre pour l'honneur du RPR »*. Le mouvement gaulliste songeait plutôt au parachutage d'une personnalité nationale. Par exemple, l'ancien ministre de la sécurité, M. Robert Pandraud, dont le nom fut publiquement cité.

« Pieds nus et la corde au cou »

Pression sur M. Mouillot ou intention réelle qui aurait été prudemment révisée à la lumière d'un sondage peu encourageant ? La Rue de Lille se ravisait et M. Chirac tranchait, dès le 5 janvier, en faveur d'une alliance de raison avec le maire invalidé qu'il avait, naguère, traité de *« malotru »*... Inflexible, Mme Dupuy lui remettait, sur-le-champ, sa démission du RPR. Il y aurait donc, vaille que vaille, une liste d'union. Même si celle-ci était aussitôt contestée par l'entrée en lice d'une autre liste de droite, conduite par M. Lucien Jarry, auteur du recours victorieux en Conseil d'Etat et ancien adjoint (ex-CDS) de Mme Dupuy, qui acceptait de la cautionner par sa présence en serre-file.

Il était dit, pourtant, que la chronique cannoise ne s'arrêterait pas à cet épilogue. Le 17 janvier, le RPR dénonçait l'accord à peine conclu et se retirait de la compétition au motif que M. Mouillot n'avait pas respecté ses engagements pris par écrit. Explication : les candidats UDF et RPR devaient figurer à parité sur sa liste aux quarante premières places réputées éligibles. Mais le maire invalidé n'avait réellement offert que six places nouvelles au RPR, les quatorze autres étant déjà occupées, selon lui, par des élus sortants de son équipe appartenant au mouvement. Or un certain nombre de ceux-ci n'auraient été *« habillés RPR »* que pour la circonstance.

M. Mouillot, rassuré par la tournure des événements, était, il est vrai, en position de force. *« Nous sommes allés à la négociation pieds nus et la corde au cou »*, admet un négociateur local. En proclamant que le responsable départemental du RPR, le député Christian Estrosi, s'était *« fait rouler dans la farine »*, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, se donnait, quoi qu'il en soit, le beau rôle à l'égard d'une fédération passée, en majorité, dans le camp des radicaux, MM. Pasqua et Séguin... La rupture ne marquait pas, pour autant, le terme du feuilleton.

M. Jacques Dozol, conseiller général RPR de Cannes-Centre, avait primitivement refusé de participer, en seconde position, sur la liste de M. Mouillot et avait promis à M. Chirac de rester en dehors du scrutin. Le RPR ne soutenant plus personne, il se laissait convaincre, du coup, de prendre la tête de liste de M. Jarry, qui compte, elle, une bonne quinzaine de RPR... Les électeurs cannois de l'opposition auront d'autant plus de mal à s'y retrouver que d'anciens colistiers de Mme Dupuy sont passés chez M. Mouillot. Pour le maire invalidé, qui dénonce *« la fumisterie de la rupture »*, la liste Dozol est celle *« de la division et de la revanche »*. Mais, inversement, Mme Dupuy se considère, elle, comme *« le vrai maire sortant »*, M. Mouillot restant donc, comme, en 1989, *« le seul diviseur »*...

M. Albert Peyron, ancien député des Alpes-Maritimes, qui conduit la liste du Front national, a beau affirmer, de son côté, que *« les partis de la bande des quatre sont tous en crise »*, l'extrême-droite n'en est pas moins, elle aussi, en proie aux démons de la dissidence. L'ancien tête de liste du parti d'extrême droite en 1989, M. Jean-Bernard Pinaud, mécontent d'avoir dû lui céder sa place, a, en effet, démissionné du FN et présente une liste concurrente qui accueillerait près de la moitié de candidats lepénistes . Derechef, M. Peyron, qui le qualifie de *« sous-marin de Mouillot »*, l'a voué *« aux poubelles de l'Histoire »*.

« Je suis un communiquant »

A gauche, rien de nouveau. Les socialistes, comme lors de la précédente consultation, ne sont pas parvenus à s'entendre avec les communistes, qui auraient refusé, à la fois, la place - non garantie éligible -qui leur était offerte et la publication d'un communiqué commun sur... les événements survenus dans les pays de l'Est. Du côté des écologistes, on s'est aussi chamaillé. Les Verts, s'estimant *« majeurs »*, ont repoussé les offres d'alliance d'Alternative rouge et verte (fusion de la Nouvelle Gauche et du PSU), qui a rejoint le PS . Ils contestent également la représentativité de Région verte, un mouvement regroupant les élus « verts » qui, de son côté, a choisi de soutenir... M. Mouillot.

Ce mouvement vibrionnant qui a agité les partis ne s'est pas traduit dans la campagne, qui s'est déroulée beaucoup plus calmement que lors de la précédente consultation. M. Mouillot a axé la sienne sur son bilan, qui, en dépit d'un mandat très écourté, ne manque pas de réalisations. Il met notamment en relief ses initiatives dans le domaine de la sécurité, qui constitue sa *« préoccupation prioritaire »* (réorganisation de la police municipale, création d'antennes de police et îlotage dans les quartiers, plan de télé-surveillance, etc.).

Il se targue aussi d'une gestion plus rigoureuse que celle de ses devanciers, n'excluant ni le développement économique ni la solidarité liée à son souci de *«convivialité »*. *« Ma force,* dit-il, *est que je suis un communiquant. »*

Sur ce terrain-là, en effet, l'ancien directeur de la régie publicitaire de FR3 a quelques longueurs d'avance sur ses adversaires. *Ceux-ci l'ont attaqué* essentiellement sur ses projets immobiliers dans le quartier de La Bocca, à l'ouest de Cannes, où une société d'économie mixte a été créée pour aménager 50 hectares en bordure de mer. *« Il renvoie l'ascenseur aux promoteurs qui ont financé ses campagnes électorales »*, accuse M. Peyron, qui brocarde également le maire invalidé sur le choix du célèbre commissaire N'Guyen Van Loc comme directeur de la police municipale (*« On le voit plus à la télé que dans la rue »*).

M. Henri Rossi, tête de liste du PS, conseiller municipal sortant, compare tout bonnement, lui, la fièvre immobilière de Cannes à celle du pétrole à *Dallas*. *Quant à* M. Paul Vogel, le leader des Verts, un proche d'Antoine W a e c h - ter, qui préconise l'utilisation de minibus électriques à énergie solaire et l'interdiction de la circulation automobile sur la Croisette le samedi, il s'indigne que l'on puisse bafouer *« le droit à la mer »* des Boccassiens.

Le Front national, qui rêve de doubler son score de mars 1989 (14,02 % au premier tour), a déployé de grands moyens. M. Le Pen qui était déjà venu annoncer la candidature de M. Peyron entre les fêtes, est revenu passer deux jours à Cannes où il s'est multiplié de visites de marchés en conférence de presse et en meeting. Sont également venus ou viendront soutenir M. Peyron M. Charles de Chambrun, le maire de Saint-Gilles (Gard), MM. Yvon Blot, Bruno Megret, Mme Marie-France Stirbois... Le placide M. Dozol, un ancien inspecteur central des impôts qui milite depuis des décennies dans les organismes sociaux de la ville et jouit d'une excellente image, pense lui aussi qu'il peut accrocher M. Mouillot. Mais celui-ci ne se fait pas trop de soucis pour sa réélection...

GUY PORTE

Une élection municipale partielle

Yvelines : Meulan (1er tour).

Inscr., 4 523 ; vot., 3 189 ; abst., 29,49 % ; suffr. expr., 3 044. *Liste d'union de la droite* conduite par Mme Marie-Thérèse Pirolli, app. UDF, 1 593 voix (52,33 %), 22 sièges ; liste d'union de la gauche, conduite par M. Guy Poirier, PS, 1451 (47,66 %), 7 sièges.

[Le tribunal administratif de Versailles avait annulé, *le 22 juin dernier*, les élections municipales de mars 1989 en raison de la violence verbale à laquelle avait donné lieu la campagne précédant le scrutin et au regard du faible écart de voix (6 suffrages séparaient les deux listes au second tour). Mme Pirolli, dans un premier temps, avait déposé un recours auquel elle avait renoncé. Le Conseil d'Etat avait pris acte de ce désistement le 28 juillet, confirmant ainsi l'invalidation décidée par le tribunal administratif.

Les résultats du premier tour de mars 1989 avaient été les suivants : inscr., 4 506 ; vot., 3 329 ; abst., 26,12 % ; suffr. expr., 3 239 ; liste conduite par Mme Pirolli, 1 340 voix (41,37 %) ; liste conduite par M. Poirier, 1 126 (34,76 %) ; liste conduite par M. Conesa, RPR, 773 (23,86 %).

Au second tour, la liste de Mme Pirolli l'avait emporté avec 1 581 voix (50,09 % et 22 sièges) contre 1 575 (49,90 % et 7 sièges) à M. Poirier sur 4 586 inscrits, 3 334 votants (soit 26 % d'abstention) et 3 156 suffrages exprimés].

Toul, la ville sans maire

Depuis l'incarcération de M. Gassot, chacun à l'hôtel de ville fait son travail « comme si de rien n'était »

TOUL (Meurthe-et-Moselle)

de notre envoyée spéciale

En apparence, rien n'a changé. Les lettres triées par la secrétaire et les dossiers sont comme d'habitude, lundi 15 janvier, éparpillés sur le bureau de M. Jacques Gossot, le maire (RPR) de Toul absent de la mairie depuis le 15 décembre dernier pour cause d'incarcération. Dans les couloirs de marbre et de béton de l'imposant bâtiment aux façades néo-classiques, chacun – du secrétaire général au balayeur – fait son travail *« comme si de rien n'était »*.

A l'extérieur de la mairie, dans les rues de la ville, les passants interrogés soupirent en rentrant la tête dans les épaules : *« On ne va tout de même pas s'arrêter de vivre parce que le maire est en prison »*. A peine une affichette de promotion de *l'Est républicain*, placardée sur la porte de la maison de la presse de Toul, fait-elle allusion au rôle de M. Gossot dans *« l'affaire dite des fausses factures de Nancy »*.

Rien ne semble avoir changé et pourtant tout est remis en cause : on ne parle plus de l'incontournable *« Monsieur Gossot »* qu'au passé et non sans une pointe de compassion pour cet homme qui *« a été un très bon maire même s'il a gâché sa vie et celle de sa famille »*. Le nom de cet élu local, maire depuis 1971 était, en effet, irrémédiablement associé au développement industriel de cette ville de 20 000 habitants, enfermée jusque dans les années 60 dans son carcan de ville-garnison.

Affaires courantes

Conseiller général de Toul, M. Gossot s'était taillé un véritable empire dans le tissu associatif et politico-économique local : il cumulait, au moment de son arrestation, pas moins de seize présidences de syndicats mixtes, d'associations et d'offices divers *tant au niveau municipal que* départemental.

« Nous sommes déjà entrés dans l'ère post-Gossot », affirme aujourd'hui M. Aloys Geoffroy, conseiller général (UDF-rad) de Toul-Sud, qui conduisait, aux dernières élections municipales, une liste UDF dissidente. Quant à M. Jean Dalier, premier adjoint depuis 1972 et qui assure, conformément à la loi, toutes les prérogatives du maire en son absence, il ne laisse guère d'espoir aux partisans d'un éventuel retour aux affaires de l'inculpé : *« C'est comme au football ; parfois, on joue mieux à dix qu'à onze. »*

Pour l'heure, le maire de Toul tarde à se démettre de ses mandats, au grand dam de ses vingt-trois « amis » de la majorité municipale qui jugent leur situation *« intenable »*, dans la mesure où ils s'affirment *« totalement étrangers aux faits reprochés à M. Gossot »*.

Mais si cette *« pénible période »* s'annonce politiquement délicate, elle n'a pas pour le moment enrayé la machine administrative.

Ainsi, l'arrestation du maire n'a pas empêché le conseil municipal, réuni trois jours plus tard en séance publique, d'augmenter les tarifs de licence pour les débits de boissons ou d'autoriser *« le maire ou son représentant »* à ester en justice pour une affaire d'accident de la circulation . Quarante minutes de délibération au total, sous l'oeil attentif de trois chaînes de télévision et d'une soixantaine de curieux, afin de permettre à la majorité municipale, indifférente aux cris d'orfraie de l'opposition, d' *« expédier les affaires courantes »*.

Du point de vue de la gestion communale, les affaires de M. Gossot étaient de toute façon en ordre. *« Toutes les grandes orientations municipales avaient été lancées en septembre »*, rappelle M. Gérard Commène, secrétaire général de la mairie, qu'il s'agisse de la construction d'une médiathèque, de l'aménagement de la zone industrielle de Toul-Croix de Metz ou de la construction d'une usine d'incinération de déchets. *« Nous venions d'être réélus,* ajoute M. Dalier. *Chacun avait son boulot. Même le vote du budget pour 1990 qui se déroule traditionnellement au mois de mars, ne sera pas un écueil »*, estime-t-il.

L'absence du maire ne s'est, de la même manière, pas encore fait sentir dans les différentes instances qu'il préside. Initialement prévue le 3 janvier, une réunion du conseil d'administration de l'hôpital Saint-Charles – dont M. Gossot est président de droit – a certes été ajournée, mais *« il n'y avait pas d'urgence, le budget pour 1990 ayant été adopté en novembre »*, précise la directrice de l'établissement, Mme Danielle Portal.

Même situation au syndicat mixte pour la réalisation de zones industrielles en Meurthe et Moselle où M. Gossot siégeait en qualité de président du syndicat, vice-président du conseil général et maire de Toul. M. Dalier n'entend pas de toute façon s'immiscer dans les méandres des nombreuses *« casquettes »* de l'inculpé – même la collaboratrice de ce dernier s'y égare ! –, le premier adjoint estimant qu' *« il y aura bien quelques volontaires parmi les 18 000 Toulois pour reprendre en main ces associations... »*. Et il a d'ores et déjà remis la présidence du district urbain de Toul au doyen d'âge de l'instance, le maire d'Ecrouves.

Le partage des « gâteaux »

Une partie à fleurets mouchetés se joue, en revanche, au sein de la droite municipale (1) pour se partager les « gâteaux » que d'aucuns jugent *« un peu rassi »*. Ainsi, M. Geoffroy qui avait pris ses distances avec le maire depuis 1985, presse les vingt-trois élus de la majorité RPR de se démettre de leur mandat et d'organiser de nouvelles élections .

Le conseiller général de Toul se montre toutefois beaucoup moins virulent qu'aux élections municipales où il avait essentiellement fait campagne sur le thème de la morale politique, de peur de se voir accuser de *« tirer les marrons du feu »*.

Les conseillers majoritaires ont, pour leur part, annoncé qu'ils ne démissionneraient pas de leur mandat et clament leur virginité dans cette affaire des fausses factures, sans pour autant, précisent-ils, *« tirer sur l'ambulance »*. Sans compter, ajoute M. Dalier, que cette vacance du pouvoir pourrait bien susciter de nouveaux appétits au sein de cette majorité.

Un maire en prison, des élus sur le qui-vive, des organismes qui expédient les affaires courantes et une population qui a honte de l'image désastreuse de sa ville, Toul est décidément à des années-lumières de sa dernière heure de gloire, le 9 décembre, lorsque l'enfant du pays, le boxeur René Jacquot, ex-champion du monde, était venu faire sa rentrée victorieuse sur un ring.

VALERIE DEVILLECHABROLLE

(1) La droite a représenté 78,36 % des voix au second tour des élections municipales

Au conseil régional Rhône-Alpes

M. Millon confronté aux difficultés d'une majorité relative

LYON

de notre bureau régional

« Si le budget n'est pas voté, j'irai dans chaque ville, dans chaque canton expliquer pourquoi tous les chantiers sont arrêtés ». A l'approche de la session budgétaire, qui commence mercredi 24 janvier, si le président du conseil régional Rhône-Alpes, M. Charles Millon, agite cette menace *vis-à-vis* de ses différents groupes d'opposition, c'est sans doute que le président du groupe UDF à l'Assemblée nationale se trouve, dans sa région, dans une situation assez comparable à celle de M. Michel Rocard au Palais-Bourbon, sans même avoir la possibilité de recourir à l'article 49-3... Depuis le ralliement, en 1988, de M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique et conseiller régional de la Loire, à la majorité présidentielle, l'exécutif de la région Rhône-Alpes ne dispose plus, en effet, que d'une majorité relative (1).

L'an dernier, le vote du budget avait pu être acquis grâce à l' *« abstention stimulante »* du groupe socialiste, qui s'était notamment réjoui du *« saut qualitatif et quantitatif »* constitué, selon lui, par l'augmentation de plus de 35 % du budget de la région. Mais, pour des raisons diverses, telles que la proximité du congrès de Rennes ou le rôle national désormais joué par M. Millon, il n'est pas du tout certain que la nouvelle montée en puissance du budget régional (+ 24 % par rapport à 1989) suffise, cette année, à contenter les élus socialistes. Au travers d'une batterie d'amendements, dont l'incidence financière globale représente environ 5 % du budget, ceux-ci réclament notamment un effort accru en matière de logement, de transports et d'enseignement, tout en rognant sur *les crédits prévus pour les lycées* privés. Le groupe communiste, de son côté, propose un *« budget vérité »*, principalement destiné à démontrer l'insuffisance des *transferts de crédits de l'Etat* en direction des régions. Enfin, la conséquence de l'augmentation des moyens donnés à la région, à savoir une hausse de la fiscalité directe de 38 %, paraît devoir décourager le Front national de parvenir à une *«abstention complaisante »*. Celui-ci a d'ailleurs fait savoir qu'il ne se satisferait pas d'une simple déclaration sur la limitation de la fiscalité régionale dans l'avenir, mais qu'il lui faudrait *« une place »* pour contrôler un tel engagement.

Au début de la session qui s'ouvre, mercredi, à Lyon, la marge de manœuvre de M. Charles Millon est donc étroite. A sa gauche comme à sa droite, chacun a jusqu'ici haussé la barre. Mais, outre qu'il ne lui déplairait sans doute pas, *in fine*, d'aller effectivement porter le fer *« dans chaque ville, dans chaque canton »* contre un éventuel « cartel des non », M. Millon a pour lui le précédent de la région Ile-de-France (*le Monde* du 19 janvier) où, dans une situation comparable, le budget de son collègue (RPR), M. Pierre-Charles Krieg, a pu être adopté.

J.-L. S.

(1) La composition actuelle du conseil régional Rhône-Alpes est la suivante : 37 UDF, 30 RPR, 8 divers droite, soit 75 membres pour la majorité ; 48 PS-MRG, 13 PCF, 14 FN et 1 divers gauche (M. Michel Durafour), soit 76 membres pour l'ensemble des oppositions.

La succession de Charles Hernu

M. Gilbert Chabroux futur maire de Villeurbanne ?

LYON

de notre bureau régional

A la suite du décès de Charles Hernu, le conseil municipal de Villeurbanne (Rhône) se réunira vendredi 26 janvier pour procéder à l'élection de son nouveau maire. Lundi 22 janvier, le groupe socialiste, majoritaire au conseil, a choisi *« à l'unanimité »* et par souci de *« légitimité »* M. Gilbert Chabroux comme candidat. Ce socialiste de cinquante-six ans occupait jusque-là la fonction de premier adjoint chargé des finances. Il avait déjà été conseiller municipal de Villeurbanne de 1965 à 1971, élu sur la liste d'Etienne Bagnaire (SFIO). En 1977, il rejoignait le candidat Charles Hernu, qui battait le maire sortant.

Professeur agrégé de physique, marié, un enfant, M. Chabroux a été conseiller général du canton de Villeurbanne-centre depuis 1982. L'héritage politique de Charles Hernu est ainsi partagé avec un autre prétendant : M. Jean-Paul Bret, qui était son suppléant à la députation, rejoint l'Assemblée nationale. Néanmoins, il monte d'un cran dans la hiérarchie municipale en devenant le nouveau premier adjoint.

J.-L. S.

M. Dumas dénonce « l'entreprise de dispersion de la famille mitterrandiste »

M. Roland Dumas, ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, a adressé aux militants socialistes de la Dordogne, son département, une lettre dans laquelle il explique sa *« neutralité »* et sa *« discrétion »* dans la préparation du congrès de Rennes. *« Je n'ai pas voulu participer à l'entreprise de dispersion de la famille mitterrandiste, car je la crois néfaste pour le parti »*, écrit M. Dumas. Il ajoute qu'il ne lui a *« pas paru souhaitable que le ministre chargé de représenter la France à l'étranger, en harmonie avec le chef de l'Etat, apparaisse comme mêlé de trop près aux débats internes »*.

« Je me suis limité à prêcher la conciliation, en demandant que tous fassent passer leurs ambitions personnelles – fussent-elles légitimes – après l'intérêt majeur du Parti socialiste », continue M. Dumas.

Le ministre des affaires étrangères écarte la motion de M. Jean-Pierre Chevènement, qui ne lui *« paraît pas correspondre à l'orientation que nous devons donner à notre politique, notamment sur la construction européenne »*, et *« celle des amis de Michel Rocard »* [NDLR : signée, en fait, par le premier ministre lui-même], qui *« ne répond pas aux aspiration sociales d'une partie importante du pays »*. *« Les autres sensibilités,* ajoute-t-il, *incarnées par Lionel Jospin et Laurent Fabius, n'ont, à mes yeux, qu'un inconvénient : elles sont encore trop éloignées l'une de l'autre pour que nous puissions parler de rapprochement. J'espère qu'il en ira autrement bientôt. »*

Un mois après la chute de Ceausescu

Les Roumaines redécouvrent l'avortement libre

Pour des millions de Roumaines, c'est la fin d'un cauchemar. La légalisation de la contraception et de l'avortement a été l'une des premières initiatives des nouveaux dirigeants de Bucarest (*le Monde* daté 31 décembre 1989-1er janvier 1990). Elle met un terme à vingt-trois ans d'une législation répressive au nom d'une politique nataliste forcenée.

L'effet a été immédiat. Depuis trois semaines, la demande d'interruptions volontaires de grossesse est telle que les médecins manifestent déjà quelques signes d'inquiétude et réclament la mise en œuvre d'une politique de planning familial.

Les taux de mortalité des femmes, en couches ou à la suite d'avortements clandestins (150 décès pour 100 000 naissances), et des enfants (22 pour 1 000) étaient parmi les plus élevés d'Europe.

On compte en Roumanie treize mille orphelins de moins de trois ans, l'abandon ayant été une autre conséquence de l'ancienne législation réprimant la contraception et l'avortement.

BUCAREST

de notre envoyé spécial

A Bucarest, il y a aussi des files d'attente pour... avorter. Sur 20 hôpitaux déjà visités dans tout le pays, la section française de Médecins sans frontières a conclu à une évaluation de 40 à 80 avortements par établissement et par jour. Mais dans la capitale, aux portes de la vieille maternité Caritas, chaque jour de 7 à 14 heures, plus d'une centaine de femmes défilent, candidates à une interruption de grossesse encore interdite il y a un mois, avant la révolution. Ces chiffres inquiètent certaines autorités médicales : elles craignent que le pays ne bascule d'un excès dans l'autre.

Misère affective et sous-équipement quasi-complet : des femmes accouchent seules dans cette maternité au nom — Caritas — mal porté, alors que d'autres attendent dans les couloirs pour se faire avorter. Les salles de travail et d'accouchement sont démunies de tout appareil de monitoring, d'électrocardiographie et d'échographie. En tout et pour tout, une ville comme Bucarest (plus de 3 millions d'habitants) ne compte que 3 échographes !

L'avortement a été l'une des premières mesures de libéralisation prises par les nouveaux dirigeants roumains. Trente leis suffisent pour une interruption de grossesse, autorisée jusqu'à trois mois. Avant la révolution de décembre, le coût moyen d'un avortement clandestin était deux cents fois plus cher ! *« Les femmes ne croient pas encore à la réalité de ce qu'elles vivent aujourd'hui,* explique le docteur Dimitru Marica. *Elles se précipitent pour se faire avorter, comme si, habituées à la peur, elles redoutaient le retour rapide à une législation répressive. »*

Elles en ont vu de toutes les couleurs, en effet. Natalia, trente et un ans, fait le récit de son premier avortement, en 1977. Son beau-frère la conduit dans un quartier éloigné du centre de Bucarest. *« Ne dis pas un mot, ne pousse pas un cri,* lui ordonne une femme âgée. *Mon mari dort dans la pièce à côté. Il ne doit rien entendre. »* En tout et pour tout, le curetage — à vif — va durer sept minutes. Sanda, elle, en est de sa poche pour 2 500 leis, soit à l'époque un mois et demi de son salaire. Envoyée le lendemain par sa famille à 150 km de la capitale, elle prend le premier train pour rentrer à Bucarest de peur de manquer son travail et d'éveiller le soupçon.



Dans une maternité de Bucarest. J. VINK/VU

Record des mortalités maternelles

Depuis 1966, tout avortement était interdit aux Roumaines de moins de quarante ans (et même de moins de quarante-cinq ans, après une nouvelle aggravation de la législation en 1972) et à toute femme ayant moins de 4 enfants (5, après 1972). Les conditions permettant l'avortement thérapeutique étaient strictement limitées. La plupart des avortements à l'hôpital étaient provoqués à la maison dans les conditions les plus empiriques. *« Il fallait ruser avec les autorités pour terminer l'intervention et pour justifier l'avortement médical,* dit le docteur Marica. *Mais si une lésion était décelée, nous étions obligés d'alerter le procureur. »*

Des femmes affirment que les services de sécurité intervenaient à l'hôpital pour empêcher le curetage, jusqu'à l'aveu de l'avortement provoqué, qui entraînait amendes et sanctions. *« Nous allions jusqu'aux limites de ce que permettait la loi. Nous essayions de donner à ces femmes un peu de chaleur affective. Pouvions-nous faire plus et mieux ?* s'interroge aujourd'hui le directeur de cette maternité de Bucarest. *Non. Nous étions constamment surveillés. Y compris par mon personnel, où sur 10 employés, 5 étaient des informateurs de la Securitate. »*

Dans ces conditions, l'avortement clandestin était le plus répandu. A son sujet, la plupart des médecins, contraints hier au silence, sont devenus prolixes : techniques tragiquement rudimentaires, stérilisation déficiente, curetage sans anesthésie, cherté de l'opération, etc. Le bilan médical est impressionnant. Avec un taux de mortalité maternelle de 150 pour 100.000, la Roumanie détient l'un des plus tristes records d'Europe. *« Parmi les 60 000 victimes de Ceausescu, n'oubliez pas celles-là »,* avertit le médecin-chef de l'hôpital-maternité, qui estime à quatre-vingts pour cent les interruptions de grossesse, dans son établissement ayant entraîné des complications diverses (infections, hémorragies, lésions, jusqu'à la scepticémie).

« Taxe du célibat »

Toute contraception (pilule, préservatif, stérilet) était également interdite. Au marché noir, la plaquette mensuelle de pilules s'échangeait contre plus de 100 leis. La mise en place d'un stérilet coûtait de 2 à 3 000 leis. Tout médecin pris en flagrant délit de délivrer un contraceptif était passible d'une peine de prison. Pour dépister les grossesses et lutter contre les avortements clandestins, de fréquents examens gynécologiques destinés aux femmes de seize à quarante-cinq ans étaient obligatoires dans les entreprises.

Les promoteurs de cette politique nataliste démente avaient même institué un prélèvement, appelé *« taxe du célibat »*, de 250 leis par mois pour les femmes de plus de vingt-quatre ans sans enfant, frappant indistinctement les femmes célibataires, stériles, et même celles qui avaient subi une hysterectomie ! Heureusement, le législateur avait aussi prévu des incitations positives : à partir de 2 enfants, les allocations familiales (seulement pour la mère travaillant à l'extérieur) étaient de 580 leis par mois et chaque enfant supplémentaire, à partir de 3, rapportait aux parents une *« prime »* de 1 000 leis.

Les nouvelles autorités de Bucarest et les médecins savent que l'actuelle ruée sur les hôpitaux pour des interruptions de grossesse est un pis-aller. Pour elles, il est urgent de mettre en œuvre une politique de planning familial, terme qui était tabou sous le règne des Ceausescu. Tout est à reprendre de zéro en ce domaine et si le corps médical fait état d'un besoin de matériel de curetage, et surtout d'*« aspirateurs »* (la technique de l'IVG par aspiration est encore inconnue en Roumanie), il estime plus opportun de commencer par l'approvisionnement en moyens de contraception chimiques ou mécaniques (surtout stérilets).

« Pungata-la poubelle »

A deux pas de l'arc de triomphe de Bucarest, l'orphelinat Santa-Ekaterina, fondé au début du siècle grâce à une richissime américaine, est, lui aussi, un crève-cœur. Derrière des cages de verre, des rangées de lits abritent des enfants sans père ni mère connus ou retirés de la garde de leurs parents pour des raisons sociales, médicales ou pour incapacité familiale. Accroché à un barreau, un petit ruban désigne les enfants nouvellement baptisés, alors que toute présence religieuse dans de tels établissements était interdite avant la révolution.

L'une des conséquences sans doute les plus tragiques de cette politique des Ceausescu était, en effet, l'abandon des enfants. *« J'ai vu des mères accoucher et fuir l'hôpital au bout de trois-quatre jours sans laisser de traces »,* dit Christiani Pecec, médecin dans cet orphelinat, administrativement appelé *« numéro un »* car il est le plus gros des 6 établissements de ce genre à Bucarest, et le plus surchargé : 720 enfants jusqu'à trois ans, pour une capacité d'accueil de 450 lits.

Un tiers de ces nourrissons ont été abandonnés, sans certificat de naissance, ni papier d'identité, dans des gares, des autobus, des cages d'escalier, etc. Anna, une petite fille découverte dans une poubelle, a tout simplement reçu le nom de Pungata, dérivé du mot *punga*, qui signifie poubelle ! En 1989, 120 ont pu être adoptés en Roumanie. Soixante ont été rendus à leurs familles naturelles. A partir de trois ans, les autres sont dirigés vers les classes maternelles.

La Roumanie compte aujourd'hui, de source officielle, 13 000 orphelins répartis dans 65 établissements spécialisés. Ils seraient 6 000 en Moldavie, 2 000 à Bucarest. Trente pour cent des nourrissons seraient dystrophiques (carences en vitamines) et on ne compte plus les cas de malformation congénitale. *« Avec les personnes âgées et les handicapés, les orphelins faisaient partie de la population la plus mal soignée : bâtiments mal chauffés, suroccupation des lits, sous-alimentation, etc. »,* constate un responsable français de Médecins sans frontières.

La gestion de ces établissements est un tour de force. Toute aide extérieure, tout concours financier venant d'une organisation humanitaire, privée ou publique, était hier interdits. Aujourd'hui, ils seraient les bienvenus. *« Nous avons reçu des vêtements, de la nourriture, des jouets, des friandises, des médicaments,* dit Lilana Bacila, l'énergique directrice de l'orphelinat Santa Ecaterina de Bucarest. *Mais que pouvons-nous faire avec les 13 leis par jour et par enfant que nous octroient les caisses d'assurances sociales ? Nous n'avons que 8 médecins : il en faudrait une trentaine, 160 infirmières et puéricultrices. Nous manquons d'équipements, de personnel, et même de produits désinfectants ou détergents, etc. »* Entre les aides d'urgence et les investissements à long terme, la nouvelle Roumanie ne sait plus où donner de la tête.

HENRI TINCQ

Le débat sur l'euthanasie

La justice néerlandaise se saisit de l'affaire Stinissen

LA HAYE

de notre correspondant

Le parquet d'Almelo, dans l'est des Pays-Bas, a annoncé l'ouverture d'une instruction pénale à la suite du décès, vendredi 19 janvier, de Mme Ineke Stinissen. Dans le coma depuis le 30 mars 1974, Mme Stinissen avait été maintenue en état de survie artificielle jusqu'au 8 janvier 1990, date à laquelle son traitement a été suspendu.

Plongée dans le coma le plus profond pendant près de seize ans, la malade s'est éteinte onze jours et demi après que le médecin traitant avait décidé d'interrompre son alimentation et son hydratation. La mort de Mme Stinissen, à l'âge de quarante-sept ans, est survenue, selon son mari, *« progressivement, calmement et humainement »* mais elle est loin de mettre un terme à l'affaire qui porte son nom.

Revirement

En ouvrant une instruction judiciaire, l'objectif du ministère public est de s'assurer que la décision de suspendre le traitement d'Ineke Stinissen a été prise dans le respect des règles de prudence et de minutie définies par la jurisprudence en matière d'euthanasie. Ce sont ces règles plus que la loi — toujours répressive mais plus ou moins tombée en désuétude —, qui constituent la norme.

Chaque cas d'euthanasie connu de la justice étant soumis à une telle enquête *a postériori* — dont les résultats sont examinés par l'assemblée des procureurs généraux, qui décide ou non de poursuivre le médecin responsable — la procédure suivie dans l'affaire Stinissen semble, à première vue, normale. Mais, en l'occurrence, l'enquête a été lancée si rapidement et si peu discrètement, qu'elle équivaut à une prémise en accusation du praticien ayant soigné la malade.

Les autorités judiciaires s'étaient jusqu'à présent réfugiées dans un rôle d'observateurs distants sinon implicitement approbateurs. Le chef du parquet d'Almelo avait ainsi déclaré que la décision de ne plus traiter Mme Stinissen avait été prise par *« des médecins ayant considéré en toute bonne foi qu'ils agissaient avec prudence »*. Par la suite, un tribunal de première instance et une cour d'appel avaient rejeté les recours intentés par l'Association néerlandaise des patients, association chrétienne opposée à l'euthanasie de Mme Stinissen.

Les autorités judiciaires ont opéré le même revirement. L'inspecteur régional de la Santé publique a saisi la commission de discipline médicale du dossier alors qu'il s'était, jusqu'à présent, refusé à intervenir.

Cette double volte-face officielle prône l'embarras des pouvoirs publics à l'égard du problème de l'euthanasie des malades dans le coma, par définition incapables d'exprimer une volonté réitérée et réfléchie de mourir. La semaine dernière, le ministre de la justice interpelé par des députés protestants conservateurs avait affirmé que la situation de Mme Stinissen constituait *« un cas individuel particulier »* qui ne devait pas avoir valeur *« de précédent »*. Il avait aussi admis *« le poids de la décision des médecins au regard des principes »* et donné un aperçu des critères que les praticiens devraient respecter avant de suspendre un traitement considéré comme dépourvu de sens. Susceptible de déboucher sur un procès, l'enquête sur les circonstances du décès de Mme Stinissen confirme la volonté de l'appareil judiciaire, ministre compris, de mettre au clair les conditions du droit à l'euthanasie de patients incapables de faire connaître leur désir d'en finir.

CHRISTIAN CHARTIER

Les faiseuses d'anges du Conducator

Jeune vendeuse dans une boutique d'alimentation en Roumanie, un jour, Viorica n'apparaît pas à son travail. Renseignements pris au bout de quelque temps auprès de son chef, on apprend que la jeune femme est morte. Enceinte, elle s'est fait avorter clandestinement par un médecin. Peu après son retour chez elle, elle a eu une grave hémorragie. Transportée à l'hôpital, où le personnel médical se rend bien compte qu'il a affaire aux suites d'un avortement, la patiente est interrogée et pressée de dénoncer le médecin qui a pratiqué l'intervention. La jeune fille refuse de répondre. On retarde alors le moment de lui donner les soins dont elle aurait pourtant un besoin immédiat. Il s'agit de l'intimider. Quand les médecins s'occupent enfin d'elle, il est trop tard.

S'il était une situation où le tragique le disputait à l'aberration, c'est bien celle dans laquelle le régime tyrannique des Ceausescu a maintenu, durant plus de trois décennies, les femmes de Roumanie (*Le Monde* daté 25-26 novembre 1979).

Sera-t-il possible de dénombrer un jour toutes celles qui ont succombé dans les hôpitaux à la suite d'un avortement clandestin, sans compter les centaines de malheureuses qui ont préféré mourir chez elle, plutôt que d'être hospitalisées ?

Terrorisées, harcelées, affaiblies, sachant leur vie en danger, toutes les femmes n'avaient pas la force de se taire. Elles finissaient par dénoncer le médecin avorteur. Il en coûtait à celui-ci, selon les cas, une condamnation à plusieurs mois ou plusieurs années de prison, une lourde amende et le retrait du droit d'exercer. Combien sont-ils à avoir été incarcérés ? Nul ne le sait exactement. On parle même d'exécutions pour certains récidivistes.

A côté des cas extrêmes, de nombreuses Roumaines sont passées par la filière des « faiseuses d'anges », et ont ensuite souffert de complications plus ou moins graves. Elles les supportaient des mois durant avant d'oser consulter un médecin, car celui-ci était légalement obligé de signaler aux autorités *« tout indice de manœuvre abortive »*. *« Comment savoir si un médecin dénoncera ou non sa patiente ? »*, nous confiait, à l'époque, une Roumaine, en ajoutant : *« Cette peur, ces angoisses, c'est la routine, si j'ose dire. On finit par les oublier si tout se termine bien. »*

« Des bébés de qualité »

L'objectif déclaré de Ceausescu lorsqu'il accède au poste de premier secrétaire du PC, en 1965, est que la Roumanie atteigne 25 millions d'habitants en 1990 et 30 millions en l'an 2000. A l'époque, le pays en comptait quelque 19 millions. Les dernières statistiques utilisables datent de 1977 et annoncent un peu plus de 23 millions d'habitants.

A ce dessein de porter à *« un niveau toujours plus haut la gloire de la nation roumaine »*, s'ajoutait la volonté d'*« assurer un potentiel biologique élevé, condition fondamentale de la santé et de la vigueur d'un peuple »*. Le but, comme nous l'assurait alors Mme Solomonescu, secrétaire d'Etat à la Santé, était d'avoir *« des bébés de qualité »*.

Seules pouvaient bénéficier des méthodes contraceptives modernes, et gratuitement, les femmes qui avaient *« légalement droit à une interruption de grossesse »*. Un droit réservé à celles de plus de quarante ans, sous le prétexte de leur *« faible fécondité »* et du taux assez réduit de *« bonnes »* naissances qu'elles pouvaient assurer. Mais aussi aux mères justifiant de quatre enfants nés vivants et qui avaient donc répondu aux objectifs pronatalistes du gouvernement. Celles-là pouvaient prétendre à souffler un peu... Encore ce chiffre de quatre enfants a-t-il souvent été porté à cinq.

Résultat de ces mesures aberrantes : le marché noir de la pilule a battu son plein, en Roumanie, pendant des années. On s'en faisait parfois apporter de l'Ouest, mais surtout des autres pays de l'Est. Ce sont évidemment les femmes les moins défavorisées qui pouvaient les acquérir au prix fort, conscientes, néanmoins, des risques qu'elles couraient en absorbant sans contrôle médical un contraceptif dont elles ignoraient tout. Les plus déshéritées en étaient réduites à faire appel, dans la solitude et la peur, à des procédés moyenâgeux.

Absurdité d'un pouvoir qui se voulait absolu, et dont les excès ont abouti à l'effet inverse du but qu'il s'était fixé en matière de politique démographique, puisque, à l'heure actuelle, le taux de mortalité infantile est évalué à 22 pour 1 000, l'un des plus élevés des pays de l'Est.

ANITA RIND

MÉDECINE

Les internes et les chefs de clinique de la région parisienne ont repris la « grève des urgences »

Au terme d'une manifestation nationale qui a réuni environ 3 000 personnes (1 500 selon la *police, 8 000 selon les organisateurs*), les internes et les chefs de clinique de Paris et de la région parisienne ont voté le lundi 22 janvier le principe d'une « grève des urgences » de deux jours les mardi 23 et mercredi 24 janvier. Reçus auparavant par M. Claude Evin, ministre de la santé, les représentants des internes et chefs de clinique ont estimé qu'aucune avancée n'avait été faite. Auprès de M. Evin, on confiait *toutefois avoir bon espoir d'« une reprise rapide des négociations conventionnelles »*.

Pour sa part, le conseil d'administration de *la Caisse nationale d'assurance maladie des tra*vailleurs salariés (CNAMTS) a proposé la création d'une rémunération spécifique pour les anciens chefs de clinique installés dans le secteur libéral. Cette initiative a été perçue par les grévistes comme une tentative de division des internes et des chefs de clinique. Commentant le mouvement de grève, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré que l'*« on n'a pas le droit de prendre les hôpitaux et les malades en otages ». « Il est souhaitable que l'on sorte de cette situation par la négociation »*, a-t-il ajouté, en jugeant cependant qu'il était *« abusif de demander à avoir le droit de pratiquer des honoraires libres à la sortie de l'hôpital »*.

Une nouvelle assemblée générale aura lieu mercredi 24 janvier pour déterminer la suite à donner au mouvement.

Une journée fébrile

Malgré les parapluies, les blouses blanches sont trempées. Autour du carrefour des Gobelins, à deux pas de l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, à Paris, les internes et les chefs de clinique patientent sous la pluie avant le départ de la manifestation. Une heure et demie de retard. En tête du cortège, les responsables attendent l'arrivée du camion de sonorisation qui doit accompagner les manifestants jusqu'à la place Vauban, aux Invalides. *« Il faut y aller*, plaide l'un d'eux. *Les gens se fatiguent. Les mous s'en vont et les durs restent. C'est idiot. »* Ses confrères s'insurgent. *« On n'est pas à la CGT. Même avec les « durs », on ne craint pas les débordements ! »*

Le cortège s'ébranle derrière une banderole blanche proclamant *« Liberté et qualité de la médecine pour tous »*. Les slogans célèbrent la médecine libérale, les calicots dénoncent le *« diktat »* du gouvernement, les badges affirment : *« Le choix du médecin, une liberté ». « Bonne année, bonne santé, mais qui va vous soigner ? »* scandent les manifestants. La province est là en nombre : la manifestation rassemble des groupes de Limoges, Poitiers, Dijon, Rouen, Toulouse, Nantes, Tours, Lille et Bordeaux.

« Nous sommes moins concernés que les Parisiens, parce que nous pouvons nous installer plus facilement, explique un interne de Lille. *Mais il s'agit aussi d'une question de principe. Le gouvernement a gelé le secteur à honoraires libres sans nous consulter. Il veut tuer la médecine libérale et fonctionnariser les médecins. »* Ses camarades approuvent. L'hôpital est épuisant, ajoutent-ils, mais il leur restait l'espoir de *« s'installer »* pour enfin avoir un revenu *« décent »*. Ils l'ont, disent-ils, désormais *« perdu »*.

« Nous ne sommes pas des nantis », poursuit un interne en radiologie, qui porte une banderole exigeant la *« défense de la médecine libérale »*. *« Nous avons*, dit-il, *suivi un cursus long et éprouvant, et nous sommes mal payés à l'hôpital. Nous avons le droit de demander un revenu qui corresponde à notre formation. »* Interne à l'hôpital Lariboisière, à Paris, il gagne 8 500 francs par mois, chiffre auquel il faut ajouter la rémunération des nuits de garde passées à l'hôpital. *« C'est moins qu'un plombier*, lance l'un de ses compagnons. *Pourtant, nous avons onze, parfois douze années de formation derrière nous. Si on ne réagit pas rapidement, dans dix ans, personne ne voudra plus se lancer dans des études de médecine. »*

Il est 14 h 45 quand la manifestation arrive au pied de l'immeuble de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS), avenue du Maine. Surprise : aucune délégation ne demande à être reçue, alors que le conseil d'administration doit se réunir un quart d'heure plus tard. On n'entend pas le moindre slogan à l'adresse des gestionnaires de l'assurance-maladie...

Les internes et chefs de clinique de l'hôpital Antoine- Béclère de Clamart sont dans le cortège, eux aussi. Ils ont été les seuls, mercredi dernier, à approuver le texte de M. Claude Evin. Les seuls à voter en salle de garde, dans la matinée, contre la grève des urgences, qui sera adoptée le soir même en assemblée générale. *« Je ne souhaite pas qu'on se lance dans une grève dure et illimitée*, souligne une interne. *Ce serait acceptable si nous nous battions contre une loi ou un décret, mais nous cherchons à faire pression sur les négociations conventionnelles. C'est différent. Il vaut sans doute mieux arrêter la grève, rester vigilants, et reprendre le mouvement si le résultat des négociations est négatif. » « La grève des soins est difficile*, ajoute-t-elle. *On ne peut pas faire ce métier à moitié. »*

« Le summum »

A 18 h 25, M. Maurice Derlin, président de la CNAMTS, réussit une conférence de presse. Il est rejoint par le vice-président, M. Emile Boursier (CNPF). Les négociations sur la convention médicale, reconnaît-il, ont débuté en avril 1989 et sont dans l'impasse depuis un mois et demi mais, avec un petit sourire, il *se dit « honoré »* que le gouvernement lui ait confié la mission de débloquer un conflit qui, pourtant, ne concerne pas directement l'assurance maladie. M. Derlin fait état de son admiration pour les chefs de clinique qui constituent, selon lui, *« le summum du corps médical français »*. En revanche, pour les internes, on verra plus tard. *Quid* des chefs de clinique installés avant décembre ? M. Boursier tranche : *« Nous ne nous occupons que des gens en grève... »*.

Les *« gens en grève »*, réunis au même moment en assemblée générale à la Pitié-Salpêtrière, sont survoltés. Entassés dans un amphithéâtre de quatre cents places, les internes et chefs de clinique attendent avec impatience le vote sur la grève des urgences. Malgré la mise en garde du président du syndicat des internes, qui plaide pour la poursuite de la seule grève des soins, plus *« efficace »* et toujours *« mieux suivie »*. Malgré les hésitations des représentants des grandes salles de garde, qui craignent souvent *« l'impréparation »*. *« Pour que la grève ait un poids, il faut qu'elle soit bien organisée*, affirme un responsable de l'hôpital de la Pitié. *Il est impossible de la voter pour demain si on veut que les gens aient l'image d'un mouvement cohérent et responsable. Organiser ce soir une grève des urgences à la Pitié, c'est tout simplement illusoire. »*

La salle gronde. Le micro s'échappe. Sur l'estrade, les représentants des salles de garde hésitant à déclencher une nouvelle grève des urgences se font chahuter. Le représentant de l'hôpital Boucicaut demande un vote *« à tête froide »* vendredi. Il est sifflé. *« C'est une décision grave*, poursuit un représentant de l'hôpital Bichat, à Paris. *On ne la prend pas en pleine assemblée générale, en quelques minutes. Il nous faut du temps et un échéancier. »* Mais la salle s'impatiente et demande à voter. Elle applaudit le représentant de l'hôpital Necker, qui s'empare du micro pour défendre une grève des urgences de deux jours, mardi et mercredi. *« Pour aller vite, il faut être dur*, lance-t-il. *Si on recule ce soir, on est perdus. »*

Les propositions de la CNAMTS aux chefs de clinique sont rejetées en quelques minutes. *« Qui est chef de clinique ? »*, demande au micro un représentant de l'hôpital Avicenne. Des centaines de bras se lèvent. *« Qui accepte les propositions de Derlin ? »* Silence. *« Nous continuons ! »*, conclut l'orateur. Dans la salle, certains chefs de clinique soupirent. *« C'est tout de même difficile de lever la main. »*

Chauffés à blanc

Les internes de médecine générale (IMG), réunis dans l'amphithéâtre voisin, viennent avertir leurs pairs. *« La grève des urgences met la population du côté d'Evin*, soulignent-ils. *Il faut en être conscient avant de la faire. Je ne suis pas certain que nous allons la voter. »* Un orateur tente de calmer la salle. *« Ceux qui sont ici sont chauffés à blanc*, explique-t-il, *mais je ne suis pas sûr que ceux qui sont restés à l'hôpital soient très enthousiastes. »* La salle proteste. Qui a déposé un préavis de grève ?, demande-t-on encore à la tribune. La province peut-elle suivre ce mot d'ordre ? Les grévistes s'impatientent. *« On en parle depuis vendredi dernier. Il fallait y penser avant. »* Les négociateurs proposent un premier vote à main levée. Sur le principe, puis, sur la durée. Les bras se lèvent dans la confusion.

Le représentant de l'hôpital Bichat reprend la parole pour demander un vote à bulletin secret dans toutes les salles de garde. *« On part la fleur au fusil. On va droit au casse-pipe. »* Qui, dans cette salle, peut s'engager et dire que son CHU est prêt à faire la grève des urgences ? demande un autre. La réponse se perd dans le brouhaha. Le président du syndicat des chefs de clinique de Paris, Jean-Yves Le Goff, soutient lui aussi le vote à bulletins secrets. En vain, Un deuxième vote à main levée intervient. Les partisans de la grève des urgences sont nettement majoritaires. *« Je propose que l'on se prononce lors de la prochaine assemblée générale »*, interrompt un orateur. La salle refuse. Un troisième vote a lieu. Le principe de la grève des urgences, cette fois, est adopté. Elle aura lieu mardi et mercredi.

Il y aura ainsi eu une nette impression de flottement, le début d'un certain essoufflement. On comprend que la proposition du président de la CNAMTS laissera des traces, plusieurs chefs de clinique reconnaissant en privé qu'il s'agit là d'un acquis indéniable.

Que va-t-il se passer maintenant ? La grève conduira les administrations hospitalières à réquisitionner de nombreux internes, les chefs de clinique pouvant, quant à eux, plus facilement se faire remplacer par des praticiens hospitaliers ou des patrons de rang A. Une nouvelle fois, les négociations sont bloquées et le conflit dans l'impasse. A moins que ne se dessine un mouvement de reprise du travail progressif, notamment chez les chefs de clinique, certains d'entre eux ne cachant pas leur inquiétude de voir une nouvelle fois des médecins hospitaliers se lancer dans une grève des soins et des urgences qui eût été impensable il y a quelques années encore.

ANNE CHEMIN et FRANCK NOUCHI

LES MALADES PEUVENT PAYER!!
PESSIN

Les propositions de la CNAMTS

Une tarification spécifique

La proposition formulée lundi 22 janvier par le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) pour *« redonner espoir aux chefs de clinique »* consiste à instaurer une *« lettre-clé »*, qui permettra de rémunérer leur activité spécifique.

Ainsi, la consultation d'un spécialiste ayant une formation de chef de clinique sera remboursée par la Sécurité sociale sur la base d'un tarif qui devrait être approuvé par le ministère de l'économie et les syndicats de médecins. Sa valeur sera comprise entre 135 francs et 180 francs et un droit à dépassement sera autorisé, la différence n'étant cependant pas remboursée. Cette mesure s'appliquerait aux chefs de clinique installés dans le secteur libéral à partir du 1er décembre 1989.

En ce qui concerne les internes, plus nombreux, et dont la qualification est plus difficile à prendre en compte, le problème reste entier : il est renvoyé à la négociation conventionnelle qui reprendra le 29 janvier. Le président de la CNAMTS espère pouvoir parvenir à un accord d'ici à la fin février. Le conseil d'administration a entériné ces propositions à l'unanimité moins une voix (celle du représentant de la FEN), à l'issue de trois heures de discussion, M. Maurice Derlin, président (FO) de la CNAMTS, ayant éprouvé quelques difficultés à amener ses représentants à prendre une décision.

Celle-ci pourrait d'ailleurs préfigurer le schéma de la future convention médicale qui régit les rapports entre les médecins libéraux et la Sécurité sociale. Au lieu et place du secteur 2 (honoraires libres), un mécanisme de dépassement d'honoraires serait ouvert en fonction des titres et de l'expérience hospitalo-universitaire des jeunes praticiens.

Reste maintenant aux syndicats médicaux et à l'assurance-maladie à trouver des éléments objectifs permettant de prendre en compte la qualification des médecins (le renvoi du problème des internes à des jours meilleurs témoigne que cela ne sera pas facile). Il faudra également gérer la disparition progressive de l'actuel secteur 2, qui s'annonce, elle aussi, problématique.

JEAN-MICHEL NORMAND

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH
de l'Académie française

Pitié pour les apprenants

LES abus de langage sont vieux comme le langage même. Aristophane se moquait déjà des jargonneux. Molière a réglé leur compte aux précieux. Rien n'y fait. L'hydre repousse. La complication inutile attire les esprits faibles comme un remède à l'angoisse de ne pas penser assez, de manquer les trains à la mode.

La nouvelle cuistrerie apparue vers 1960 en même temps que la cuisine du même nom a perdu de sa virulence, sitôt calmés les épigones de Roland Barthes, qui, sans prôner la savantasse, y incitait par sa séduisante manie de l'étymologie. Le secteur où le pédantisme continue de sévir se trouve malheureusement celui où il peut faire le plus de dégâts, puisque au travers des théories pédagogiques, c'est l'enfance qui est exposée.

Entendons-nous. Rien n'est injuste comme de faire le procès global des enseignants. L'école subit des crises sociales qu'elle n'a en rien fomentées, contrairement à ce que voudraient faire croire les pourfendeurs obsessionnels du marxisme et des chefs d'orchestre clandestins. La faute à qui si la population scolaire est de plus en plus nombreuse, composite et sollicitée par d'autres éveils que la classe ?

Les parents qui ne lisent guère et parlent eux-mêmes la langue basique des médias sont malvenus de réclamer pour leurs rejetons un purisme qu'ils bafouent sans vergogne. *« Les élèves dissertent sur Boris Vian et ils n'ont même pas entendu parler de Racine ! »* s'indignent-ils, tout en se gardant bien de « relire leurs chers classiques » — formule consacrée des élites déculturées. On dirait de ces catholiques du bout des lèvres qui obligent leur progéniture à suivre des rites auxquels ils ne croient plus eux-mêmes.

DONC, les doutes sont partout, et les torts partagés. Ce n'est pas une raison pour rester sans réaction devant les textes qu'en viennent à produire les esprits en charge de penser nos enseignements. Certains échantillons que m'ont transmis des lecteurs universitaires méritent d'être cités, pour que se partage leur sain ahurissement.

Lu, sous la plume d'un « professeur de sciences de l'éducation, ancien directeur d'une de nos institutions pédagogiques » : *« L'essentiel n'est pas le savoir constitué, tel qu'il est défini dans chaque discipline académique, mais les compétences de l'élève individuel face à ce savoir possible. »*

Si on comprend bien, peu importe que deux et deux fassent quatre ; ce qui compte, c'est la capacité de l'*« élève individuel »* (?) à s'approcher de ce quatre, arbitraire et vexatoire. *Conséquence : « Les programmes doivent être définis en objectifs comportementaux. »* C'est-à-dire ? *« En compétences actualisables dans des activités du sujet ayant appris. »*

Au cœur du « dispositif » ne se trouvent plus des connaissances à transmettre, mais l'élève *« tel qu'il est avec ses connaissances, ses modes de penser et d'agir, sa structure mentale »*. L'enfant décidera lui-même des programmes à assimiler, des niveaux à atteindre. Pour faire bonne mesure, on changera le nom d'*« élève »*, trop empreint de soumission, contre celui, réputé plus digne, d'*« apprenant »*. Aussi vrai que notre époque d'euphémismes euphorisants traite les sourds de *« malentendants »*. A quand l'obligation d'appeler *« malcomprenants »* les imbéciles ?

LE mot *« échec »* passant pour traumatisant et fauteur d'inégalité renforcée, nos Diafoirus croient vaincre la chose en la rebaptisant *« non-réussite »*. Le mal ne serait pas invincible. Des spécialistes d'une académie du nord préconisent, après mûre réflexion, la *« remédiation » (sic)* au moyen de *« référentiels »*. D'absolu asséné cruellement et sans égard pour les disparités de naissance, le savoir à acquérir en classe deviendrait négociable par contrats entre appreneurs et apprenants, ces derniers restant juges du niveau à atteindre et des résultats.

Exemple, pour donner le goût de la littérature en classe : *« Courtes séances consacrées à des débuts de romans ou à des pages choisies sensées* (sic) *donner aux élèves l'envie de poursuivre »*. On recommande l'emploi de questionnaires par *« vrai ou faux »*, tout en souhaitant que l'élève soit mis en *« situation de production »*. En clair : pour inciter à lire Proust, demander si le petit Marcel s'est longtemps couché tôt, tard, ou sans opinion, et suggérer à l'apprenant d'écrire sa propre recherche du temps perdu ! On voudrait avouer que l'école part battue, qu'elle ne croit plus à la séduction des livres, on ne s'y prendrait pas autrement !

La *« consultation nationale »* lancée cet été par le ministère de l'éducation nationale et qui devrait inspirer bientôt une nième refonte des programmes n'est pas d'une rédaction plus rassurante. Il y est question des *« lacunes qui handicapent la scolarité »*, de *« correctifs à l'irréversibilité »*, de *« modules optionnels »*...

Il y a deux ans, une université « d'été » avait pris le problème de la lecture à bras-le-corps, en cherchant comment *« donner aux formateurs la capacité de participer de manière active à la mise en place d'une stratégie d'aide, en intégrant les technologies nouvelles ! »* Sans parler des *« stratégies alternatives à des conduites déviantes »* et des *« enjeux cognitifs ou socioculturels »*. Ah ! l'enjeu ! Avec son immanquable adjectif *« majeur »*, ils sont en train de devenir les chevilles passe-partout de la langue de bois technocratico-fin de siècle !

UNE double crainte inspire ces billevesées et fait leur fortune : la salubre peur, héritée de Rabelais, de surcharger les jeunes esprits, mais au motif étrange, cette fois, qu'ils... ne savent plus rien ; et la phobie moderne des maîtres, nourrie par Nizan et Bourdieu (en gros), de servir de chiens de garde aux nantis, de figer et de renforcer les discriminations culturelles, donc sociales.

Combattre l'ignorance et les inégalités de naissance par la relativisation soupçonneuse du savoir lui-même : voilà qui fait offense au credo le plus probant de la République et bat tous les records de Gribouille !

Les penseurs de la pédagogie débordent de bonne volonté. Les taxer de sabotage est absurde, comme de leur opposer un simplisme démagogique du bon sens. Il se trouve seulement que le désarroi des profs, qui devrait être le nôtre à tous, les rend particulièrement vulnérables aux folles logorrhées du moment, comme les malades du temps de Molière l'étaient aux sornettes des médecins.

Peu avant sa mort, Raymond Aron disait : *« Comme l'enfer, l'Histoire est pavée de bonnes intentions. Ce sont certaines folies collectives qui ont causé le plus de désastres. »* Il rêvait qu'on dressât le bilan de ces désastres. C'était sa façon de croire, en dépit de tout, en la raison.

SCIENCES ◆ MEDECINE

Médecins : l'insupportable pléthore

Les grèves des internes et des chefs de clinique trouvent leur origine dans le nombre croissant de médecins. Or le phénomène va s'amplifier jusqu'en 2010

VOILA donc une nouvelle fois une partie du corps médical français aux prises avec les pouvoirs publics. En lançant comme ils l'ont fait il y a quelques jours leur mouvement fort peu populaire de grève des soins, assorti à Paris d'une grève des urgences, les internes et les chefs de clinique manifestent clairement et sans grande originalité leur volonté de disposer à l'avenir de revenus et de conditions d'exercice équivalentes ou presque à celles de leurs aînés. Il ne s'agit plus, comme ces dernières années, de mouvements réflexes contre une modification du cursus des études médicales ou d'une entreprise calculée et politique contre les projets d'un gouvernement de gauche cherchant à réformer les structures hospitalières. On assiste bien au contraire, aujourd'hui, à la réaction majoritaire, compréhensible sinon acceptable, d'une génération médicale en fin de formation qui, rendant à moindre prix d'incontestables services à l'hôpital public, use de ce dernier et des malades qu'il accueille pour qu'on lui promette sur-le-champ un avenir sans problèmes et de confortables revenus.

Tout ou presque a déjà été dit par ses différents acteurs sur les causes immédiates de ce mouvement revendicatif, sur l'impossibilité pour M. Claude Evin, ministre de la santé, de s'engager plus qu'il ne l'a fait, sur le blocage difficilement compréhensible des négociations conventionnelles et sur les contradictions des syndicats professionnels, tiraillés entre les conflits de générations et l'hétérogénéité des pratiques médicales. Pourtant, l'essentiel du problème demeure curieusement absent des débats, sans doute parce que aucune solution ne peut à court terme être trouvée. Sans doute aussi parce que son analyse historique détaillée conduirait à soulever de nombreuses questions quant aux diverses responsabilités impliquées. Tout, en effet, indique que les mouvements qui agitent de manière répétée et fréquente le corps médical français trouvent leur origine dans l'accroissement continuel du nombre des praticiens.


PIERRE MICHAUX

Ce phénomène, qui s'accentuera pendant les vingt prochaines années, est étroitement corrélé à la perte de prestige et de revenus qui frappe depuis peu dans leur majorité les plus jeunes de cette profession. Des pertes qui exacerbent les antagonismes et qui ne sont pas non plus sans conséquences sur la progression des dépenses de santé.

Où en est-on aujourd'hui ? L'ordre national des médecins recense actuellement quelque 180 000 médecins inscrits, dont environ 164 000 en activité. On en recensait moins de 40 000 en 1955 et 116 000 en 1980, l'accroissement démographique du pays corrigeant mais ne compensant pas cet accroissement. L'analyse détaillée de l'évolution entre 1981 et 1987 permet d'apprécier ce phénomène et d'en prévoir les inévitables conséquences (1).

Ainsi, durant cette période, le corps médical français s'est accru de plus de 23 000 praticiens, passant de 108 000 à plus de 131 000, un accroissement portant avant tout sur les spécialistes (42 000 contre 53 000). Alors qu'on en était en France à 200 médecins pour 100 000 habitants en 1981 (90 en 1950) on était déjà à 236 en 1987. Conséquence immédiate de ce bouleversement démographique, la répartition des praticiens sur l'ensemble du territoire national s'est quelque peu améliorée, les « déserts médicaux » des années 60 ou 70 ont progressivement disparu. Toutefois, les zones les plus médicalisées restent les mêmes : Paris et la région parisienne et, héliotropisme oblige, Provence-Côte-d'Azur, Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

JEAN-YVES NAU

Lire la suite page 12

(1) *Les médecins en France.* Evolution démographique – 1981-1987. – Martine Fauré et Martine Wcislo (SESI. Ministère des affaires sociales et de l'emploi). Solidarité-Santé. Etudes statistiques n° 3. 1988.

Vols sans volutes

La récente décision de la compagnie Air-Inter d'interdire toute consommation de tabac sur l'ensemble de ses vols à compter du 1er mars (*le Monde* daté 21-22 janvier), témoigne de l'évolution des idées et des comportements face à un produit responsable chaque année en France de plusieurs dizaines de milliers de morts prématurées, par cancer notamment. Même prise à titre provisoire – deux mois – et sans grand risque commercial compte tenu de la situation de monopole de la compagnie, cette mesure illustre le poids grandissant en France du lobby des non-fumeurs et leur crainte de subir les méfaits du tabagisme passif. Pour spectaculaires qu'elles soient, ces mesures ne sauraient, à elles seules, résumer la nécessaire lutte contre le fléau du tabagisme. Tout indique, en effet, à commencer par plusieurs exemples étrangers, que la réduction de la consommation passe impérativement par l'augmentation des prix et par l'interdiction de toute publicité directe et indirecte, notamment auprès des jeunes.

25 à 40% d'augmentation

Conscient de l'absolue nécessité d'engager, sans plus tarder, la lutte dans ce domaine, un groupe de cinq spécialistes remettait, il y a quelques mois, à M. Claude Evin, un rapport dans lequel il proposait un ambitieux plan de santé publique où le tabagisme figurait en bonne place. Ce plan et les mesures qu'il contient fait actuellement l'objet d'une série de difficiles négociations interministérielles avant une importante communication qui devrait être faite lors du conseil des ministres du 31 janvier prochain. Or il apparaît aujourd'hui que si les mesures concernant, par exemple, la réglementation sur les zones fumeurs et non-fumeurs pourront être retenues sans difficulté, il en va différemment pour tout ce qui touche à l'augmentation du prix du tabac et à la suppression des publicités le concernant.

A propos de l'augmentation des prix, le *« groupe des cinq »* a notamment la conviction que c'est sur une initiative française émanant du ministre du budget que la directive sur les prix d'orientation du tabac, en vue du marché de 1993, a été modifiée *a minima*. *« Il faut quand même savoir,* explique le professeur Claude Got, *que c'est à l'initiative d'un ministère français et sous une présidence française que ces mesures ont été prises à l'échelon communautaire, réduisant du même coup les contraintes initiales d'augmentation des prix. Ainsi, au lieu d'une augmentation de l'ordre de 60 à 70 %, on se situera à un plancher de 25 à 40 % selon les types de cigarettes. »*

Droite et lobbies

En dépit de la situation ainsi créée, qui permet aux ministères hostiles à certaines mesures de santé publique de s'abriter derrière les dispositions communautaires, le « groupe des cinq » reste optimiste quant au suivi de leurs propositions et à leurs traductions réglementaire et législative dans la prochaine communication du conseil des ministres. *« C'est la première fois,* estiment-ils, *depuis les tentatives de Pierre Mendès France sur le privilège des bouilleurs de cru, de Simone Veil sur la publicité sur le tabac, que le gouvernement aborde des problèmes de santé publique qui ont fait peur à tous les gouvernements précédents. L'autre avantage sera de donner au Parlement l'occasion de montrer son utilité et son efficacité, tout en sachant que ce dossier « publicité-alcool-tabac » est le plus diviseur qui soit pour la droite, partagée entre son désir de récupérer une crédibilité dans le domaine social et son affection pour les lobbies. »*

J.-Y. N.

Maurice Derlin, la tactique en panne

Le président de la Caisse nationale d'assurance-maladie sous les feux de la critique

DEPUIS le déclenchement de la grève des internes et chefs de clinique, les critiques convergent sur M. Maurice Derlin, président depuis vingt trois ans de la CNAMTS (Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés). Pratiquement inconnu du grand public, cet homme de soixante cinq ans gère directement 450 milliards de francs et c'est lui qui, au nom de la sécurité sociale, conduit les délicates négociations avec les syndicats de médecins libéraux. Ses détracteurs lui reprochent pèle mèle de se complaire dans l'immobilisme, de cultiver le gout du secret, d'entretenir les corporatismes et d'avoir conduit les discussions dans l'impasse. Bref, de détenir une bonne part de responsabilité dans la crise que traverse aujourd'hui l'ensemble du corps médical.

Entamées depuis neuf mois, les négociations autour du renouvellement de la convention médicale entre praticiens et assurance-maladie auraient dû légalement aboutir avant le 1er décembre. Apparemment, Maurice Derlin ne s'en est guère ému. Au gouvernement, on ne lui pardonne pas de s'être empressé de contrer à plusieurs reprises les propositions avancées par M. Claude Evin, ministre de la solidarité, en s'empressant d'annoncer une reprise des négociations... que l'on attend toujours. Militant Force ouvrière depuis plus de quarante ans, d'une sensiblité politique plutôt droitière (gaulliste, on le dit proche du RPR), le président de la CNAMTS a, dans la soirée du 18 janvier, une nouvelle fois désespéré son ministre de tutelle. A M. Evin, qui l'exhortait à reprendre les négociations pour de bon et dans les plus brefs délais, il a tranquillement répondu qu'un accord ne saurait être envisagé que dans *« quelques semaines »* et réclamé un nouveau délai.

Avec son air patelin, ses gestes lents et son élocution laborieuse, ce self-made man n'a apparemment pas grand chose en commun avec la plupart des médecins syndicalistes qui, policés et élégants, arborent volontiers le nœud papillon de rigueur. Pourtant, le courant passe fort bien avec ses alliés traditionnels de la CSMF et de la FMF, les deux plus anciens syndicats de médecins libéraux,



qui continuent de lui maintenir leur confiance. Plus turbulents, les responsables de MG-France, qui ne regroupe que des généralistes, ne supportent plus le personnage. Dire que le gouvernement est agacé serait un euphémisme et, au sein même de la CNAMTS, où il lui est arrivé de réclamer – et d'obtenir – que tombent certaines têtes, les langues se délient.

«J'en ai assez, lâche le docteur Philippe Sopéna, vice-président de MG-France. *Depuis un mois, Derlin n'a pas bougé le petit doigt. Il défend de petits intérêts de boutique et passe son temps à botter en touche. Il s'accroche à l'alliance FO-CNPF-CSMF-FMF, alors que nous avons proposé de construire quelque chose de nouveau. L'autre jour, nous l'avons rencontré une demi-heure pour faire avancer les choses. Un quart d'heure durant, il nous a parlé de son lumbago... » « Notre président représente une extraordinaire force d'intertie,* renchérit un expert de la CNAMTS. *Parce qu'il a une peur bleue des médecins, il a toujours fait barrage aux efforts de maîtrise des dépenses de santé. Du reste, sa sainte alliance avec le CNPF, qui n'a pas de stratégie en matière d'assurance-maladie, renforce encore son immobilisme doublé de clientélisme. Vous savez, pour avoir de l'avancement, mieux vaut avoir la carte FO. »*

Les méthodes de travail de Maurice Derlin font aussi l'objet de critiques en règle. Le ministre de la santé n'apprécie guère le penchant prononcé du président de la CNAMTS pour les contacts discrets. *« Il négocie en sous-main avec la FMF et la CSMF, ce qui retire toute lisibilité aux discussions »,* dit-on chez M. Evin.

Poids moyen

L'appartenance syndicale implique parfois des choix difficiles. Mais Maurice Derlin en a vu... d'autres. Partisan de M. Claude Pitous contre M. Marc Blondel lors du dernier congrès de FO, il n'a pas hésité *(« pour donner des gages à gauche et rester secrétaire confédéral »,* disent les mauvaises langues) à proposer la suppression du secteur à honoraires libres, qu'il avait lui-même créé en 1980. Quitte, un peu plus tard, à « reprendre sa liberté » en tant que président de la CNAMTS. Au sein de Force ouvrière, on reconnaît qu'il existe parfois un hiatus entre les positions de la confédération et celles de M. Derlin, mais on souligne qu'un président *« doit respecter un poids moyen au sein du conseil d'administration »* et que le secrétaire général de FO est *« en phase »* avec lui. Ses partisans brossent le portrait d'un célibataire endurci pour lequel *« l'assurance-maladie et le syndicalisme représentent tout».* L'ancien modeste archiviste à la préfecture de Chartres, une ville où il continue de résider, Maurice Derlin *« est capable de toutes les roueries, mais la négociation, les valeurs démocratiques pour lui sont sacrées »,* assure son plus proche collaborateur. Quant au docteur Monique Chasserand, une des responsables de la CSMF, elle est catégorique : *« Je ne vois pas un autre homme capable de prendre la situation en main. »*

« Pendant des années, il m'a rendu la vie impossible. Mais vous ne me ferez pas dire du mal de lui. Derlin fait du sur-place ? Et les autres membres du conseil d'administration, croyez-vous qu'ils sachent davantage ce qu'ils veulent ? », assure un spécialiste de l'économie de la santé qui voit dans le président de la CNAMTS *« plus un symbole qu'un acteur, car il reflète les contradictions des multiples partenaires d'un système de négociation où les tâches ne sont pas bien codifiées et où il n'existe pas de décideur final ».*

Maurice Derlin, victime de l'incapacité collective à gérer l'adaptation du corps médical à son environnement économique et de tirer les conséquences du dérèglement de sa démographie ? Sans aucun doute. Mais le mode de fonctionnement du président de la CNAMTS, fin tacticien rompu depuis plus de vingt ans à surmonter les conflits à coups de compromis entre vieux complices, n'est peut-être pas adapté une situation de crise qui révèle les divergences d'intérêts entre praticiens et met en lumière que le financement de la protection sociale a atteint un plafond. Or, malgré les épreuves et la contestation, le *« pape de l'assurance-maladie »* n'en est pas du tout convaincu : il n'exclut nullement d'être candidat à sa propre succession, début 1991.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'Atlas du Père Ruggieri

La découverte en Italie d'un Atlas raisonné de la Chine, établi par un jésuite au XVIe siècle

« *O falaise rocheuse, quand pourrai-je te franchir ?* » : le jésuite Alessandro Valignano (XVIe siècle), bloqué pendant près de dix mois à Macao dans l'attente de vents favorables, semble avoir exprimé dans ces mots toute l'angoisse et toutes les difficultés rencontrées par les missions de la Compagnie en Chine.

La recherche historique sur ces missions vient de franchir une étape importante, grâce au travail d'un groupe d'archivistes romains, dirigé par Eugenio Lo Sardo. Leur recherche sur les « Informationes » et les « Collegia », deux fonds d'archives de la Compagnie de Jésus qui contiennent les jugements et les rapports envoyés périodiquement par ses membres sur les populations, les Etats, les gouvernements et les institutions des pays où ils étaient envoyés en mission, leur a permis de découvrir dans l'Archivio di Stato di Roma, un Atlas *raisonné* de la Chine, volumineux travail que les experts attribuent au jésuite Michele Ruggieri et situent vers la fin du XVIe siècle.

Exposé pour la première fois au public le 15 décembre 1989 à Rome, ce premier atlas européen de la Chine des Ming a été en même temps l'objet d'un séminaire réunissant géographes, archivistes et spécialistes de l'histoire des missions. Comme l'a rappelé l'historien Joseph Sebes dans son intervention, saint François Xavier fut un des premiers jésuites qui prirent la route de l'Orient, peu après la fondation de la Compagnie de Jésus, en 1540. Il traversa l'Inde, les Moluques, la presqu'île de Malacca et le Japon en évangélisant et découvrit en même temps que les difficultés rencontrées en Orient par le christianisme suggéraient aux missionnaires une plus grande attention et une plus grande adaptation aux usages et aux coutumes des peuples à convertir.

Dans ses réflexions sur les moyens d'améliorer la pénétration missionnaire, saint François Xavier percevait que l'exposition des connaissances scientifiques européennes était un *laisser-passer* important pour pénétrer dans certains secteurs de la société cultivée. Il n'eut pas, lui-même, le temps de concrétiser cette intuition, parce qu'il mourut avant de pouvoir entrer en Chine, mais d'autres le firent après lui. Ainsi le jésuite Matteo Ricci, astronome, conquit-il, grâce à ses explications sur les éclipses, la confiance des Chinois qui prenaient leurs décisions en fonction des conjonctions du Soleil, de la Lune et des étoiles.

Grâce à des mandarins influents

Mais, en dépit de ces intuitions et de la nouvelle « politique missionnaire » qui en dérivait, le problème des missions en Chine était surtout lié à la difficulté d'y pénétrer d'abord, et d'y résider ensuite. Bien que les Portugais y soient arrivés, dès 1513, avec Jorge Alvares, et que leur premier ambassadeur ait atteint Beijing (Pékin), en 1520, les difficultés d'y résider restaient entières ; après une période d'exploration vers l'Asie du Sud entre le XIVe et le XVe siècle, la Chine de l'empire des Ming s'était enfermée dans un isolement volontaire, comme l'a souligné M. Sebes. Il fallut attendre 1557 pour que les Chinois cèdent aux Portugais une petite péninsule à la pointe de la province de Guangdong (l'actuelle Macao), parce qu'ils les avaient aidés à chasser quelques pirates.

C'est de Macao que partit Michele Ruggieri. Il était né dans les Pouilles et, avant d'entrer dans la Compagnie, il avait occupé des charges gouvernementales sous Philippe II, roi d'Espagne. Il fit le voyage de Macao, où il débarqua en 1579, sur le même navire que Matteo Ricci.



Arrivée des pères Michel Ruggieri et Mathieu Ricci sur la côte de la Chine vers 1580.

Le Père Ruggieri se mit tout de suite à l'étude du chinois et, en suivant les marchands portugais qui avaient le droit de se rendre à Canton deux fois par an pour leurs affaires, il se fit rapidement apprécier des fonctionnaires chinois, qui lui permirent de fonder un premier centre de mission avec Matteo Ricci dans la ville de Zhaoqing (à 100 kilomètres au nord-ouest de Macao).

Grâce à sa connaissance du chinois, il put entrer en contact avec des mandarins influents et eut ainsi la possibilité de visiter le pays. A son retour en Italie après un voyage plein d'aventures, il commença une grande œuvre de divulgation de ce « mystérieux » pays, grâce à ses notes, aux observations géographiques faites sur le terrain, et aux livres qu'il avait rapportés en Italie, après une dizaine d'années de séjour en Chine.

De toute cette œuvre, qu'on évalue à quatre volumes, il ne reste que soixante-dix cartes de 57 x 43 cm, conservées dans l'Archivio di Stato di Roma. La carte numéro 4 reproduit le territoire de la Chine tout entière, où apparaissent quinze provinces, *Canton, Fuchien, Quansi, Quejceu, Iunman, Cechian, Chiansy, Chuquan, Sicinon, Nanchin, Honan, Scensy, Sciantun, Scianzy* et *Pékin* (1).

Michele Ruggieri y ajoute, comme le fera un autre jésuite géographe, Martino Martini, les descriptions des villes, les distances qui les séparent, la production agricole, les mines d'argent, de fer, de cuivre, avec parfois des indications sur l'or, le plomb, l'étain et d'autres minéraux. Les annotations sont généralement en italien, mais on trouve aussi des cartes avec des idéogrammes accompagnés de la traduction en latin. La présence des idéogrammes fait penser, comme l'a soutenu Eugenio Lo Sardo au colloque, que le Père Ruggieri travaillait avec l'aide d'un collaborateur chinois qu'il avait ramené de son voyage en Chine et qu'il s'était servi, pour son Atlas, d'un matériel de référence chinois.

On en a la confirmation par l'existence, parmi les cartes présentes dans ces archives, d'une feuille en papier de riz où figurent des idéogrammes, tirés du *Kuang Yu-T'U*, un atlas de l'époque de la dynastie mongole, réédité par les Ming. On y trouve indiquées certaines montagnes comme le « *Kimschian* », le « *Huquan* », le « *Causcian* », etc., ainsi que le tracé de deux grands fleuves, le « *Yang Tse Kiang* » (ou fleuve Bleu) et le « *Huang Ho* » (ou fleuve Jaune). Les descriptions cartographiques des provinces apparaissent plus ou moins détaillées, mais cela dépend surtout de l'état de conservation des cartes et des écrits. On trouve, par exemple, pour la province de « *Fochien* » (Fujien) l'indication du chef-lieu, que Michele Ruggieri appelle « *Focen Civitas* » (Fuzhou), la distance qui le sépare des frontières, évaluée à 80 jours de voyage, de la mer (47 milles) (2), du palais impérial de Pékin (1 083 milles) et de « *Intien* » l'actuelle Nankin (718 milles).

Enfin, Michele Ruggieri ne se limita pas à cette production cartographique, déjà considérable. Il entreprit une traduction des textes fondamentaux du confucianisme dont on connaît le premier volume, publié en latin, le *Sishu* (la Grande Science).

Devant l'ampleur et la qualité de son œuvre, on s'étonne du peu d'écho qu'elle trouva chez ses contemporains, qui l'ont pratiquement passée sous silence. Il y a probablement là une trace du climat de la Contre-Réforme, où perçait la crainte que la découverte de la civilisation chinoise ne puisse troubler une Europe déjà secouée par ses divisions intérieures.

La découverte des manuscrits de Ruggieri apparaît donc comme une possibilité de rendre justice à ce savant et prélude à un travail plus vaste, qui commencera par la publication de l'Atlas (1990, probablement) et par une exposition internationale sur Rome et l'Orient aux XVIe et XVIIe siècles (1990 aussi). En outre, les recherches d'archives de l'histoire des missions promettent de s'étendre, au-delà des fonds de la Compagnie de Jésus, à l'Archivio di Stato di Roma, qui conserve la documentation de l'Etat du Vatican jusqu'à l'unité italienne de 1870, et à la Bibliothèque nationale italienne, les seules institutions qui disposent de séries homogènes de documents après les dispersions importantes subies par les archives des jésuites.

FRANCO RIZZI
professeur d'histoire à l'université de Rome La sapienza

(1) Selon les transcriptions actuelles : Guangdong, Fujien, Quangxi, Guizhou, Yunnan, Zhejiang, Guangxi, Huguang, Sichuan, Nanjing (Nankin), Henan, Shaanxi, Shandong, Shanxi, Beijing (Pékin).

(2) Le mille romain était long de *1 480 mètres environ.*

Médecins : l'insupportable pléthore

Suite de la page 11

« *Les médecins s'orientent actuellement en grand nombre vers la médecine libérale*, précisent dans leur étude Mmes Martine Fauré et Martine Wcislo (SESI, ministère des affaires sociales). *Entre 1975 et 1981, les médecins, dont les effectifs étaient en forte croissance (+ 5,8 %), ont profité de l'important développement des postes hospitaliers et salariés, qui ont ainsi connu une progression plus importante (+ 7,7 %) que le secteur libéral (5 %). Depuis, du fait de la mise en place dans les hôpitaux du budget global ainsi que d'autres mesures destinées à maîtriser les dépenses de santé, c'est l'inverse qui s'observe, et malgré le rythme de croissance ralenti de l'ensemble du corps médical (+ 3,3 % en moyenne de 1981 à 1987), la décélération apparaît plus importante en médecine salariée qu'en médecine libérale. Cette orientation vers l'exercice libérall est surtout le fait des médecins généralistes. Par ailleurs, seuls les spécialistes maintiennent un fort taux de croissance. Ils représentaient 45 % des médecins en 1987.* »

Ce phénomène de spécialisation est sans doute pour une part lié à la réforme du troisième cycle des études médicales, qui a vu la mise en place à partir de la rentrée 1984 d'une formation exclusive par l'internat incitant les étudiants « ancien régime » à s'inscrire très nombreux dans des certificats d'études spécialisées et arrivant depuis quelque temps sur le marché du travail. Cet essor des spécialistes au cours de ces dernières années fait qu'alors qu'on comptait en 1981 un spécialiste pour 1 280 habitants, le taux était passé à un spécialiste pour 941 habitants en 1987. En comparaison, la croissance des généralistes apparaît nettement inférieure.

Petite bombe

Contemporaine de la mise en place des deux secteurs de sécurité sociale (secteur conventionné et secteur à honoraires libres) cette évolution a rapidement conduit à la situation d'aujourd'hui où la proportion de médecins exerçant en secteur 2 souvent spécialisés, arrive à mettre en question le principe pourtant fondamental de l'égalité de l'accès aux soins. Mais pour difficile qu'elle soit et sans préjuger de l'aboutissement des négociations conventionnelles (voire de la réforme du système), la situation actuelle n'est rien au regard de la petite bombe à retardement qui, dans ce domaine, a été mise en place et ne manquera pas d'exploser. Quelles que soient les mesures de réduction des effectifs des étudiants en médecine admis en seconde année on sait en effet que le nombre des médecins français continuera de croître à un rythme très élevé jusque dans les années 2008-2010 pour dépasser la barre des 200 000 voire celle des 210 000. Une série d'études prospectives menées par le conseil de l'ordre des médecins ne laisse aucun doute à cet égard (2). Au siège de l'ordre, on indique ainsi que quel que soit le seuil du *numerus clausus* fixé aujourd'hui, le corps médical continuera son expansion numérique, qui ne commencera à s'annuler que dans la deuxième décennie du vingt et unième siècle.

Retraite

Compte tenu de la durée de la formation médicale et de l'intervalle qui sépare la soutenance de la thèse de l'installation en cabinet, une variation de l'effectif en deuxième année d'études médicales n'affecte le flux des débutants dans la profession qu'après un délai de huit à dix ans. Aujourd'hui, le nombre annuel des entrées dans la profession s'élève aux environs de 6 600, inférieur à celui des 10 000 qu'on enregistrait au début des années 80. Cette diminution est le premier reflet de la politique de réduction progressive des effectifs d'étudiants menée à partir de 1977.

De la même façon, le nombre d'étudiants admis actuellement en deuxième année n'*influencera* le flux des débuts de carrière qu'à partir de 1995 ou 1996. On souligne part ailleurs, au conseil national de l'ordre qu'une réduction même forte du nombre des débutants dans la profession ne se traduira pas automatiquement par une réduction du nombre total des médecins. Une telle réduction ne pourra être obtenue que lorsque le nombre des cessations d'activité excédera celui des nouveaux arrivants. Or le corps médical français d'aujourd'hui est très jeune du fait des promotions nombreuses des années 70. Au début de 1988, plus de 47 % des médecins en activité avaient moins de quarante ans. Tout ne changera qu'à partir de 2010 ou, plus précisément, de 2015. A cette époque, en effet, les promotions des années 70 et du début des années 80 atteindront l'âge de la retraite. On compte d'ores et déjà un nombre important de médecins aux prises avec de très sérieuses difficultés d'installation au terme de leurs études et l'inscription de ces jeunes praticiens, sans espoir professionnel, au chômage n'est plus exceptionnelle (3). Selon les dernières statistiques ordinales, 21 439 médecins (contre 9 800 il y a dix ans) sur 163 816 ne sont pas en mesure de déclarer un mode d'exercice. Inquiète d'une telle situation à bien des égards explosive, la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) avait, l'an dernier, été jusqu'à réclamer que l'on reconvertisse avec l'aide pouvoirs publics vingt mille médecins (*le Monde* daté des 12-13 février 1989).

Ce constat est d'autant plus inquiétant que plusieurs pays européens connaissent des situations et des évolutions similaires. Ces données doivent impérativement être prises en compte par les pouvoirs publics et les partenaires de la négociation conventionnelle si l'on entend parvenir à concilier une certaine forme d'égalité dans l'accès aux soins et dans le remboursement de ceux-ci. Deux impératifs essentiels qui, malheureusement, sont trop souvent ignorés par ceux qui ne cherchent aujourd'hui qu'à faire prévaloir leurs ambitions ou à pérenniser leur situation méprisant, ainsi tout esprit de solidarité confraternelle.

JEAN-YVES NAU

(2) *Le nombre des médecins dans trente ans*. Etude no 17 du conseil national de l'ordre des médecins datée d'octobre 1988.

(3) Sur ce thème, les médecins concernés peuvent utilement prendre contact avec le docteur Martine Favot, présidente de l'Association médecins 2000, 32, avenue Charles-V 94130 Nogent-sur-Marne. Tél. : (1) 48-75-67-56.

Parade d'insectes

Les insectes possèdent un système immunitaire beaucoup plus simple que le nôtre, mais tout aussi efficace

ON les comptait déjà par millions d'espèces, par milliards d'individus. On connaissait leur diversité, les énigmes de leur métamorphose. On les savait aussi bricoleurs de génie, armés de mille ruses pour s'adapter aux conditions extrêmes. Et voilà que les insectes se révèlent posséder un système immunitaire, certes moins élaboré, mais tout aussi efficace, si ce n'est plus que le nôtre !

Cette caractéristique étonnante, récemment mise en évidence, expliquerait-elle l'extraordinaire résistance de ce groupe zoologique à travers les temps, la formidable force de vie de ces populations qui, non contentes d'être apparues il y a plus de cinq cents millions d'années, représentent aujourd'hui près de 90 % des espèces animales recensées sur la planète ? La découverte, en tout cas, passionne désormais un nombre croissant de scientifiques : au plan fondamental, mais aussi parce qu'elle pourrait avoir d'intéressantes retombées agronomiques, vétérinaires ou pharmaceutiques.

Armes rustiques

Difficile à première vue, pourtant, de rivaliser avec un corps d'armée aussi sophistiqué que notre système immunitaire. Constitué par les globules blancs du sang, ce dernier possède un véritable arsenal de guerre contre les agents infectieux. Certaines de ces cellules, les polynucléaires, montent les premières au front, pour capturer et détruire les bactéries. Lorsqu'elles ne suffisent plus à la tâche, ou lorsque l'attaquant se présente sous une forme virale qu'elles ne peuvent combattre, elles cèdent la place aux macrophages. Et, surtout, aux redoutables guerriers que sont les lymphocytes. Une partie d'entre eux, les lymphocytes B, fabriquent alors contre l'ennemi des missiles spécifiques, les anticorps. D'autres, lymphocytes T, appelés « cellules tueuses », attaquent directement leur cible. D'autres encore, « helpers » ou « suppresseurs », viennent en renfort des principaux bataillons par le biais de messagers chimiques, tels l'interleukine et l'interféron.

Face à une telle ingéniosité biologique, comment les insectes peuvent-ils soutenir la comparaison ? Eux qui, « simples » invertébrés, ne possèdent pas même de véritable système sanguin (1) ? Et pourtant ! Habillés de leur seule cuticule, de leurs six pattes et d'une double paire d'ailes, les insectes ne sont pas loin de nous valoir en matière de défense contre les agents pathogènes. Et peut-être même de nous dépasser, tant la rusticité de leurs armes paraît adaptée à leur environnement. La première parade dressée contre l'agression extérieure par nos cousins ailés, la phagocytose, est connue de longue date des entomologistes. Mais elle, à elle seule, expliquait mal l'étonnante résistance des insectes aux infections bactériennes. Il devait donc y avoir autre chose. Mais quoi ?

La seule certitude qu'avaient les spécialistes, c'était que les insectes ne possédaient pas d'anticorps. Ce qui explique que leur immunologie ait été longtemps délaissée, au profit de celle des mammifères, en pleine explosion dans les années 60. Jusqu'à ce qu'une équipe suédoise de l'université de Stockholm mette en évidence, chez le papillon, une série de petites protéines spécialisées dans la destruction des bactéries pathogènes. C'était il y a dix ans. Depuis, les défenses immunitaires des insectes ont, elles aussi, gagné leurs lettres de noblesse.

Car très vite, ces molécules protéiques – baptisées « cécropines », du nom du papillon *Hyalophora cecropia* – se révèlent n'être que les premières d'une véritable famille de substances immunologiques. En 1988, les chercheurs du laboratoire d'endocrinologie et d'immunologie des insectes de Strasbourg (CNRS – université Louis-Pasteur) découvre à son tour deux nouveaux types de peptides antibactériens : les diptéricines et les défensines. *« On sait désormais que la réponse immunitaire des insectes implique la synthèse rapide d'une batterie de peptides bactéricides, qui agissent en synergie et dont les actions respectives semblent se potentialiser dans une sorte de « cocktail diabolique »*, précise M. Jules Hoffmann, directeur du laboratoire de Strasbourg.

En l'espace de quelques années, six familles de ces antibiotiques du « troisième type » (les seuls connus jusqu'alors provenaient des champignons et de certaines bactéries) ont ainsi été isolés de par le monde – la plupart chez la mouche et le papillon, et plus récemment chez l'abeille. Leurs gènes ont été clonés, leur structure identifiée. D'autres molécules restent probablement à découvrir, mais la moisson est d'ores et déjà suffisante pour se faire une idée sur cette immunologie jusqu'alors inconnue.

Pour les biologistes, la surprise est de taille : d'un fonctionnement infiniment plus simple que celui des vertébrés, le système immunitaire des insectes leur pose, en effet, des problèmes tout à fait nouveaux. Inductible et extrêmement rapide, la synthèse des peptides protecteurs ne fait ainsi appel à aucune mémoire – cette fameuse « mémoire immunologique » qui, chez les vertébrés, est à la base de la vaccination.

Leur action, de plus, est aspécifique : quels que soient l'agent inducteur et la cible visée, la qualité de la réponse antibactérienne est identique – même à la suite d'une simple piqûre, réalisée dans des conditions parfaitement stériles. Une situation inimaginable pour notre propre système immunitaire, dont la principale force réside, justement, dans l'extraordinaire spécificité de la reconnaissance antigène-anticorps.

Tronc commun

Faut-il pour autant imaginer un système de défense radicalement différent du nôtre, chez ce groupe zoologique dont l'ancêtre a divergé de celui des vertébrés il y a plus de six cents millions d'années ? Ce serait trop simple. Car les chercheurs, à mesure que se poursuit leur exploration, n'en découvrent pas moins des analogies « spectaculaires » entre ces systèmes de défense, pourtant très éloignés dans leur fonctionnement. Si les lymphocytes leur sont étrangers, les insectes possèdent ainsi les équivalents fonctionnels de nos polynucléaires et de nos macrophages. Mieux : en étudiant la séquence génétique de leurs peptides anti-bactériens, les chercheurs ont découvert que certains partagent des séquences génétiques avec l'interleukine, médiateur essentiel de notre immunité. D'autres, comme l'ont montré de récents travaux menés au département de médecine de l'université de Los Angeles (Californie), présentent une forte homologie de structure avec des substances bactéricides présentes dans les macrophages des mammifères.

Pourquoi des fragments protéiques se sont-ils conservés si longtemps, sans se perdre au cours de l'évolution ? Appartenaient-ils déjà au très ancien ancêtre commun des vertébrés et des invertébrés, ou sont-ils apparus plus tard par un phénomène d'évolution convergente ? *« Seule certitude : si ces molécules ont plus ou moins persisté dans les deux groupes malgré leur longue séparation dans l'évolution, c'est qu'elles doivent présenter une efficacité remarquable ! »*, réplique M. Jules Hoffmann. Les chercheurs comptent bien, en tout cas, mettre leur découverte à contribution pour fabriquer des molécules d'intérêt agronomique ou vétérinaire – voire médical à plus long terme.

Mis en œuvre grâce aux techniques du génie génétique, ces nouveaux antibiotiques pourraient, par exemple, a faire office, dans le secteur agrolimentaire, de conservateurs ou de stabilisateurs. Ou encore protéger plus efficacement les cultures contre certaines maladies, dues à des bactéries pathogènes. Il y a deux ans, une équipe américaine de l'université de Baton-Rouge (Louisiane) annonçait ainsi avoir réussi, en « greffant » dans des cellules en culture le gène d'une cécropine, à augmenter la résistance aux bactéries de plants de pommes de terre. Américaines, japonaises ou européennes, plusieurs sociétés de biotechnologie tentent désormais d'apprivoiser ces étonnants mécanismes de défense. Parmi elles, la société strasbourgeoise Transgène, qui travaille depuis l'année dernière en étroite collaboration avec le laboratoire de l'université Louis-Pasteur.

Les premiers résultats ? Ils datent de quelques semaines. *« Après avoir intégré dans leur patrimoine héréditaire les gènes des diptéricines et des défensines, les cellules de levure sur lesquelles nous travaillons synthétisent les molécules correspondantes »*, explique M. Hoffmann, en précisant que ces dernières, comme chez leurs hôtes naturels, inhibent efficacement la croissance bactérienne. Soutenus par un contrat de deux ans du ministère de la recherche et de la technologie (dans le cadre du programme national Biotechnologies), les chercheurs de Transgène tentent à présent d'augmenter, par mutagenèse, l'efficacité de ces nouvelles molécules. Pour mieux comprendre – voire copier – le système de défense de ces fabuleux insectes, que Maeterlinck pressentait être *« nos rivaux des dernières heures, et peut-être nos successeurs »*.

CATHERINE VINCENT

(1) Il n'existe pas véritablement d'appareil circulatoire chez les insectes. Les organes baignent dans un fluide, l'hémolymphe, qui transporte directement les substances nutritives aux cellules et qui en reçoit les déchets.

Le commandant des anticorps

A l'inverse de ce que l'on découvre aujourd'hui chez les insectes, la principale caractéristique du système immunitaire des mammifères réside dans l'extraordinaire spécificité de ses anticorps. Ces derniers, fabriqués par les lymphocytes B, reconnaissent les molécules étrangères portées par les microbes – les antigènes – aussi sûrement qu'une clé s'adapte à sa serrure. Le nombre d'antigènes étant pratiquement infini, comment l'organisme parvient-il à synthétiser un nombre correspondant d'anticorps différents ?

Au cours de la dernière décennie, les progrès de la biologie moléculaire avaient déjà permis d'éclaircir singulièrement la question. On sait désormais, en effet, que les molécules d'immunoglobulines (le nom scientifique des anticorps) sont constituées de quatre chaînes protéiques : deux chaînes « lourdes » et deux chaînes « légères », associées entre elles par des liaisons chimiques.

De plus, chaque chaîne comporte une région « constante » (C) et une région « variable » (V), ainsi que des segments de « jonction » (J) et de « diversité » (D). Chacun de ces segments étant codé par des gènes distincts, et l'ensemble des régions variables des chaînes lourdes et légères pouvant s'associer entre elles, les possibilités combinatoires de tous ces éléments permettent ainsi de produire, avec un nombre limité de gènes, un répertoire quasiment infini d'anticorps. Cette découverte essentielle, initiée dès 1976 à l'Institut d'immunologie de Bâle (Suisse) par le Japonais Susumu Tonegawa, lui valut en 1987 le prix Nobel de médecine.

Reste une inconnue majeure : la nature du « centre de contrôle » qui, lorsque l'organisme rencontre un nouvel antigène, agence et coordonne, à partir de ces gènes éparpillés, la création de l'anticorps correspondant.

Publiés tout récemment dans la revue scientifique *Cell*, les travaux de David Schatz, Marjorie Oetinger et David Baltimore, du Whitehead Institute for biomedical research (Cambridge, Massachusetts), apportent pour la première fois un élément de réponse. En étudiant *in vitro*, dans des fibroblastes en culture, l'association de fragments d'anticorps, ils sont en effet parvenus à isoler un gène spécifique apparemment impliqué dans la recombinaison des segments V, D et J.

« Il s'agit assurément d'une découverte importante, confirme M. Pierre-André Cazenave, responsable de l'unité d'immunochimie analytique de l'Institut Pasteur (Paris). *Mais tout le problème est maintenant de déterminer le mécanisme d'action du produit de ce gène. »*

Comment intervient-il sur l'assemblage des anticorps ? Agit-il en synergie avec d'autres molécules, ou bien seul ?

Même si beaucoup reste à préciser dans ce domaine, cette avancée, en tout état de cause, risque d'ouvrir une brèche sérieuse dans l'insondable « boîte noire » biologique qui gouverne la fabrication des anticorps.

Ca. V.

Le grand aimant des galaxies

La découverte d'une gigantesque structure céleste qui attire les galaxies et dérange la théorie sur l'expansion de l'Univers

APRÈS plus de sept ans de traque, les « sept samouraïs » ont enfin mis la main sur le « grand attracteur ». L'annonce en a été faite le 11 janvier par leur chef, Alan Dressler, devant ses pairs de la Société américaine d'astronomie. Les membres de la « bande à Dressler » sont de dignes astronomes, surnommés ainsi par leurs collègues pour l'aspect spectaculaire de leurs exploits scientifiques. Et le grand attracteur est une gigantesque structure céleste qui, tel un formidable aimant, attire les galaxies qui l'entourent et dérange le bon déroulement de l'expansion de l'Univers tel que se l'imaginent les théoriciens.

Il s'agit, selon ses découvreurs, d'une région approximativement sphérique d'environ 250 millions d'années-lumière de diamètre, et dont le centre est situé à quelque 150 millions d'années-lumière de notre galaxie, entre l'énorme amas Hydra Centaurus et ceux de Pavo et d'Indus. Sa masse : 30 millions de milliards de fois celle du Soleil ! *« Elle est probablement composée de matière sombre et d'un grand nombre de galaxies*, estime A. Dressler. *Mais nous n'avons aucune certitude. Tout ce que l'on peut dire, en fait, c'est que nous sommes en présence d'une zone beaucoup plus dense que les régions qui l'entourent. »*

Pour Y. Hoffman et W.H. Zurek (Laboratoire national de Los Alamos), il pourrait s'agir d'une *« boucle de corde cosmique »*, des brins de matériau cosmique primordial – encore jamais détectés, – d'une densité et d'une énergie inouïes. Mais personne n'a jamais vu le grand attracteur : armés d'ordinateurs, les « sept samouraïs » l'ont traqué, cerné, mesuré et « pesé » uniquement par le calcul !

Cette découverte est, en fait, un épisode de plus dans la longue aventure entreprise au début du siècle par Edwin Hubble, un autre fameux chasseur d'étoiles. C'est lui qui, avec V. Slipher, eut le premier l'idée de mesurer systématiquement le décalage des raies spectrales de la lumière émise par les galaxies. Il pouvait ainsi mettre en évidence leur mouvement, grâce à l'effet Doppler. Ce phénomène, qui fait apparaître de plus en plus grave le son du klaxon d'une voiture s'éloignant à grande vitesse, agit de même sur la longueur d'onde d'une source lumineuse mobile en la « décalant vers le rouge ».

A la fin des années 30, la cause était entendue pour la plupart des scientifiques : l'univers est en expansion, et les galaxies s'éloignent les unes des autres. Cette découverte, qui devait donner naissance à la théorie du Big Bang quelque quarante ans plus tard, *« représentait un changement dans la conception du monde tout aussi fondamental que la révolution copernicienne »*, affirme Alan Dressler. Avant 1920, en effet, l'Univers était considéré comme statique. Une idée aussi incontestable pour les astronomes de l'époque que celle qui faisait de la Terre le centre du monde pour leurs ancêtres du quinzième siècle.

Depuis, la mesure du décalage vers le rouge de galaxies de plus en plus éloignées représente la principale occupation de bon nombre d'astrophysiciens. Et ils vont de découverte en découverte.

Première étape : dès les années 50, on a pu établir que les galaxies s'éloignaient de la Terre à des vitesses proportionnelles à leur distance par rapport à cette dernière.

La Voie lactée à son rythme

C'est la loi de Hubble qui, on s'en aperçut assez vite, souffrait malheureusement quelques exceptions, qui ne pouvaient s'expliquer uniquement par les imprécisions des mesures.

En 1975, Vera Rubin et Kent Ford, de la Carnegie Institution à Washington (D. C.), annoncent que notre galaxie, la Voie lactée, possède *« une vitesse propre »* (différente par rapport à la vitesse d'expansion de Hubble) importante, de l'ordre de 500 kilomètres-seconde. Beaucoup de leurs collègues crient à l'erreur de calcul, mais le lièvre est levé. D'autres équipes se penchent sur le problème et finissent par établir que le « groupe local », c'est-à-dire la Voie lactée, Andromède et plusieurs autres galaxies voisines, se déplace avec une vitesse propre de 400 kilomètres seconde... dans une direction presque opposée à celle prédite par Vera Rubin et Kent Ford !

Le rapport de ces derniers fut *« classé à la rubrique « résultats inexpliqués »*, rapporte Alan Dressler. Mais l'essentiel était acquis : le « flux de Hubble » est bien perturbé... Selon l'explication la plus plausible, les galaxies seraient détournées du droit chemin par l'attraction gravitationnelle de masses importantes.

En ce qui concerne le « groupe local », le responsable semblait être le « super-amas » galactique Hydra Centaurus. En 1982, les « sept samouraïs » s'attaquent donc à la vérification de cette hypothèse. Après cinq ans de travail acharné, ils publient les résultats d'une étude portant sur la mesure des distances et des vitesses propres de quelque quatre cents galaxies et concluent qu'Hydra Centaurus lui-même est sous l'emprise d'une structure encore plus lointaine et plus massive, baptisée le *« grand attracteur »* par Alan Dressler.

Nombre de leurs collègues doutent de ces travaux. Pascal Fouqué, de l'observatoire de Paris-Meudon, par exemple, estime que l'existence et la localisation du grand attracteur *« devraient être considérées davantage comme des hypothèses »*. S'appuyant sur ses propres recherches et considérant l'imprécision des mesures, il écrivait en 1987 que rien ne permet *« une conclusion claire »*.

Aujourd'hui, Alan Dressler ne nie pas le bien-fondé des critiques de Pascal Fouqué. *« Il est vrai qu'à l'époque, sur les quatre cents galaxies étudiées, nous n'en n'avions que vingt-quatre situées dans la direction supposée du grand attracteur*, reconnaît-il. *Mais, depuis, nous avons pu le cerner par deux cent cinquante nouvelles mesures, en deçà et au-delà de cette énorme masse. C'est un peu comme si nous étions arrivés au sommet d'une colline dont nous n'avions fait que gravir partiellement l'une des pentes en 1987. Nous avons maintenant une vue d'ensemble du paysage. De plus, nos mesures ont été rendues plus précises, et recoupées par l'emploi de plusieurs méthodes, dont celle utilisée par Pascal Fouqué. »*

La découverte des « sept samouraïs » intervient après celle du « grand mur » (*le Monde* du 29 novembre 1989), un gigantesque amas galactique d'une taille comparable à celle du grand attracteur, par Margaret Geller et John Huchra. Ces deux structures sont situées dans deux parties opposées du ciel (vu de la Terre). Faute de mesures de la vitesse propre des galaxies dans son secteur, il est impossible de savoir si ce « mur » est aussi un autre « attracteur ». Mais, de toute façon, estime Alan Dressler, ce genre de structures est probablement très commun dans l'Univers.

Gageons que les astrophysiciens vont désormais s'acharner à en trouver d'autres. *« Une simple question de temps »*, estime un astronome. C'est que, malgré sa taille, le grand attracteur représente moins de un millième de l'Univers observable actuellement. Or, avec les satellites astronomiques et le progrès des technologies, le champ d'action des astronomes s'étend constamment.

La chasse risque donc d'être fructueuse. Avec pour objectif, probablement encore lointain, la tranquillité d'esprit de théoriciens dont les hypothèses sur la formation et l'évolution de l'Univers sont mises à mal à chacune de ces nouvelles découvertes.

JEAN-PAUL DUFOUR

au XVIe siècle

(1 083 milles) et de « Intien » l'actuelle Nankin (718 milles). Enfin, Michele Ruggieri ne se limita pas à cette production cartographique, déjà considérable. Il entreprit une traduction des textes fondamentaux du confucianisme dont on connaît le premier volume, publié en latin, le *Sishu* (la Grande Science).

Devant l'ampleur et la qualité de son œuvre, on s'étonne du peu d'écho qu'elle trouva chez ses contemporains, qui l'ont pratiquement passée sous silence. Il y a probablement là une trace du climat de la Contre-Réforme, où perçait la crainte que la découverte de la civilisation chinoise ne puisse troubler une Europe déjà secouée par ses divisions intérieures.

La découverte des manuscrits de Ruggieri apparaît donc comme une possibilité de rendre justice à ce savant et prélude à un travail plus vaste, qui commencera par la publication de l'Atlas (1990, probablement) et par une exposition internationale sur Rome et l'Orient aux XVIe et XVIIe siècles (1990 aussi). En outre, les recherches d'archives de l'histoire des missions promettent de s'étendre, au-delà des fonds de la Compagnie de Jésus, à l'Archivio di Stato di Roma, qui conserve la documentation de l'Etat du Vatican jusqu'à l'unité italienne de 1870, et à la Bibliothèque nationale italienne, les seules institutions qui disposent de séries homogènes de documents après les dispersions importantes subies par les archives des jésuites.

FRANCO RIZZI
professeur d'histoire à l'université de Rome La sapienza

(1) Selon les transcriptions actuelles : Guangdong, Fujian, Guangxi, Guizhou, Yunnan, Zhejiang, Guangxi, Huguang, Sichuan, Nanjing (Nankin), Henan, Shaanxi, Shandong, Shanxi, Beijing (Pékin).

(2) Le [illegible] romain était long de 1 480 mètres environ.

JEAN-YVES NAU

SOCIÉTÉ

Le procès des accusés de la mort de Malik Oussekine

La logique du gardien Garcia

« *Nous ne sommes ni volontaires, ni motivés, ni entraînés pour cela.* » En une phrase, le gardien de la paix Christophe Garcia, vingt-six ans, a résumé la défense qu'il entend soutenir devant la cour d'assises de Paris, qui a commencé, lundi 22 janvier, le procès où ce policier et son supérieur direct, le brigadier-chef Jean Schmitt, cinquante-six ans, sont accusés d'avoir provoqué la mort, le 6 décembre 1986, de Malik Oussekine, alors âgé de vingt-deux ans (*le Monde* du 23 janvier).

Le gardien Garcia a sa logique : « *Le peloton voltigeur motorisé, c'est une unité qui intervient très tardivement dans une manifestation et qui est uniquement fait pour lutter contre les casseurs.* » *Aussi, lorsque, avec son unité, il voit un groupe de personnes, rue Racine, à quelque distance d'une barricade, ce ne peut être que des casseurs.* « *Sur la droite, je vois trois ou quatre personnes qui paraissent avoir une attitude agressive et qui semblent jeter des projectiles* », raconte Garcia.

Le président Jean Ferré veut des précisions. Avaient-ils des bâtons ? Etaient-ils casqués ? Portaient-ils des treillis ? Garcia n'a rien vu de tout cela : « *Je poursuivais des gens qui, apparemment, avaient une attitude agressive* », insiste le policier, qui explique ensuite : « *A un moment, j'ai vu une des personnes traverser et se diriger vers le 20, rue Monsieur-le-Prince. Je la talonne et j'entre dans le hall. On était plusieurs. Je pense qu'on était deux ou trois. Il y a eu un échange de coups...* »

Le contentieux entre les casseurs et le PVM

Sidéré, le magistrat l'arrête et exige des précisions : « *Vous recevez des coups ? Franchement, vous dites que ce jeune homme malade vous agresse ?* » Ce n'était pas tout à fait ce que voulait dire Christophe Garcia, qui parle maintenant d'une « *attitude de garde* » avant de raconter simplement : « *J'entre ; je porte tout de suite quelques coups de bâton et je ressors.* » M. Ferré voudrait bien savoir sur quels critères le policier a jugé utile de poursuivre quelqu'un dans un local privé pour le frapper. « *Pour moi, ce n'est pas compliqué ; pour moi, c'est un casseur* », rétorque le gardien de la paix.

Conscient que Christophe Garcia ne semble pas comprendre l'aspect illégal de son comportement, M. Ferré a tenté d'employer une métaphore, en utilisant le langage sportif : « *Quand même, vous n'aviez pas l'impression d'être hors jeu ?* »

Non, Garcia n'a pas ce sentiment. Intervenir à coups de bâton dans un hall d'immeuble ne l'étonne pas. « *C'est ce qui se fait depuis des années, et sous les yeux de la hiérarchie* », affirme le jeune policier, en ajoutant : « *C'est pour éviter qu'ils commettent des dégradations et montent sur les toits.* »

Sur la table, des pièces à conviction s'étalent. Tout l'équipement « maintien de l'ordre » : un blouson, un gilet métallisé, des Rangers. Et, pendant un instant, Christophe Garcia a perdu son visage sympathique de jeune moniteur de sport : c'est lorsque le président Ferré lui a demandé de mettre la cagoule et le casque à visière rabattue du peloton voltigeur motocycliste (PVM). Tout cela entre dans une certaine logique, qui a si bien su s'imprimer dans l'esprit du gardien de la paix qu'il déclare sur le ton de l'évidence : « *Quand l'administration vous dote d'un tel équipement et lorsqu'on doit intervenir à minuit ou à 1 heure du matin, ce n'est pas pour tomber sur des enfants de chœur.* » C'est l'une des phrases qui fera dire à Mᵉ Georges Kiejman, conseil de la famille Oussekine : « *Ce qu'on nous dit, c'est qu'on les met dans la rue à minuit et que tout ce qui bouge c'est un casseur.* »

Garcia ne souscrit pas à cette simplification, sans pour autant donner d'explications claires. Mais, au travers de ses réponses, s'installe la trame d'une sorte de mise en condition ; la longue attente au garage, la crainte de se retrouver face à ces casseurs : « *Il y a un contentieux entre les casseurs et le PVM, et on sait que, si l'on sort, on est vulnérable.* » Et puis il y a ces instructions imprécises, comme « *nettoyer le Quartier latin* » ou « *disperser les casseurs* ».

Sur les faits eux-mêmes, Garcia n'en sait pas plus. *Il ne s'est pas* acharné. Il a donné quelques coups. Malik s'est affaissé et Garcia est sorti. Le policier a seulement entendu que quelqu'un continuait à frapper. Il ne sait pas qui. Mais, lorsque les secours sont *arrivés, Malik n'a pu être ranimé.* Il était mort d'un arrêt cardiaque, dont les expertises attribuent l'origine aux violences subies, tout en tenant compte de la maladie des reins dont souffrait le jeune homme.

Une sorte de caste

Selon l'accusation, ce serait le brigadier Schmitt qui aurait porté d'autres coups à Malik Oussekine. Le gradé affirme qu'il n'est pas entré dans le hall, et, d'emblée, son avocat, Mᵉ Henri-René Garaud, a annoncé qu'il plaiderait l'acquittement. Mais, lundi, le cas du brigadier n'a été évoqué qu'au travers de son interrogatoire de personnalité.

Il apparaît comme un policier modèle, particulièrement bien noté par ses supérieurs puisque ses notes oscillent entre 18 et 19 sur 20. Il parle peu du PVM, cette unité utilisée ponctuellement, qui n'a aucune existence permanente. Mais son regard s'allume lorsqu'il parle « *des motards, toujours bien appréciés par le public* », en précisant : « *C'est une sorte de caste* », avant d'ajouter : « *J'ai fait les escortes de M. Mitterrand et de tous les chefs d'Etat étrangers.* » On est bien loin des « casseurs », et Garcia en est tout aussi éloigné lorsqu'il évoque, avec une satisfaction évidente, son travail de moniteur sportif de la police, qui lui permet d'entraîner au football les jeunes d'Aubervilliers ou de La Courneuve. Dans une fonction différente, ils ont tous deux trouvé un vrai métier, avec une véritable formation, ce qui n'est pas le cas des missions du PVM.

L'avocat général, Mᵐᵉ Dominique Commaret, se l'est fait confirmer par Garcia : « *Pas de consignes, pas de préparation, pas de briefing, et les instructions générales viennent par le bouche à oreille.* » Certes, Mᵉ Kiejman a indiqué, dès le début de l'audience : « *Ce ne sera pas le procès de la police.* » Mais cela pourrait être celui d'une certaine hiérarchie, car l'avocat ajoutait, à la fin des débats de lundi : « *Garcia nous dit qu'il n'a fait qu'exécuter des ordres. Il faudra que quelqu'un nous dise qui les a donnés !* »

MAURICE PEYROT

Libres

Christophe Garcia et Jean Schmitt ne connaîtront pas le sort des accusés ordinaires, qui doivent, même s'ils sont libres avant l'audience, passer leur nuit en prison jusqu'à la décision de la cour. A l'issue des débats de lundi, la cour a ordonné qu'ils soient remis en liberté, en observant qu'ils présentaient toutes les garanties de représentation. Cette exception s'ajoute à une autre disposition qui leur avait été accordée leur permettant de se constituer prisonniers non pas la veille du procès mais le matin même.

Il est certain que le fait que les deux accusés n'aient jamais été détenus pendant l'instruction a joué favorablement dans la décision de la cour, même si l'avocat général, Mᵐᵉ Dominique Commaret, s'était opposé à leur mise en liberté afin de « *respecter la décision finale* ».

M. P.

□ ***Rassemblement devant le Palais de justice.*** — Une cinquantaine de personnes se sont rassemblées durant trois quarts d'heure, lundi 22 janvier, devant le Palais de justice de Paris, à l'heure de l'ouverture du procès des auteurs présumés de la mort de Malik Oussekine. A l'appel de SOS-Racisme, de l'UNEF, de l'UNEF-ID et de plusieurs autres syndicats d'étudiants et mouvements d'extrême gauche, les jeunes manifestants ont bravé la pluie pour rappeler que, « *même trois ans après, ils n'avaient pas oublié* » les conditions dans lesquelles Malik avait trouvé la mort. « *Malik a été non seulement un étudiant de plus parmi ceux qui ont été roués de coups, il était aussi un Arabe de plus parmi ceux qui ont été tués* », a déclaré M. Harlem Désir, qui participait à ce rassemblement. Le président de SOS-Racisme a indiqué qu'il assisterait aux prochaines audiences du procès.

M. Pierre Arpaillange prépare des mesures en faveur de l'aide aux victimes

Dans une communication au conseil des ministres du mercredi 24 janvier, le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, devrait annoncer des mesures en faveur de l'aide aux victimes.

Si l'aide aux victimes, lancée par M. Badinter en 1982, alors qu'il était ministre de la justice, s'est depuis enrichie de nouveaux textes destinés notamment aux victimes de la route et à celles d'actes de terrorisme, on estime place Vendôme que « *les victimes ont encore trop souvent du mal à connaître leurs droits et à les exercer. Leur indemnisation est parfois tardive, insuffisante ou aléatoire (...). L'auteur (...) n'est pas toujours suffisamment incité à contribuer à la réparation du dommage qu'il a causé* ».

Le ministère a décidé de renforcer le dispositif d'accueil et d'aide, « *en créant avant 1992 un service d'aide aux victimes dans les trente-deux départements où il n'en existe pas encore* ». Un programme expérimental d'accès au droit des plus défavorisés sera mis en place avec l'aide de la délégation interministérielle pour la ville (DIV). Une attention particulière sera prêtée aux parents des enfants assassinés, aux victimes de l'insécurité routière et des violences familiales.

Les victimes d'actes de terrorisme, dont le préjudice corporel est intégralement indemnisé, devraient pouvoir compter sur « *une aide psychologique, morale et administrative* » accrue. Un décret modifiant la composition et les attributions du Fonds de garantie donne une place plus importante aux représentants des victimes et oblige le procureur de la République à informer le Fonds « *de la survenance d'un acte de terrorisme et de l'identité des victimes* », pour que celles-ci soient plus vite et mieux assistées. Les associations pourront se constituer partie civile.

Les auteurs d'infraction — à tous les stades du code pénal — seront incités à réparer les préjudices qu'ils ont suscités. Dans le cadre de la réforme prévue de l'ordonnance de 1945 relative à l'enfance délinquante, la loi prévoira une nouvelle mesure éducative assortie de l'obligation de réparer le dommage causé à la victime. Lorsque l'auteur est détenu, la part du pécule dévolue à l'indemnisation de la partie civile sera prioritaire.

Enfin, un projet de loi destiné à harmoniser et à simplifier le dispositif d'indemnisation des victimes d'infractions pénales devrait être prochainement soumis au conseil des ministres.

La grève de l'aide légale

Le mouvement de protestation des avocats contre l'insuffisance des rémunérations s'amplifie

Sur les cent quatre-vingts barreaux de France, plus de cinquante ont déjà voté la grève de l'aide légale, lancée le 2 novembre dernier par les avocats nantais. Les modalités de ce mouvement de protestation sont parfois très différentes selon les barreaux, d'où l'on peut aller d'une simple journée de grève à une grève illimitée.

De manière générale, les avocats acceptent partout d'intervenir lorsque *la liberté de leur client est en* jeu. En revanche, ils obtiennent fréquemment le renvoi d'affaires au civil et s'abstiennent d'intervenir dans les cas où leur présence n'est pas rendue obligatoire par la loi (par exemple, les procédures prud'homales).

Rampant depuis plus d'un an, ce mouvement, déclenché par le Syndicat des avocats de France, a été relayé par les plus importantes associations d'avocats. Tous protestent contre la rémunération dérisoire des commissions d'office (c'est Robert Badinter qui autorisa cette rémunération) et le plafond de l'aide judiciaire, qui a été réévalué récemment de 5 %. Les avocats réclament une refonte globale du système, qui permettrait à la fois aux plus défavorisés d'être correctement défendus et aux avocats de faire leur travail dans des conditions décentes. Pour apaiser les avocats, le ministère de la justice a mis en place, le 3 janvier, une commission présidée par M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat et ancien bâtonnier de Lyon, qui devrait faire des propositions précises au mois d'avril prochain.

On espérait, place Vendôme, que la création de cette commission calmerait le conflit. Il n'en est rien, puisque chaque jour un nouveau barreau se met en grève (*voir ci-dessous l'exemple de Strasbourg*), les avocats ayant choisi de maintenir la pression.

Ce mouvement embarrasse le ministère d'autant qu'au même moment les avocats sont appelés à se prononcer sur le projet de réforme des professions juridiques et judiciaires, qui doit aboutir à la « *grande profession d'avocat-conseil juridique* ». Si la concertation entre ministères a été délicate, celle menée avec les avocats paraît achopper. Il n'est pas douteux que l'inquiétude des barreaux, en ce qui concerne l'aide légale, se renforce, notamment pour les petits barreaux, d'une inquiétude diffuse à propos de cette nouvelle profession, dans laquelle certains avocats « *de proximité* » aux moyens faibles, mais aussi certains cabinets « *frileux* » craignent, à tort ou à raison, d'être engloutis.

A Strasbourg, entre la clause de conscience et les urgences

STRASBOURG

de notre correspondant

« *J'ai un client qui vient de m'appeler : il passait devant les prud'hommes aujourd'hui pour une audience de conciliation. Jeudi, je lui avais expliqué que je ne pourrais pas plaider pour lui à cause de la grève, mais qu'il ne courrait pas de risque, la conciliation était impossible. Or tout s'est bien passé : l'avocat de l'employeur qui, lui, était présent et payé par son client, a déclaré qu'il refusait de tirer avantage de la situation et demandait le renvoi...* » Mᵉ Hubert Metzger, jeune avocat du barreau de Strasbourg, fait, comme ses trois cent dix confrères, l'apprentissage d'une grève originale et délicate à manier : comment en effet concilier les intérêts d'un client avec la nécessaire pression sur les pouvoirs publics quand on appartient à une profession libérale ?

« *Nous faisons jouer la clause de conscience, un peu comme les médecins*, explique Mᵉ Nicolas Wiltberger, le bâtonnier de Strasbourg. *Quand la grève risque de renvoyer quelqu'un en prison, l'avocat plaide quand même. Mais ce sont des cas limités.* » Une permanence a même été organisée au palais de justice de Strasbourg, pour trier entre confrères les affaires de grève et celles qui n'en seraient pas. Car l'aide légale, dont les avocats strasbourgeois contestent l'organisation et surtout la rémunération, représente un sérieux volume d'affaires dans la capitale alsacienne : « *Près de 2 000 affaires civiles et 1 500 commissions d'office en 1988* », calcule le bâtonnier.

« *Bien sûr, cela va être difficile*, reconnaît un jeune avocat. *Aux prud'hommes, par exemple, le client peut se passer de nous. Mais dans la salle, nous sommes mal à l'aise en le voyant oublier des arguments, ou négliger un important point de procédure...* » Les avocats strasbourgeois ne se sont pas engagés tout de suite dans cette grève délicate qui pouvait être mal comprise. Aujourd'hui ils se font pédagogues : « *Ce contre quoi nous luttons*, explique Mᵉ Metzger, qui préside l'Union régionale des jeunes avocats, *c'est la justice à deux vitesses : celle du client qui paye et qui sera mieux servi, et celle de l'aide légale, sous-payée par l'Etat, et qu'on risque de négliger.* » Exemple : le forfait de 1 020 F que touche un défenseur en aide légale devant les prud'hommes est stable, quels que soient le nombre d'audience et la durée de l'affaire. Or le code des usages, précise Mᵉ Metzger, même dans un litige vite terminé par un conciliation, propose 2 000 F d'honoraires. Pour une affaire plus complexe, qui implique des recherches, une succession de mémoires et d'audience, de nombreux contacts avec le client et qui peut porter sur de gros enjeux, le « tarif » est de 4 000 F à 5 000 F.

« *Ce n'est pas du salaire, mais du chiffre d'affaires pour le cabinet, dont il faut déduire entre 40 % et 60 % de frais* », expliquent les avocats. Qui, en Alsace, peuvent facilement comparer leur situation avec ceux de leurs collègues européens : « *A Kehl, on peut toucher huit fois plus* », calculent certains d'entre eux...

JACQUES FORTIER

□ **Un évadé de la prison d'Ecrouves arrêté dans les Yvelines.** — Angelo Pesenti, vingt-six ans, un détenu évadé le 30 novembre dernier de la maison d'arrêt d'Ecrouves (Meurthe-et-Moselle), où il purgeait une peine de trente mois de prison, a été arrêté samedi 20 janvier à Meulan (Yvelines). Présenté au parquet de Versailles, il a été écroué dimanche 21 janvier à la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy.

SPORTS

AUTOMOBILE : le Rallye Monte-Carlo

L'enfer du Burzet

Le Français Didier Auriol (Lancia Integrale 16 S) a conservé la première place du Rallye Monte-Carlo à l'issue de la première partie de l'étape commune disputée lundi 22 janvier entre Aubenas (Ardèche) et Gap (Hautes-Alpes). Cette étape a été endeuillée à la suite d'une sortie de route d'une Renault 5 GT Turbo. Le copilote est mort sur le coup, tandis que le pilote souffre d'un traumatisme du rachis dorsal et d'une paraplégie.

GAP

de notre envoyé spécial

« *Quarante-quatre kilomètres d'enfer. Il faudra être bien réveillé ce matin-là.* » Au cours de leurs reconnaissances, Didier Auriol et son copilote Bernard Occelli avaient porté une attention toute particulière à la spéciale du Burzet, non loin d'Aubenas. Plus longue spéciale du rallye, le Burzet a souvent été un des hauts lieux du Monte-Carlo pour peu que la neige recouvre les montagnes ardéchoises.

Ce n'était pas le cas lundi 22 janvier. A 10 heures, au moment du départ de la spéciale, la température était de 8 degrés et la route sèche, mais la descente sur Burzet avec ses nombreux virages restait un exercice de haute voltige. Pour avoir raté un freinage, l'équipage amateur limousin d'une Renault 5 GT Turbo s'est retrouvé dans un ravin quelques dizaines de mètres plus bas. Le copilote, Francis Malaussène quarante-huit ans, qui participait à son troisième Monte-Carlo est mort sur le coup. Le pilote, Jean-Claude Bertaudière trente-huit ans, a été transporté par hélicoptère au CHRU de Montpellier où les médecins ont diagnostiqué un traumatisme du rachis dorsal et une paraplégie.

C'est sur cette même spéciale de Burzet que quelques minutes plus tôt Didier Auriol (Lancia Integrale 16 S) et Carlos Sainz (Toyota Celica) avaient repris le duel interrompu la veille à la nuit tombée. Vainqueur de la spéciale avec 14 secondes d'avance sur le Français, l'Espagnol était revenu à égalité au classement général.

Les deux hommes ne disposent pas du même matériel puisque la Toyota Celica, peut-être un peu plus rapide en vitesse de pointe, est chaussée de pneus Pirelli, tandis que la Lancia Integrale 16 S, au moteur un peu plus souple pour les parties sinueuses, est équipée de Michelin. Mais les deux pilotes ont tellement de points communs ! Leurs routes se sont longtemps croisées avant qu'ils accèdent l'an dernier aux rallyes du championnat du monde. « *Didier est mon meilleur ami sur les rallyes* », dit d'ailleurs Carlos Sainz.

Spécialistes de l'asphalte, ces deux grands espoirs latins des rallyes sont les premiers bénéficiaires de l'absence de neige sur le Monte-Carlo. Attaquant à fond dans toutes les spéciales, ils ont pour l'instant évité tous les pièges et les problèmes mécaniques qui ont retardé les Mitsubishi VR 4 d'Ari Vatanen (arbre de roue cassé) et de Kenneth Ericksson (abandon sur rupture de turbo), la Toyota Celica de Michael Ericsson (arbre de transmission) ou encore la Lancia Integrale 16 S de Bruno Saby (arrière endommagé par une « touchette »).

Massimo Biasion (Lancia Integrale 16 S), le champion du monde qui, comme à son habitude, a démarré prudemment le rallye, se retrouvait lundi soir troisième à deux minutes de son coéquipier et devant un dilemme. Devait-il attaquer à son tour pour tenter de combler son handicap ou pouvait-il encore miser sur des fautes de jeunesse de Didier Auriol et de Carlos Sainz ?

GÉRARD ALBOUY

Classement général à Gap après douze spéciales

1ᵉʳ. Auriol-Occelli (Lancia Integrale 16 S) 2 h 40 min 26 s. 2ᵉ. Sainz-Moya (Toyota Celica) à 16 s. 3ᵉ. Biasion-Siviero (Lancia Integrale) à 2 mn. 4ᵉ Cerrato-Cerri (Lancia Integrale) à 3 min. 5ᵉ Schwarz-Wicha (Toyota-Celica) à 4 min 52 s.

Les résultats

TENNIS

Internationaux d'Australie à Melbourne

Simple messieurs : huitièmes de finale. — B. Becker (RFA, nº 2) b. M. Mecir (Tch., nº 16), 4-6, 6-7, 6-4, 6-1, 6-1.

Simple dames : quarts de finale. — M.-J. Fernandez (E-U, nº 6) b. Z. Garrison (E-U, nº 3) 1-6, 6-2, 8-6 ; C. Porwik (RFA) b. A. Gavaldon (EU), 6-4, 6-3 ; S. Graf (RFA, nº 1) b. P. Fendick (EU), 6-3, 7-5.

∴

L'arbitre anglais Gerry Armstrong, qui a disqualifié John McEnroe après trois avertissements contre le Suédois Mikael Pernfors le 21 janvier, lors des huitièmes de finale a reçu des menaces de mort que les organisateurs ont suffisament prises au sérieux pour donner une journée de congé au juge.

Coupe Davis Australie-France

L'équipe de France qui affrontera l'Australie à Perth, du 2 au 4 février, en huitièmes de finale, sera composée de Yannick Noah, Henri Leconte, Guy Forget et Jean-Philippe Fleurian. Les Australiens aligneront Darren Cahill, John Fitzgerald, Mark Kratzmann, Wally Masur et Pat Cash.

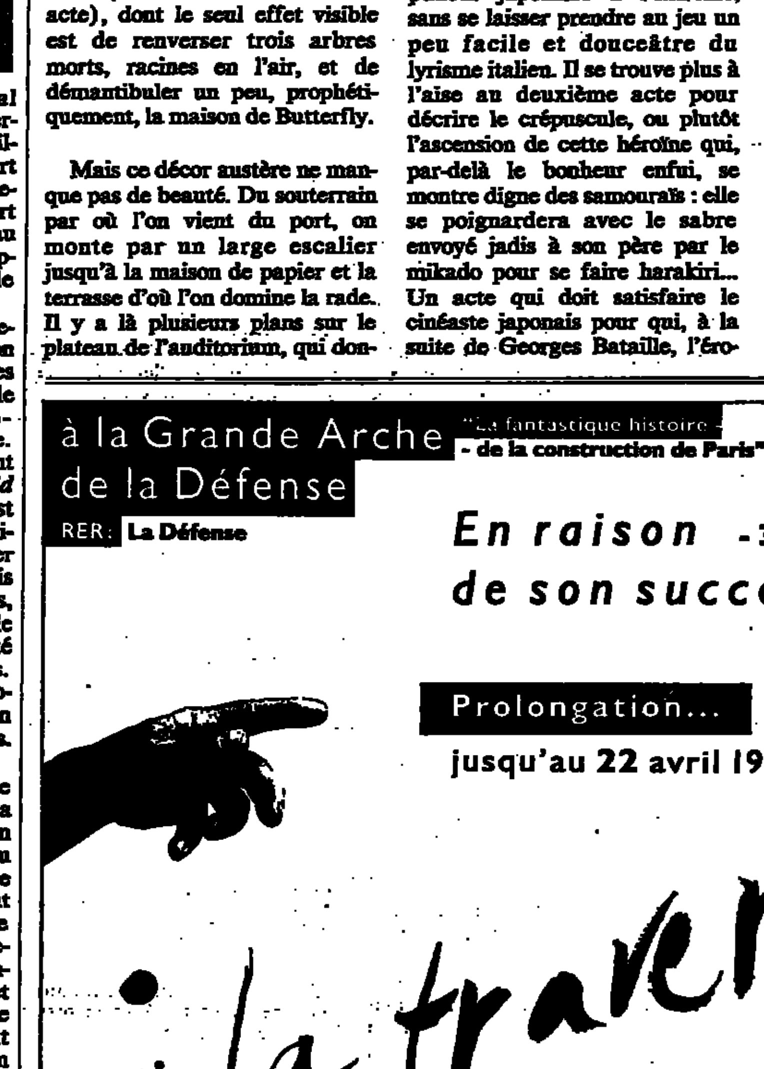
□ **BOXE : Abdoulaye Ka sorti du coma.** — Le boxeur parisien d'origine sénégalaise Abdoulaye Ka, qui était tombé dans le coma le 13 janvier à l'issue d'un combat contre le Brestois Chaïd Rabbi, a repris connaissance le 22 janvier au CHU Morvan de Brest, où il avait été admis. Le pugiliste, qui a réagi à l'appel de son nom, restait cependant sous respiration artificielle.

ARTS

« Les Trois Grâces » en péril

La Grande-Bretagne laissera-t-elle le Getty Museum s'emparer du chef-d'œuvre néo-classique de Canova et détruire ainsi le prestigieux ensemble de Woburn-Abbey ?

C'est un groupe de marbre blanc, trois jeunes femmes nues enlacées sur un socle circulaire. L'une d'elles s'adosse à une colonne où sont posées des fleurs. Le grain de la pierre imite le grain de leur peau. Les chevelures sont arrangées en boucles et tresses finement gravées. Les anatomies ont la perfection linéaire, l'élégance désincarnée propres au néo-classicisme. Car il s'agit de l'un des chefs-d'œuvre du néo-classicisme que ces *Trois Grâces* de Canova, cent fois photographiées, mille fois reproduites.


D.R.

On connaît par le détail l'histoire de leur création. On sait comment le sixième duc de Bedford, en 1814, aussitôt après la défaite de Napoléon, se rend à Rome afin de compléter la collection d'œuvres antiques que son père avait commencé à réunir et à disposer dans la galerie de sculptures de sa résidence, à Woburn Abbey, au nord de Londres. A Rome, le duc s'aperçoit qu'il est devenu difficile d'acquérir des pièces anciennes et s'entiche d'un groupe que l'impératrice Joséphine avait commandé à Canova, alors au plus haut de sa gloire. Joséphine morte, son fils Eugène de Beauharnais garde l'œuvre commandée, qui se trouve aujourd'hui à Leningrad, au musée de l'Ermitage. Pour consoler le duc, Canova consent alors à sculpter non une réplique mais une seconde version de sa composition, différente de celle de Leningrad. Le duc la paie 3 000 guinées, somme plus que respectable, et la reçoit à Woburn-Abbey en 1819.

Là, il a fait construire entretemps, à l'extrémité de sa galerie de sculptures, sur les plans de l'architecte Jeffry Wyatt et avec les conseils de Canova en personne, un temple rond, dit *Temple des Grâces*, afin de placer le marbre en son centre. Pastiche élégant du style romain, la rotonde a des colonnes de marbre importées de Rome, un pavement de marbres de couleur, un dome à caissons et des portes de bronze. Jamais auparavant, l'intrication du classique et du néo-classique n'a été réalisée si complètement.

Interdire la sortie du marbre

De la galerie, garnie d'antiques véritables et précieux, on marche jusqu'au temple, de style antique, admirer un groupe exécuté par celui que ses contemporains égalent à Phidias. L'harmonie est parfaite. Aussi l'ensemble de Woburn-Abbey est-t-il été célèbre dès les années 1820 : du néo-classicisme, il n'existe pas d'ensemble plus cohérent, où architecture et sculpture se conjuguent plus heureusement.

Il n'existait, plutôt. Car tout cela est en lambeaux désormais. L'ouverture au public de Woburn-Abbey à partir de 1955 n'a pas suffi à rétablir les finances des héritiers du duc de Bedford. L'inévitable s'est alors produit et, il y a cinq ans, la marquise de Tavistock a vendu les *Trois Grâces* à une société qui serait établie aux îles Caïmans, plus renommées pour les commodités fiscales qu'elles offrent que pour leurs musées. Depuis cinq ans, le Canova, entreposé dans les réserves de Christie's, attendait l'heure de quitter la Grande-Bretagne. On attendait plutôt l'amateur prêt à débourser les 7,6 millions de livres (environ 75 millions de francs) que valent les *Trois Grâces*. L'amateur s'est fait connaître : c'est, comme on pouvait s'y attendre, le Getty Museum.

Canova en Californie ? Les Grâces au pays des surfeuses ? Woburn-Abbey démantelé ? A cette idée, scientifiques et conservateurs britanniques se sont – enfin ? – avisés du péril. Une seule solution : interdire la sortie du marbre. Mais il faut alors trouver les millions de livres que le Getty propose afin de « dédommager » le vendeur. Et les trouver vite, puisque le délai légal de six mois expire le 12 mars 1990, ayant été une première fois prolongé par des autorités sans doute surprises de l'ampleur de l'affaire.

Rien n'y manque : ni la polémique vigoureusement menée par la revue d'art *Apollo* ni les protestations des historiens d'art britanniques ni la fureur des autorités locales du Bedfordshire, où se trouve Woburn-Abbey. Le Fonds des collections nationales ne peut débloquer que 250 000 livres. Le National Heritage Memorial Fund en verserait un million. Restent six millions. Le Victoria and Albert Museum, qui expose actuellement le Canova, a donc ouvert depuis dimanche, et jusqu'au fatidique 12 mars, une souscription publique pour sauver le groupe.

Car il s'agit bien d'un sauvetage. Oter la sculpture de son temple revient à mettre en pièces un ensemble unique, à ruiner le plus bel exemple du néo-classicisme à son paroxysme. Imaginerait-on Chartres vendant ses vitraux ou Florence le *David* de Michel-Ange ? L'affaire est du même ordre et met en évidence la nécessité de protéger non seulement des œuvres mais des « sites » entiers, bâtiments, meubles et œuvres à la fois. Elle met aussi en lumière la légèreté de certaines administrations. En 1982, la marquise avait proposé le *Canova* à l'Etat en manière de paiement d'impôts. L'Etat refusa...

Dernier enseignement : le Getty Museum se conduit en la circonstance en prédateur bien plus qu'en collectionneur. Peu lui importe la ruine du temple des Grâces du moment qu'il peut s'offrir les *Trois Grâces*. Ce serait peu dire que cet établissement, renommé jusqu'ici essentiellement pour son opulence et les erreurs de quelques-uns de ses conservateurs, s'honorerait cependant en renonçant à son achat. Mais qui croirait encore à un tel miracle ?

PHILIPPE DAGEN

MUSIQUES

Une « Butterfly » en noir et blanc

A l'auditorium de Lyon une équipe japonaise se venge de Puccini et de Loti

LYON

de notre envoyé spécial

Présentée en avant-première le 19 janvier aux membres de la Société des lecteurs du *Monde*, la nouvelle production de *Mme Butterfly*, de Puccini, montée par l'Opéra de Lyon, fait appel à une équipe très japonaise, réunie autour de Kiju Yoshida, le cinéaste de *Onimaru*. Point de couleurs mièvres ni de kimonos brodés ; presque tous les personnages sont habillés de noir, de la tête aux pieds, même les Américains, et le décor se limite au noir et au blanc de la calligraphie, par la volonté du couturier Yohji Yamamoto et de l'architecte Arata Isozaki.

On peut penser que nos amis japonais se vengent quelque peu de Loti et de Puccini, comme des récents « occupants » américains, par cette sévérité glaciale, accentuée par un rappel inutile de la bombe atomique de Nagasaki (au début du deuxième acte), dont le seul effet visible est de renverser trois arbres morts, racines en l'air, et de démantibuler un peu, prophétiquement, la maison de Butterfly.

Mais ce décor austère ne manque pas de beauté. Du souterrain par où l'on vient du port, on monte par un large escalier jusqu'à la maison de papier et la terrasse d'où l'on domine la rade. Il y a là plusieurs plans sur le plateau de l'auditorium, qui donnent à l'œuvre une ample respiration.

Et les grandes grilles de bois noires où s'agrippent les danses convulsives, terribles, de Yoko Ashikawa ont le caractère mystérieux des signaux shinto sur la toile blanche où Keiichi Tahara projette des lunes et des soleils abstraits.

Une personnalité imposante

Yoshida parle du premier acte comme *« d'une fête pleine de vie et de gaieté »*, mais ce mariage est gai comme un enterrement, entamé par les confidences écœurantes de Pinkerton, achevé par les imprécations de l'oncle contre la renégate. pendant la cérémonie-supercherie, les deux époux sont loin l'un de l'autre et ils remontent l'escalier toujours séparés, avant de chanter enfin, cachés, un unique duo d'amour.

Yoshida pousse ainsi la pudeur japonaise à l'extrême, sans se laisser prendre au jeu un peu facile et douceâtre du lyrisme italien. Il se trouve plus à l'aise au deuxième acte pour décrire le crépuscule, ou plutôt l'ascension de cette héroïne qui, par-delà le bonheur enfui, se montre digne des samouraïs : elle se poignardera avec le sabre envoyé jadis à son père par le mikado pour se faire harakiri... Un acte qui doit satisfaire le cinéaste japonais pour qui, à la suite de Georges Bataille, l'érotisme est une *« approbation de la vie jusque dans la mort »*.

Cio-Cio San est certainement plus âgée que les quinze ans mentionnés dans le livret ; malgré les illusions auxquelles elle s'accroche, sans tellement y croire au fond d'elle-même, elle montre une maturité, et même une personnalité imposante, dans l'interprétation de Hiroko Nishida, dont la voix est pure comme une épée, transparente à son âme, émouvante, sans trahir une passion de grande amoureuse.

A part sa touchante servante Suzuki (Hak-Nam Kim), aux attitudes de vierge de Thierry Bouts, elle domine de haut les autres protagonistes (par ailleurs excellents), réduits à des rôles de faire-valoir : Pinkerton, l'odieux officier américain, malgré les brillants effets vocaux de Vyacheslav Polozov ; Sharpless, le consul trop complaisant, parfaitement chanté par Richard Stilwell ; ainsi que Ragnar Ulfung (l'entremetteur) et Katsunori Kono (Yamadori).

Pour l'orchestre de l'Opéra de Lyon, fin, souple, aérien, on ne pouvait rêver meilleur guide que Kent Kagano, chef nippo-américain... moins rigoriste sans doute que ses demi-frères pur-sang !

JACQUES LONCHAMPT

► **Prochaines représentations à l'Auditorium de Lyon, les 23, 25 et 27 janvier.**

Afrique en créations

Large succès pour les rencontres avec les artistes africains organisées par le ministère de la coopération et du développement

Le ministère de la coopération et du développement avait invité à Paris, les 15 et 16 janvier, à l'occasion des Journées « Afrique en créations », les artistes africains à rencontrer leurs partenaires français – créateurs, coproducteurs, diffuseurs. Six cent quatre-vingt-dix personnes assistaient à la séance d'ouverture, en présence de M. Michel Rocard, et presque autant à la Pyramide du Louvre, pour la synthèse des travaux et les interventions de M. Jacques Pelletier, ministre de la coopération, et de ses homologues à la culture et à la communication, M. Jack Lang et Mme Catherine Tasca. Entre-temps, les différentes commissions avaient réuni plus de trois cent cinquante participants.

Du côté français, pour la première fois, on affirmait clairement la nécessité d'entendre les créateurs du Sud dire leur réalité et débattre du type de collaboration qu'ils espèrent, en l'absence de tout intermédiaire institutionnel africain, ce qui n'est pas rien, les artistes n'ayant pas les mêmes buts que leurs gouvernants, interlocuteurs obligés des structures officielles françaises.

De part et d'autre, des ambiguïtés demeurent. La France avoue difficilement que, malgré l'effort pour adapter la coopération aux besoins réels, son action s'inscrit dans une stratégie plus large de zones d'influence et que la redistribution des données en Europe de l'Est ne restera pas sans effet. Enfin, il y a tout simplement la difficulté de la relation entre pays riches et tiers-monde, et l'équilibre introuvable entre coopération et assistance.

Chaque atelier a rédigé des propositions concrètes et, en réponse, M. Pelletier a annoncé la naissance d'un centre d'échanges et d'une fondation, sous le label de la Fondation de France. Ces deux organismes devraient entrer en fonction dès cette année.

Le centre d'échanges sera une institution souple, rassemblant en réseau les gens qui travaillent autour de la création africaine et de sa diffusion. Son rôle : accueillir les projets, les faire connaître, organiser des rencontres entre artistes et partenaires éventuels. Il publiera régulièrement un bulletin d'information. La fondation prendra en charge le mécénat. Elle se verra accorder des moyens propres par le ministère de la coopération et a déjà pris des contacts avec les mécènes privés.

THÉRÈSE-MARIE DEFFONTAINES

► **Une émission consacrée à la création en Afrique sera diffusée par Antenne 2 le 23 avril.**

CULTURE

CINÉMA

Etrange et troublant

Deux films qui viennent d'Avoriaz : « Simetierre » et « Embrasse-moi, vampire »
Un qui aurait dû y aller, « Corps perdu »

Romancier amoureux des enfants maléfiques, Stephen King enseigne la perversité aux cinéastes. Il lui arrive de trouver des élèves doués (Stanley Kubrick avec *Shining*, David Cronenberg avec *Dead zone*) mais n'a pas toujours cette chance. Lui même en tant que metteur en scène de ses œuvres (*Maximum Overdrive*) ne se sert pas très bien. A peine mieux que Mary Lambert, pour qui il a adapté son roman *Simetierre*.

L'orthographe est délibérément bizarre, l'histoire particulièment malsaine. Le cimetière en question, réservé aux animaux, est installé sur une terre sacrée des Indiens. Tout à côté vient s'installer la famille typique américaine : jeunes parents avec deux voitures et un garçonnet déluré. Qui se fait écraser par un camion en jouant au cerf-volant...

Ce n'est qu'un début. Ce cimetière/simetierre est à la fois une malédiction et une tentation. La tentation du mal, bien sûr, c'est-à-dire d'une vie charnelle qui nierait la mort, mais aussi tout morale, toute tendresse, et ne serait que pourriture. On pourrait rêver d'un grand film gothique à la Cronenberg, ou venimeux à la David Lynch... Mais Mary Lambert, réalisatrice de clips, joue les gros effets et le premier degré, et cette belle histoire douloureuse qui devrait traîner l'odeur âcre des moisissures de l'âme devient niaise.

Simetierre est passé par le festival d'Avoriaz, tout comme *Embrasse-moi, vampire*, de Robert Bierman, qui tente de moderniser le mythe du vampire et où Nicolas Cage, yuppie survolté en analyse, fait une fixation sur sa secrétaire (Maria Conchita Alonso) et sur un contrat vieux de vingt ans qui a été perdu – il est agent littéraire. Il drague fébrilement, semble connaître quelques problèmes d'empêchement. Jusqu'au soir où il rencontre la belle Jennifer Beals, femme vampire.

En fait, analyse aidant, Nicolas Cage vit sur deux plans, vire à la schizophrénie agressive, roule des yeux, grimace à qui mieux mieux, et gâche le film. Pour troubler, il faut se tenir, c'est vrai, à la frontière de la dérision. Mais pour déclencher le rire entre deux angoisses, il faut jouer sérieux, c'est le B.A. BA. On a ici l'impression que réalisateur et vedettes se sentent au-dessus de tout ça. Ils ont tort, ils sont mauvais, le diable s'est vengé.

De l'étrange, encore et on ne peut plus sérieux, qui aurait eu, cette année en tout cas, sa place à Avoriaz : *Corps perdu*, d'Eduardo de Gregorio, histoire labyrinthique. Le passé y intervient sur le présent, dans un grenier où un tableau dévoile un meurtre, où des portes ouvrent sur des mystérieux couloirs, où traînent les vestiges de passions malheureuses.

Le défaut des histoires labyrinthiques est leur tendance à tourner en rond. Eduardo de Gregorio enferme ses personnages – Laura Morante et Tcheky Karyo, – dans le décor d'une vieille maison habitée de fantômes, de fureur et de fièvre amoureuse. Il cherche moins le suspense (d'ailleurs on comprend rapidement ce qui se passe et va se passer) qu'une ambiance de rêve équivoque, plein de culpabilités, de désirs informulés, et qui avance par à-coups, entravé par cette plaie des coproductions (franco-argentine), le doublage.

Pourtant, au-delà des naïvetés, des maladresses, il y a comme une confidence grave, dont on ne saisit pas forcément tout le sens, mais *qui s'insinue et touche au cœur.*

COLETTE GODARD

Entre Keaton et Tati

« Monsieur » première œuvre de Jean-Philippe Toussaint

Il s'appelle Monsieur, tout court. Il est élégamment vêtu, costume-cravate et pardessus strict, et il se cogne dans les portes et dans les gens, comme un inadapté au monde moderne. Parfois, souvent, il tend ses bras en ailes d'avion. Il parle peu. On dirait qu'il regarde de haut la « comédie humaine » avec une secrète jubilation.

Monsieur est un proche parent du Personnage (Tom Novembre) qu'on a vu, l'an dernier, dans *la Salle de bain*, premier long métrage de John Lvoff et qui aimait s'allonger tout habillé dans sa baignoire. Monsieur et Le Personnage sont des créatures du romancier Jean-Philippe Toussaint, qui s'est mis, cette fois, aux commandes de la mise en scène. Son premier film à lui s'intitule, tout naturellement, *Monsieur* et la rumeur n'hésite pas à nous dire que c'est un film culte, doué d'une originalité folle tout en faisant penser à Buster Keaton et à Jacques Tati. Il est vrai que l'absurde et l'humour à la Keaton sont plus présents, ici, d'une façon concertée, que dans *la Salle de bain*. Par ailleurs, les images en noir et blanc de Jean-François Robin sont splendides, d'une esthétique comme hors du temps, et, pour aboutir à un gag à la Tati, dans un restaurant d'entreprise, Jean-Philippe Toussaint a réussi l'un des plus longs travellings de l'histoire du cinéma. Tout de même, cet homme, qui ne communique pas avec les autres, volontairement (sauf quand il est amoureux dans les nuits surréalistes de la place Saint-Sulpice), n'est pas nouveau. Alain Jessua en avait inventé un semblable, juste plus dramatique, dans *la Vie à l'envers* (1964), et c'était Charles Denner, et c'était prodigieux.

Monsieur est un bel exercice de style qu'on trouverait fort ennuyeux s'il n'était pas interprété par un comédien Dominique Gould, beau, fascinant et très doué, qui a été formé par Pierre Romans et Patrice Chéreau. Souvenez-vous : il était dans *Hôtel de France* de Chéreau et dans *l'Amoureuse* de Jacques Doillon, Alors, pour lui...

JACQUES SICLIER

□ **L'Est triomphe à Avoriaz.** – Le Grand Prix du fantastique du dix-huitième Festival d'Avoriaz a été décerné samedi 20 janvier à *Lectures diaboliques*, du cinéaste américain d'origine hongroise Tibor Takacs. *La Femme du marchand de pétrole*, du Soviétique Alexandre Kaidanovski, a obtenu le Grand Prix de l'étrange. Le jury, présidé par le réalisateur américain Jerry Schatzberg, a accordé son Prix spécial à *Point de rencontre*, de Goran Marcovic (Yougoslavie), le Prix du public revenant à *Simetierre*, de Mary Lambert (Etats-Unis).

LETTRES

Mort du poète italien Giorgio Caproni

Une élégie sans pathos

Giorgio Caproni, un des grands poètes italiens de ce siècle, est mort lundi 22 janvier dans son appartement de Rome.

Giorgio Caproni ne quittait plus guère, depuis des années, la capitale sinon pour des lectures publiques en Italie ou à l'étranger, ou l'été, pour rejoindre cette Haute Vallée de la Trébie où il avait combattu, en 1943, aux côtés de formations partisanes et qui était devenue le lieu central de sa poésie. Né en 1912 à Livourne, il appartenait à ce que la critique italienne nomme la « *troisième génération* » et qui compte d'autres poètes importants, comme Mario Luzi (son ami depuis plus de cinquante ans), Vittorio Sereni (mort en 1983) et Attilio Bertolucci.

Caproni avait dû interrompre assez tôt des études musicales et fut, durant de nombreux années, instituteur à Rome. Mais son amour de la musique ne s'était jamais démenti : la thématique du *Freischütz*, de Weber, les sonorités spectrales des dernières sonates de Schubert ont exercé sur sa poésie une influence aussi grande que les œuvres de Schopenhauer, de Kierkegaard et d'Hoffmann pour citer trois noms souvent associés au sien.

La reconnaissance unanime lui était venue sur le tard, avec *le Franc-Tireur*, son recueil de 1982. S'était alors ajoutée à un succès *critique précoce une popularité* assez rare chez un poète, fût-ce en Italie où la poésie est moins marginalisée qu'en France. Tout récemment partagé entre la joie et le sentiment d'une publication « pré-posthume », il avait vu paraître le volume réunissant tous ses poèmes écrits entre 1932 et 1986.

Rien ne le touchait plus que de s'entendre définir comme un poète « ligure », de la race d'un Sbarbaro ou d'un Montale, Prix Nobel en 1975, comme eux âpre, essentiel et ironique, mais traçant dès le début un sillon bien à lui, fait d'une expression élégiaque préservée de tout pathos et nourrie d'exil et de deuil. La subtile alchimie par laquelle, dans *la Semence des larmes* (1959), il transfigure sa mère morte en un symbole d'éternelle enfance dans les rues de Livourne est réellement inoubliable.

Dans les années 60 avec *Congé du voyageur cérémonieux*, écrit lors d'une maladie qui aurait pu lui être fatale, Caproni atteint au « non-espoir », qui le rend proche de son ami le poète français André Frénaud : une désespérance ironique et légère, acide et tendre, une manière sans pareille de transformer le langage en un jeu d'allitérations et de dissonances, d'élans et de brisures.

La dignité autant que le tragique de cette poésie auront été d'affronter dans la langue ce dont celle-ci ne peut témoigner que par son propre enfermement : l'impossible nomination des choses, la saisie incomplète du réel, l'opération réductrice que le langage fait subir à l'altérité qu'espèrent l'amour ou la prière.

Celui qui, en 1975, s'était refusé à tout commentaire sur la disparition de son ami Pasolini, ne voulant pas de cette mort, « *faire une fleur à la boutonnière* », n'aurait certes pas apprécié un long éloge. Sa poésie et, de façon différente (et à redécouvrir), ces deux nouvelles épurées que sont *le Labyrinthe* et *le Gel du matin* répondent au vertige et au néant par le fil tendu de quelques mots, par un chant minimal, confiant à un humour mozartien le soin d'extraire la quintescence de nos joies et de nos enfers. Sans illusion, lyrique ou autres, Caproni nous dira longtemps encore que, pour impuissante qu'elle soit, la parole est seule à nous fonder.

BERNARD SIMEONE

▶ **Traducteur de Caproni, et de nombreux autres poètes italiens ; dirige la collection italienne « Terra d'altri » chez Verdier.**

▶ **Œuvres de Caproni en traduction française : *le Gel du matin* (Verdier), *le Mur de la terre* (Maurice Nadaud), *le Conte de Kevenhüller* (Maurice Nadeud), *le Franc-Tireur* (Champ Vallon), *Allegreto con brio* (Fourbis).**

Entre Keaton et Tati

« Monsieur » première œuvre de Jean-Philippe Toussaint

JACQUES SICLIER

AGENDA

CINÉMA

Programmes du mercredi 24 au mardi 30 janvier

> Nous publions désormais le *mardi* les films qui seront à l'affiche à Paris, à partir du *mercredi*.
>
> Les commentaires concernant les *films nouveaux* ainsi qu'une sélection commentée des exclusivités et des grandes reprises figureront dans notre *supplément* « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Le Colosse de Rhodes , v.f.), de Sergio Leone, 16 h ; *Kentucky Pride* (1925), de John Ford, 19 h ; *Rome ville ouverte* (1945, v.o. s.t.f.), de Roberto Rossellini, 21 h.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles

(40-26-34-30)

MERCREDI

Les Métiers de Paris : Jeune public : Vanessa Paradis chante Joe le taxi (1987) de Polygram, Monsieur Taxi (1952) de André Hunebelle, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 ; Petits Métiers : les Petits Métiers de Paris (1933) de Pierre Chenal, Portraits -la Matelassière (1988) d'Alain Cavalier, Boulevard du cri (1987) de Thierry Binisti, les Marges du fleuve (1988) de Philippe Esnault, Portraits -la Rémouleuse (1988) d'Alain Cavalier, 18 h 30 ; Bouchers : le Sang des bêtes (1948) de Georges Franju, Voici le temps des assassins (1956) de Julien Duvivier, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

ALICE (Tchécoslovaquie-Suisse-Allemagne-Grande-Bretagne, v.f.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

ASTÉRIX ET LE COUP DU MENHIR (Fr.-All.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (43-59-31-97) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LES AVENTURES DU BARON DE MUNCHAUSEN (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

BANDINI (Fr.-Bel.-It.-A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

BLACK RAIN (A., v.o.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

BORIS GODOUNOV (Fr.-Esp.-Youg., v.o.) : Vendôme Opéra, 2e (47-42-97-52) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

BRÈVE HISTOIRE D'AMOUR (Pol., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

CARNET DE NOTES SUR VÊTEMENTS ET VILLES (All., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12).

LE CERCLE DES POÈTES DISPARUS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

CINÉMA PARADISO (Fr.-It., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

CORPS PERDUS (Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; v.f. : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (*) (Fr.-Brit., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DÉLIT DE FUITES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

DO THE RIGHT THING (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

EAT A BOWL OF TEA (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

EMBRASSE-MOI VAMPIRE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LES ENFANTS DU DÉSORDRE (Fr.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

ET LA LUMIÈRE FUT (Fr.-All.-It.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

FAMILY BUSINESS (A., v.o.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

LA FEMME DE ROSE HILL (Fr.-Suis.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE GRAND BLEU (Fr., v.f.) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

HIVER 54 (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

INDIANA JONES ET LA DERNIÈRE CROISADE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

ITINÉRAIRE D'UN ENFANT GATÉ (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

J'ÉCRIS DANS L'ESPACE (Fr., v.o.) : La Géode, 19e (46-42-13-13).

JOYEUX NOËL, BONNE ANNÉE (Fr.-It.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88).

LA LÉGENDE DU SAINT BUVEUR (Fr.-It., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LEVIATHAN (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES LIAISONS DANGEREUSES (A., v.o.) : Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

MON VINGTIÈME SIÈCLE (Hong., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60).

MONSIEUR (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MYSTERY TRAIN (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NOCE BLANCHE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

NOCTURNE INDIEN (Fr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

OLIVER ET COMPAGNIE (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

OUTRAGES (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

PALOMBELLA ROSSA (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94).

LE PETIT DIABLE (It., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).

LE PETIT DINOSAURE ET LA VALLÉE DES MERVEILLES (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LA PETITE VÉRA (Sov., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

PLUIE NOIRE (Jap., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

QUAND HARRY RENCONTRE SALLY (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RAIN MAN (A., v.f.) : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

RETOUR VERS LE FUTUR 2e PARTIE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES LUMIÈRE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA RÉVOLUTION FRANÇAISE : LES ANNÉES TERRIBLES (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

ROAD HOUSE (*) (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

S.O.S. FANTOMES II (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

SEA OF LOVE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SEXE, MENSONGES ET VIDÉO (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

SIMETIERRE (*) (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

SWEETIE (A.-Austr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE TEMPS DES GITANS (Youg., v.o.) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

THE LAST OF ENGLAND (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).

TOM ET LOLA (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

TRAIN OF DREAMS (Can., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

36.15 CODE PÈRE NOËL (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).

UN MONDE SANS PITIÉ (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16).

UN POISSON NOMMÉ WANDA (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

UNE SAISON BLANCHE ET SÈCHE (A., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

VALMONT (Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

VANILLE FRAISE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VENGEANCE D'UNE FEMME (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA VIE ET RIEN D'AUTRE (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40).

LE VOLEUR DE SAVONNETTES (It., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; *Racine Odéon*, 6e (43-26-19-68) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

WHY ME (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

YAABA (Burkina-Faso, v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

BABY BLOOD. (*) Film français d'Alain Robak : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Française, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

ELVIRA, MISTRESS OF THE DARK. Film américain de James Signorelli, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46).

LA FORÊT ANIMÉE. Film espagnol de José Luis Cuerda, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86).

LÉGERS QUIPROQUOS. Film italien de Ricky Tognazzi, v.o. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

MILOU EN MAI. Film français de Louis Malle : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES NUITS DE HARLEM. Film américain d'Eddie Murphy, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

THE MAD MONKEY. Film espagnol-américano-français de Fernando Trueba, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Pathé Wepler II (ex-Images), 18e (45-22-47-94).

THE MAHABHARATA. Film français de Peter Brook, v.o. : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).

UN AMOUR DE TROP. Film français de Frank Landron : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; La Nouvelle Maxéville, 9e (47-70-72-86).

LES FESTIVALS

CYCLE WOJCIECH J. HAS (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). L'Art d'être aimé, mer. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Une histoire banale, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 15, 22 h 15 ; la Poupée, ven. à 14 h, 17 h, 20 h ; les Tribulations de Balthasar Kober, sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 15, 22 h 15 ; le Manuscrit trouvé à Saragosse, dim. à 14 h, 17 h 20, 20 h 40 ; la Clepsydre, lun. à 14 h, 18 h, 22 h ; les Codes, lun. à 16 h, 20 h ; l'Ecrivain, mar. à 16 h, 20 h ; Adieu jeunesse, mar. à 14 h, 18 h, 22 h.

DANS LE CADRE DE L'EXPOSITION DAVID , Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). Le Sublime et la Férocité, mer. à 14 h, 15 h dim. à 14 h, lun. à 14 h, 15 h, 16 h, 17 h (accès libre avec le billet d'entrée du musée).

DREYER -CENT ANS (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). Pages arrachées du livre de Satan, film dim. à 13 h 50, 15 h 40, 17 h 55, 20 h, 22 h 05 ; Gertrud, ven. à 13 h 50, 20 h ; Ordet, mar. à 14 h, 19 h 45, ; Jour de colère, ven. à 16 h 05, 18 h 05, 22 h 15 ; le Maître du logis, mer. à 16 h 10, 18 h 10, 22 h 15.

HITCHCOCK LES ANNÉES D'OR (v.o.), 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00). La Corde, jeu. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15 ; l'Homme qui en savait trop, lun. à 14 h 05, 16 h 30, 19 h 50, 22 h ; Sueurs froides, sam. 14 h 05, 16 h 30, 19 h 50, 22 h ; Mais qui a tué Harry ?, mar. à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15.

HOMMAGE A ANATOLE DAUMAN (v.o.), Studio 28, 18e (46-06-36-07). Siné massacre, Sans soleil, mer. 19 h, 21 h ; l'Afrique nous parle, jeu. ; Mais où sont les nègres d'antan ?, Le Wazzou polygame, Le Vieil Alkassa, jeu. à 19 h, 21 h ; Aparajito, ven. à 19 h, 21 h ; Nick's Movie, sam. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; le Pays Beau, Flesh, dim. à 15 h, 17 h, 19 h, 21 h ; Skinousse, paysage avec la chute d'Icare, mar. à 19 h, 21 h.

JEAN-JACQUES ANNAUD , Grand Pavois, 15e (45-54-46-85). L'Ours, mer. 16 h 30, jeu. 15 h 20, ven. 15 h 40, sam. 17 h, lun. 13 h 30, mar. 19 h ; la Guerre du feu, sam. 18 h 45 ; le Nom de la rose, jeu. 18 h 30.

L'ACMA PRÉSENTE (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Morgiana, ven. 20 h 30 (soirée exceptionnelle en présence du réalisateur).

LES DÉCENNIES PRODIGIEUSES DU CINÉMA ÉGYPTIEN (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-38-38). Le Passage des miracles, (stf) sam. 15 h ; le Joueur de foot, (stf) sam. 17 h ; le Marché noir, (stf) sam. 19 h 30 ; l'Innocent, (stf) dim. 15 h ; le Retour d'un citoyen, (stf) dim. 17 h ; la Seconde Epouse, (stf) dim. 19 h 30 ; le Paysan éloquent, La Chaise de Toutankhamon, Horizons, (stf) ven. 17 h ; la Momie, (stf) ven. 19 h 30.

LES ETERNELS DU CINÉMA EUROPÉEN (v.o.), Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34). Le Pigeon, mer. à 11 h 50 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Conformiste, jeu. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Main basse sur la ville, ven. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Chronique d'un amour, sam. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Miracle à Milan, dim. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Fanfaron, lun. à 11 h 50, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; l'Ile des amours, mar. à 11 h 50, 14 h 55, 18 h 05, 21 h 15.

LES MIDIS DU LOUVRE , Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-29). L'Artisanat au service de l'art, lun. 12 h 30. Pl. : 20 F.

LITTÉRATURE ET CINÉMA , Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89). Mort d'un commis voyageur, ven. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; la Vie privée de Sherlock Holmes, sam. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Oliver Twist, dim. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Quasimodo, lun. à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30.

LITTÉRATURE ET CINÉMA (v.o.), Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40). Jules César, mer., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Tirez sur le pianiste, jeu., séances à 12 h (20 F), 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20 ; Rebecca, ven., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 Attractions à la séance de 21 h 30 ; Drôle de drame, sam., séances à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; le Dernier Nabab, dim., séances à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; l'Eternel Retour, lun., séances à 12 h (20 F), 14 h 10, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Knock, mer., séances à 12 h (20 F), 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.

MARDIS JEAN VIGO , Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33). Mouna, mar. 20 h 30.

MARGUERITE DURAS , L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Hiroshima mon amour, mer., jeu., sam. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; Moderato Cantabile, lun., mar., ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; la Musica, dim. à 14 h, 18 h, 22 h ; les Enfants, dim. à 16 h, 20 h.

NUIT LOUIS MALLE , Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12). Milou en mai, Black Moon, Le Souffle au cœur, (en présence de Louis Malle) sam. à 20 h 45 Pl. : 80 F. Réservation à la caisse.

ROBERTO ROSSELLINI (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Rome ville ouverte, mar. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Allemagne année zéro, jeu. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Amore, lun. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h ; Stromboli, film à 22 h ; la Peur, ven. à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h.

VOIR ET REVOIR NANNI MORETTI (v.o.), Escurial, 13e (47-07-28-04). La Messe est finie, mer. à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 ; Je suis un autarcique, jeu., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Bianca, ven., dim., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Ecce bombo, sam., lun., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après ; Palombella rossa, mar., séances à 14 h 10, 16 h 10, 18 h 10, 20 h 10, 22 h 10 film 10 mn après.

LES SÉANCES SPÉCIALES

ABYSS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., ven., lun., mar 22 h 30, dim. 22 h.

AMARCORD (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, ven. 21 h.

LE BALLON ROUGE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) mer., sam., dim., séances à 13 h 50, 15 h 25, 17 h, film 10 mn après. ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam., dim. à 14 h, 16 h, 18 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 15 h 40, sam., dim. 15 h 15, lun. 13 h 40.

BLADE RUNNER (*) (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 16 h 30, ven., lun. 16 h 45, sam. 22 h 30, dim. 22 h mar. 19 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., ven., sam., lun. 22 h 20, jeu. 13 h 30, dim. 14 h.

LA CHATTE SUR UN TOIT BRULANT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 18 h 45, dim. 19 h 15.

COMMENT L'ESPRIT VIENT AUX FEMMES (A., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam., dim. 20 h.

CRIN BLANC (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) mer., sam., dim., avec ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) mer., sam., dim., avec ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam., dim., lun., avec.

DE BRUIT ET DE FUREUR (**) (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) mer. à 12 h 15.

DEUX OU TROIS CHOSES QUE JE SAIS D'ELLE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 18 h.

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE... LA SUITE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 18 h 45, ven., mar. 21 h.

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 19 h 50.

E.T. L'EXTRATERRESTRE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 17 h, sam., dim. 13 h 15.

LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) mer. 16 h 15, dim. 15 h ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., sam. 17 h.

HANTISE (A., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) mer., sam. 21 h 50, lun. 17 h 40.

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer., sam., dim. 16 h, ven. 18 h 30, lun. 20 h 30.

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) mer., ven., dim., mar. à 12 h.

LEGEND (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 19 h, dim. 16 h 50, mar. 13 h 45.

LES LIAISONS DANGEREUSES (Fr.) : Reflet Logos II, 5e (43-54-42-34) mer., dim. 12 h 10.

LE LOCATAIRE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer., dim. 21 h.

LES LONGUES VACANCES DE 36 (Esp.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 11 h, jeu. 16 h.

MARQUIS (*) (Fr.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) mer. 12 h 30.

MARY POPPINS (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam., dim., lun. 14 h.

LA MÉLODIE DU BONHEUR (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., sam. 13 h 30.

METROPOLIS (All., v.o.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer. 18 h 20, sam. 16 h 30.

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) mer. 18 h, jeu. 22 h 15, ven. 16 h 45, sam. 14 h, lun. 18 h 30.

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 21 h, mer. 18 h 45.

PETER ET ELLIOTT LE DRAGON (A., v.f.) : Républic Cinémas, 11e (48-05-51-33) mer., sam. 16 h 30 ; Denfert, 14e (43-21-41-01) mer. 10 h, 14 h, 16 h, sam. 14 h, 16 h, dim. 14 h.

LE PEUPLE SINGE (Fr.-Indon.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (Son SR) mer. 14 h, jeu. 13 h 45, ven. 17 h 20, dim. 15 h 15, lun. 19 h, mer. 17 h 30.

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer., lun. 20 h 30, jeu. 16 h 45, sam. 18 h 15, mar. 16 h 45.

PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) (copie neuve) mer., lun., mar., ven. 22 h 30, sam. 20 h 30, 0 h 20, dim. 20 h 30.

QUERELLE (**) (Fr.-All., v.f.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 22 h 30.

SWEET MOVIE (**) (Fr.-Can., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer. 18 h.

THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) mer. 20 h 30, ven. 13 h 45, sam. 22 h 15, lun. 15 h, mar. 15 h 15, 20 h 30.

TINTIN ET LE LAC AUX REQUINS (Fr.-Bel.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

37°2 LE MATIN (*) (Fr.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71) mer., jeu., ven., sam. 16 h dim. 15 h 30, mar. 22 h.

20.000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 30, ven. 14 h, sam., dim. 17 h.

LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) mer. 13 h 40.

PARIS EN VISITES

MERCREDI 24 JANVIER

« L'empire des steppes et l'épopée mongole : Guillaume de Rubrouck et Marco Polo », 13 h 30, 6, place d'Iéna (Musée Guimet).

« La sculpture en bois à la fin du Moyen Age », 14 h, 6, place Paul-Painlevé (Musée de Cluny).

« Ateliers d'artistes : le Musée Hébert », 14 h, 85, rue du Cherche-Midi (L'hiver des musées nationaux).

« Le néo-byzantin : l'église Saint-Ferdinand-des-Ternes », 14 h 30, 27, rue d'Armaillé.

« La tapisserie médiévale et les mille fleurs au musée de Cluny », 14 h 30, 6, place Paul-Painlevé (Monuments historiques).

« Kupka : l'invention d'une abstraction », 14 h 30, 11, avenue du Président-Wilson (P.-Y. Jaslet).

« Appartements royaux du Louvre », 14 h 30, portail église Saint-Germain-l'Auxerrois (Sauvegarde du Paris historique).

« Du Sentier au quartier de la Bourse », 14 h 30, 99, rue Réaumur (Paris pittoresque et insolite).

« L'hôtel des ventes Drouot et les passages des grands boulevards », 14 h 30, 10, boulevard Montmartre (Approche de l'art).

« Rétrospective Cartier », 15 h (dernière visite), hall du Petit Palais (M. Hager).

« La Bastille, de l'ancienne forteresse au nouvel Opéra », 15 h, place de la Bastille, devant le Tour d'Argent (Connaissance de Paris).

« Arts de la Renaissance au Louvre : tapisseries, majoliques, émaux, mobilier », 15 h, métro Palais-Royal, sortie place Colette (Paris et son histoire).

« La mort baroque. Peinture française du XVIIe siècle, religion et philosophie », 19 h 30, sous la pyramide du Louvre, escalator Sully (L'art et la manière).

« Les abstractions », 19 h, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« Récits et légendes à propos de l'art de Cartier », 18 h 30.

« L'art de Cartier », 19 h, avenue Winston-Churchill (Petit Palais).

Pour les jeunes

« Découverte des collections » (8-12 ans), 15 h, 11, avenue du Président-Wilson (Musée d'art moderne).

« La Révolution » (adolescents), 14 h 30, 23, rue de Sévigné (Musée Carnavalet).

« Séance de contes », 14 h 30, musée du Petit Palais.

CONFÉRENCES

Auditorium du Musée du Louvre, 12 h 30 : « Les vitraux de Chartres », par J.-P. Deremble (Les midis du Louvre).

Salle d'actualité de la BPI, 14 h 30 : « La création comme processus thérapeutique », séminaire animé par J.-P. Klein et I. Darrault (Centre Georges-Pompidou).

30, avenue Corentin-Cariou (salle Jean-Painlevé), 15 h : « Quel avenir pour les bandes dessinées réalisées par ordinateur ? », avec J. Landrain (Cité des sciences et de l'industrie).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Un débat national et européen : les rapports entre le droit national et le droit communautaire », par F. Goguel et F. Luchaire (Maison de l'Europe).

55, rue du Cherche-Midi, 18 h 30 : « L'architecte : stratégies et conventions de mise en œuvre », par S. Fiszer (Société française des architectes).

6, rue Albert-de-Lapparent, 20 h 30 : « Les caractères : rythmes de l'esprit », par Yves Diénal (Psychiatrie-psychanalytique).

24, rue Pierre-Nicole, 20 h 30 : « Les événements à l'Est et la prière liturgique », par N. Lossky, théologien orthodoxe (Eglise Saint-Marcel).

AGENDA

CARNET DU Monde

Décès

– M. Daniel Brouder
et ses enfants,
M. Bernard Brouder
et ses enfants,
M. Roger Vérout
et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Christiane BROUDER,
née Vérout,

survenu le 18 janvier 1990, à Créteil.

5, square Benjamin-Moloïse,
94000 Créteil.

– M. Michel Cadot,
M. et Mme Olivier Cadot
et leur fille Selma,
Mme Elizabeth Cadot
et sa fille Laurence,
Mmes Hélène et Gabrielle Cadot,
Mme Elizabeth Simon,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Michel CADOT,
née Jeanne-Marie-Thérèse Regamey,
ancien maître de conférences
de langue et littérature allemandes
à l'université Paris-Sorbonne,

survenue le 21 janvier 1990, à Vannes.

L'inhumation a eu lieu, dans l'intimité, à Baden (Morbihan), le 23 janvier.

– Mme Henri Cavelti,
son épouse,
Les familles Prévost, Girot, Cadet
et alliées
Et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri CAVELTI,
directeur général adjoint honoraire
de la caisse régionale
d'assurance-maladie d'Ile-de-France,
chevalier de la Légion d'honneur,
titulaire de la médaille d'argent
de la FFT,

survenu à Paris, le 20 janvier 1990, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 janvier, en l'église Saint-François-de-Sales, 6, rue Brémontier, Paris-17e, où l'on se réunira, à 10 h 30.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Plaimpied (Cher), dans le caveau de famille.

– M. et Mme Jean-Pierre Chappey
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Bastid,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Pierre Baubion
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Paul Dujour
et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Marcel CHAPPEY,
née Germaine Gosselin,

le 20 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 janvier, en l'église Saint-Louis de Garches (Hauts-de-Seine),

à laquelle ils associeront le souvenir de son époux,

M. Marcel CHAPPEY,

décédé le 30 novembre 1971,

et de sa petite-fille,

Florence BAUBION,

décédée le 25 septembre 1988.

– Dieu a rappelé à lui et auprès de son mari,

Mme Jean COURTEMANCHE,
née Nicolle Courbe,

décédée dans sa cinquante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 24 janvier 1990, à 15 h 30, en l'église de Cheverny (Loir-et-Cher), suivie de l'inhumation au cimetière.

De la part de
Gilles, Béatrice, Odile et Laure,
ses enfants,
Et toute la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

10, rue Parent-de-Rosan,
75016 Paris.

– M. et Mme Claude Delapierre,
M. Tristan Delapierre,
M. Renaud Delapierre,
Parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme veuve Raymond
DELAPIERRE,
née Charlotte Merle,

survenu le 12 janvier 1990.

Les obsèques ont eu lieu en la chapelle Saint-Jean de La Queue-en-Brie, suivi de l'inhumation dans le caveau de famille, le 17 janvier, à Saint-Jean-de-la-Rivière.

1, allée Pascal,
94510 La Queue-en-Brie.

– Mme Robert Dardenne,
Françoise Dardenne,
Elisabeth, Fabrizio
et Alessia Stefanini,
Philippe et Mireille Dardenne,
Bertrand, Marie Françoise, Edouard
et Antoine Dardenne,
Les familles Girard-Buttoz,
Belhomme, Goulay et Lasnier,
Et tous ses amis,

ont la grande douleur de faire part du décès de

Hélène DARDENNE,

survenu le 21 janvier 1990.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi *26 janvier, à 10 h 30,* en l'église Saint-Louis de Vincennes, rue Fays, à Vincennes (métro Saint-Mandé-Tourelles), suivie de l'inhumation au cimetière de Saint-Mandé Nord.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Philippe Dardenne,
20, rue Cronstadt,
75015 Paris.

– **Géo GAUTHIER,**
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien commissaire général
des Scouts de France,

est retourné dans la paix de Dieu, le 21 janvier 1990.

La célébration religieuse aura lieu en l'église de l'Immaculée-Conception, 34, rue du Rendez-Vous, Paris-12e, le 24 janvier, à 13 h 45.

Que les anciens du scoutisme et ses compagnons du Stalag 11-B se souviennent.

15, boulevard de Charonne,
75011 Paris.

– M. François Joly,
son époux,
Bénédicte et François Rouvier,
Claire et Marie-Noëlle,
ses enfants,
Le docteur et Mme Jacques Michon,
ses parents,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme André Joly,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du retour à Dieu de

Mme François JOLY,
née Elisabeth Michon,

le 21 janvier 1990.

La cérémonie religieuse a été célébrée le mardi 23 janvier, en l'église Notre-Dame-de-la-Compassion, Paris-17e.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, au cimetière de Marines (Val-d'Oise).

– M. Jean Lagrange,
son époux,
Mme Madeleine Arrondeau,
Mlle Jacqueline Lagrange,
ses belles-sœurs,
Ainsi que ses neveux et nièces,
Toute la famille et ses amis,
ont *la douleur de faire* part du décès de

Mme Jean LAGRANGE,
née Jacqueline Brandel,

survenu le 20 janvier 1990, à Saint-Cloud.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 25 janvier, à 14 h 15, en *l'église Saint-Cloud* centre.

L'inhumation aura lieu au cimetière parisien de Thiais, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, square Clotilde,
92210 Saint-Cloud.

– M. Christian Pierre
et Mme, née Jeannine Mari,
M. Albert Deflandre
et Mme, née Huguette Pierre,
ses enfants,
Mme Figoni, née Geneviève Pierre
et ses enfants,
Le capitaine Frédéric Pierre
et Mme, née Françoise Malézieux
et leurs enfants,
M. Bodo Neubert
et Mme, née Judith Deflandre,
M. Hugues Pierre,
M. Jérôme Pierre,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-septième année, de

Mme Jeanne PIERRE,
née Cassan,

Elle a rejoint son époux,

M. Frédéric-Richard PIERRE,
Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,
combattant 1914-1918, 1939-1945
et de la Résistance,
membre de l'Association
des résistants de 1940,

rappelé à Dieu le 20 mai 1982.

La cérémonie religieuse suivie de l'inhumation dans le caveau de famille a eu lieu le samedi 13 janvier 1990, à Sauliac-sur-Célé, 46330 Cabrerets.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

28, boulevard Saint-Marcel,
75005 Paris.

– **Mme Madeleine Lochmann,**
née Guérin,

nous a quittés le 21 janvier 1990.

Elle a rejoint son époux

René LOCHMANN

et son fils

Jacques LOCHMANN.

Ses enfants
Hubert et Françoise Lochmann,
Jean-Claude
et Geneviève Lochmann,
Marie-Odile Lochmann,
Roland Pohu et ses enfants.

Ses petits-enfants
Bertrand et Catherine,
Blandine, Vincent et Emmanuelle,
Denis et Laurence, Anne,
Sabine et Jean-Claude,
Sylvie, Sandrine, Florence,

Ses arrière-petits-enfants
Arthur, Léo, Clémentine, Martin, Manon,

Ses beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces,

sont dans la tristesse.

La célébration religieuse aura lieu le 25 janvier 1990, à 10 heures, à Saint-François-Xavier (Paris-7e), sa paroisse.

avis tient lieu de faire-part.

68, rue de Babylone,
75007 Paris.
22, rue du Hameau-Fleuri,
44700 Orvault.
171, rue du Faubourg-Poissonnière,
75009 Paris.
10, avenue Maximilien-Robespierre,
94400 Vitry-sur-Seine.

– *M.* et Mme Henry L. de Maubeuge,
ses parents,
Patrice,
son frère,
Ses amis,
ont le chagrin de faire part du décès, le 19 janvier 1990, à Paris, de

Philippe
LAVELAINE de MAUBEUGE,
créateur de bijoux de haute fantaisie.

14, rue Rouget-de-Lisle,
56000 Vannes.

– Mme Jacqueline Regnier,
son épouse,
Les familles Regnier, Jacquot,
Bessac, *Lefèvre,* Samson
Et ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 20 janvier, à Antibes, de

M. André REGNIER,
officier de la Légion d'honneur
à titre militaire,
combattant volontaire
de la Résistance,
membre du Groupe de la rue de Lille
et du réseau Goélette,
rosette de la Résistance,
croix de guerre 1939-1945
avec palmes,
médaille des évadés,

dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques auront lieu jeudi 25 janvier, à 10 h 30, en l'église de Boissy-la-Rivière (Essonne), où l'on se réunira.

L'inhumation se fera dans le caveau de famille à Boissy.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Route d'Etampes,
Boissy-la-Rivière,
91690 Saclas.

– Laurence et Marc Vincent
ont la douleur d'annoncer le décès accidentel de leur fille

Mathilde.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le capitaine de vaisseau
et Mme Gaucherand
et leurs enfants,

ont la tristesse d'annoncer le décès survenu à son domicile, le 18 janvier 1990, de

Mme Renée
ZORETTI-GAUCHERAND.

Montjoye,
avenue de Provence,
06600 Antibes.

Messes anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Augustin HERVÉ-GRUYER,

une messe sera célébrée le jeudi *1er février 1990, à 18 heures, en* la basilique Sainte-Clotilde, 23 *bis,* rue Las-Cases, Paris-7e.

Services religieux

– Un office religieux sera célébré en l'église Saint-Sulpice, chapelle de l'Assomption, 2, rue Garancière, Paris-6e, le lundi 29 janvier 1990, à 12 h 15, à la mémoire de

M. Jacques VUILLAME,
ancien directeur des services fiscaux,
conservateur des hypothèques
honoraire,

décédé le 29 juillet 1989.

Avis de messes

– La famille Froissart,
M. J.-P. Froissart
et Mme, veuve Fournier
informent que des messes seront célébrées en souvenir de

Mme Victorine HERENT,
née Dewinne,

leur grand-mère, le 26 janvier 1990, à 9 heures,

et de

M. Jean-Emile FROISSART,

le 28 janvier 1990, à 10 heures,
en l'*église* Saint-François,
95130 Le Plessis-Bouchard.

Le sous-lieutenant Jean-Emile Froissart, ingénieur chargé de mission – arsenal de l'aéronautique – est mort pour la France, le 20 août 1944, massacre de Saint-Genis-Laval.

Vingt-quatre ans de services civils et militaires, chevalier de la Légion d'honneur, médaille de la Résistance, réseau Gallia, croix de guerre, cité à l'ordre de la Nation, Medal of Freedom.

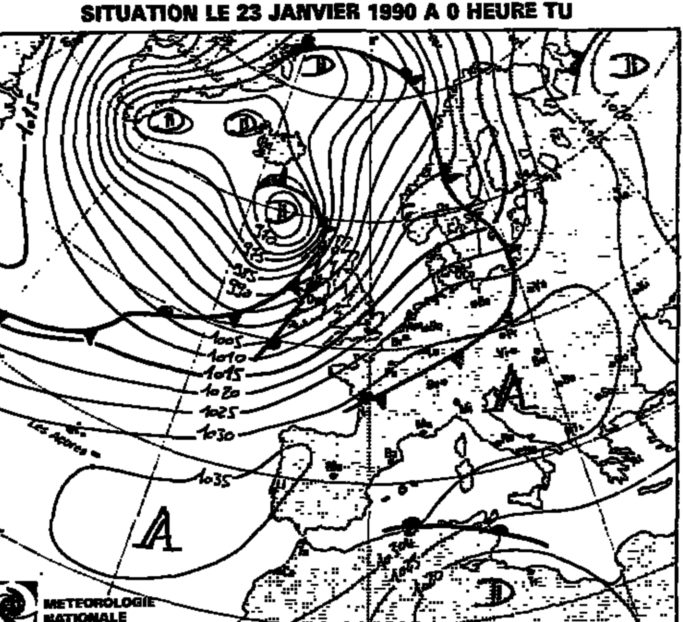
Une autre cérémonie à sa mémoire sera célébrée ultérieurement à Saint-Genis-Laval.

Communications diverses

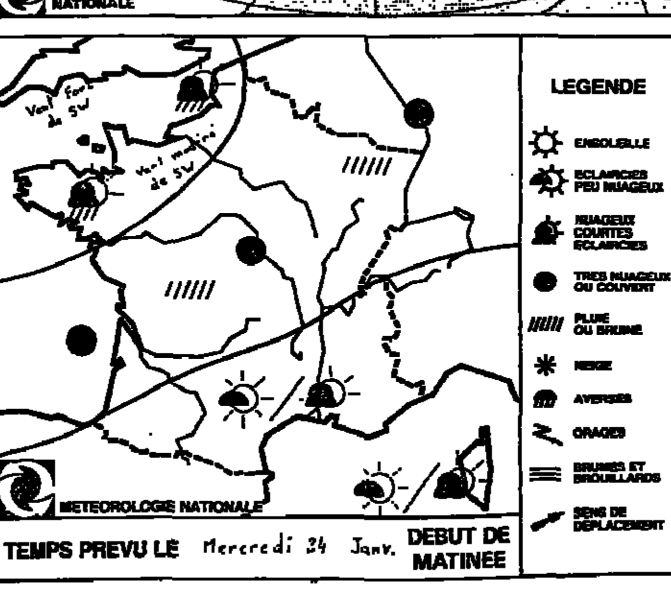
– **Cercle Bernard-Lazare.** – Débat, en présence des auteurs, autour de *Génocide pour mémoire,* de Georges Bensoussan et *Ma peau pile ou face,* d'Ignacy Friegel, deux livres destinés à l'information, à la transmission et à l'enseignement de l'histoire du génocide, qui a bouleversé l'identité juive mais ne saurait seul la fonder. **Jeudi 25 à 20 h 30,** 10, rue Saint-Claude, 75003 Paris. Tél. : 42-71-68-19.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 23 JANVIER 1990 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 25 JANVIER A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mardi 23 janvier à 0 heure et le samedi 27 janvier à 24 heures.

Au cours des quatre jours à venir, les épisodes pluvieux vont se succéder sous forme de pluies continues ou bien d'averses. Les pluies intéresseront l'ensemble de notre pays et seront souvent associés à des vents forts. Il y aura des chutes de neige sur les massifs montagneux.

Mercredi 19 janvier : douceur et pluie sur la majeure partie de la France.

La journée débutera sous le soleil sur le Roussillon, le Languedoc, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse. Il persistera jusqu'au soir sur le pourtour méditerranéen.

Le ciel sera couvert et pluvieux dès le matin sur l'Aquitaine, le Midi-Pyrénées, le Limousin, l'Auvergne, la Bourgogne, la Lorraine, l'Alsace, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes. Ce temps pluvieux se décalera dans la journée vers le sud-est et n'épargnera plus le soir que les régions méditerranéennes.

Il neigera au-dessus de 1 700 mètres sur les Pyrénées, et de 1 500 mètres sur les autres massifs.

Sur les régions situées plus au nord, le ciel deviendra plus variable, mais des averses se produiront.

Les températures seront très douces pour la saison.

Jeudi 25 janvier : encore doux et pluvieux.

Le ciel sera couvert et pluvieux sur la majeure partie de la France le matin. Il y aura même des pluies des Charentes, de l'Aquitaine et du Midi-Pyrénées, jusqu'aux Alpes, à la Franche-Comté et aux Vosges.

Il neigera au-dessus de 1 900 mètres sur les Pyrénées et de 1 700 mètres sur les autres massifs.

Dans la journée, le ciel deviendra plus variable par le nord-ouest.

Vendredi 26 janvier : pluies, averses, vents assez forts.

Du sud de l'Aquitaine au Massif Central jusqu'à la Franche-Comté et aux régions méditerranéennes, la journée débutera avec un ciel couvert accompagné de pluie. Il neigera au dessus de 1 200 à 1 500 mètres.

Sur les autres régions, tout au long de la journée, les courtes éclaircies alterneront avec de fréquents passages nuageux.

Samedi 27 janvier : fréquentes averses.

Les nuages seront encore abondants le matin sur la région Rhône-Alpes, la Provence-Côte d'Azur et la Corse.

Sinon, c'est un temps d'alternance qui régnera sur le reste du pays.

Les températures seront en baisse de 1 à 2 degrés.

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé
Valeurs extrêmes relevées entre le 22-1-1990 à 6 heures TU et le 23-1-1990 à 6 heures TU — le 23-1-1990

FRANCE			
AJACCIO	15	1	D
BIARRITZ	12	1	D
BORDEAUX	11	-1	D
BOURGES	9	0	D
BREST	12	10	P
CAEN	12	11	P
CHERBOURG	12	10	P
CLERMONT-FER.	12	-4	D
DIJON	-1	-4	B
GRENOBLEStM-H	6	-4	D
LILLE	10	8	C
LIMOGES	10	0	D
LYON	0	-5	B
MARSEILLE-MAR.	15	4	D
NANCY	8	-1	D
NANTES	12	11	P
NICE	15	7	D
PARIS-MONTS	8	7	C
PAU	13	-3	D
PERPIGNAN	14	-1	D
RENNES	12	11	P
ST-ETIENNE	9	-6	D
STRASBOURG	7	-2	-
TOURS	10	8	C
TOULOUSE	10	-6	D
POINTE-A-PITRE	29	20	D

ÉTRANGER			
ALGER	15	9	N
AMSTERDAM	11	8	C
ATHENES	13	13	D
BANGKOK	34	24	N
BARCELONE	15	2	D
BELGRADE	11	1	D
BERLIN	11	4	D
BRUXELLES	9	7	P
LE CAIRE	18	7	D
COPENHAGUE	8	3	N
DAKAR	20	16	D
DELHI	28	14	B
DJERBA	17	13	O
GENEVE	8	-4	D
HONGKONG	15	9	C
ISTANBUL	-	-	-
JERUSALEM	10	5	N
LISBONNE	14	8	D
LONDRES	13	9	P
LOS ANGELES	23	9	D
LUXEMBOURG	4	3	N
MADRID	12	-4	D
MARRAKECH	17	2	D
MEXICO	24	9	B
MILAN	5	-6	B
MONTRÉAL	-9	-15	*
MOSCOU	-0	-15	*
NAIROBI	25	14	D
NEW-YORK	8	1	D
OSLO	7	-1	N
PALMA-DE-MAJ.	14	2	N
PEKIN	-3	-10	D
RIO-DE-JANEIRO	29	25	D
ROME	16	0	D
SINGAPOUR	31	25	C
STOCKHOLM	4	3	D
SYDNEY	23	19	N
TOKYO	11	3	C
TUNIS	15	11	P
VARSOVIE	2	1	C
VENISE	7	-2	D
VIENNE	12	4	N

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

AGENDA

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5181

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III			■						
IV							■		
V		■	■	■					
VI							■		
VII				■				■	
VIII				■					
IX					■				
X						■			
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. A souvent l'occasion de faire une touche. – II. N'est pas forcément inutile à celui auquel la nuit porte conseil. Est totalement différente de ce qui l'entoure. – III. Participe. Nombreux sont ceux qui n'hésitent pas à leur donner une bonne leçon. – IV. A l'entendre, certains réagissaient en se prenant la tête entre les mains. Note. – V. Source d'énergie. – VI. Combler une absence. Conjonction. – VII. Sans dessous dessus. Bête dans les deux sens du terme. – VIII. Son retour a lieu avant l'automne. A sa mort, il en est qui se sont sentis renaître ! – IX. En mesure de coller tout en faisant sécher. Où l'on s'intéresse de près à des porteuses de « manteau ». – X. Aimait les pieds de ceux qui avaient une belle main. N'a pas envie de partager. – XI. Réfléchi. Avaient souvent du sang à leur pied.

VERTICALEMENT

1. Suffisent à entraîner une surabondance de saletés. – 2. Obtenue par la menace. Un homme qui n'hésitait pas à tirer profit du vol. – 3. Préposition. Se fera entendre. – 4. Il est préférable qu'il fasse naître un sentiment. Figure dans une liste. – 5. Il est plus délicat de s'en approcher en cas de brouillard. Adverbe. – 6. Tourne souvent les pages d'un livre de recettes. – 7. N'a d'intérêt que pour celui qui met le doigt sur la plaie. – 8. N'est donc pas comparable à une statue. Elément d'une bobine. – 9. Sources de chaleur.

Solution du problème n° 5180

Horizontalement

I. Effleurer. – II. Téléphone. – III. Ara. Ils. – IV. Lige. Asie. – V. Orogenèse. – VI. Rat. As. – VII. Enrêner. – VIII. Ruée. As. – IX. Remisai. – X. Voisinage. – XI. Era. Sien.

Verticalement

1. Etalon. Râve. – 2. Férir. Eu. Or. – 3. Flagornerie. – 4. Le. Egarées. – 5. Epi. Eté. Mi. – 6. Uhlan. Nains. – 7. Rossé. Essai. – 8. En. Isar. Age. – 9. Rêvées. Bien.

CAMPUS

Les « bacs pros » se placent bien

Les premiers baccalauréats professionnels ont été délivrés en 1987. Deux ans plus tard, que sont devenus leurs titulaires ? Le CEREQ vient de réaliser une enquête auprès des quelque 1 100 pionniers qui l'ont passé pour la première fois en 1987, et dont 78 % l'avaient réussi, dès la première tentative.

Première constatation : ce diplôme correspond bien à sa vocation première d'insertion immédiate dans la vie professionnelle. Si 30 % ont entrepris des études supérieures, très peu ont réussi. Un tiers a même abandonné dès la première année. En revanche, l'accès au premier emploi a été très rapide pour ces bacheliers : 93 % avaient trouvé du travail dans les six mois, contre 76 % seulement des bacheliers du technique de l'année 1983, que les statisticiens du CEREQ avaient choisi comme points de référence. Deux jeunes sur dix ont été embauchés à l'issue de leur stage. Le premier emploi n'est pas forcément stable (seulement 23 % de contrats à durée indéterminée en 1987 contre 30 % pour les bacheliers technologiques de 1983), mais la situation s'arrange rapidement (en octobre 1989, 54 % de CDI). Deux ans après l'obtention du bac, le taux de chômage n'est que de 8 %, au lieu de 12 % chez les bacheliers technologiques.

Ceux qui avaient échoué au bac professionnel n'ont pas eu plus de difficultés à trouver un emploi (96 % dans les six mois), à un salaire quasiment identique (4 700 francs contre 4 900 pour les diplômés). Cependant, la situation des non-diplômés se dégrade avec le temps : deux ans après, 20 % d'entre eux sont en recherche d'emploi contre 7 % des bacheliers. Et les écarts de salaires se creusent rapidement.

J.-J. B.

▶ *CEREQ. Bref, janvier 1990.*

Salon européen

Un salon européen de l'étudiant aura lieu à Bruxelles du 14 au 18 février. De 9 h à 17 h, au centre Rogier (rue du Progrès, 32 a-Bruxelles), ce forum accueillera les visiteurs qui pourront prendre contact avec des établissements d'enseignement de plusieurs pays européens.

▶ *ASBL Futur promotion, 86, rue de la Caserne, 1 000 Bruxelles, tél. : 19 (32) 2-514-10-11.*

Santé publique

Le département de santé publique de la faculté de médecine de Montpellier envisage de créer, à la rentrée prochaine, un institut de santé publique pour les diplômés de l'enseignement supérieur (médecins, pharmaciens, juristes, économistes, ingénieurs architectes, urbanistes...) ou les élus locaux désirant se spécialiser dans ce secteur.

▶ *Renseignements/tél. : 67-33-81-46.*

INSTITUT

M. François Puaux, élu à l'Académie des sciences morales et politiques

L'Académie des sciences morales et politiques a élu, lundi 22 janvier, M. François Puaux au siège rendu vacant, dans la section générale, par la mort du général Fernand Gambiez survenue le 30 mars 1989. Le résultat a été acquis au cinquième tour du scrutin par vingt-cinq voix sur trente-neuf votants.

[Né le 29 janvier 1916, M. François Puaux a fait toute sa carrière dans la diplomatie. Il a occupé successivement les postes d'ambassadeur au Caire de 1968 à 1971, de directeur des affaires politiques au Quai d'Orsay de 1972 à 1975, d'ambassadeur de France à Rome de 1975 à 1981, année où il a pris sa retraite.]

RADIO-TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mardi 23 janvier

TF 1

20.35 Cinéma : Blade runner. ■■■
Film américain de Ridley Scott (1982). Avec Harrison Ford, Daryl Hannah, Rutger Hauer.
22.40 Magazine : Ciel, mon mardi !
De Christophe Dechavanne.
0.30 Journal, Météo et Bourse.
0.50 TF 1 nuit.

A 2

20.35 ▶ Cinéma : Allan Quatermain et les mines du roi Salomon. □
Film américain de Jack Lee Thompson (1985). Avec Richard Chamberlain, Sharon Stone.
22.15 L'heure de vérité.
Invité : Jacques Delors.
23.35 Informations : 24 heures sur la 2.
23.50 Météo.
23.55 Magazine : Du côté de chez Fred.
Fils de...

FR 3

20.35 Cinéma : L'usure du temps. □
Film américain d'Alan Parker (1982).
22.40 Journal et Météo.
23.05 Télévision régionale.

CANAL PLUS

20.30 Cinéma : La fissure. ■
Film canadien de Tibor Takacs (1987).
21.55 Flash d'informations.
22.00 Cinéma : Les aventures de Jack Burton dans les griffes du mandarin. ■
Film américain de John Carpenter (1986).
23.40 Cinéma : La mouche. ■■
Film américain de David Cronenberg (1986).

LA 5

20.40 Cinéma : Quand faut y aller, faut y aller. □
Film italien de E.B. Clucher (1983).
22.30 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.40 Série : China beach.
23.30 Magazine : Réussites.
0.00 Journal de minuit.
0.05 Le renard (rediff.).

M 6

20.30 Téléfilm : SOS affection.
De Lou Antonio, avec Patty Duke Astin, Ricky Schroder.
22.15 Magazine : Ciné 6.
22.30 Cinéma : Aphrodite. □
Film français de Robert Fuest (1982).
0.05 Six minutes d'informations.

LA SEPT

20.00 Documentaire : Fernand Deligny, à propos d'un film à faire.
De Renaud Victor.
21.10 Documentaire : Le moindre geste.
De Fernand Deligny et Jean-Pierre Daniel.
22.55 Documentaire : Seuls.
De Thierry Knauff et Olivier Smolders.
23.10 Documentaire : Histoire parallèle.
De Philippe Grandrieux.
23.55 Jazz soundies collection.
0.00 Documentaire : Travailler à domicile.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science.
L'homme du ciel, à dix millions d'années.
21.30 Débat. La philosophie française à l'épreuve de l'intelligentsia espagnole.
22.40 Nuits magnétiques.
Le naufrage : de la réalité à l'imaginaire.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Orgue. Sonate pour orgue en fa mineur op. 65 n° 1, de Mendelssohn ; Sonate pour orgue n° 1, d'Erb ; Prélude 19 pour orgue ; Prélude II pour orgue et Sonate pour orgue n° 2, de Leguay, par Jean-Pierre Leguay, orgue.
22.30 L'univers non tempéré.
Musique traditionnelle canadienne : musiciens anglophones du Cap-Breton.
0.00 Club d'archives.
Hommage à Henri Sauguet ; les plus belles rééditions récentes.

Mercredi 24 janvier

TF 1

13.35 Série : 21 Jump street.
14.30 Club Dorothée.
Série : Cap danger ; Wingman ; Dragon ball ; Le collège fou, fou, fou ; Ken le survivant ; Les chevaliers du zodiaque ; Salut les musclés ; Les jeux.
17.50 Série : Hawaii, police d'Etat.
18.45 Avis de recherche.
18.50 Feuilleton : Santa-Barbara.
19.20 Jeu : La roue de la fortune.
19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal, Météo, Tapis vert et Loto.
20.40 Variétés : Sacrée soirée.
Emission présentée par Jean-Pierre Foucault, en direct des studios MGM Walt Disney à Disneyworld aux Etats-Unis.
22.35 Sport : Football.
Match amical : France-RDA, en différé de Koweït-City.
0.15 Journal, Météo et Bourse.
0.35 Feuilleton : Le bateau (3e épisode).
1.25 TF 1 nuit.
2.05 Feuilleton : C'est déjà demain.
2.30 Info revue.

A 2

13.40 Série : L'homme qui tombe à pic.
14.30 Eric et compagnie.
Bécébégé ; Archie classe ; Foofur ; Clémentine ; Show Bug's Bunny ; Scoubidou.
16.20 Série : Mamie Casse-cou.
16.45 Magazine : Drôle de planète.
17.05 Jeu : Des chiffres et des lettres.
D'Armand Jammot, présenté par Laurent Cabrol.
17.30 Magazine : Graffitis 5-15.
Présenté par Groucho et Chico.
La fête à la maison ; COPS.
18.20 Série : Mac Gyver.
19.05 INC.
19.10 Jeu : Dessinez, c'est gagné !
Présenté par Patrice Laffont.
19.40 Jeu : Rira, rira pas.
Animé par Georges Beller.
20.00 Journal et Météo.
20.35 Téléfilm : Jeanne d'Arc.
De Pierre Badel, d'après Pierre Moinot et Jean-François Griblin.
22.00 Magazine : Fruits de la passion.
Présenté par Gérard Holtz.
Sommaire : Philippe Streiff ; La Roumanie ; Nadia Comaneci ; L'école de danse de l'Opéra.
23.00 Informations : 24 heures sur la 2.
23.15 Météo.
23.20 Magazine : Du côté de chez Fred.
Le roi des Araucans.

FR 3

13.30 Magazine : Montagne (rediff.).
14.00 Flash d'informations.
14.03 Magazine : Fidélio.
14.30 Jeu : Cherchez la France.
Animé par Vincent Perrot.
15.00 Flash d'informations.
15.03 Magazine : Dans la cour des grands.
Avec à 16.00, le flash d'informations.
17.00 Flash d'informations.
17.05 Magazine : *Une pêche d'enfer.*
17.35 Feuilleton : Guillaume Tell.
18.00 Flash d'informations.
18.03 Magazine : C'est pas juste.
Présenté par Vincent Perrot.
18.30 Jeu : Questions pour un champion.
Animé par Julien Lepers.
19.00 Le 19-20 de l'information.
De 19.10 à 19.30, le journal de la région.
19.55 Dessin animé :
Denver, le dernier dinosaure.
20.05 Jeux : La classe.
20.35 Variétés : Diane Dufresne en concert.
Spectacle enregistré au Théâtre du Colisée de Québec en mars 1988, avec l'Orchestre symphonique de Québec.
21.50 ▶ Magazine : Mille bravos.
De Christine Bravo.
22.15 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Mille bravos (suite).
23.40 Musique : Carnet de notes.

CANAL PLUS

13.30 Téléfilm : La vengeance mexicaine, Barbarosa.
De Fred Schepisi, avec Willie Nelson, Gary Busey.
15.00 Documentaire :
Forêts du Gondwana.
De Mark Deeble et Victoria Stone.
15.20 Téléfilm : L'amour aveugle.
De John Korty.
16.55 Sport : Volley-ball.
Leipzig-Fréjus, en différé depuis la RDA.

En clair jusqu'à 21.00

18.50 Top 50.
Présenté par Marc Toesca.
19.20 Magazine : Nulle part ailleurs.
Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes.
Invité : Jean-Claude Carrière.
20.30 Bandes annonces cinéma.
21.00 Cinéma : Urban cow-boy. □
Film américain de James Bridges (1980).
23.10 Flash d'informations.
23.15 Sport : Basket-ball.
Coupe d'Europe des clubs champions : Barcelone-Limoges.
0.45 Cinéma : Les biches. ■■
Film français de Claude Chabrol (1967).

LA 5

13.30 Série :
200 dollars plus les frais.
14.30 Série : L'inspecteur Derrick.
15.30 Série : Automan.
16.45 Dessins animés.
Les triplés ; Snorky ; Bosco.
17.35 Magazine :
En route pour l'aventure.
18.05 Dessins animés.
Le petit lord ; Supermans.
18.50 Journal images.
19.00 Série : Happy days.
19.30 Série : Arnold et Willy.
20.00 Journal.
20.30 Drôles d'histoires.
20.40 Série : Sur les lieux du crime.
Un mort à zéro, de Hajo Gies, avec Götz George et Eberhard Feik.
22.20 Sport : Tennis. Open d'Australie.
22.30 Série : La loi de Los Angeles.
23.30 Magazine : Nomades.
0.00 Journal de minuit.
0.05 L'inspecteur Derrick (rediff.).
1.15 Série : Les cinq dernières minutes.
2.45 Le journal de la nuit.
2.55 Sébastien et la Mary-Morgane (rediff.).
3.45 La calanque (rediff.).
4.15 Les cinq dernières minutes (rediff.).
5.50 Musique : Aria de rêve.

M 6

13.20 Série :
Madame est servie (rediff.).
13.45 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire.
16.05 Jeu : Match musique.
17.30 Série : L'homme de fer.
18.30 Série : Campus show.
19.00 Série : Magnum.
19.54 Six minutes d'informations.
20.00 Série : Madame est servie.
20.30 Téléfilm :
Dernière mission à l'Ouest.
De Lee H. Katzin.
21.45 Série : Le Saint.
22.40 Documentaire :
Le Cambodge, années zéro.
De John Pilger et David Munro.
23.35 Variétés : Fréquenstar.
0.00 Six minutes d'informations.

LA SEPT

14.30 Méthode Victor : anglais.
15.00 Danse : Manon.
Chorégraphie de Mac Millan, musique de Jules Massenet.
16.50 Jazz soundies collection.
17.00 Documentaire :
Don Cherry-Summertime.
De Stéphane Dykman.
18.00 Cinéma : Farrebique ou les quatre saisons. ■■■
Film français de Georges Rouquier (1947).
19.30 Court métrage.
20.00 Documentaire :
Histoire naturelle de la sexualité (3).
D'André Langaney et Gérald Calderon.
21.00 Téléfilm : Rupture.
De Raymonde Carasco.
22.30 Magazine : Imagine.
23.00 Série : Chroniques de France.
Les Alsaciens, d'Hubert Knapp (2).

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue.
21.30 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, de la Suisse et du Canada.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française.
22.40 Nuits magnétiques. Le naufrage : de la réalité à l'imaginaire.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Musique : Coda. Noir désir.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Cologne) : Messa di gloria, de Puccini ; Quatre pièces sacrées, de Verdi, par le Gurzenich. Orchestre et les Chœurs de Radio-France, dir. Marek Janowski.
23.07 Jazz-club. En direct du Village, à Paris : Le trio de James Williams, pianiste, avec Pierre Boussaguet, contrebasse, et Tony Reedus, batterie.

Audience TV du 22 janvier 1990 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, France entière 1 point = 202 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	58,4	Santa-Barbara 22,4	Dessinez 8,7	Actual. région 17,9	Communic. 2,6	Happy Days 4,0	Magnum 2,9
19 h 45	60,7	Roue fortune 28,2	Rira, rira pas 7,5	19-20 infos 10,4	Nulle part 5,5	Arnold Willy 3,6	Magnum 5,2
20 h 16	74,3	Journal 27,4	Journal 16,8	La classe 13,6	Nulle part 3,9	Journal 7,4	Mme servie 6,2
20 h 55	74,6	Marie perv. 17,0	La Berlue 13,2	Bal maudits 19,2	La Mouche 5,0	Mercenaires... 9,9	Adieu l'ami 11,5
22 h 8	52,6	Sirocco 6,2	Far-West 5,7	Bal maudits 18,8	Flash 2,5	Mercenaires... 9,2	Adieu l'ami 11,2
22 h 44	38,3	Sirocco 5,5	Far-West 6,9	Bal maudits 16,7	Lundi sport 1,7	Vendredi 13 3,2	Le mécréant 2,8

COMMUNICATION

Le 24e MIDEM à Cannes

Un petit tour dans l'Arche de Noé du disque

Le 24e marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM), a lieu à Cannes jusqu'au 24 janvier. 1 800 sociétés y sont représentées et 59 pays, dont un fort contingent en provenance de l'Europe de l'Est. La manifestation reflète les tendances du marché et singulièrement le développement spectaculaire de l'industrie discographique, dont le chiffre d'affaires enregistre, tous supports confondus, une hausse de 32 % (en 1988 : 34,3 %).

Les firmes phonographiques ont vécu une deuxième année-record : 132 disques 33 tours ou équivalents en compact ou cassettes ont dépassé 100 000 exemplaires (96 en 1988). L'évolution des techniques d'enregistrement, le marché grandissant de la vidéo, l'alignement de la TVA au taux de 13 % pratiqué dans la plupart des pays de l'Europe de l'Ouest, le soutien à la production française et à l'exportation, la solidarité des radios et des télévisions pour diffuser français, tous ces mouvements se traduisent au MIDEM.

CANNES

de notre envoyé spécial

Le génie du MIDEM est de *transplanter hors de leur milieu* naturel toutes les composantes sociales et professionnelles du show-business et de les rassembler dans un environnement parfaitement artificiel. Dans les allées du marché, au sous-sol du Palais des festivals, coexistent, comme rassemblés par une immense catastrophe écolo-musicale, alternatifs baladeurs (ils n'ont pas eu les moyens de louer un stand), représentants de mise aussi classique que la musique qu'ils vendent, représentant du business californien et envoyés discrets des pays de l'Est.

Malgré le bruit de fond (quelque chose entre la Foire du Trône et la fusion de plusieurs surprises-parties organisées par des gangs rivaux), on y travaille. Pour l'essentiel, il s'agit de négocier ces marchandises intangibles que sont les droits. On en a parlé également, lors d'un colloque austère, organisé par la SACEM, durant lequel furent évoquées la copie privée et l'attitude à adopter face à l'arrivée prochaine du CD comme support d'enregistrement ou l'harmonisation des droits européens.

Comme leçon de choses, on avait eu, plus tôt dans le week-end, l'exemple des frères Hermosa, compositeurs boliviens de *Llorando Se Fue*, version originale de *la Lambada*, qui ont vu leur chanson se vendre à des millions d'exemplaires à travers le monde sans qu'ils puissent, pendant de longs mois, faire valoir leurs droits. Aujourd'hui, le différend qui les oppose aux producteurs de *la Lambada* est devant les tribunaux et deux des grandes sociétés d'auteurs concernées, la SACEM française et la GEMA allemande, ont gelé les droits du titre jusqu'à la décision judiciaire.

Et puis, parce qu'on est en France, le MIDEM est aussi un point de rencontre entre le pouvoir et l'industrie. Le cérémonial républicain s'est mis au service de la musique noire américaine, lors de la remise des insignes de chevalier de la légion d'honneur à Quincy Jones par M. Thierry de Beaucé. Les mystères de l'organisation des cabinets ministériels ont suscité l'étonnement admiratif ou sceptique des journalistes anglo-saxons, qui attendaient avec impatience l'arrivée du *junior minister for rock'n'roll*, en français, le chargé de mission pour le rock et les variétés, Bruno Lion. *Celui-ci* est arrivé, accompagnant Jack Lang venu prendre la parole lundi soir pour faire le point sur l'action de *son ministère dans les domaines qui* recoupent ceux des participants au MIDEM.

Il s'agissait pour le ministre de distribuer quelques bons points (à l'industrie phonographique, pour son dynamisme, aux sociétés civiles mises en place pour appliquer la loi de 1985 sur les droits des auteurs et des exécutants) et quelques avertissements sans frais.

Certaines radios ont été invitées à confronter leur récente décision de réduire la part des chansons françaises dans leur programmation aux *résultats publiés* récemment par le SNEPP et qui démontraient la prédominance des titres nationaux dans les ventes. Le *ministre a d'autre part évoqué les* problèmes que pose la confusion des genres entre diffuseur et producteur. En clair, il souhaite que *radios et télévisions modèrent leur* enthousiasme pour le métier d'éditeur musical. Enfin, M. Lang a évoqué la possibilité de réformer l'ordonnance de 1945 qui interdit aux agents artistiques l'exercice d'une autre profession liée au spectacle, organisateur de tournées ou producteur, par exemple.

THOMAS SOTINEL

La crise des spectacles sinistrés

Quatre faillites en 1989, dont celle de Limelight Productions avec 4 millions de perte sur le dernier spectacle de Jeanne Mas... Cette année-là, aucun « concert-mégalo », aucun événement n'est venu au secours d'une profession sinistrée. La plus forte vente de billets (Michel Sardou avec 220 000 billets à Bercy et 200 000 en province) est deux fois moins élevée que celle réalisée trois ans auparavant.

Raison de la crise : les concerts montés en superproduction, et par voie de conséquence, le prix des places, trop cher : de 120 F à 220 F à Paris, à peine moins en province. L'inconfort de la plupart des salles. La concurrence de la télévision. Et à quelques *exceptions près, la fragilité des* enfants du marketing. Les chanteurs français aujourd'hui au sommet voisinent ou dépassent, parfois largement, la quarantaine. Derrière eux, les hypothèses de carrière sont peu *nombreuses*.

L'horizon 1993 annonce l'arrivée probable sur le marché *français de producteurs* allemands (Mama Koncert, Fritz Rau), qui depuis des années organisent les concerts rock en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en Scandinavie. Quelques Français ne se satisfont pas de servir d'entonnoir à la production anglo-saxonne et se préparent à affronter l'aventure. Encore faudrait-il qu'un travail en commun fasse émerger des aventures et non pas seulement des « coups » pour le Top 50.

C. F.

Les cartes des indépendants

La concurrence est vive en France entre les filiales des six sociétés internationales (l'allemande BMG, la néerlandaise Polygram, les britanniques EMI et Virgin, l'américano-japonaise CBS du groupe Sony, l'américaine WEA) et les producteurs indépendants (20 % environ du marché).

Le premier d'entre eux, Trema (*Michel Sardou, Charles Aznavour*, Catherine Lara, Lova Moor, Touré Kunda) vient de célébrer ses vingt ans d'existence. Le deuxième, Charles Talar (Francis Cabrel, Serge Lama, Patrick Sébastien, Cheb Khaleb, Phil Barney) a conclu un accord avec la firme Capitol pour la sortie aux Etats-Unis de la production de Cheb Kader. Beaucoup d'autres indépendants sont en progression : Carrère (Mireille Mathieu, la Compagnie créole, Véronique Jannot, Sparks, Sabrina, Melody), Georges Mary (Elsa et Rock Voisine), Pierre-Alain Simon (Marc Lavoine, Pierre Bachelet), Claude Martinez et Paul Lederman (Gipsy Kings, les Inconnus), Apache (*France Gall, Michel Berger* et *Starmania*), Vogue avec Philippe Lafontaine, AB Productions avec Dorothée, Auvidis avec un catalogue essentiellement classique.

Les producteurs indépendants n'offrent pas un profil homogène. Il y a des firmes anciennes (Carrère, Vogue, Musidisc) et d'autres de création plus récente (Celluloïd-Mélodie. Auvidis, Just'in, New-*Rose) qui font à la fois de la produc*tion et de la distribution. Il y a des producteurs au sens strict du terme (Talar, Trema) qui confient leurs produits à des majors. Et il y a une multitude de micro-entreprises dont l'activité repose sur un, deux ou trois artistes. Une quatrième catégorie d'indépendants, celle des « météores », a tendance à disparaître dans une industrie réorganisée de fond en comble par la loi Lang du 3 juillet 1985, qui s'est armée de nouveaux droits (redevances sur la copie privée, reconnaissance des droits voisins) et se *montre solidaire*, à travers une série d'organisations nouvelles, d'un fonds de soutien et d'une fondation. Mais aujourd'hui encore, un milliardaire de l'immobilier, de la confection ou même une banque, séduits par la dimension culturelle de l'entreprise, peuvent se faire arnaquer.

La baisse de la TVA, l'essor du compact (et donc le désir du consommateur de renouveler sa discothèque), l'introduction de la publicité sur les chaînes de télévison, ont créé une ruée vers la facilité : les compilations, les rééditions, les « intégrales » d'un artiste.

Ruée vers la facilité

Les majors, et de rares indépen*dants, ont ainsi* retrouvé de bonnes marges bénéficiaires en échange d'investissements dérisoires sur des fonds amortis depuis longtemps et d'une publicité *télévisée* coûteuse mais efficace.

Le producteur indépendant qui ne dispose pas d'un catalogue populaire suffisamment alléchant pour envisager de la publicité télévisée et qui ne peut batailler avec une multinationale sur un nouveau produit dont le coût de promotion est supérieur à celui de la production, adopte par nécessité une stratégie prudente.

Ainsi la firme Celluloïd (chiffre d'affaires : près de 1 % du marché ; 150 albums produits et 2 000 distri*bués par Mélodie, dont* le propriétaire est également Gilbert Castro) a développé son catalogue avec de la musique africaine, des groupes de rock prématurément enterrés par les majors et qui vendent encore un nouvel album entre 20 000 et 60 000 exemplaires, ou du jazz américain (Chick Corea). Là où la firme devient vulnérable, c'est lorsque l'artiste (Ray Lema, Salif Keita) commence à... faire parler de lui : une multinationale sort alors son carnet de chèques et promet une forte injection de capitaux dans la fabrication du prochain disque.

Le producteur indépendant se heurte aussi à la normalisation par le bas de la programmation des radios FM et à cette espèce de marketing direct et instantané sur les ondes pour définir les goûts des clients qui, d'une manière passive, répondent en citant ce qu'ils ont l'habitude d'entendre. « *Cependant*, dit Gilbert Castro, *le jeu paradoxalement, est plus ouvert sur le plan musical. Les Anglais et les Américains subissent une crise de création depuis quelques années. Dans la mesure où il y a eu une redistribution des cartes au niveau des multinationales (CBS n'est plus américain mais japonais), la musique populaire européenne (à l'Ouest, et bien sûr à l'Est) a le vent en poupe. Et de grands projets sont possibles.* »

CLAUDE FLÉOUTER

Un reflet de l'industrie musicale

Créé il y a vingt-quatre ans par Bernard Chevry pour permettre des rencontres et des échanges entre professionnels du marché du disque et de l'édition musicale, le MIDEM a accueilli, l'année de sa fondation, 349 sociétés en provenance de 27 pays. Reflétant les *tendances de l'industrie musicale*, cette manifestation a bénéficié de l'âge d'or du disque vinyl et en 1979, 5 552 sociétés et 51 pays participaient à la manifestation. Dans les années de crise qui suivirent, le nombre d'exposants n'a pas chuté : le MIDEM s'élargit, s'ouvre à la radio, à la vidéo, et développe le concept *de stands nationaux ou régio*naux réunissant à chaque fois une quinzaine de producteurs indépendants, de stands institutionnels ou associatifs.

Parfois imité (le New Music Seminar à New-York), jamais *égalé*, le MIDEM *profite* depuis deux ans de la nouvelle expansion de l'industrie musicale et accueille pour la première fois des circuits de distribution comme la FNAC. La manifestation *multiplie* aussi les concerts (*trente en cinq jours*, avec un budget propre de sept millions de francs) dans tous les domaines : la musique classi*que avec Lalo Schifrin, le jazz* avec Martial Solal et John Mc Laughin, la « World Music » avec Youssou N'Dour, Mahlathini et *Mahotella Queens*, le rock français, et australien, la musique « soul » avec la reconstitution du fameux groupe de Memphis animé par Booker T.

En juin 1989, MIDEM Orga*nisation a été racheté par Reed* International, société multinationale d'édition basée à Londres qui, par l'intermédiaire de sa filiale Reed Exhibition Companies, est le plus grand organisateur mondial de salons professionnels. Et Xavier Roy, entré dans la société en 1967, en a été nommé président-directeur général.

C. F.

Cassettes sur mesure

NEW-YORK

correspondance

Déjà installé chez certains marchands de disques américains, le Personics, guère plus grand qu'un *réfrigérateur de salon, copie les* titres que le client sélectionne parmi les quatre mille proposés par le catalogue. En cas de doute, on tape la référence sur un clavier et on a droit à vingt secondes d'écoute gratuite. Le choix fait, on emplit un bon de commande que l'on porte à la caisse.

Une fois la commande enregistrée, la machine définit la durée *optimale de la cassette* vierge, et recopie titre après titre à partir d'une « librairie » de « masters » stockés sur disques optiques. Dans le même temps, la machine procède à l'impression de l'étiquette personnalisée au nom du client. Le tout dure moins d'une minute pour un titre et cinq minutes pour un album.

Le prix de la cassette est calculé en *fonction du nombre de plages* et des titres choisis. La prise en charge est de trois dollars (environ 18 F). Le prix de la plage varie de 50 cents à 1,50 dollar pour un titre récent et 2 dollars pour une sonate de Beethoven.

Le fondateur de Personics est Charles Gavin, ancien vice-président du Boston Consulting Group, l'un des commanditaires *avec Citicorp et Thorn Emi qui* a fourni la base du catalogue. A l'automne 1989, 15 millions de dollars supplémentaires ont été investis par un groupe dans lequel figure Warner Communication.

Les premiers à réagir favorablement ont été les indépendants. Les grands labels craignaient que les clients ne se contentent d'un ou deux titres par album, et se sont montrés réticents. Parmi les quatre mille titres actuellement répertoriés, rares sont ceux de Michael Jackson. Quant aux Beatles, aux Stones, à Dylan ou à Springsteen, ils sont absents.

Mais la situation évolue rapidement. Selon de récents sondages, les disquaires qui ont adopté le sys*tème ont vu la vente des albums* augmenter de 30 %. L'idée de base, explique Steven Cristol, directeur du marketing, est de le substituer à la piraterie individuelle où la technologie du digital fait craindre l'expansion.

Outre qu'il permet de procéder à une compilation, le système pallie le désastre économique du 45 tours, plus cher à distribuer qu'à fabriquer. La manufacture de la cassette s'effectuant sur place, les frais sont nuls, et l'industrie maintient *le contrôle total du produit*.

Le prix de chaque morceau est fixé après négociation entre Personics et le label. Chaque cassette ayant une « carte d'identité » électronique détaillée, la comptabilisation des ventes, et donc des royalties, se vérifie facilement.

Testé sur deux endroits dans la région de San-Francisco en janvier 1988, le système est passé depuis ses débuts officiels en octobre 1989 de 25 à 225 unités, et il s'en installe une quarantaine par mois. Personics espère atteindre mille points de vente dans le courant de cette année. Une approche du marché européen (par la Grande-Bretagne) et du Japon est sur le point d'aboutir.

HENRI BÉHAR

Pendant que la cour d'appel examine le conflit

M. Hersant et M. Berlusconi cherchent un terrain d'entente sur la Cinq

La cour d'appel de Paris devait examiner, mardi 23 janvier, le conflit entre les actionnaires de la Cinq. Le groupe Chargeurs de *M. Jérôme Seydoux* avait fait immédiatement appel du jugement rendu le 4 décembre par le tribunal de commerce, jugement qui confortait le poids du groupe Hersant dans la chaîne. M. Silvio Berlusconi ne s'est pas joint immédiatement au recours de M. Seydoux, ce qui a, un moment, alimenté les rumeurs d'une divergence stratégique entre les deux alliés. Il n'en n'est rien puisque le groupe italien vient à son tour, le 19 janvier, de déposer ses conclusions devant le tribunal.

Cette solidarité juridique de M. Berlusconi ne l'empêche pas de continuer à négocier avec le groupe Hersant dans l'espoir d'un règlement pacifique du conflit. Cette guerre entre actionnaires qui dure maintenant depuis trois mois, paralyse gravement une chaîne qui a un urgent besoin d'augmenter son capital et de définir une stratégie.

Ni M. Hersant, ni M. Berlusconi, ni M. Seydoux ne veulent quitter le capital de la Cinq qui, malgré son déficit, a réussi à *conquérir une image dans l'opinion* et une place solide dans le paysage audiovisuel. Il faut donc que les trois partenaires trouvent un ter*rain d'entente*.

Au groupe Hersant, on affirme avoir tout fait depuis le début pour partager le pouvoir au sein de la chaîne, et on estime que la balle est maintenant dans le camp des Italiens. Chez M. Berlusconi, on réclame toujours un rééquilibrage *du poids des différents actionnaires* et une meilleure transparence dans la gestion de la chaîne. Et on affirme que la solution « *ne doit exclure aucun des actionnaires* ». Le groupe de M. Jérôme Seydoux, lui, se refuse à tout commentaire. Qu'elle soit favorable à M. Hersant ou au tandem Seydoux-Berlusconi, la décision de la cour d'appel, qui devrait intervenir d'ici un mois, ne peut que hâter la signature d'un armistice.

J.-F. L.

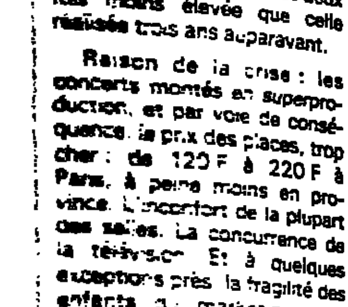
Le Monde

ÉCONOMIE

le

La crise des spectacles sinistrés

Quatre faillites en 1989, dont celle de Limelight Productions avec 4 millions de perte sur le dernier spectacle de Jeanne Mas... Cette année-là, aucun « concert-mégalo », aucun événement n'est venu au secours d'une profession sinistrée. La plus forte vente de billets (Michel Sardou avec 220 000 billets à Bercy et 200 000 en province) est deux fois moins élevée que celle réalisée trois ans auparavant.



Raison de la crise : les concerts montés en superproduction, et par voie de conséquence, le prix des places, trop cher : de 120 F à 220 F à Paris, à peine moins en province. L'inconfort de la plupart des salles. La concurrence de la télévision. Et à quelques exceptions près, la fragilité des enfants du marketing. Les chanteurs français aujourd'hui au sommet voisinent ou dépassent, parfois largement, la quarantaine. Derrière eux, les hypothèses de carrière sont peu nombreuses.

L'horizon 1993 annonce l'arrivée probable sur le marché français de producteurs allemands (Mama Koncert, Fritz Rau), qui depuis des années organisent les concerts rock en Allemagne, en Autriche, aux Pays-Bas, en Scandinavie. Quelques Français ne se [illegible] pas de servir d'[illegible] à la production anglo-saxonne et se préparent à affronter l'aventure. Encore faudrait-il qu'un travail en [illegible] laisse émerger des [illegible] et non pas seulement des « coups » pour le Top 50.

C. F.

BILLET

Les gendarmes des finances locales

Comme la COB est le gendarme de la Bourse, comme la marine nationale surveille les cargos et pétroliers dangereux, les vingt-deux chambres régionales des comptes, créées en 1983, contrôlent la régularité des dépenses et des recettes des collectivités locales. Un pactole qui n'est pas mince : plus de 610 milliards de francs.

Comme l'a fait remarquer le lundi 22 janvier M. Pierre Grandjeat, président de la chambre d'Ile-de-France lors de la séance solennelle de rentrée à Marne-la-Vallée, *« nos juridictions financières ont parfois été considérées comme des croquemitaines »* par des élus locaux qui voyaient dans les contrôles méticuleux des magistrats une ingérence dans leur pré carré et une entorse aux principes de la décentralisation.

Pourtant l'utilité de ces institutions, sortes de « filiales » de la Cour des comptes, n'est plus à démontrer. M. Grandjeat et ses trente-deux conseillers ont à vérifier en Ile-de-France quatre mille huit cents comptabilités. Des « gros » organismes comme la Ville de Paris et ses satellites (bureaux d'aide sociale, office d'HLM) font l'objet d'un contrôle quasi permanent. A partir de cette année la gestion de l'Assistance publique sera passée au crible.

Vigilantes, les chambres s'assurent que les budgets des communes sont présentées dans les règles. Tout citoyen qui estime détenir une créance sur une collectivité est en droit de saisir la chambre. Au chapitre du contrôle budgétaire la chambre d'Ile-de-France a rendu l'an dernier cent quarante avis. Observations, mises en garde, rappels à l'ordre juridique et financier ne manquent pas, mais parfois les chambres se heurtent à des murs. Ainsi depuis plus de vingt ans la société mixte d'exploitation du marché de Rungis occupe les terrains hier de l'ancien département de la Seine et aujourd'hui du Val-de-Marne sans payer les redevances correspondantes.

Essentielles, les observations des chambres ne sont malheureusement pas assez connues puisque, contrairement au rapport annuel, et croustillant, de la Cour des comptes, ces juridictions régionales ne sont pas autorisées à publier une sélection des principales affaires qu'elles ont eu à connaître. Sans réclamer un grand déballage, la démocratie aurait à gagner dans une plus totale transparence.

F.Gr.

Amendes réduites en cas de paiement immédiat

Au printemps prochain, pour les infractions légères en matière de circulation, on pourra bénéficier d'une réduction d'un tiers environ des amendes en payant celles-ci immédiatement, en liquide ou par chèque, ou en envoyant dans les trois jours un timbre spécial au commissariat ou à la brigade de gendarmerie. En revanche, les amendes non payées au bout d'un mois verront leur montant plus que doublé, passant, selon les cas, de 230 à 500 F, de 450 à 1 200 F et de 900 à 2 500 F.

Un décret en cours de publication va généraliser cette formule, *expérimentée entre* le 15 juin et le 15 septembre 1989 et destinée à accélérer les rentrées. La mesure concernera les contraventions dressées par les agents de police, les gendarmes, les douaniers, les agents de la direction des transports terrestres ou les fonctionnaires de l'environnement pour des infractions comme le défaut de casque pour les motards, l'absence de port de la ceinture de sécurité, le non-paiement d'un péage, le dépassement de la limitation de vitesse pour les jeunes conducteurs ou les défauts d'équipement du véhicule, mais non le stationnement (pour lequel existent déjà d'autres systèmes), contrairement à ce que nous avions écrit dans les dernières éditions du *Monde* du 23 janvier.

La chute de 2,9 % à Wall Street

Des à-coups plus habituels et moins dramatiques

Lundi 22 janvier, l'indice Dow Jones a chuté de 2,9 % à la Bourse de New-York, perdant plus de 77 points à 2 600, son recul le plus important depuis le mini-krach du 13 octobre 1989 (190 points de perte) et le dixième en importance dans l'histoire de Wall Street, en valeur absolue, sur un jour.

En principe, et selon toute les apparences, ce recul est très sévère et peut faire naître les plus vives appréhensions, d'autant qu'il s'effectue dans un climat nettement dégradé. Parmi les raisons expliquant cette chute, on retient, en premier lieu, la hausse des taux d'intérêt à long terme, provoquée par des déclarations alarmistes de dirigeants de la Réserve fédérale, la Banque centrale, qui, au nom de la lutte contre l'inflation, ne semblent plus très disposés à poursuivre la baisse des taux d'intérêt à court terme.

En outre, le relèvement récent du loyer de l'argent à Tokyo, notamment sur le long terme, fait craindre aux opérateurs new-yorkais que les investisseurs japonais ne se montrent pas moins avides de bons du Trésor américains à la prochaine adjudication trimestrielle le mois prochain, facteur de nature à faire monter les rendements outre-Atlantique. En second lieu, ces mêmes opérateurs restent sous le coup des mauvais résultats semestriels annoncés la semaine dernière par de grandes sociétés comme IBM ou Alcoa.

Mais, au-delà de ces éléments de fond, le repli de Wall Street a été accentué par deux facteurs tout à fait techniques. Tout d'abord, beaucoup de ventes ont été déclenchées par les programmes automatiques d'arbitrage entre le cours des titres au comptant et celui de ces mêmes titres sur le marché à terme *(futures)* : si le comptant est plus cher que le terme, on le vend, et vice-versa.

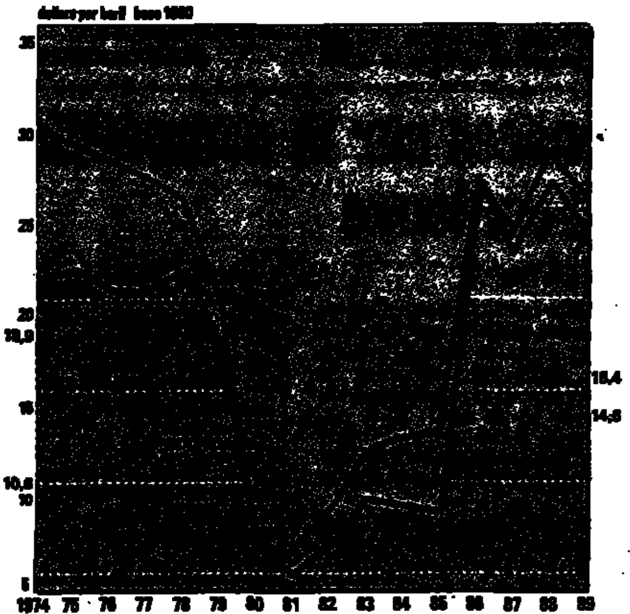
Ensuite, le volume des transactions a été réduit, beaucoup d'opérateurs se tenant sur la réserve en attendant de voir évoluer la situation. Il n'y a donc pas eu de ventes massives, simplement un mouvement de mauvaise humeur qui n'a guère trouvé de contreparties et, à l'heure actuelle, il convient de s'accoutumer à ces mouvements qui ont tendance à devenir plus habituels.

Mais, tout de même, le repli de Wall Street de lundi reflète une certaine inquiétude dans les milieux financiers américains, qui prennent conscience, maintenant, des effets négatifs du ralentissement de l'expansion aux Etats-Unis. C'est un signe plus qu'un événement, dont l'interprétation demeure dangereuse, toutes les prévisions antérieures ayant été démenties.

FRANÇOIS RENARD

Le «pouvoir d'achat» du baril de pétrole

Le « pouvoir d'achat » du baril de pétrole, tombé en 1988 à son plus bas niveau depuis quinze ans, s'est légèrement redressé en 1989. Grâce à une remontée des cours nominaux de près d'un cinquième en moyenne entre 1988 et 1989 et à l'évolution des monnaies, le prix réel du brut, calculé par la revue spécialisée** Pétrostratégies **en dollars de 1980, pour tenir compte de l'inflation et des fluctuations monétaires (qui correspond au pouvoir d'achat réel des pays exportateurs de brut), est passé de 12,2 dollars par baril en 1988 à 14,6 dollars par baril en moyenne l'an dernier. Ce prix reste néanmoins très faible : inférieur de 22 % au prix réel du brut en 1974, il ne représente que moins de la moitié (43 %) du prix atteint en 1980 (33,7 dollars par baril).



* Prix en dollars d'un baril type de brut OPEP divisé par le prix des biens manufacturés exportés par l'OCDE vers l'OPEP.

Transferts de technologie vers l'Est

Les Etats-Unis acceptent un assouplissement des règles du COCOM

Isolés depuis longtemps dans leur volonté de maintenir les strictes restrictions imposées au commerce Est-Ouest par les règles du COCOM (1), les Etats-Unis acceptent finalement de *réviser leur position.*

C'est au terme d'une réunion d'une commission du conseil national de sécurité, tenue le vendredi 19 janvier à Washington, que l'administration américaine a officiellement modifié sa position en matière de transferts de technologie vers l'Europe de l'Est. Dès lundi, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Marlin Fitzwater, annonçait que le président George Bush avait demandé *« promptement une étude d'ensemble sur la manière d'adapter le contrôle des exportations à l'environnement stratégique changeant »*. En clair, il s'agit d'assouplir les règles du COCOM, comme le réclament l'*ensemble des partenaires des* Etats-Unis associés au Comité de contrôle des exportations vers l'Est.

Lors de la réunion des membres du COCOM, les 25 et 26 octobre dernier à Paris, 16 voix sur 17 (à l'exception donc de celle des Etats-Unis) s'étaient portées en faveur de l'assouplissement des restrictions d'exportation de machines-outils. Ces restrictions, lorsqu'elles furent adoptées en 1949, avaient pour but d'éviter le détournement au profit du secteur militaire.

Le COCOM avait bloqué par exemple les exportations de composants électroniques en arséniure de gallium parce qu'ils sont utilisés dans de nombreux équipements militaires. Or ils ont aussi des applications civiles, notamment dans la *télévision* haute définition (TVHD) que le français Thomson cherche à vendre en URSS.

L'essentiel de la législation assouplie devrait pourtant concerner les industriels des télécommunications et de l'informatique. D'ici dix ans on s'attend que les pays de l'Est investissent plus de 700 milliards de francs pour rénover leurs réseaux de téléphone, et les premiers contrats sont engagés.

Le groupe français Alcatel, par exemple, a vendu une usine de centraux en Hongrie mais cette opération reste encore suspendue à une autorisation du COCOM. Le finlandais Nokia veut vendre des téléphones mobiles à Moscou. Un groupe américain espère installer la télévision par câble en Pologne.

Au total, le statut dont devraient bénéficier la Hongrie, la Pologne, la RDA et la Tchécoslovaquie, et peut-être l'URSS et les autres pays d'Europe de l'Est, serait voisin de celui dont bénéficiait la Chine jusqu'aux événements de la place Tiananmen ; une catégorie élargie de produits (l'administration américaine a notamment accepté une augmentation de la puissance des *ordinateurs et un élargissement* de la gamme des fibres optiques et des machines-outils) pourrait être exportées sans autorisation préalable, mais suite à une simple notification. A Paris, le délégué américain au COCOM, M. Robert Brungart, se refusait mardi à tout commentaire.

Des responsables américains sont actuellement en visite en Europe pour discuter avec leurs partenaires de la nouvelle position américaine. Des négociations formelles sur l'assouplissement des règles du COCOM pourraient avoir lieu le mois prochain dans le cadre d'une réunion du comité exécutif de l'organisation.

(1) Comité de coordination pour le contrôle multilatéral des exportations, qui comprend les pays de l'OTAN, à l'exception de l'Islande, plus le Japon et l'Australie.

Alors qu'un syndicat indépendant s'organise rapidement

Les revendications sociales menacent la compétitivité sud-coréenne

Invoquant la *« paix sociale »* et les *« risques de ruine de l'économie »*, les autorités sud-coréennes ont entamé une épreuve de force avec les syndicats. De durs affrontements entre militants et étudiants, d'un côté, et forces de l'ordre, de l'autre, ont eu lieu à Séoul, lundi 22 janvier, alors que se tenait sur le campus de l'université de Suwon, à 40 kilomètres au sud de la capitale, le meeting de formation d'une nouvelle fédération syndicale (le Conseil national des syndicats ouvriers, Chonnohyop). Les affrontements se sont traduits par plusieurs centaines d'arrestations d'étudiants et de syndicalistes.

SÉOUL

de notre envoyé spécial

Chonnohyop, déclarée illégale samedi dernier par le gouvernement, est beaucoup plus militante que la Fédération des syndicats coréens (Nochong) qui regroupe 1,7 million d'adhérents et 7 000 syndicats. Accusée de collusion avec le régime de l'ex-président Chun Too-hwan et de complaisance avec le patronat, celle-ci est contestée par une partie du monde ouvrier qui réclame une organisation autonome. La nouvelle fédération compte, pour sa part, 250 000 adhérents et regroupe 600 syndicats.

« Que le gouvernement autorise ou non notre organisation n'entravera pas le mouvement. Nous la recréerons sous d'autres appellations. Chonnohyop est puissante à Séoul et dans des secteurs-clés de l'industrie : (chantiers navals, automobile et métallurgie », nous disait récemment M. Tan Pyong-ho, président du comité de formation de Chonnohyop. Pour le gouvernement, Chonnohyop est une organisation subversive, infiltrée par des contestataires radicaux.

Alors qu'il cherche à stabiliser la situation politique en créant un grand parti conservateur, le président Roh Tae-woo entend également reprendre en main la situation sociale. Confronté à une réorganisation et à une radicalisation du mouvement syndical, le gouvernement a créé une unité de police spéciale de 10 000 hommes, chargée de briser les grèves considérées comme illégales.

Le processus de démocratisation entamé depuis la fin de 1987 s'est traduit par une explosion de revendications d'un monde ouvrier qui a payé cher les succès économiques de la Corée. Si le nombre des arrêts de travail en *1989* a été pratiquement égal à celui de l'année précédente (1 800), celui des jours perdus en raison de grèves a augmenté de 18 % (de seize à dix-sept jours par entreprise). Encore ne s'agit-il là que d'une moyenne : certains conflits, comme celui des chantiers navals Hyundai à Ulsan, ayant duré plus de trois mois. Quant aux augmentations de salaires, elles ont été de l'ordre de 20 % pour chacune des trois années écoulées (soit 60 % depuis 1986). En 1990, les syndicats comptent demander des augmentations de salaires de 20,5 % dans le cas de Chonnohyop, et de 17 % dans la cas de Nochong. *En moyenne, selon le président de la Fédération* des syndicats de métallurgistes, M. Park Jong-kun, les ouvriers coréens gagnent moins de 620 dollars par mois.

La productivité n'ayant pas augmenté aussi rapidement que les salaires (11 % entre janvier et septembre 1989 contre 19,7 % dans le cas des salaires pour la même période), de nombreuses entreprises sont en difficulté, voire étranglées.

Ph. P.

Lire la suite page 22

INSOLITE

En lieu et place

Les bouleversements à l'Est libèrent des espaces nouveaux et donnent lieu à d'intéressantes perspectives. Ainsi, lors de la réunion d'experts à Paris, les 14 et 15 janvier, en vue de la création de la Banque pour la reconstruction de l'Europe de l'Est, les dirigeants tchécoslovaques *ont proposé* que Prague accueille cette nouvelle institution. Ils n'ont pas utilisé que des arguments politiques. Ils ont aussi indiqué qu'ils disposaient, d'ores et déjà, de locaux disponibles. En plein milieu de la capitale, là où se trouve aujourd'hui... l'Institut du marxisme-léninisme.

Mieux. M. Karl Otto Poehl, président de la Bundesbank, s'interroge sur le siège de sa puissante institution. Actuellement sise à Francfort, la « Buba » devrait, d'après la Constitution fédérale, être *transférée* à Berlin, *si le* gouvernement s'y installait un jour. La Bundesbank pourrait alors réintégrer les anciens locaux de la Reichsbank. Ceux-ci hébergent actuellement... le comité central du SED, le Parti communiste est-allemand.

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Un signe de bonne santé de l'économie helvétique

Déficit record de la balance commerciale suisse

BERNE

de notre correspondant

En Suisse, les apparences sont parfois trompeuses. Le déficit de la balance commerciale pour 1989 s'est élevé à 10,94 milliards de francs suisses (environ 42 milliards de francs français), soit une augmentation de 31,3 % par rapport à l'année précédente, selon la direction générale des douanes. Il s'agit là de son plus haut niveau depuis le déficit record de 11,25 milliards enregistré en 1980.

Si, ailleurs, cette évolution ne manquerait pas d'inquiéter, en Suisse personne ne s'en formalise outre mesure. Au contraire, on y voit plutôt un signe de la bonne santé de l'économie helvétique. Avec une croissance supérieure à 3 % et un chômage insignifiant – à peine 0,5 %, – la machine continue de tourner à plein régime, comme en témoigne la forte expansion du commerce extérieur.

D'un montant total de *95,2* milliards de francs suisses, les importations ont progressé de 15,5 %, tandis que les exportations augmentaient de 13,8 % pour atteindre 84,3 milliards de francs suisses. Les exportations, indique la direction des douanes, ont été stimulées par la conjoncture mondiale favorable et un franc suisse affaibli. Quant à l'essor des importations, il est attribué à *« l'excellente conjoncture économique intérieure »* et à *« un exceptionnel taux d'utilisation des capacités de production »*.

Une fois de plus, le traditionnel déséquilibre de la balance commerciale de la Suisse aura été largement compensé par les rentrées du tourisme, et surtout les revenus des capitaux. Ce qui compte vraiment, c'est l'état de la balance des paiements courants, qui aura dégagé un nouveau surplus de l'ordre de 10 milliards de francs suisses en 1989.

Dans l'ensemble, l'économie helvétique se porte bien, mais les responsables se préoccupent de la persistante faiblesse de la monnaie et d'une inflation de près de 5 %. La hausse des prix ne semble d'ailleurs pas encore enrayée, comme le laisse présager la nouvelle augmentation des taux hypothécaires annoncée, jeudi 18 janvier, par la banque cantonale de Zurich, dont l'exemple pourrait être suivi par d'autres établissements.

JEAN-CLAUDE BUHRER

Menaces sur la compétitivité sud-coréenne

Suite de la page 21

Certains industriels ont réagi en fermant les ateliers, appliquant le principe « pas de travail, pas de paye ». Selon une estimation de l'Institut coréen de recherches sur le travail, si, en 1987, 81 % des ouvriers en grève touchaient leur salaires, l'année dernière, ce n'était plus le cas que pour 46,5 % d'entre eux.

La détérioration du climat social s'est traduite sur deux plans. Tout d'abord, des pertes considérables en termes de production et d'exportation (1,1 milliard de dollars, selon les estimations du ministère du commerce et de l'industrie). Les constructeurs automobiles ont été particulièrement touchés : en 1989, les exportations ont chuté de 40 % par rapport à l'année précédente. Si une diminution de la demande sur le marché américain en est partiellement responsable, la perte de compétitivité due à la revalorisation du won mais aussi *surtout* aux augmentations de salaires a également joué.

Méfiance japonaise

Le second effet négatif, peut-être plus durable, est une diminution de 25 % au cours de l'année écoulée des investissements japonais. En raison de l'instabilité sociale et des hausses de salaires, la Corée est tombée en un an de la troisième à la cinquième place comme destination des investissements nippons. Une vingtaine de sociétés japonaises ont fermé leurs ateliers en 1989.

Les autorités affirment que par leur revendications les syndicats conduisent l'économie à la ruine. *« Il faut resituer nos demandes dans leur contexte »*, retorque M. Tan Pyong-ho. *L'une des bases de la remarquable croissance de l'économie coréenne a été longtemps les bas salaires. Ici, le SMIC demeure faible – quand il est appliqué : 30 % des salariés du secteur manufacturier gagnent moins de 164 000 wons par mois (soit 270 dollars). Les augmentations de salaires obtenues ces trois dernières années ont tout juste compensé la hausse ressentie du coût de la vie.*

« Notre seconde revendication porte sur les conditions de travail. La Corée est le premier pays en voie d'industrialisation en termes d'heures de travail (2800 heures) (1) et d'accidents du travail. En 1988, on a compté 180 000 accidents du travail et 1 900 morts. Encore s'agit-il des chiffres officiels, qui ne tiennent compte que des entreprises de plus de dix ouvriers. Or 60 % des entreprises n'entrent pas dans cette catégorie, et elles ne sont pas retenues dans les statistiques des accidents du travail. »

Le rétablissement de la « paix sociale » par la force (et quelques compensations : construction de 250 000 nouveaux logements ouvriers) ne contribuera certainement pas à créer un climat de confiance minimun entre salariés et patronat, qui seul pourrait permettre de ramener les revendications syndicales à des niveaux plus compatibles avec la progression de l'économie. Cette méfiance réciproque est aggravée par l'incapacité du gouvernement depuis trois ans à fixer les « règles du jeu » des négociations collectives.

Les conflits du travail sont toujours soumis à des dispositions datant de la fin de la guerre de Corée (1953), qui visent moins à les résoudre qu'à éviter le déclenchement des grèves. *« Aussi nous trouvons-nous dans la situation paradoxale d'un pays qui n'a jamais connu autant de grèves, mais dont la grande majorité (72 %) sont illégales »*, nous dit le professeur Park Young-gi, directeur de l'Institut du travail et de la gestion de l'université Sogang à Séoul. La dernière révision de ces dispositions, approuvée par l'opposition en mars 1989, a été bloquée par le président Roh, qui a recouru à son droit de veto.

« Du point de vue ouvrier, la démocratisation est pour le moins incomplète », nous dit M. Tan. *Les lois qui nous concernent restent injustes et, lorsque nous les contestons, nous sommes arrêtés : il y a actuellement cinq cents militants syndicaux en prison. »*

Ph. P.

(1) Légalement, la durée hebdomadaire de travail a été ramenée de 48 à 46 heures, et la durée maximum dans l'industrie manufacturière de 55 à 51 heures.

TRANSPORTS

La vente d'UTA à Air France effective depuis le 22 janvier

La vente par Chargeurs SA de 54,58 % du capital de la compagnie aérienne UTA à Air France est effective depuis le lundi 22 janvier. Neuf cent mille titres ont été cédés, au prix unitaire de 4083 F, pour une somme globale de 3 797 millions de francs ; le reste du capital d'Aéromaritime (48,55 %), la filiale charter d'UTA, a également été cédé pour 243 millions de francs. De plus, Air France s'est engagé à acheter à Chargeurs SA le solde de sa participation dans UTA (28,32 %) au cours des cinq années à venir. Enfin, Air France versera à Chargeurs SA une indemnité de 2 % des titres conservés, *prorata temporis*.

Selon Chargeurs SA, cescessions se traduiront, dans les comptes consolidés de 1990, par une plus-value supérieure à 2 milliards de francs avant impôt, qui seraient utilisés dans ses domaines actuels d'activité (textile et télévision).

Vendredi 19 janvier, M. René Lapautre, PDG d'UTA, a fait connaître au comité central d'entreprise, son intention – attendue – d'abandonner son poste. M. Lapautre s'était longuement et énergiquement battu pour obtenir l'indépendance d'UTA, notamment pour avoir des droits de trafic lui permettant de concurrencer Air France *(nos dernières éditions du 23 janvier)*.

Enfin, l'Union syndicale du personnel navigant technique (USPNT) a annoncé lundi qu'elle portait plainte contre Air France devant la Commission de Bruxelles pour abus de position dominante et constitution d'un monopole de situation. L'USPNT estime que la vente d'UTA à Air France *« assure à cette dernière le contrôle de la quasi-totalité du marché aérien des compagnies françaises »*, *« constitue un refus d'adaptation aux lois du marché »* et *« obère considérablement la place des ailes françaises dans l'Europe aéronautique »*.

Avec une hausse du trafic de 10,5 %

Aéroports de Paris a enregistré 45 millions de passagers

Aéroports de Paris (ADP) a réalisé, en 1989, une excellente *année en progressant, pour la* deuxième année consécutive, plus que ses principaux concurrents. Avec 45 millions de passagers, ADP augmente son trafic de 10,5 % alors que Londres ne progresse que de 4,2 %, Amsterdam de 5,1 % et Francfort de 6 %. Paris se classe toujours au huitième rang mondial derrière New-York, Chicago, Londres, Atlanta, Dallas, Los Angeles et Tokyo.

La situation est moins brillante pour le fret qui n'a progressé que de 2,2 % et a atteint 830 000 tonnes dans l'année. Londres augmente ses échanges de 8,8 % et Francfort de 8,3 %.

Les résultats nets après impôt devraient atteindre 400 millions de francs contre 383 millions en 1988 pour un chiffre d'affaires de 4,6 milliards de francs. L'autofinancement a été total pour les investissements engagés au cours de l'année.

La principale innovation pour l'année sera la création sur l'aéroport de Roissy-Charles de Gaulle d'une aérogare réservée aux vols charters avec une capacité de 2,5 millions de passagers par an.

EN BREF

□ **Cent sept ATR 42 et ATR 72 vendus en 1989.** – Le groupement d'intérêt économique formé par l'Aérospatiale et Aeritalia a vendu, en 1989, 107 avions de transport régional ATR 42 et ATR 72, ce qui porte à 321 le nombre des commandes fermes pour ces deux avions très voisins. Cela représente trois ans de travail pour les deux constructeurs. Au cours de l'année, le GIE a livré 159 appareils à 33 compagnies.

□ **M. Alain Brunaud, nouveau président du CJD.** – M. Alain Brunaud vient d'être élu président national du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (CJD) pour la période 1990-1992. Il succédera à l'actuel président, M. Jacques Chaize, en juin prochain lors du congrès national du CJD. Agé de quarante ans, diplômé de l'Ecole de commerce de Lyon, M. Brunaud est directeur général de la SA Brunaud (concessionnaire poids lourd à Bourges, soixante salariés). Il a racheté une deuxième concession à Châteauroux (où sont employés quarante salariés) dont il est le PDG.

□ **Renault renouvelle son accord avec le tchèque AVIA.** – Renault-Véhicules Industriels a annoncé, lundi 22 janvier, qu'il avait conclu un accord avec le constructeur de poids lourds tchèque AVIA au terme duquel le groupe français apportera son aide pour la mise au niveau d'un camion de moyenne gamme. L'objectif d'AVIA est de produire 20 000 véhicules par an dont une partie devrait être exportée hors des pays de l'Est. Renault est lié avec ce constructeur depuis un premier contrat conclu en 1967 pour la cession d'une licence d'un camion moyenne gamme dont 180 000 exemplaires ont été construits à ce jour. C'est ce camion, devenu obsolète, qu'il s'agit de renouveler.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPAGNIE FINANCIÈRE DE PARIBAS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Financière de Paribas a décidé de réunir une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires, en vue d'approuver l'apport d'actions Compagnie de Navigation Mixte à la suite de l'Offre Publique d'Échange effectuée par la Compagnie Financière de Paribas. L'Assemblée se réunira le mardi 27 février 1990 à 10 heures à l'Espace Cardin, 1, avenue Gabriel, Paris 8e.

A compter du 12 février 1990, date de la publication de l'avis de convocation, les actionnaires pourront obtenir au siège de la Société et auprès du Service des Assemblées de la Banque Paribas, adresse postale : Echat 1050, 94009 Créteil Cedex, les documents prévus par la loi ainsi qu'une formule de procuration et de vote par correspondance.

ÉCONOMIE

INDUSTRIE

Concentration dans les produits laitiers

Sodiaal-Yoplait achète Saint-Hubert

NANCY

de notre correspondant

Le vieux rêve d'édifier un grand groupe régional des coopératives laitières d'Alsace-Lorraine est en train de se réaliser. La SA Saint-Hubert-Industries laitières, installée à Ludres (Meurthe-et-Moselle) et présidée par l'ancien ministre de l'agriculture, M. François Guillaume, vient d'annoncer la signature d'un protocole d'accord avec le groupe de coopératives Sodiaal-Yoplait, premier groupe laitier français, que préside M. Michel Debatisse, ancien président de la FNSEA. Cette société détenait déjà environ 24 % du capital de Saint-Hubert, par l'intermédiaire de son adhérent Est-Lait, dont le siège se trouve à Metz. En acquérant des parts de Saint-Hubert détenues par la coopérative mosellane Unicoolait, l'Union laitière de la Meuse, l'Union lorraine des producteurs de lait et la coopérative de Blâmont (Meurthe-et-Moselle), elle s'assure environ 80 % du capital de Saint-Hubert.

Du point de vue de la stratégie commerciale, l'opération vise à *« renforcer les capacités de développement de la gamme des produits leaders de Saint-Hubert »*, notamment le beurre allégé « Saint-Hubert 41 » et le yaourt au bifidus « BA ». Ces productions ont rencontré un succès remarqué sur le marché et ont subi la concurrence de nombreuses imitations, à laquelle Saint-Hubert n'a pas toujours pu faire face. Sodiaal entend, de son côté, bénéficier des capacités de recherche et d'innovation de Saint-Hubert. Les structures juridiques et commerciales de cette dernière ne seront pas modifiées par ce mariage, conclu avec l'approbation des organisations de producteurs de lait de Saint-Hubert.

Ce rapprochement met un terme à dix années de controverses et de tergiversations entre M. François Guillaume et M. Jacques Marchal, président d'Est-Lait. M. Marchal a bénéficié des divergences entre M. Guillaume, ancien président de la FNSEA, et une partie des producteurs de lait actionnaires de Saint-Hubert, qui désapprouvaient la stratégie de rapprochement avec des multinationales qu'il avait élaborée.

Les agriculteurs lorrains et alsaciens souhaitaient en outre, depuis longtemps, que se constituât dans l'Est de la France un groupe puissant de producteurs. Après l'échec de diverses tentatives, Sodiaal, qui contrôle déjà de nombreuses coopératives dans tout le pays, emporte le marché.

BERNARD MAILLARD

Création du holding agroalimentaire Agro-Plus

Agro-Plus, holding d'investissement spécialisé dans les métiers de la filière alimentaire, vient de se créer à l'initiative de la Compagnie financière Edmond de Rothschild et de M. Jean-Louis Ruatti, ancien directeur de la stratégie et du développement du groupe Unilever et ancien conseiller au cabinet du ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet.

Agro-Plus est une société anonyme au capital de 200 millions de francs, dont les principaux actionnaires sont d'origines variées. On trouve ainsi des investisseurs institutionnels (Compagnie Edmond de Rothschild, Caisse des dépôts et consignations, AGF), des industriels (Sanofi, Bunge, Soufflet) et des établissements financiers d'origine agricole comme Sofiprotéol, qui représente les producteurs d'oléagineux et protéagineux.

Ce holding aura vocation à intervenir dans les reprises d'entreprises familiales où se posent des problèmes de succession, pour y jouer un rôle d'opérateur industriel. Agro-Plus veut aussi accompagner les chefs d'entreprises alimentaires dans leur développement interne et externe.

SOCIAL

Journée d'action CFDT-FO mercredi dans les banques

Situation totalement bloquée à la BNP

La situation est toujours bloquée à la BNP (43 000 salariés), où une nouvelle réunion entre la direction et les syndicats s'est achevée sur un constat de désaccord dans la soirée du lundi 22 janvier.

Déclenché à la mi-décembre au centre administratif de Paris-Barbès, ce conflit essentiellement salarial s'est étendu à de nombreuses agences locales. Lundi, la consultation du personnel organisée par les syndicats s'est soldée par *« un rejet unanime des dernières propositions de la direction »*. *« Les troupes sont tellement mobilisées qu'elles se sentent capables d'obtenir davantage »*, constate un responsable de la CFDT, principale organisation de la BNP, qui relève néanmoins que *« des avancées significatives »* ont été obtenues.

Au cours des dernières semaines, la direction a proposé une prime égale à 10 % d'une mensualité (avec un minimum de 1 000 francs) et un bonus de dix points mensuels (soit 127,80 francs). De plus, les plus bas salaires bénéficieront d'une revalorisation de cinq points, d'une prime de 926 francs et du passage automatique au coefficient supérieur après cinq ans d'ancienneté. Enfin, le rythme annuel des suppressions d'emplois à la BNP passerait de 1 000 à 750. La CFDT, qui maintient sa *« proposition de compromis »* (20 points et le paiement de la moitié des jours de grève), redoute que *« les dernières offres de la direction, liées à une reprise du travail »*, soient remises en question. Toutefois, certains syndicalistes reconnaissent que la BNP est allée *« au bout de ses concessions »*.

Les syndicats appellent les salariés de l'ensemble des banques à participer mercredi à une journée d'action avec arrêts de travail et manifestations.

J.-M. N.

Renault va supprimer 2 346 emplois

Renault *« doit poursuivre l'ajustement de ses effectifs »* et procédera à 2 346 suppressions d'emplois, cette année, ramenant ainsi le nombre de ses salariés de 69 337 au 1er janvier 1990 à 66 991 au 1er janvier 1991, a indiqué, lundi 22 janvier, la direction de la Régie, au terme d'une réunion du comité central d'entreprise.

Renault entend mener une *« démarche de solidarité »* pour *« favoriser la mobilité à l'intérieur du groupe »*, dont les conditions seront rendues plus attractives. Sur les 2 346 emplois supprimés, 1 362 le seront dans le cadre de préretraites FNE, dont plus de quatre cents pour le seul centre industriel de Billancourt. Parmi les cinq établissements considérés comme ayant un *« sureffectif important »* (Flins, Cléon, Grand-Couronne, le centre industriel de Billancourt et Saint-Ouen), 1 063 personnes seront concernées par les préretraites FNE à partir de cinquante-cinq ans. Dans les autres sites, une formule de *« FNE de solidarité »* sera proposée à partir de cinquante-six ans et deux mois. Deux cent quatre-vingt-dix-neuf personnes seraient concernées par cette mesure. Enfin, trois cents salariés de Billancourt seront accueillis à Flins et plus de cinq cents dans les *« usines en sous-effectifs »*.

(Publicité)

PRÉFECTURES DE LA DROME ET DE L'ISÈRE

AVIS D'ENQUÊTE

Projet de modification du tracé du prolongement jusqu'à VALENCE de la LIAISON FERROVIAIRE à GRANDE VITESSE, dite « T.G.V. PARIS SUD-EST »

Le public est informé qu'une enquête portant à la fois sur l'utilité publique de la modification du tracé du projet de prolongement de la liaison ferroviaire à grande vitesse dite « T.G.V. PARIS SUD-EST », sur le territoire des communes de **Primarette, Moissieu-sur-Dolon, Revel-Tourdan, Pact, Cour-et-Buis** et **Lapeyrouse-Mornay** et sur la mise en compatibilité du plan d'occupation des sols des communes de **Lapeyrouse-Mornay** et **Pact**, est ouverte pendant trente-deux jours, du 22 janvier 1990 au 22 février 1990.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête d'utilité publique du projet accompagné d'un registre d'enquête sera à la disposition du public en Sous-Préfecture de **Vienne** et dans chacune des six communes concernées et les dossiers de mise en compatibilité du plan d'occupation des sols accompagnés également de registres d'enquête dans chacune des communes concernées, soit **Lapeyrouse-Mornay** et **Pact**, ainsi qu'en sous-préfecture. Ainsi, toute personne intéressée pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit à la Commission d'enquête en Sous-Préfecture de **Vienne** – **B.P. 116 – 38029 Vienne Cedex.**

La commission d'enquête dont le siège est en Sous-Préfecture de **Vienne**, est composée de :
M. Jean CELEUX, président, ingénieur Arts et Métiers et de l'Ecole supérieure de l'Electricité en retraite,
M. André RICHARD, ingénieur en retraite,
M. Edmond BROCHE, inspecteur central des Domaines, honoraire.

Un membre de la commission d'enquête se tiendra à la disposition du public dans les conditions suivantes :

Pact,	le 1er février 1990, de 16 h à 18 h.
Primarette,	le 2 février 1990 de 15 h à 17 h.
Revel-Tourdan,	le 5 février 1990 de 15 h à 17 h.
Moissieu-sur-Dolon,	le 8 février 1990 de 10 h à 12 h.
Cour-et-Buis,	le 9 février 1990 de 16 h à 18 h.
Lapeyrouse-Mornay,	le 12 février 1990 de 10 h à 12 h.
Sous-Préfecture de **Vienne,**	le 17 février 1990 de 10 h à 12 h.

Copies du rapport et des conclusions de la commission d'enquête seront tenues à la disposition du public pendant un délai d'un an à compter de la clôture de l'enquête en préfecture de l'Isère, en Sous-Préfecture de **Vienne**, mairie de **Primarette, Moissieu-sur-Dolon, Revel-Tourdan, Pact, Cour-et-Buis** et **Lapeyrouse-Mornay. Les personnes intéressées pourront obtenir communication de ces documents en s'adressant au Préfet de l'Isère, ainsi qu'au Préfet de la Drôme.**

Du marxisme au marché

Suite de la première page

Passer de Marx au marché. Budapest, Varsovie, Prague et même maintenant Berlin-Est ont ainsi décidé de s'engager dans cette transition d'une économie centralement planifiée à une économie de marché. Quel chemin prendre, quel rythme suivre ? Les nouveaux dirigeants ne disposent d'aucun guide ni d'aucun précédent. Ils savent pourtant qu'ils seront jugés sur leur capacité à redresser leurs économies, à réalimenter les boutiques. Dans chacun de ces pays comme dans les grandes organisations internationales (au Fonds monétaire notamment), les débats sont vifs. Entre les réformes progressives et la rupture brutale, quelle stratégie les gouvernements est-européens doivent-ils choisir ?

Les pays d'Europe centrale et orientale engagés dans le processus de démocratisation connaissent, certes, des situations économiques extrêmement diversifiées. En Hongrie, les magasins sont bien approvisionnés, mais le pays, pauvre en matières premières et en énergie, est hyperendetté. Au contraire, les échoppes roumaines sont vides, alors que le pays, riche en ressources naturelles, n'a pratiquement plus un sou de dettes vis-à-vis de l'Ouest. La Pologne cumule : des étalages pauvres et une dette énorme. Hypercentralisée et d'ancienne tradition en RDA et en Tchécoslovaquie, l'industrie est plus jeune et moins développée en Hongrie et en Pologne...

Malgré cette diversité, les pays d'Europe orientale sont dotés, depuis plus d'une quarantaine d'années, d'une même organisation de base. Les experts anglo-saxons parlent d'« *économies centralement planifiées* ». Conformément à la lecture soviétique du marxisme, ce système s'appuie sur trois caractéristiques : la propriété collective des moyens de production, la planification centralisée et le rôle dirigeant du parti communiste dans l'économie elle-même. Socialement, il fonctionnait selon un principe que résume bien une boutade classique à l'Est : « *L'employeur (l'Etat) fait semblant de nous payer, nous faisons semblant de travailler.* »

Le marché, quel modèle ?

Considérant l'échec de ce système, les nouveaux dirigeants, sous la pression de leurs concitoyens – et désormais électeurs – veulent en changer. Pour quel autre système ? Le marché. Moins écoutés ces derniers temps à l'Ouest, les économistes ultra-libéraux se sont précipités à l'Est pour leur vendre, clé en main, « le marché pur et parfait ». Le « supply-siders » (théoricien de l'offre), M. Paul Craig Roberts, l'un des ex-conseillers économiques de M. Ronald Reagan, vient d'achever une tournée triomphale dans les capitales d'Europe de l'Est, avec Sir Allan Walters, le conseiller économique de Mme Thatcher. Le Prix Nobel d'économie français Maurice Allais, un libéral, fait partie d'un petit groupe d'experts qui préparent un programme pour le gouvernement hongrois qui sera issu des élections de mars.

Après avoir conseillé plusieurs gouvernements latino-américains – avec un succès « modéré », – M. Jeffrey Sachs, professeur d'économie de Harvard, s'est mis à la disposition des dirigeants polonais.

Le modèle américain ou celui, ultra-libéral, de Mme Thatcher, préconisé par certains de ces experts, est-il le mieux adapté aux sociétés est-européennes ? On peut en douter. Les nouveaux partis politiques les plus influents s'intéressent d'ailleurs davantage à la social-démocratie suédoise, à l'économie sociale de marché ouest-allemande et à l'économie mixte française. Il n'en reste pas moins que l'objectif à l'Est est de réintroduire le marché comme principal mode d'allocation des ressources.

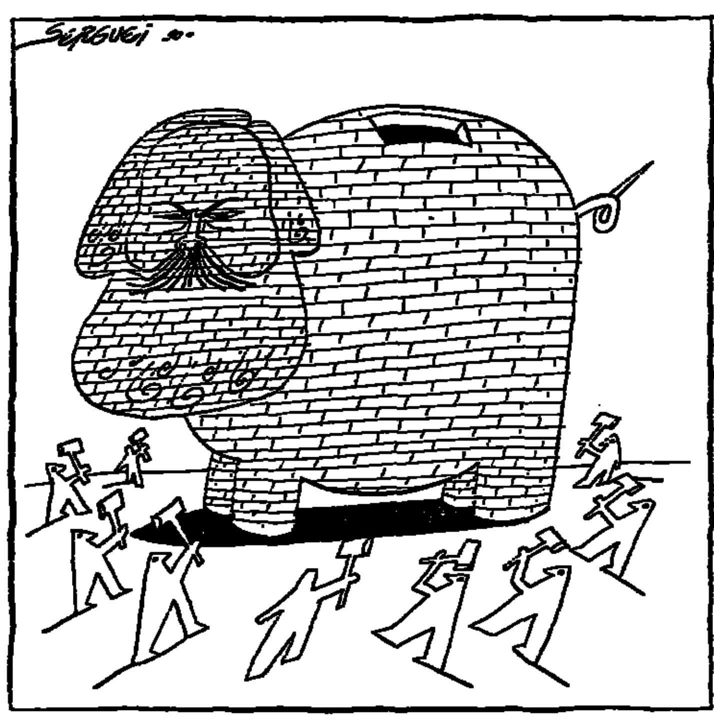
De l'obéissance à la responsabilité

Les partisans du « gradualisme » avancent trois arguments. La complexité de cette transition rend toute précipitation dangereuse. La création et la mise en route des institutions d'une économie de marché nécessitent du temps. Enfin, ils jugent indispensable d'amortir le coût social, élevé, de cette mutation en étalant ses effets dans la durée.

« *L'économie de marché ne s'instaure pas par décret.* » Même s'il approuve l'orientation très libérale prise par le gouvernement polonais et M. Balcerowicz, son ministre de l'économie, l'économiste hongrois Laszlo Csaba sourit lorsqu'à Varsovie les autorités déclarent avoir établi, depuis le 1er janvier, l'économie de marché en Pologne. Les réformes – avortées – du « 1er janvier » sont déjà une vieille habitude à l'Est.

Derrière la transition recherchée se dessinent en fait trois mutations simultanées, dont il n'est pas certain que toutes les conditions de réussite soient d'ores et déjà réunies. Tout d'abord, le passage d'une économie centralisée à une économie décentralisée. Jusqu'à présent, les administrations, notamment du plan – l'énorme bureaucratie centrale, – imposaient d'en haut ses comportements à chacun des acteurs de la vie économique.

Dans l'ouvrage qu'il vient de publier en France, *Soulever des montagnes* (1), M. Abel Aganbeguian, l'un des conseillers économiques de M. Mikhaïl Gorbatchev, décrit fort bien, une nouvelle fois, ce système de « *diktats* » et ses conséquences. Abandonner les directives centrales et transférer nomie de commandement à une économie d'initiatives. Considérée comme essentielle par tous, l'autorisation de la propriété privée n'est pas le sésame qui révolutionnera d'un coup ces économies. Elle existe déjà à petite échelle – dans les commerces en RDA, dans l'agriculture en Pologne, dans l'artisanat et la petite industrie en Hongrie... Avant qu'elle y devienne le mode de propriété dominant, elle se heurtera à de nombreuses résistances. Certes, contrairement à l'URSS, l'esprit d'initiative, l'esprit d'entreprise ont survécu dans des pays déjà engagés dans un processus d'industrialisation capitaliste avant la guerre (en Tchécoslovaquie et en RDA notamment). Les Polonais restent d'excellents commerçants, les Hongrois des financiers malins. Le terreau existe. Mais il faut que s'instaure un climat de confiance avant que ne se reconstitue un réseau dense de petites et moyennes entreprises privées.



Le retour de la monnaie

Troisième aspect de cette transition : le passage d'une économie de troc à une économie de marché, avec la réintroduction de la monnaie. Pour d'éminents économistes occidentaux, la convertibilité des monnaies est-européennes vis-à-vis des devises occidentales constitue un préalable à leurs réformes internes. En fait, avant de les rendre convertibles, encore faudrait-il qu'elles existent. Les économies est-européennes sont encore largement des économies de troc, dans lesquelles les échanges se font davantage produit contre produit que par l'intermédiaire de la monnaie.

Le mark est-allemand, le zloty polonais ou le forint hongrois sont tout au plus des unités de compte à l'intérieur de chaque pays. Des trois fonctions traditionnelles de la monnaie (unité de compte, instrument de paiement et moyen de réserve), elles n'en remplissent qu'une seule, la première. Un forint détenu par une entreprise hongroise n'a pas le même pouvoir d'achat qu'un forint déposé sur un livret d'épargne d'un particulier ou utilisé dans un supermarché. Bref, les monnaies internes ne sont pas véritablement convertibles à l'intérieur même de chaque pays, les *prix ne reflétant pas les rapports* entre l'offre et la demande mais davantage des préférences sociales ou politiques. Prioritaires, les habits pour enfants comme les produits alimentaires de base, subventionnés, sont vendus moins cher que leur prix de revient.

Il faut rendre convertible la monnaie à l'intérieur du pays ; cette « révolution » passe notamment par la mise en place d'une banque centrale autonome, d'un institut d'émission qui ne soit plus une simple planche à billets au service d'un Etat tout-puissant.

Créer et mettre en place les nouvelles institutions d'une économie de marché : c'est justement la seconde série d'arguments utilisés par les partisans d'une approche graduelle. Selon eux, le processus est nécessairement long et incertain. L'entreprise n'existe pas – les combinats et autres trusts s'apparentent beaucoup plus à des départements d'une gigantesque administration qu'à des entreprises, même bureaucratiques, comme on en connaît parfois à l'Ouest. Il faut donc réinventer et réintroduire l'entreprise, libre de décider de sa production, de ses moyens et de ses prix.

Décider, comme les Hongrois et les Polonais l'ont déjà fait, un important programme de privatisation est, certes, jugé nécessaire pour la transition envisagée. Mais – et un homme comme M. Martonyi, l'actuel commissaire à la privatisation du gouvernement magyar, ne le cache pas – la tâche est difficile. Qui vend à qui ? Dans quelles conditions peut-on céder des sociétés qui disposent encore d'un monopole ?

La France avait adopté un programme de privatisation prévoyant le passage au privé de soixante-cinq entreprises en cinq ans. On connaît les difficultés rencontrées par M. Edouard Balladur, alors ministre de l'économie, pour sa mise en œuvre. Le plan du gouvernement polonais actuel prévoit la privatisation de... deux mille quatre cents entreprises, alors que la Pologne ne dispose ni d'un véritable marché boursier ni de circuits financiers adéquats.

Les réformes doivent concerner aussi les politiques budgétaires, fiscales et monétaires. Le recul de l'Etat nécessite des décisions – comme la difficile réforme des impôts, – qui, bien souvent, ne peuvent être mises en œuvre brutalement. L'ensemble du droit lui-même doit être révisé profondément. Il ne suffit pas de déclarer inviolable le droit de propriété, il faut redéfinir le droit du contrat dans tous les domaines : le droit social en particulier.

« *Cette transition aura, dans une première phase, un coût social élevé.* » Ce constat, énoncé notamment par M. Wladimir Andreff, professeur d'économie à Grenoble, est aussi invoqué par les partisans du gradualisme. Chômage, inflation, spoliation de l'épargne..., les risques de la transition sont nombreux.

Chômage et inflation

Les économies est-européennes connaissent – est-il besoin de le rappeler ? – de profonds déséquilibres. Un remarquable observateur, le théoricien hongrois Janos Kornaï (2), les définit comme des économies de « pénurie ». Si, à terme, l'économie de marché devrait favoriser le passage à une économie d'abondance, dans l'immédiat, la transition va transformer la manière dont les déséquilibres s'expriment, ce qui peut être socialement difficile à accepter pour *certaines populations*.

Un premier exemple : le chômage. Officiellement, il n'existe pas à l'Est. En fait, les observateurs considèrent que, « *si, à l'Ouest, les chômeurs sont à l'agence pour l'emploi, à l'Est, ils sont dans les usines* ». Comme l'explique M. Janos Kornaï, à l'Est, les « entreprises » vivent avec une « *contrainte budgétaire molle* ». Elles doivent produire au maximum et à n'importe quel coût. Elles savent qu'en cas de pertes elles seront toujours renflouées par l'Etat. Conséquence : un dirigeant d'« entreprise » a toujours intérêt à avoir une main-d'œuvre nombreuse à sa disposition. Il y a donc, apparemment et en permanence, dans ce système, une « pénurie » de main-d'œuvre, mais aussi une productivité du travail très faible.

L'instauration d'une économie de marché et la recherche d'une meilleure productivité par les entreprises devraient casser ce système. Soumises à « *une contrainte budgétaire dure* », les entreprises en sureffectifs pourront – et devront – licencier, les sociétés déficitaires, être mises en faillite et fermées, les mines comme les chantiers navals. Un marché du travail va se créer, l'Etat devant s'atteler à la mise en place d'un système de protection minimale des personnes sans emploi (en cours en Hongrie et en Pologne). Les salariés polonais, hongrois ou tchécoslovaques devront apprendre à connaître l'instabilité du travail et le chômage. A Varsovie, le gouvernement escompte rapidement 400 000 chômeurs, à Budapest 100 000. Les populations accepteront-elles cela facilement ? Les experts du FMI ne s'en préoccupent pas trop, les dirigeants de Solidarité commencent à s'en inquiéter. Bien que très libéral, le gouvernement polonais *se refuse* d'ailleurs à *fermer* les chantiers de Gdansk. Un signe qui montre aux impatients la difficulté d'importer le libéralisme.

Autre conséquence de l'instauration du marché : l'inflation, jusqu'alors cachée, va éclater. L'inflation, qui traduit des déséquilibres entre offre et demande et qui se reflète à l'Ouest par la hausse des prix, prenait jusqu'à présent de multiples formes à l'Est. Les étalages vides, les files d'attente (treize ans pour acheter une voiture Trabant en RDA), l'épargne forcée en étaient les principales expressions. La recherche de la vérité des prix – avec la réduction des subventions – va provoquer, dans une première phase une explosion. *Toute une série de hausses* sont déjà entrées en vigueur au début de cette année en Pologne et en Hongrie. Conséquence : des rythmes d'inflation « latino-américains » et une forte baisse du pouvoir d'achat des revenus des particuliers. L'inflation rogne dans le même temps l'épargne liquide de la population, importante faute de possibilités d'achat.

La complexité de cette transition vers le marché, l'ampleur des réformes institutionnelles à réaliser et la nécessité d'amortir le choc social dans le temps : tels sont les trois arguments des partisans d'une évolution graduelle. Soutenus par le FMI, les avocats de l'électrochoc ne rejettent pas l'analyse des « gradualistes ». Mais pour eux, et pour reprendre une expression de l'économiste soviétique Oleg Bogomolov, « *on ne peut pas sauter par-dessus un précipice en deux fois* ».

Ces radicaux mettent en avant deux éléments. Tout d'abord, ils estiment que les nouveaux dirigeants est-européens, élus démocratiquement, doivent utiliser au mieux et immédiatement leur capital de confiance auprès des populations. Par antisoviétisme et par rejet du plan, celles-ci seraient prêtes, selon eux, à d'importants sacrifices.

Mais ils jugent surtout qu'une certaine brutalité est indispensable pour casser l'ensemble de l'appareil bureaucratique existant. Les nouvelles institutions seront toujours étouffées par les anciennes si celles-ci restent en place. Depuis plus de vingt ans déjà (depuis 1968), la Hongrie a tenté d'instaurer une économie de marché. La politique des petits pas a échoué. Compte tenu des déséquilibres existants – et qui vont naturellement s'accroître dans une première phase, – la tentation sera toujours forte d'en revenir à la centralisation.

« La masse critique »

L'hypercentralisation a ainsi permis à la Roumanie de rééquilibrer ses comptes extérieurs au début des années 80 et de rembourser sa dette, sans que d'ailleurs ni les banquiers occidentaux ni le FMI (dont Bucarest est membre depuis 1972) s'en plaignent. A l'inverse, la décentralisation hongroise s'est accompagnée d'une détérioration constante de ces comptes extérieurs. Autre exemple : le gradualisme de M. Gorbatchev conduit aujourd'hui le Kremlin à décider d'un vaste programme d'investissement dans le secteur des biens de consommation en recourant aux traditionnelles méthodes hypercentralisées. Entre le gradualisme et l'electrochoc, il y a « *l'approche évolutionniste* » que revendique, par exemple, M. Vaclac Klaus, le nouveau ministre tchécoslovaque des finances. Elle vise un retrait progressif de l'Etat et la mise en place rapide des institutions d'une économie de marché. Où se situe « *la masse critique* » qui permettra d'amorcer réellement la transition ? « *Nul ne la connaît* », écrit-il (3). Effectivement. Le pire serait que, par dogmatisme de certains – à l'Est comme à l'Ouest, – l'un ou l'autre de ces pays ne s'engage dans la voie d'une « latino-américanisation » (hyperinflation, endettement, inégalités sociales...) dommageable pour tous.

ERIK IZRAELEWICZ

(1) *Soulever les montagnes. Pour une révolution de l'économie soviétique*, de Abel Aganbeguian. Editions Robert Laffont, 1990, 286 pages, 105 francs.

(2) *Socialisme et économie de la pénurie*, de Janos Kornaï. Editions Economica, 1984, 587 pages, 175 francs.

(3) *Financial Times*, 15 décembre 1989.

L'évolution du marché de l'information

Documentation : l'alliance des anciens et des modernes

Les banques de données seules offrent un service souvent insuffisant. En revanche, alliées aux systèmes d'information traditionnels, elles font très bon ménage. Plusieurs petites sociétés se créent pour offrir aux entreprises des services panachant ces différentes sources en fonction du problème à traiter.

Impressionnées par l'efficacité des entreprises japonaises en matière de collecte d'information, poussées à s'internationaliser en raison de la globalisation des marchés et de la perspective du marché unique européen, les sociétés françaises sont de plus en plus nombreuses à vouloir améliorer leur service d'information interne. Qu'il s'agisse de mettre en place des systèmes de veille technologique ou stratégique ou de constituer des dossiers le mieux documentés possible : pour analyser un marché avant le lancement d'un nouveau produit, par exemple, ou pour recenser les entreprises situées sur *un créneau déterminé et susceptibles* de faire l'objet d'une acquisition. Quelques firmes se sont placées tôt sur ce marché de l'information. La plus importante, SVP, créée il y a plus de cinquante ans et qui a réalisé en 1989 un chiffre d'affaires de l'ordre de 200 millions de francs a un portefeuille de onze mille contrats. Si elle réalise 90 % de son chiffre d'affaires en consultation téléphonique, elle commence à se diversifier ; elle commercialise depuis plus d'un an la banque de données Euro 92 *créée par le ministère de l'industrie.*

Des services publics comme les agences régionales pour l'information scientifique et technique (ARIST) dépendant des chambres de commerce et d'industrie commercialisent également des services d'information à la demande. Tandis que le Centre de prospective et d'évaluation (CPE), dépendant du ministère de la recherche et de la technologie, édite des lettres d'information et des études. Depuis quelques années des brokers en banques de données, c'est-à-dire des entreprises spécialisées dans l'interrogation de banques de données souvent difficiles d'accès, ont également offert leurs services aux utilisateurs d'entreprises peu à l'aise pour naviguer dans la profusion de services disponibles.

Mais une nouvelle génération de prestataires de services apparaît. Au lieu de se limiter à un mode d'interrogation (le téléphone pour SVP, ou les banques de données pour les brokers), elles panachent l'ensemble des sources disponibles en fonction du problème à traiter. Erlang, une société toulousaine, fut une pionnière en la matière. A Paris, une petite entreprise créée par une ancienne assistante de recherche d'une société de consultants lui emboîte le pas. D'autres se créent sur des créneaux spécialisés, comme Bio Intelligence Service sur les biotechnologies.

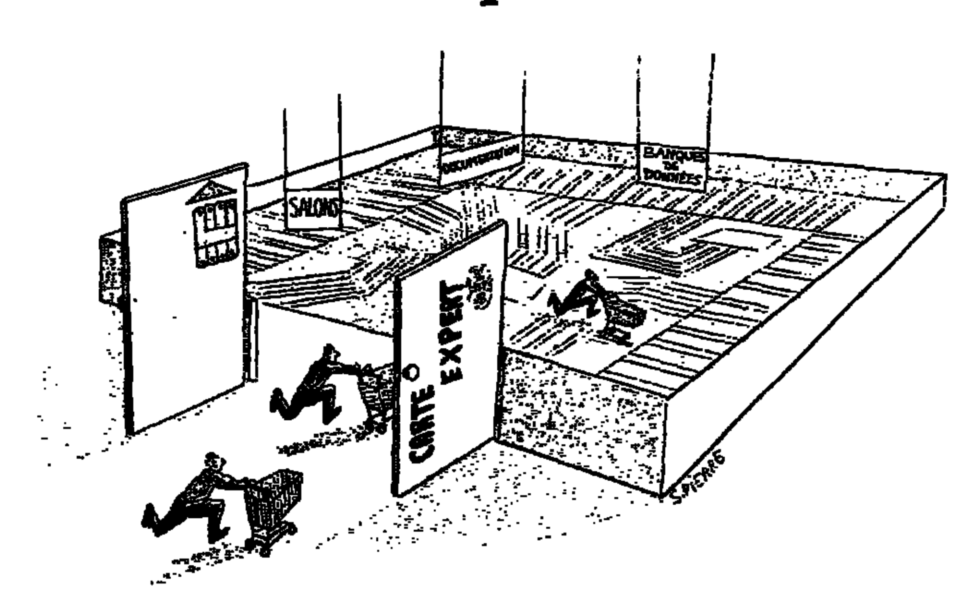
Si les modes de consultation se développent, les demandes d'accès restent modérées. Selon une étude publiée par l'Observatoire du marché de l'information (IMO) mis en place par la CEE, l'Europe produit et consomme deux fois moins de banques de données que les Etats-Unis. Et la production européenne est largement dominée par la Grande-Bretagne, qui réalise à elle seule le tiers des banques de données de la CEE. Selon le rapport de l'IMO, *« cette prédominance de la Grande-Bretagne est également vérifiée pour le nombre de serveurs (dans la CEE, un serveur sur trois est anglais), et en termes de marché (plus de 50 % du chiffre d'affaires) ».*

Des initiatives comme Carte Expert, avec son mode de commercialisation original et ses procédures d'accès simplifiées *(voir ci-dessous)*, pourraient participer au développement de ce marché.

ANNIE KAHN

L'information électronique à la carte

Les entreprises françaises, les petites en particulier, souffrent d'être sous-informées. Maurice Ronai en est convaincu. Cet ancien fonctionnaire, chef du département banque de données de la MIDIST (Mission d'information scientifique et technique), géographe de formation, aujourd'hui directeur de Topiques, bureau d'études et de mise en œuvre de systèmes d'information, se bat depuis plusieurs années pour mettre sur pied un projet très original : une sorte de supermarché électronique de l'information. Baptisé « Carte Expert », ce service devrait être opérationnel d'ici à la fin de l'année. Il est l'un des seize projets (et le seul français) retenus par la direction générale 13 (télécommunications, industrie de l'information et innovation) de la CEE dans le cadre du Programme Impact et va bénéficier à ce titre d'une aide de 6 millions de francs environ.



« Les systèmes d'information électronique actuels sont inadaptés aux problèmes des PME, explique, en effet, Maurice Ronai. *Lorsqu'ils fonctionnent sur abonnement, ils ne sont rentables que pour des entreprises en faisant une consommation importante ; et lorsqu'ils sont ouverts sur le kiosque, ils se limitent à des fichiers d'entreprises. »* En jouant le rôle de centrale d'achats, le service de Carte Expert va rendre les services d'information électronique plus accessibles financièrement et plus pratiques, en assistant l'utilisateur dans ses recherches.

En achetant une carte, dont le coût devrait avoisiner les 1 500 francs, une entreprise pourra accéder à toute une palette de services : banques de données, services télématiques, abonnements à des revues, recherche documentaire, inscription à des salons ou des conférences, etc. Toutes les sources d'information, qu'elles soient traditionnelles sur support papier ou électronique pourront figurer au catalogue de Carte Expert. Chaque abonné y accédera par télématique ou par téléphone. Il sera aiguillé vers la source appropriée au problème posé grâce à un interface intelligent. Ce logiciel, développé par la société de services en informatique Everly, aidera l'utilisateur à interroger des banques de données, et définira des profils sur des entreprises, des technologies ou des marchés. Les réponses lui seront délivrées par le même vecteur ou par télécopie.

S'il appelle le service à partir de son *minitel, il accédera tout d'abord* à l'ordinateur de Carte Expert. Il devra alors sélectionner le service de son choix à partir d'un menu. S'il s'agit d'un service accessible par voie télématique, il y sera aiguillé directement sans avoir à recomposer de code spécifique. L'ordinateur de Carte Expert est en effet un « ante-serveur » c'est-à-dire un serveur d'information capable de « re-router » les appels – de les acheminer automatiquement vers l'ordinateur du service demandé. Carte Expert prendra en charge tous les problèmes de facturation ; les coûts d'accès aux différents services seront débités du compte de l'abonné et feront l'objet d'une facturation détaillée. *« Le coût de Carte Expert sera le budget information de l'entreprise »*, explique Maurice Ronai. Le catalogue de Carte Expert sera commercialisé soit en direct, soit par des intermédiaires qui pourront y ajouter des prestations de leur choix ; il pourra également être offert par des groupes de presse ou des grands groupes à l'instar de ce que font déjà certains organismes de financement qui s'associent avec des sociétés d'assistance, ou avec des pétroliers et des concessionnaires, pour offrir une palette de services à partir d'une carte de crédit.

Le coût de développement du service serait de l'ordre de 4 millions à 5 millions de francs auquel s'ajoutent les coût de marketing et de lancement.

Le capital initial de Carte Expert, de 10 millions de francs, a été souscrit pour un tiers par le Crédit lyonnais, un tiers par Télésystèmes (une filiale de Cogecom du groupe France-Télécom) et un tiers par Topiques.

A peine né, Carte Expert songe déjà à s'internationaliser. Elle a noué des accords avec Camerdata, organisme dépendant de la chambre de commerce et d'industrie espagnole et qui gère les fichiers d'entreprises de ce pays et avec Olivetti en Italie. Un dispositif du même type que Carte Expert est en train d'être mis en place aux Pays-Bas. Les deux systèmes seront interconnectés.

A. K.

Les biotechnologies à la loupe

Deux millions d'articles scientifiques par an, publiés dans 60 000 revues, auxquels s'ajoutent plusieurs *dizaines de milliers de* brevets, des centaines de colloques, expositions et réunions en tout genre : dans le seul domaine des biotechnologies, le nombre d'informations nouvelles double chaque année. Leur stockage se fait dans des bases de données dont le nombre croissant, aux Etats-Unis et au Japon en particulier, est à cet égard révélateur. En Grande-Bretagne par exemple, une base de données telle que Biotechnology Abstracts recense 12 000 citations. Pour ce qui est des brevets, le niveau de saturation est largement atteint : chaque année, le nombre de brevets obtenus aux Etats-Unis est d'environ 3 000 en biotechnologie ; le nombre total des brevets indexés dans la base de l'office américain des brevets, la USPTO *(Patent Trade Office), s'élève,* pour la période de 1975 à 1989, à 700 000 dont 77 325 pour les seules biotechnologies, et, pour son homologue japonais, le JAPIO, à 900 000.

Pour aider les entreprises à accéder rapidement à ses informations et à en évaluer la pertinence, Eric Labouze, normalien, a créé Bio Intelligence Service, une société de veille spécialisée dans les biotechnologies. Son équipe travaille en relation étroite avec une vingtaine de chercheurs de grands organismes de sciences fondamentales, des spécialistes en brevets, en traitement des données ; ils effectuent des synthèses adaptées aux besoins de leurs clients.

Bio Intelligence Service s'est adjoint la collaboration d' Hervé Penan, formé à l'ISI (Institute of Scientific Information) de Philadelphie, spécialiste de la gestion *bibliométrique de la littérature* scientifique et technique – comprenez l'exploitation et l'interprétation de toutes les informations exploitables des banques de données.

La société propose trois types de produits. Des études, des lettres « stratégiques » et du conseil. *« Nos études, élaborées en collaboration avec les chercheurs, font le point des connaissances dans un domaine donné et concernent la prospective scientifique et technico-économique »*, explique Pierre Sonigo, consultant chez Bio Intelligence Service, par ailleurs, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM).

Des missions personnalisées

La société publie une lettre thématique sur les produits alimentaires allégés, *diffusée tous les mois* en français et en anglais. Elle rassemble les informations sur les brevets publiés, les nouveaux produits, l'évolution du marché, les dernières législations, les réactions des consommateurs, etc. En ce qui concerne le conseil, des chercheurs des grands organismes constituent l'équipe de consultants de Bio Intelligence Service. Ils effectuent des missions personnalisées, centrées sur le conseil technique, l'analyse de faisabilité technique et financière des programmes de recherche et développement, ou l'évaluation des choix stratégiques.

Bio Intelligence Service n'a pas d'équivalent sur l'Hexagone. Un des modèles de Bio Intelligence Service est sans doute le Stanford Research Institute pour les contacts qu'il établit entre les chercheurs et le monde industriel.

Reste à savoir si, à l'heure actuelle, la France et l'Europe sont *prêtes à investir dans le domaine de* l'information pertinente en biotechnologie. Le prix de la souscription à la lettre mensuelle proposée par Bio Intelligence Service est de 8 000 francs par an, l'équivalent d'une demi-heure d'interrogation de banque de données par mois pendant un an.

CHRISTINE HÉLÈNE

Recherche sur mesure

Située dans un petit appartement du dix-neuvième arrondissement à Paris, *la société Marianne* Gazeau est d'un abord surprenant. Pas de dossiers suspendus ni de rayonnages de livres dans les deux pièces de cette entreprise spécialisée dans la documentation et le conseil en information. Les murs sont nus. Un micro-ordinateur compatible PC, quelques minitels et un télécopieur semblent remplacer avantageusement des rangées de boîtes d'archives. Cette société n'effectue en effet que des recherches à la demande et jamais deux fois sur le même sujet pour deux entreprises concurrentes. Inutile donc de stocker des documents. Pour chaque recherche il faut repartir de zéro.

A l'école des consultants

Partant de l'idée que 90 % de l'information dont les entreprises ont besoin est publiée quelque part mais que les gens ne savent pas où la trouver, Marianne Gazeau a décidé, il y a un an, de créer sa propre entreprise pour commercialiser ses compétences en matière de documentation. Titulaire d'une maîtrise en information et communication, et diplômée de l'Institut d'administration des entreprises de Bordeaux, elle était auparavant responsable de la documentation de Telesis, une société de conseils en stratégie d'entreprise. Une bonne école puisqu'elle y avait pour tâche de constituer des dossiers sur des sujets variés : études de marché, recherche sur des *entreprises spécialisées* dans divers créneaux d'activité, etc.

Pour effectuer les recherches, tous les moyens sont bons : connection aux banques de données, visites de centres de documentation, interviews en profondeur. Ses premiers clients sont des consultants, puis des sociétés d'investissement et des entreprises de toutes tailles. Certaines ont déjà leur propre service de documentation mais ne peuvent appeler directement des concurrents, *par exemple* ; ou, dotées d'un service de documentation traditionnel (réalisation de revue de presse), elles n'ont pas les compétences suffisantes pour faire des recherches sophistiquées.

Son affaire se développe ; à tel point que Corinne Le Roch, qui lui avait succédé chez Telesis, vient la rejoindre ; titulaire d'une maîtrise d'histoire, d'un DESS de sciences politiques, elle est également diplômée de l'IAE de Paris.

Outre la réalisation de dossiers d'informations, toutes deux assurent un service de veille technologique et économique à la demande. Elles effectuent également des prestations de conseil pour la mise en place de services de documentation, ou des missions de formation.

Leurs services sont facturés au forfait après réalisation d'un devis incluant le temps de recherche proprement dit et la connexion aux banques de données.

A. K.

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les juristes et l'entreprise... Les juristes et l'entreprise...

Le Monde

OPÉRATION SPÉCIALE

...Les juristes et l'entreprise... Les juristes et l'entreprise...



400.000 F +

EUROPE ET AMBITION pour notre

Implantée dans de nombreux pays et internationalement connue pour ses produits de haute technicité (compresseurs, turbines ...) nous équipons notamment l'industrie pétrolière et pétrochimique. Dans un contexte porteur, nous avons et aurons le souci d'une politique européenne renforcée dans tous les domaines. Suivant cet esprit, notre DRH Europe offre une excellente opportunité pour un

EUROPEAN COMPENSATION & BENEFITS MANAGER

Chargé du développement, du contrôle et de la coordination de la politique, des procédures et des programmes relatifs aux «compensation, incentives and benefits», mais aussi support technique des structures commerciales et responsable des expatriés, notre futur responsable aura une tâche passionnante. Evaluation des postes (continuation), des salaires, analyse politique des demandes, enquêtes nationales et internationales, formation aux différentes unités seront quelques-unes des caractéristique du poste avec naturellement les suggestions s'y rattachant. Bilingue Français - Anglais, diplômé d'études supérieures, votre très solide expérience préalable (10 ans) comme cadre ou Directeur Ressources Humaines en milieu industriel et/ou en staff et votre excellente connaissance en milieu international des aspects «compensation and Benefits» vous désignent comme notre interlocuteur. De surcroît, votre grande capacité d'analyse, votre goût pour les chiffres et l'informatique, votre force de persuasion et de diplomatie retiendront notre attention. Pour ce poste évolutif basé au Havre, la rémunération sera attrayante. Vous vous reconnaissez ? Alors, adressez dés aujourd'hui votre dossier complet en anglais, sous la référence V/CBM/LM à notre Conseil Joël HAXAIRE.

RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

membre de SYNTEC



Raymond Poulain Consultants

Cet établissement financier spécialisé représente un élément majeur dans le système de Place. Pour sa direction chargée de mettre en œuvre et de gérer les mécanismes de compensation des opérations de règlement-livraison de titres, il recherche un

Responsable règlement-livraison

back-office de Place

Positionné au cœur des mécanismes régissant les opérations entre adhérents de la Chambre, il anime deux unités :
— une cellule de surveillance, chargée de l'évaluation permanente des risques encourus par les adhérents et la chambre, contrôlant les valeurs du marché entrant dans le cadre de la compensation
— une unité de gestion opérationnelle, mettant en œuvre les moyens d'interposition en cas de défaut titres ou espèces, veillant au respect des délais de régularisation et d'ajustement, arbitrant les litiges...

En relation avec les entités de contrôle du marché, il participe aux décisions impliquant la chambre dans son activité d'institution de Place — suspension de la compensation de valeurs ou de prêts, évaluation des compensations financières...

Pour cette création de poste, nous recherchons un manager d'une personnalité assurée, déjà expérimenté dans les mécanismes spécifiques des établissements financiers. De formation supérieure, âgé de 35 ans minimum, il souhaite confirmer sa capacité à gérer des équipes réduites et très opérationnelles dans le domaine des activités de back-office.

***Danielle TCHEORDUKIAN** étudiera avec soin et en toute confidentialité les dossiers (lettre manuscrite, C.V. et photo) que vous lui adresserez sous la réf. DTc 01.373 au cabinet M.D.A. – 104, rue du Faubourg Saint-Honoré – 75008 PARIS.*

MDA. ***Conseil en ressources humaines.***

PLAIN CHAMPS

TRACEZ VOTRE FUTUR



MATIF

Le MATIF -Marché à Terme International de France- a connu une croissance de plus de 50% en 1989, ce qui a conforté sa position au premier rang européen des bourses de futures et d'options.

En intégrant MATIF SA, l'entreprise de marché qui assure la gestion, le développement et le contrôle du MATIF, tracez votre futur avec le même succès.

La Direction Centrale "Recherche et Marketing" crée deux nouveaux postes

ASSISTANTS CHEF DE PROJETS H/F

pour participer à l'organisation et à la coordination des différents travaux relatifs au lancement des nouveaux contrats du MATIF :

études de faisabilité, opportunité de lancement, rédaction des cahiers des charges (informatique de compensation, de diffusion des cours...), mise en place du projet GLOBEX, rédaction de documentations techniques et commerciales...

Pour ces deux postes, très évolutifs, nous recherchons des jeunes débutants

DIPLOMES D'ECOLES SCIENTIFIQUES (Centrale, ENSAE...)

DIPLOMES DE GESTION (HEC, ESSEC, ESCP, Sciences Po...)

ayant des stages significatifs dans le domaine financier et si possible des marchés à terme.

Votre formation, vos stages, vos aspirations nous conduiront à vous proposer le poste le mieux adapté.

Esprit d'organisation, sens des contacts, goût pour la rédaction, très bonne pratique de la langue anglaise, maîtrise de la micro informatique, sont autant d'atouts pour postuler et réussir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en indiquant la référence 530 sur l'enveloppe, à notre conseil

onicar 6 rue Halévy 75009 PARIS

Evoluez vers l'international!

Ingénieur d'Affaires Export

■ *Diplômé d'une Grande Ecole, vous avez acquis une première expérience de 3 à 5 ans en études de prix bâtiments TCE sur des projets de 50 à 70 MF en France ou à l'export.*

■ *Au sein du Département **Afrique Centrale** de Dumez International, après une période d'environ 3 ans au siège, où vous prendrez en main les études de prix de projets de bâtiments TCE à l'étranger, tout en suivant les affaires en cours, nous vous offrirons:*

- *soit la possibilité d'effectuer des missions à l'export;*
- *soit de vous expatrier en Agence ou sur un chantier.*

■ *L'anglais est indispensable. La connaissance du portugais et/ou de l'espagnol sera un plus.*
Poste à pourvoir rapidement.

■ *Merci d'adresser CV, photo et prétentions sous réf. LM/092 à DUMEZ, Direction du Personnel, 345 avenue Georges Clemenceau, 92022 Nanterre Cedex.*

dumez

Dumez, des hommes qui entreprennent

LE CONSEIL DE L'EUROPE

(23 Etats membres)

recherche des

SPÉCIALISTES EN MATIÈRE DE RELATIONS EST/OUEST

ayant une connaissance théorique et pratique des relations avec les pays de l'Europe Centrale et de l'Est, pour coordonner les contacts politiques et parlementaires avec ces pays et pour mettre en œuvre des programmes de coopération.

Contrat initial de 2 ans renouvelable jusqu'à 6 ans.

Ressortissant(e) d'un Etat membre, âgé(e) de moins de 55 ans, diplômé(e) universitaire, maîtrisant l'anglais et le français. Connaissances de langues de l'Europe Centrale et de l'Est souhaitées.

Pour tout renseignement, envoyer CV pour le 16 février 1990 à :

CONSEIL DE L'EUROPE
BP 431 R6 - F - 67006 Strasbourg Cedex.



INGENIEUR + 1ère expérience

Rattaché au Directeur France et en relation étroite avec la Direction Technique du Groupe en Espagne, votre mission sera de créer un service d'assistance technique ainsi qu'un centre de formation pour nos clients DISTRIBUTEURS.

Pour ce poste clé dans notre développement, nous recherchons un Ingénieur (thermicien ou équivalent), 30 ans environ, ayant de réelles capacités relationnelles et un bon sens de l'organisation. Nos ambitions doivent motiver des candidats à fort potentiel.

Poste basé à Paris et nécessitant de nombreux déplacements.

Veuillez adresser CV, photo, prétentions à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru, 75008 PARIS, sous la référence 42.3213 LM, précisée sur la lettre et sur l'enveloppe.

Mercuri Urval

Rejoignez le n° 1 de la Communication d'Entreprise

Filiale CGE -16 400 personnes - 10,5 milliards de chiffre d'affaires

Pour renforcer notre Direction des Ressources Humaines, nous recherchons un

Chargé de recrutement h/f

Rattaché au Responsable du Personnel de notre Direction Industrielle, au sein de la Direction des Ressources Humaines, vous serez l'interlocuteur privilégié des Responsables opérationnels dans le domaine du recrutement : de la définition de la fonction à l'intégration du candidat.

Votre capacité de discernement et d'évaluation des potentiels sera le garant pour l'Entreprise, de la qualité de vos recrutements tant en ce qui concerne la population ouvrière que celle des techniciens. Cette fonction sera rapidement élargie à des études sur l'emploi et la Formation Professionnelle Continue.

De formation supérieure (Bac+5), vous pouvez vous prévaloir d'une expérience professionnelle de 2 à 3 ans en milieu industriel dans une fonction similaire. Ce poste est basé à Strasbourg-Illkirch dans un environnement technologique de pointe.

TELIC ALCATEL

Merci d'adresser votre candidature, sous référence CR/JB, à Eric Bachellereau, Télic Alcatel, 1 route du Docteur Albert Schweitzer, 67408 Illkirch Cedex.



CGE

Sélection du Reader's Digest

VOUS ETES CREATIF,
VOUS DEBORDEZ D'IDEES,
VOUS ETES JEUNE ET DYNAMIQUE,
VOUS AIMEZ COMMUNIQUER PAR L'ECRIT,
VOUS AVEZ UN NIVEAU D'ÉTUDES SUPERIEURES
VOUS LISEZ ET PARLEZ L'ANGLAIS

ALORS VOUS AVEZ TOUS LES ATOUTS POUR ETRE NOTRE

CONCEPTEUR-REDACTEUR

Vous aurez à vendre une gamme de produits de qualité

Vous mettrez en exergue votre esprit créatif pour trouver de nouvelles idées

Vous apprendrez à orchestrer des campagnes grâce à votre sens de l'organisation

Vous vous intégrerez dans une équipe de professionnels, et vous n'aurez pas peur d'affronter les responsabilités

Si vous êtes désireux d'être formé par la plus ancienne école de copywriting, avec ses techniques sophistiquées, son approche marketing poussée et son environnement international.

Vite ... envoyez votre dossier complet (CV + photo + lettre manuscrite) à F. JAVOY
Direction des Relations Humaines
1 à 7 avenue Louis Pasteur - 92220 BAGNEUX



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Compagnie Européenne d'Accumulateurs

JEUNE ET EXPERIMENTE !

Plus de 3.000 personnes, un développement interne et externe, des projets "porteurs" et la volonté d'aller plus loin ... Vaste programme pour tous nos sites, application continue pour notre DRH qui désire accroître son potentiel. Avec notre chef du Personnel "Siège et Services" (600 personnes), qui veut "muscler" l'

ADMINISTRATION DU PERSONNEL

vous agirez sur l'ensemble des aspects relatifs à la gestion administrative des contrats de travail et vous assurerez la conception, la mise en place et le suivi des tableaux de bord. De plus, votre activité vous fera intervenir sur d'autres dossiers communs, y compris avec d'autres établissements. Agissant dans un contexte d'équipe, aimant convaincre, vous trouverez là une activité évolutive en partageant nos valeurs. D'une solide formation générale (Sup de Co ou Université) votre première expérience en milieu Industriel vous a déjà familiarisé avec une approche concrète de l'Administration du Personnel : de surcroît, vous êtes parfaitement à l'aise dans l'utilisation de la micro-informatique et, naturellement vos qualités de contact et de créativité vous conduisent au succès.

Puisque vous vous reconnaissez, adressez dès aujourd'hui votre dossier complet à notre conseil Joël HAXAIRE en précisant la référence V/PER/LM à :

RPC - *74 rue de la Fédération* - 75015 PARIS.



membre de SYNTEC — EuroPA

Raymond Poulain Consultants

De l'agro-alimentaire au nucléaire, SGS QUALITEST, N° 1 mondial de l'inspection et du contrôle qualité, intervient dans tous les secteurs d'activité.

La compétence au service de la sécurité et de la qualité, est le point fort de nos équipes professionnelles de haut niveau.

INGENIEUR AGRONOME H/F

A 25-30 ans, vous êtes débutant ou avez une première expérience dans l'industrie Agro-alimentaire et vous connaissez l'anglais.

En rejoignant notre division produits agricoles et agro alimentaires, vous développerez des produits et services nouveaux.

Vos compétences techniques liées à vos qualités personnelles vous permettront à terme d'élargir le champ de vos responsabilités. Des nombreux déplacements en France sont à prévoir.

Pour en savoir plus, merci d'adresser votre candidature (lettre, Curriculum Vitæ et photo), à *Christine CHAUVIN - SGS QUALITEST* 16, rue du Louvre - 75001 PARIS.

MEDIAPA



SGS Qualitest

participer à notre développement

SOCIETE FRANÇAISE DE BIOTECHNOLOGIE

Filiale d'un **groupe industriel français,** nous exerçons notre activité dans un domaine en plein développement : **le diagnostic innovant.**

Nous utilisons les ***technologies les plus performantes*** *mises au point ces dernières années :* ***anticorps monoclonaux, culture cellulaire, peptides synthétiques, biologie moléculaire.***

Pour renforcer notre **équipe de Direction** de la Recherche, **nous créons deux postes de :**

RESPONSABLES D'UNITE DE RECHERCHE

• UN VIROLOGISTE **• UN IMMUNOLOGISTE**

Rattaché au Directeur de la Recherche, vous aurez à **coordonner l'activité de plusieurs laboratoires** et à participer à la **définition des axes** de recherche.

Titulaire d'une **thèse de Doctorat** en Sciences, en Médecine, en Pharmacie, ou équivalent, vous possédez une **expérience de quelques années** dans la conduite d'équipes de recherche. *Vous pratiquez* **l'anglais** très convenablement.

Vos **qualités humaines** sont reconnues : **leader naturel,** vous êtes **à l'écoute** de vos collaborateurs et **savez** les **mobiliser** sur de grands projets. Bien sûr, vous êtes un **organisateur** et un **très bon gestionnaire.**

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et prétentions) sous réf. MC 91 en précisant le poste choisi à notre Conseil qui vous garantit une confidentialité totale.

COGEPLAN 2, rue Louis David - 75782 PARIS CEDEX 16
11, rue Victor Hugo - 69002 LYON

MEMBRE DE LA CHAMBRE SYNDICALE DES CONSEILS EN RECRUTEMENT — FORCE 5

Imaginez-vous...

...au cœur d'une entreprise de 12 000 personnes

Euro Disneyland réunit aujourd'hui des hommes et des femmes de talent autour de l'un des plus grands projets d'Europe : près de 2 000 hectares tout près de Paris, une conception hautement technologique, 12 000 personnes en 1992 et une évolution planifiée jusqu'en 2017 !

Imaginez-vous dans ce royaume où le talent est roi.

SPECIALISTE DE LA FONCTION PERSONNEL H/F

Votre sens aigu de l'organisation et de la communication, votre enthousiasme et votre capacité à diriger une équipe vous permettront dès à présent d'organiser et gérer l'administration de la fonction Personnel. Selon la philosophie de notre entreprise et l'efficacité de notre management, vous participerez à la mise en place des procédures du Service du Personnel et développerez une parfaite communication avec les différents organismes sociaux et l'ensemble de nos divisions.

Vous avez acquis une expérience de 5 ans minimum au sein de la Direction du Personnel d'une compagnie internationale, vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise et l'outil *informatique*.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous réf. ER/0146/M, à Euro Disneyland, "Le Pascal", 3-11 bd Georges-Méliès, 94350 Villiers-sur-Marne.



Euro Disneyland S.C.A.

Une entreprise de rêve pour l'avenir

RESPONSABLE DE LA COMMUNICATION INTERNE ET INSTITUTIONNELLE

250 KF +

Un leadership mondial sur nos marchés de produits grand public, une forte culture marketing, des structures industrielles décentralisées disposant de moyens avancés et puissants, enfin, un Projet d'Entreprise ambitieux et mobilisateur, déjà engagé dans sa phase opérationnelle.

L'objectif de notre DRH aujourd'hui : élaborer et mettre en œuvre en France une solide stratégie de communication *interne et institutionnelle pour bâtir un "esprit de groupe"* en harmonie avec notre stratégie sociale et nos ambitions internationales.

Vous utiliserez les moyens les plus modernes de communication interne dont nous disposons (journal d'entreprise, conventions, vidéomagazine...) que vous devrez optimiser en vue d'en faire des vecteurs efficaces de notre marketing interne.

Homme ou femme de réflexion autant que d'action, imaginatif mais aussi gestionnaire, vous avez une formation supérieure et une expérience de plusieurs années dans des fonctions similaires qui vous ont parfaitement familiarisé avec les objectifs, les moyens et les enjeux de la Communication Interne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous la réf IM/2072 à notre Conseil



MILO R.H.
3, av. des Ternes
75017 PARIS

AD'COM.

Société en rapide expansion, spécialisée dans la **maîtrise d'ouvrage d'opérations urbaines complexes,** opérant dans la France entière, appartenant à un groupe de premier plan, recherche pour son siège basé à La Défense

Chargé(e) de mission

Vous êtes chargé(e) de repérer des opportunités locales en suivant une démarche d'étude systématique, de les présenter de façon convaincante et de suivre ces dossiers y compris pendant leur phase opérationnelle.

Vous êtes sensibilisé(e) à l'urbanisme, avez une bonne expression orale et écrite et une aptitude à traiter des problèmes financiers. Vous aimez la vente et l'opérationnel et êtes capable de travailler en équipe.

Ce poste peut convenir à des architectes, ingénieurs ou économistes qui feront preuve impérativement d'une *expérience significative en urbanisme, maîtrise d'ouvrage immobilière*, commercialisation etc...

Nous vous remercions d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous référence X 872 à VOG 48, rue Chapon qui transmettra en toute confidentialité.

TELEVISION PAR CABLE

LE MANS - CITEVISION, câblo-opérateur recherche son Technicien

TETE DE RESEAU

Mission :
- *Assurer le fonctionnement et la maintenance de la tête de réseau.*
- Pouvoir encadrer une petite équipe.

Profil :
- Un SPECIALISTE VIDEO.
- *BTS minimum + 3 à 5 ans expérience vidéo.*

Envoyez CV + lettre manuscrite + prétentions à :
GRECOM - 3, rue Stephenson - 78182 St Quentin en Yvelines

GRECOM

FRANCE TELECOM

recherche un(e)

JEUNE ÉCONOMISTE

Sa mission :
- développer un modèle d'entreprise
- créer des outils d'aide à la décision

Son profil :
- ENSAE, ISUP, DEA d'économétrie
- première expérience professionnelle

Envoyer lettre et CV à : Madame LINGOIS - F.T. - SPES
7, bd Romain-Rolland, 92128 MONTROUGE.

A *u sein d'un groupe français de notoriété internationale, notre entreprise est spécialisée dans les domaines de l'informatique technique de haut niveau. Notre cadre d'intervention : de grands projets nationaux et internationaux dans des domaines de très haute technicité. Votre environnement de travail : des équipes jeunes, compétentes et motivées, utilisant d'importants moyens de conception, ainsi que de réelles possibilités de formation et d'évolution au sein de notre groupe.*

EXCLUSIVEMENT POUR NEGOCIATEUR DE TALENT

De formation ingénieur ou *grande école* de commerce, vous possédez de préférence une première expérience de la vente de produits et systèmes de haute technicité.

Ingénieur commercial, vous prendrez en charge la négociation et le développement de nos ventes auprès d'une clientèle de grandes entreprises (France et étranger : U.S.A., Moyen-Orient, Asie...). Excellent négociateur, vous disposez de toutes les ressources techniques d'un grand Groupe pour faire aboutir vos propositions.

Bien entendu, vous êtes mobile pour des déplacements fréquents et possédez une bonne connaissance de l'anglais.

Poste basé en proche banlieue parisienne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. 8765/M à CURRICULUM, 6 passage Lathuile, 75018 Paris.

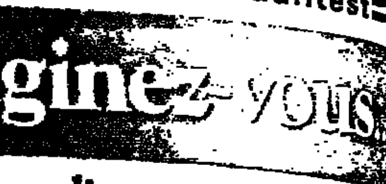


Le Monde CADRES

Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.







SYNTHELABO

Important Groupe Pharmaceutique Français recherche

JEUNES DIPLOMES
(BAC + 2 minimum) H/F

Formation commerciale ou scientifique.

En tant que délégués médicaux, ils apportent au Corps Médical une information scientifique de qualité sur les produits du Groupe. Les candidat (e) s seront reçu (e) s en Février 1990. Une formation rémunérée sera assurée au Siège de l'Entreprise dans le courant du mois de Mars 1990. Mobilité appréciée. Salaire compris entre 111 et 130 KF selon niveau de formation.

Postes disponibles dans les régions ou parties de régions suivantes :

ILE DE FRANCE
SECTEURS SIMPLES : (91p) // (77p - 93p) //
SECTEURS DOUBLES : (78p - 95p) + (95p) // (78p - 91p) + (78p) // (77p - 93p) + (93p) //

NORD
SECTEUR DOUBLE : (02p) + (80p) //

EST
SECTEUR SIMPLE : (70 - 88p) //
SECTEURS DOUBLES : (70 - 88p) + (54p) // (67p) + (57p - 67p) // (68p - 90) + (57p - 67p - 68p - 88p) //

RHONE-ALPES
SECTEUR DOUBLE : (42p) + (69p) //

SUD-EST
SECTEUR DOUBLE : (05 - 26p) + (04 - 84p) //

MIDI-PYRENEES
SECTEURS SIMPLES : (09 - 11p) // (66p) //
SECTEUR DOUBLE : (31p - 65) + (31p) //

NORMANDIE
SECTEURS DOUBLES : (14p) + (50p) // (60p) + (27p - 28p) // (53 - 61p) + (28p - 72p) //

CENTRE
SECTEUR DOUBLE : (45p) + (58 - 89p) //

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo, sous la référence 90/7 en indiquant le secteur choisi, à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO - BP 72 - 22, avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

OKC

---

le bronze industriel

Société française [illegible] (500 personnes) spécialisée dans la m[illegible] des alliages cuivreux, filiale d'un gr[illegible], recherche pour l'une [illegible] production :

Ingéni[illegible]cation

[illegible]

Merci d'adresser votre [illegible]didature sous réf. MO/M (CV, photo, pré[illegible] : Mme QUENEY, LE BRONZE INDUSTRIEL - To[illegible] Levant - Les Mercuriales 93176 BAGNOLET CEDEX.

FAITES UN TUBE DE VOTRE CARRIERE

Consultant senior
(h/f)

Notre Société, leader du Conseil en recherche de cadres dans le secteur des Nouvelles Technologies, s'est également *spécialisée dans l'assistance aux "Start-Up" et notamment* dans la constitution d'équipes complètes.

Pour assurer la responsabilité totale de telles missions dans un esprit de Service et de Partenariat avec nos clients, nous recherchons un(e) Consultant(e) Senior, véritable professionnel(le) de l'approche directe et du conseil en ressources humaines.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature à notre Présidente Joëlle DUJOUR sous la référence CS.

ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE



ALPHA CDI

CONTESSE

L'enjeu humain :
l'enjeu de toutes les réussites

COTEBA MANAGEMENT, filiale de la Compagnie Générale des Eaux, classée au TOP 100 des cent plus belles entreprises de France, nous sommes l'un des leaders de la conduite de projets (Batiment, Industrie, Espace, Informatique, Loisir Tourisme) tel Eurodisneyland. cette réussite repose sur chacun de nos collaborateurs, capital humain que nous souhaitons renforcer en recherchant notre

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES

De formation supérieure, bilingue anglais, vous avez 40-45 ans et une expérience réussie de la fonction dans le secteur des Services. Aujourd'hui, vous souhaitez un poste à haute responsabilité au sein d'un groupe qui privilégie la personnalité de chacun.

Travaillant étroitement avec le Président et le Directeur Général, vous mettrez en place la fonction et serez l'interface entre la Direction Générale, les Opérationnels et les Fonctionnels dans les domaines de la gestion des carrières, de la formation, du recrutement et de la communication.

Vous l'avez compris, vos qualités de Manager, de gestionnaire, d'homme de contact nous intéressent vivement.

Si comme nous, vous êtes convaincu que le potentiel humain est la première richesse de l'entreprise, prenez contact avec notre Président en lui adressant une lettre personnelle manuscrite, vos CV, photo et prétentions à COTEBA MANAGEMENT 92/98, boulevard Victor Hugo - 92115 CLICHY, ou laissez-lui un message sur 3616 code COTEBA.

COTEBA MANAGEMENT

MEDIAPA

Pour participer au développement continu de ses activités, HAY MANAGEMENT CONSULTANTS RHÔNE-ALPES recherche

Consultants expérimentés

pour chacun des domaines suivants :
— STRATEGIE ET ORGANISATION
— MANAGEMENT ET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience réussie en Entreprise à des postes de responsabilité et/ou au sein d'équipes de consultants performants.

Dans le cadre d'objectifs clairement définis, vous aurez la responsabilité de la vente et de la réalisation de vos missions.

Votre capacité à résoudre les problèmes, votre savoir-faire commercial, votre goût de l'action et du résultat, ainsi que votre sens de l'autonomie trouveront matière à se développer dans notre métier et au sein de notre Groupe.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite + CV + photo) à Christian PHELIP, sous référence 981M.

Hay Managers
5 Place de la Gare de la Part Dieu
69428 LYON CEDEX 03

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS



SAFT
L'ENERGIE AUTONOME

IL NOUS MANQUE ENCORE UNE ÉNERGIE, LA VÔTRE !

SECTEUR DEFENSE POUR INGENIEURS D'ATTAQUE !

Vous êtes soit un jeune ingénieur commercial confirmé, travaillant sur des programmes longs de biens d'équipement auprès d'une clientele de "grands comptes", soit votre "fibre commerciale" demande, après environ trois ans en Recherche-Développement pour des produits à Haute Technologie, à trouver un terrain d'application. Venez en qualité d'

INGENIEUR COMMERCIAL

rejoindre la Direction Commerciale de notre département Générateurs de Technologies Avancées ! Disposant de produits sophistiqués (systèmes d'énergies électrochimiques ...) pour engins et missiles, vous prendrez la responsabilité de la relation avec des sociétés à Haut Standing, tant publiques que privées. Cela signifie : un relationnel important, une activité tournée vers le long terme et un "angle de vue" vous permettant de vivre les aspects techniques, économiques et financiers d'un problème. En proche banlieue Est de Paris, notre chef des ventes vous attend. A bientôt !

Joël HAXAIRE, notre conseil, attend votre résumé de carrière sous réf V/IC/LM à : RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

membre de SYNTEC — CIGIE

Raymond Poulain Consultants

EuroPA

Directeur d'Agence Strasbourg

Membre d'un groupe leader dans le domaine de la communication, *première dans sa spécialité*, notre société recherche un jeune Directeur d'Agence, pour lui confier la gestion d'un centre de profit en croissance régulière et importante depuis plusieurs années.

Sa mission consistera à consolider les acquis, mais également à rechercher toutes les possibilités d'action permettant le renforcement de notre position sur le marché.

Entouré d'une petite équipe performante, sa réussite dépendra largement de son aptitude à favoriser l'adhésion à sa personne et de ses compétences commerciales.

Son profil :
- une formation supérieure, de préférence commerciale option marketing.
- une première expérience professionnelle de 3 à 5 ans en tant que Chef de Produit ou Chef des Ventes.
- un esprit imaginatif et ouvert aux innovations, de réelles qualités relationnelles, de l'enthousiasme et du dynamisme.

Connaissance de l'allemand très appréciée.

Nous vous remercions d'adresser votre lettre de candidature manuscrite, accompagnée d'un CV et d'une photo sous réf. 101202/MD à notre Conseil, qui vous garantit son entière discrétion.



Staff Consultants
23, boulevard de l'Orangerie, 67000 STRASBOURG.

STRASBOURG
PARIS
LYON
NEW-YORK



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

ELA MEDICAL

(GROUPE SYNTHELABO)
250 personnes - **MONTROUGE (92)**
Premier fabricant français de stimulateurs cardiaques
recherche **dans le cadre de son développement**

UN CHEF DU PERSONNEL

Sous l'autorité du Directeur de l'Etablissement, il prend en charge :
- *la mise en place de la politique sociale (communication,* rémunérations, intéressement, formation)
- le recrutement en liaison avec les Services du Groupe
- l'administration et la gestion du personnel
- les relations avec les partenaires sociaux (CE, DP, CHSCT)
- *l'application de la législation du travail.*
- le suivi d'opérations administratives diverses avec certains services du Groupe ou des organismes extérieurs.

De formation supérieure, de préférence juridique, il possède une expérience d'au moins 5 ans dans la fonction acquise si possible en milieu production.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentions sous la référence 90/6 MO à l'attention de D. VOLTZ - **SYNTHELABO**
BP 72 - 22 Avenue Galilée 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

ORC







Dynamiser les ventes de véhicules utilitaires, piloter le lancement d'une toute nouvelle gamme, c'est le challenge proposé à notre

Responsable ventes V.U.

En liaison avec la Direction des Ventes, véritable animateur commercial d'une équipe de 5 personnes, vous renforcez notre position sur le marché des véhicules utilitaires.
A l'écoute du réseau, vous maîtrisez le marketing de nos produits par votre analyse du marché et de la profession.

A 35 ans environ, de formation commerciale supérieure, avec un goût prononcé pour la technique, vous conjuguez "développer et innover" au présent et au futur.



Voiture de fonction - Allemand indispensable.
Poste basé à Villers-Cotterêts (02).

Ecrire avec CV, photo et prétentions, sous référence S912117/M.

BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07
PARIS LYON STRASBOURG LILLE



"Jeune Chargé d'Etudes en Organisation, venez exprimer vos talents dans un environnement en pleine expansion."

Vous participerez à des missions variées (Banque Commerciale, Immobilier, Crédit à la Consommation) en intégrant une équipe motivante et dynamique.

Autonome, vous savez proposer et accompagner le changement dans les méthodes de travail, par la qualité de vos analyses et votre capacité à convaincre à tous les niveaux.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience de 2 à 3 ans dans la fonction, si possible dans le secteur financier.

Vous maîtrisez en outre, l'outil micro-informatique et faites preuve d'imagination dans son utilisation/application.

Merci de bien vouloir faire parvenir votre candidature (lettre manuscrite, C.V. et photo) à la Direction des Ressources Humaines CGB - CITIBANK - CEDEX 65 - 92051 PARIS LA DÉFENSE

Bleu

DET NORSKE VERITAS

QUALITE, SECURITE sont devenus les maîtres mots de l'industrie.
C'est notre vocation depuis 125 ans.
DEVENEZ

INGENIEUR EXPERT

Au sein de l'une des toutes premières sociétés de classification internationale, nous vous proposons, dans le cadre de notre développement en France (+ 25% en 1990) :
- *dans un premier temps, un solide plan de formation en France et à l'étranger,*
- *puis la responsabilité de missions de contrôle et de conseil dans les domaines industriel et maritime.*

Diplômés d'une école d'ingénieurs (ENSI MECA, ARTS ET METIERS, ...) ou équivalent, vous souhaitez devenir rapidement autonome dans une structure légère.

Vous avez une très bonne pratique de l'anglais.

Adressez votre CV, photo, lettre sous référence 51.3309 LM, à MERCURI URVAL, 14 bis rue Daru 75008 PARIS.

Mercuri Urval

CONTESSE

L'information-outil est une des clefs du futur et l'un des deux piliers de notre Société

Votre mission : concevoir et développer notre "Chaîne de Traitement de l'Information"

Notre Société se situe au carrefour des techniques de traitement des données et des domaines d'expertise des institutions financières : d'où l'importance capitale que nous accordons à la gestion de l'information. Impliqué dans la création de nos produits, vous êtes en liaison directe et régulière avec les dirigeants de la Société et en contact constant avec les utilisateurs. Vous concevez et développez une méthodologie du traitement de l'information cohérente avec nos concepts, conforme à nos ambitions et à nos besoins; vous mettez en place une organisation rationnelle, souple et évolutive et assurez la production de l'information-outil. Vous gérez cette mission en chef de projet, comme une société de services.
Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une formation juridique et fiscale ; vous connaissez les techniques de documentation modernes. Vous avez des idees et l'envie de les faire partager. Constructif et cartésien, votre réflexion est limpide et structurée.
Notre marché connait un développement continu qui va prochainement s'étendre hors frontières. Nous serons à même de vous offrir une carrière à la mesure de vos resultats.
Notre Conseil etablira les premiers contacts. Adressez lui votre dossier de candidature et votre remunération sous réf.5LM.

ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle.
92200 NEUILLY SUR SEINE



ALPHA CDI

CONTESSE

FIVES-CAIL BABCOCK **Effectifs : 1.100 - C.A. : 1,4 milliards de F.**

L'un des tous premiers constructeurs européens de biens d'équipements lourds et de réalisation d'ensembles industriels clés en main : cimenteries, sucreries, Génie Chimique, traitement des minéraux et produits carbonés, tunneliers, montage et maintenance d'usine, recherche pour sa Division Fabrication Industrielle, le

RESPONSABLE DES AFFAIRES

Agé d'environ 40 ans, de formation Ingénieur Mécanicien, vous pratiquez couramment l'anglais et si possible l'allemand. Vous avez une expérience d'environ dix ans dans la fonction Ingénieur d'affaires.
Le poste, basé à Lille, est rattaché directement au Directeur de la Division Fabrication Industrielle. Cette *Division fonctionne en centre de profit et réalise un C.A. de 130 Millions FF* se répartissant en prestations internes et clients extérieurs.
Hormis les connaissances techniques, ce poste d'envergure nécessite des qualités éminentes de négociateur et d'organisateur. Gestionnaire rigoureux, vous devrez egalement déléguer et animer une équipe d'environ 20 personnes.
Dans la phase commerciale, vous contribuerez à la définition de la stratégie et superviserez les ingénieurs lors de l'élaboration des offres et de la négociation des contrats.
Dans la phase réalisation, il vous incombera de veiller au respect des délais, des coûts mais aussi de la qualité par la mise en place de procédures rigoureuses, en liaison étroite avec les différents services concernés (Bureau d'études, Achats, Sous-Traitance, Atelier ...).
Une rémunération motivante sera proposée à un candidat à fort potentiel.
Martine FAURE, notre Conseil, vous remercie de lui adresser votre dossier sous la réf O/AF /LM à RPC - 74, rue de la Fédération - 75015 PARIS.



membre de SYNTEC

EuroPA

Raymond Poulain Consultants

CHEF DE PERSONNEL

Groupe pharmaceutique international, nous devons notre réputation à :
– des investissements importants dans la recherche et le développement (+ de 15 % du C.A.).
– une volonté d'excellence dans tous les domaines.
En France, nous comptons 200 personnes, 4 sites industriels, et nous réalisons un C.A. de plus d'un milliard de francs.

Sur l'un de nos sites industriels pharmaceutiques, vous développerez votre action en relation avec notre Directeur des Relations Humaines :
– *poursuite de la mise en place, développement* des procédures du groupe et des outils informatiques de pointe en matière de gestion du personnel dans le cadre de notre projet d'entreprise.
– prise en charge du suivi des relations sociales,
– le recrutement, la formation, l'information,
– l'assistance à notre DRH sur d'autres missions.

De formation supérieure (droit, DESS gestion de personnel...) vous possédez une expérience de 4 ans minimum soit comme n°2 dans la fonction ou comme n°1 dans une moyenne structure.

Pour ce poste ***EVOLUTIF***, la connaissance de la langue anglaise est souhaitable.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo en précisant la référence CP/LM à CARA CONSEIL - 36, avenue Hoche - 75008 PARIS, qui traitera votre dossier confidentiellement...

CARA CONSEIL

NAJIM



La fonction "Personnel" est encore à inventer dans l'AGRO-ALIMENTAIRE.
1er producteur européen de volailles, 3 500 salariés, CA en produits finis de 4,2 milliards, réalisé à 90 % sur les marchés extérieurs, 20 établissements industriels.
Notre activité couvre toute la filière avicole **: accouvage, nutrition animale, élevage, abattage et transformation des volailles, commercialisation, *transport maritime et* terrestre. Notre Groupe connaît à nouveau une croissance considérable (CA doublé en 1 an 1/2) d'autant plus complexe à gérer sur le plan des ressources humaines qu'elle s'accompagne de l'intégration d'entreprises dont la "culture" et les méthodes de travail appellent des refontes.**

Tout cela ne peut se réaliser sans un effort permanent pour définir fonctions et structures, *recruter et former le* personnel, organiser la mise en route des cadres et des techniciens embauchés, etc... Chargé entre autres de ces tâches, le Secrétaire Général cherche pour renforcer son équipe un

JEUNE INGENIEUR
RESSOURCES HUMAINES

Agé de 28/32 ans, Centrale, A & M, ou équivalent, vous avez acquis une 1ère expérience professionnelle à un poste où vous avez pu mesurer l'importance d'une bonne organisation, d'une *définition claire et pragmatique* des fonctions, de l'implication des responsables. Vous avez peut-être complété vos études initiales par un 3ème cycle axé sur les "ressources humaines". En tout cas, vous êtes en quête d'un rôle où vous éprouverez que la fonction "personnel" n'est ni un vague service d'assistance sociale, ni le refuge pour esprits administratifs peu doués pour l'action, mais bien le secteur où l'on façonne les forces vives de l'entreprise. Si vous parlez l'allemand ou l'espagnol, ce sera encore mieux. Ce poste, basé à notre Siège Social de Châteaulin, comportant de nombreux déplacements en Europe, peut évoluer à terme de manière considérable.

Envoyez CV + lettre + photo au
Groupe DOUX - M.le Secrétaire Général
BP 22 - 29150 CHATEAULIN.





J'avance



La Banque Populaire Val de France recherche

2 Chargés d'études marketing

Diplômé d'une Ecole de Commerce ou de Gestion, votre expérience - indispensable - de 2 à 3 ans vous permettra, au sein de la DIRECTION DU MARKETING, de :
- déterminer les potentiels par segment de clientèle et par secteur de compétence des agences : 80 points de vente sur 6 départements (Cher, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret, Vienne),
- définir et mettre en place des actions de développement en terme de produits et de marchés (actions de marketing direct et de soutien au réseau d'agences),
- suivre l'évolution des produits et services, tant au niveau interne qu'externe.

Poste basé à Tours.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV, photo, prétentions) sous réf. LMM, à la Banque Populaire Val de France, Direction des Ressources Humaines, BP 1803, 37018 Tours Cedex.



BANQUE POPULAIRE VAL DE FRANCE

UNE ENERGIE NOUVELLE EN FRANCE

Débutant ou 1ère expérience

CHEF DE PRODUIT MARKETING

HEC, ESSEC ... ***PARIS***

Groupe international : vous serez projeté immédiatement au cœur de notre entreprise industrielle. Grâce à un marketing mix sophistiqué, vous gérerez votre gamme et développerez des produits et systèmes nouveaux, au sein d'une équipe très professionnelle et en lien étroit avec la Force de Vente, la Production, la Recherche et le Développement. Fort de vos résultats dans ce premier poste, des fonctions à larges responsabilités de management vous seront offertes au sein de notre Groupe (12000 personnes dont 2000 en France, 11 milliards de CA), leader en Europe, en plein développement et très puissant financièrement. Nous attendons de vous un potentiel technique de tout premier plan, une excellente aisance relationnelle ainsi qu'un anglais "fluent". La rémunération est très motivante.

ORION, notre Conseil, vous garantit une discrétion absolue et vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 1726 M.

35 rue du Rocher 75008 PARIS

ORION

MAITRISEZ L'ORGANISATION SUR 2 SITES INDUSTRIELS

De formation supérieure (gestion ou technique), vous avez acquis une première expérience en organisation, idéalement dans un milieu industriel. Vous optimisez les procédures qui s'appliquent aux flux des productions de 2 sites. Plus généralement, vous participez à l'élaboration des schémas qui guident l'évolution de nos structures.
Homme de réflexion, vous recherchez et évaluez des solutions innovantes et contrôlez leur mise en place.
Homme de consensus, vous savez faire accepter vos idées par les utilisateurs.
Homme de reporting, vous rendez compte au Directeur Général des Exploitations des actions que vous menez.

Ce poste clé vous conduira à terme vers la responsabilité administrative de nos 2 usines.

ALIZOL, leader du conditionnement industriel sur le marché français et filiale du Groupe international NOVEMBAL vous remercie d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) s/ réf. J.08 à Mr G. MANTEAU
CAPFOR - 22, Bd de la Marne - 76000 ROUEN
Informations complémentaires : 36.15 CAPFOR



alizol

Recruter des ingénieurs : un bon départ dans la fonction personnel

Jeune Directeur du Personnel, je souhaite aujourd'hui m'adjoindre un Collaborateur pour assurer la fonction Recrutement de la Société.
Il sera donc chargé de participer aux actions de promotion de l'emploi (Forums, présentation d'entreprise, communication institutionnelle) et de sélection (campagnes d'annonces, entretiens, orientation).
Il pourra élargir son champ d'intérêt dans les domaines de l'emploi et de la gestion du personnel (salaires et carrières).
De formation supérieure (Ingénieur, Droit ou Gestion), il peut être débutant ou avoir acquis une première expérience dans le recrutement. Il aura surtout à montrer les qualités personnelles nécessaires pour maîtriser ce poste et pour s'intégrer dans une société à forte culture d'entreprise.
Notre Société qui pour beaucoup de ses aspects a valeur de modèle social, est très notoirement connue dans son secteur professionnel. Elle exerce son activité de prestataire de services matière grise tant en France qu'à l'étranger et connaît actuellement une forte croissance confortant ainsi sa position de leader.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la réf. 4991 à
RSCG CARRIERES - 48 rue St-Ferdinand, 75017 PARIS, qui transmettra.

MARSEILLE

Organisme en fort développement,

La caisse Méditerranéenne de Financement
recrute

ANALYSTE DE CREDITS PROFESSIONNELS

Vous êtes un spécialiste des Crédits Professionnels. Votre expérience - fructueuse - est solide et prouvée, incluant de réels aspects commerciaux.

Outre l'analyse, votre fonction chez nous incluera le montage, la présentation des dossiers, ainsi que l'étude de produits nouveaux.

Adressez votre C.V., avec photo et prétentions, sous réf. 8816/M Crédit Mutuel Méditerranéen Direction des Relations humaines 494, avenue du Prado 13008 MARSEILLE.

Crédit Mutuel
une banque à qui parler

GROUPAMA ASSURANCES

recherche pour une de ses unités fonctionnelles

RESPONSABLE de la COMPTABILITÉ et du CONTRÔLE de GESTION

De formation supérieure (HEC, ESSEC, SUP de CO + DECS), vous justifiez d'une expérience significative (6 ans minimum) dans une fonction similaire.

Rattaché au Directeur d'Unité - à la tête d'une équipe de 15 collaborateurs - vous coordonnerez l'ensemble des comptabilités et serez le garant des procédures du contrôle de gestion.

La connaissance du milieu de l'assurance serait un plus, mais n'est pas indispensable.

Le poste est basé à PARIS.

A vous d'exprimer vos motivations pour ce poste en adressant un C.V. complet mentionnant votre salaire à **OMEGA +** 12, rue des Pyramides 75001 PARIS, en indiquant la référence RCCG sur l'enveloppe.
Discrétion totale assurée.

ALUSUISSE
Division Demi-Produits

Filiale d'un Groupe multinational, en pleine expansion, nous sommes 3ème producteur français de profilés d'aluminium. Notre usine performante et automatisée, située à 150Kms au Sud de Paris, regroupe 530 personnes. Nous recherchons un

Ingénieur maintenance

Adjoint au Chef du Service Maintenance, et travaillant en étroite collaboration avec lui, vous animerez notre atelier Dépannage (11 professionnels), et prendrez en charge des missions d'amélioration des équipements actuels, ou de mise en place de nouveaux matériels. Vous mettrez en pratique vos connaissances dans le domaine des automatismes, de la thermique et de la résistance des matériaux dans le contexte d'une unité très automatisée.

Ingénieur diplômé vous avez acquis une première expérience industrielle. Vous souhaitez intégrer une entreprise dynamique qui favorise les promotions internes et pratique un management participatif. Vous recherchez un cadre de vie agréable : venez nous rejoindre à SAINT-FLORENTIN (Yonne).

Notre Conseil Danielle Jalbert vous remercie de lui adresser votre CV avec photo et rémunération actuelle sous référence 3355B.

CORT

65, avenue Kléber, 75116 PARIS
Paris-Lille-Lyon-Strasbourg

Assistante de recherche Chef du Département

Notre Société, leader du Conseil en recherche de cadres dans le secteur des Nouvelles Technologies, fait appel aux apports conjoints des annonces d'offres d'emplois et de l'approche directe. Notre croissance nécessite une parfaite coordination de nos ressources et nous amène à créer la fonction de Chef de Département.
Interface privilégiée de la Présidence et de l'équipe des Consultants, elle est chargée de valoriser les moyens documentaires, d'animer les assistantes de recherches et les documentalistes dans un souci de respect du planning et de la méthodologie, d'assurer personnellement plusieurs missions.
Nous recherchons une véritable professionnelle justifiant d'au moins 5 ans d'expérience de l'approche directe.
Nous vous remercions d'adresser votre candidature à notre Présidente Joëlle DUJOUR sous la référence CD.

ALPHA CDI
181, avenue Charles de Gaulle
92200 NEUILLY SUR SEINE



ALPHA CDI

LYON

CONQUERIR LES MARCHES EUROPEENS

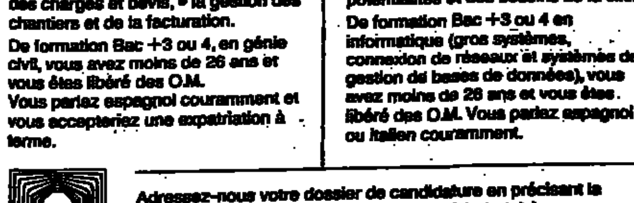
Chargés d'affaires

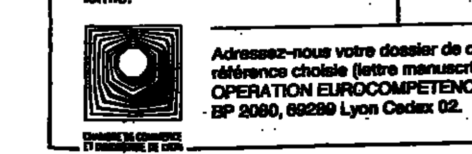
(Réf. 100)

en Espagne, pour PME dynamique, dans le secteur du BTP.
Vous êtes responsable de :
• la prospection et de la gestion de grands comptes, • l'évaluation des besoins, • l'élaboration des cahiers des charges et devis, • la gestion des chantiers et de la facturation.
De formation Bac +3 ou 4, en génie civil, vous avez moins de 26 ans et vous êtes libéré des O.M.
Vous parlez espagnol couramment et vous accepteriez une expatriation à terme.

(Réf. 110)

sur l'Espagne ou l'Italie pour une PME dans le secteur informatique.
Vous êtes responsable de :
• la qualification d'un fichier clients grands comptes, • l'établissement d'un tissu relationnel, • l'évaluation des potentialités et des besoins de la clientèle.
De formation Bac +3 ou 4 en informatique (gros systèmes, connexion de réseaux et systèmes de gestion de bases de données), vous avez moins de 26 ans et vous êtes libéré des O.M. Vous parlez espagnol ou italien couramment.





Adressez-nous votre dossier de candidature en précisant la référence choisie (lettre manuscrite +CV +photo) à OPERATION EUROCOMPETENCE, B. Dubuis, C.C.I.L., BP 2080, 69289 Lyon Cedex 02.

MANAGEMENT RESSOURCES HUMAINES

CONSULTANT

Société de Conseil en pleine expansion (CA + 30 à 50% par an), nous sommes parmi les premiers en France et dans le monde dans le domaine du Conseil en management des ressources humaines.

Nos enquêtes de rémunération constituent des outils performants de gestion des rémunérations et d'aide à la décision de notre clientèle, de grandes entreprises Françaises et internationales.

Vous prendrez en charge la conception, la coordination et la commercialisation de plusieurs projets : analyse des besoins des clients, audit de rémunération, définition d'une stratégie commerciale et marketing de nos enquêtes.

28 ans environ, anglais courant, Grande Ecole de Commerce, Sciences Po ou DESS ressources humaines, vous avez 3 ans d'expérience en ressources humaines acquise en entreprise industrielle ou dans un cabinet de Conseil.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 503/01, à Anne-Laurence GHIULAMILA HEWITT ASSOCIATES - 30, avenue de Villiers - 75017 PARIS.



Hewitt Associates

BECTON DICKINSON

Nous faisons progresser le monde médical

BECTON-DICKINSON est un grand nom dans le domaine du matériel médico-chirurgical et de laboratoire. Notre Division Médicale est réputée par sa "Qualité Santé" et sa production s'étend du traditionnel (gants, thermomètres, seringues...) aux produits les plus innovants.
Nous recherchons un

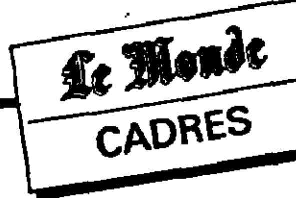
chef de produit

pour notre Division Médicale Europe à GRENOBLE

Rattaché au Directeur Marketing, vous serez responsable pour l'Europe du lancement de nouveaux produits.
De formation scientifique ou gestion option marketing, vous possédez au moins 5 ans d'expérience comme chef de produit dans une société internationale et vous maîtrisez l'anglais.
Energie, communication, créativité et disponibilité, sont les mots clés de votre réussite. La rémunération et l'environnement sont de nature à intéresser un candidat à fort potentiel.

Adresser votre dossier de candidature à :
Direction des Ressources Humaines
BECTON-DICKINSON, 5 chemin des Sources 38240 Meylan. FRANCE.

ENTREPRISE DE SANTE



Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

CONSULTANT SENIOR EN RECHERCHE DE CADRES

JACQUES TIXIER CONSULTANTS S.A., 11 ans d'existence, poursuit son développement et a pour objectif de doubler son C.A. d'ici 1992. Son activité de conseil en recherche de cadres et dirigeants s'est confirmée, au fil des années, dans la Pharmacie, la Chimie, la Cosmétologie et les Biotechnologies, mais aussi le B.T.P., l'Ingénierie et les Secteurs de Pointe.

Nous cherchons, pour accélérer notre progression, un consultant senior ***"secteurs de pointe"****. Nous le voyons homme ou femme, 30 ans minimum, diplômé d'une grande école ou universitaire, ayant acquis une expérience de consultant en cabinet ou responsable de recrutement en entreprise.*

Il veut aujourd'hui valoriser ses compétences dans un poste autonome où il sera à la fois un "exploitant" de bon niveau et un homme de développement. Dans la mesure où il est capable de fidéliser de nouveaux clients, ***il a la possibilité de devenir rapidement consultant associé.***

Jacques Tixier vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature, sous la réf. 744, à

jacques tixier consultants s.a.
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

CONTESSE

Evoluer vers le conseil

BERNARD KRIEF RECRUTEMENT, conseil en recherche de cadres poursuit son expansion et souhaite renforcer son équipe avec un

Consultant
Paris

Vous aurez pour responsabilités de créer votre propre clientèle et de mener intégralement les missions qu'elle vous confie. Vous réaliserez vos recherches par voie d'annonces presse.

Vous bénéficierez d'une formation et de l'assistance de consultants expérimentés.

A 29 ans minimum, vous êtes diplômé de l'enseignement supérieur et disposez d'une première expérience acquise dans un univers technique ou informatique. Vous appréciez les responsabilités et l'autonomie.

Merci d'envoyer lettre, CV et photo sous réf. 8928/M.



BERNARD KRIEF CONSULTANTS
BP 186-07 - 75326 Paris Cedex 07.
[illegible]

Un **IMPORTANT ORGANISME DE RECHERCHE DE RENOM INTERNATIONAL** veut s'adjoindre, pour l'un de ses sites basé en **proche banlieue Sud de Paris**, un

Jeune cadre service contrats

Au sein du Service Contrats et Approvisionnements et intégré à une équipe en place, vous avez pour principales missions de :

- négocier et rédiger des contrats marchés et accords commerciaux en liaison avec les unités opérationnelles.
- préparer des consultations et appels d'offres.
- participer à la mise en route d'une application commerciale informatisée.

Diplômé d'une **ESCAE ou équivalent**, ou titulaire d'une **Maîtrise en Droit**, vous êtes débutant ou justifiez d'une expérience d'environ un an dans une activité similaire.

Ouvert, efficace, doté d'un excellent relationnel, vous souhaitez faire vos preuves et évoluer à terme au sein de cet organisme.

Gilbert RAYNAUD vous remercie de lui adresser votre candidature qu'il traite confidentiellement, **en mentionnant votre rémunération actuelle**, sous référence 9003.
7, rue Monceau, 75008 Paris. (1) 42.89.10.25.

MEDIA-SYSTEM

GR&P Gilbert Raynaud & Partners
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

POUR ACCOMPAGNER NOTRE EXPANSION, VENEZ RENFORCER NOTRE EQUIPE

Notre groupe, leader national, est spécialisé en analyse financière et gestion de patrimoine.

Nous recherchons :

FUTUR DIRECTEUR RÉGIONAL

Votre formation : bac + 4, grande école de gestion ou université, associée à vos qualités de rigueur, d'esprit d'initiative et de curiosité intellectuelle seront les atouts de votre réussite.

Vous possédez une expérience professionnelle de 2 ou 3 années dans le domaine des prestations de service.

Vous souhaitez prendre en charge, personnellement, le développement d'un secteur géographique et mettre progressivement en place votre équipe.

Après une formation assurée par nos soins, vous disposerez d'une large autonomie vous permettant de réaliser une grande ambition.

Les postes à pourvoir sont basés en RÉGION PARISIENNE, MARSEILLE, LYON, NANCY, STRASBOURG, GRENOBLE, TOULOUSE, BORDEAUX et DIJON.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) sous nº 8755
Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris



CRÉDIT AGRICOLE DU SUD-EST **Lyon**

Première en France, hors région parisienne, notre Caisse Régionale fait partie du premier groupe bancaire européen.

Nous construisons notre développement sur la mobilisation et la responsabilisation des hommes. Aussi, nous voulons suivre et gérer avec dynamisme les 2300 acteurs de notre entreprise. Pour cela nous recherchons le

RESPONSABLE EMPLOI

En prise directe avec le Responsable de la Communication et des Ressources Humaines et assisté d'une équipe, vous participez à la gestion prévisionnelle des effectifs, à la définition de la politique de recrutement et en supervisez la mise en œuvre. Vous mettez en place des méthodes d'évaluation de potentiels, développez la mobilité interne et assurez le suivi des emplois et leur évolution.

La trentaine, de formation supérieure (Bac + 4), vous avez 4 à 5 ans d'expérience dans une ou plusieurs fonctions "Ressources Humaines" afin d'être rapidement efficace.

Vos compétences, votre ouverture d'esprit et votre investissement professionnel vous permettront, à terme, d'évoluer vers des responsabilités élargies.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 649 M (CV + lettre de motivation) à notre Conseil KEY MEN – 2, rue Childebert – 69002 LYON.

MEMBRE DE SYNTEC

KEY MEN
GROUPE DANIEL PORTE CONSULTANTS

EGOR
RESSOURCES HUMAINES | FORMATION

CONSULTANT SENIOR

Structure de diversification d'un des plus grands Groupes Européens de Conseil, EGOR FORMATION a pour vocation de former l'Encadrement des Entreprises aux méthodes les plus modernes de Recrutement, d'Appréciation de la Performance et de Management.

*Agé(e) d'environ 35 ans, vous êtes Psychologue et avez acquis une expé*rience significative de la Commercialisation des produits FORMATION, de l'organisation des séminaires et de l'animation des groupes.

Comme nous, vous pensez que la gestion des ressources humaines est *un souci constant des Dirigeants d'Entreprise et qu'il faut répondre en* Spécialiste à leur demande. Si en plus vous savez réfléchir, concevoir tout en privilégiant l'Action, nous vous proposons :

- la notoriété de notre Groupe
- la qualité de nos produits et nos perspectives de développement
- la richesse de la mission proposée au sein d'une équipe créative et dynamique.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV complet, photo et rémunération actuelle en précisant la référence M 28/2700 AS à Michel GUILLANNEUF.

EGOR FORMATION
63, rue de Ponthieu - 75008 PARIS

EGOR

PARIS BORDEAUX LILLE LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
BELGIQUE DANMARK DEUTSCHLAND ESPANA ITALIA NEDERLAND PORTUGAL UNITED KINGDOM

HAY MANAGEMENT CONSULTANTS

Nous sommes un groupe international prestigieux dans le domaine de la Santé.

Notre développement nous amène à renforcer notre Département Ressources Humaines et à recruter un

Jeune cadre ressources humaines

Nous vous confierons des projets variés : formation court et moyen terme, administration personnel France et expatrié, classification, recrutement,... L'objectif étant de vous préparer à prendre dans les 3 ans la Direction du Personnel d'un Etablissement.

De formation supérieure (Sciences Po., Sc. Social, Droit + DESS en GRH), une première expérience en Entreprise vous a permis d'approfondir un ou plusieurs aspects de la fonction.

Si ce poste vous motive, si vous pratiquez la micro-informatique et l'Anglais, adressez sans tarder votre dossier de candidature à notre Conseil sous réf. 983.

Hay Managers
5, place de la Gare de la Part-Dieu
69428 LYON CEDEX 03

JEUNE SOCIÉTÉ DE CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES, en rapide développement, recherche :

JEUNE CONSULTANT RECRUTEMENT

Vous serez entièrement responsable de vos missions de recherche de cadres jusqu'à l'intégration des candidats retenus par nos clients. Votre "esprit d'entrepreneur" vous permettra de développer votre portefeuille clients. De formation supérieure (Ecole de commerce, Ingénieur ou *équivalent), âgé de 25 ans environ, vous pouvez justifier* d'une première expérience (2 ans minimum) dans la fonction recrutement en milieu industriel et/ou commercial. La pratique courante de l'anglais est exigée ; une deuxième langue européenne (espagnol, allemand, italien) serait appréciée. Vos qualités relationnelles et rédactionnelles sont les garants de votre professionnalisme.
Poste basé à PARIS.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (C.V., photo, prétentions) sous réf. REC/89/M à :

CREA CONSULTANTS
Creative Resources for European Access
Conseil en ressources humaines
4, place Félix Eboué
75583 PARIS CEDEX 12

CURRICULUM

DSM France

Filiale française de commercialisation de Matières Plastiques, **du groupe chimique hollandais D.S.M., nous recherchons**

2 INGENIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

PARIS Réf.: 2292R/M — **LYON Réf.: 2293R/M**

Après une période de formation, nous leur confierons le suivi et le développement d'affaires auprès des transformateurs de matières plastiques.

Pour ces postes, une formation supérieure (Technique ou Commerciale) ainsi qu'une première expérience réussie de la vente auprès d'industriels est nécessaire.

Compte-tenu de notre contexte international, une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci de nous adresser votre dossier en précisant la référence du poste choisi ou transmettez-le à *CVCADRE* en composant le 36.15 code JCM sur votre minitel où vous trouverez des renseignements complémentaires sur l'entreprise.



JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL
12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS
PARIS - LYON - NANTES - RENNES
TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

UN CONSULTANT D'ELITE POUR L'ELITE DES ENTREPRISES

Notre cabinet, créé en 1980 par des experts du management et de la négociation connaît un véritable succès.

Venez participez à ce développement, en nous rejoignant au poste de **CONSULTANT FORMATEUR.**

De formation supérieure, bilingue anglais, autonome, au sein de notre équipe vous pourrez valoriser vos expériences de 5 ans en entreprise et de 3 à 5 ans en cabinet.

Avec nous, vous mettrez en avant votre sens de la pédagogie pour concevoir et animer des séminaires de formation auprès d'un public exigeant, et votre sens commercial pour gérer un portefeuille de clients.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature sous la réf. CF à :



Michel Ghazal - Centre Européen de la Négociation.
16, rue Barbette - 75003 Paris

C.E.N.

PROMO REAL

recrute

JEUNES DIPLOMÉS (H/F)

(Sciences Po., licence en droit...)

pour devenir

PROMOTEUR IMMOBILIER

(Paris et région parisienne)

Rémunération motivante
(fixe plus intéressement)

Merci d'adresser votre dossier de candidature :
(lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions)

PROMO REAL
12, rue de Presbourg, 75116 PARIS
Téléphone : 45-00-94-50



le bronze industriel

Société française (500 personnes) spécialisée dans la métallurgie des alliages cuivreux, filiale d'un groupe américain, recherche pour l'une de ses unités de production :

Chef du Service Méthodes et Outillages

[illegible] Ingénieur de formation, [illegible] d'une expérience de 3 à 5 ans en fabrication. Vous avez de bonnes connaissances en [illegible] terrain, votre goût du travail en équipe, [illegible] votre sens de l'organisation seront les garants de votre évolution au sein d'une équipe dynamique. Anglais apprécié. Poste basé à SUIPPES (51).

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous réf. MO/M (CV, photo, prétentions) à : Mme QUENEY, LE BRONZE INDUSTRIEL - Tour du Levant - Les Mercuriales 93176 BAGNOLET CEDEX.

FAITES UN TUBE DE VOTRE CARRIERE

Le Monde CADRES

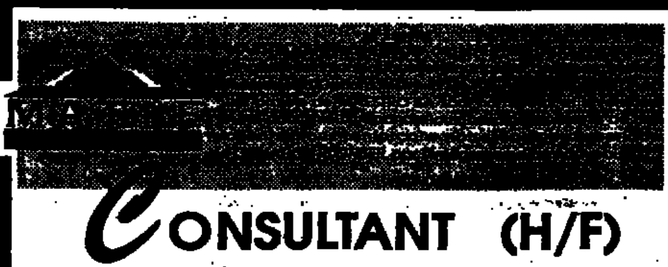
Le Monde, point de rencontre des grandes ambitions.

A vos Mac... Prêts... Partez !

1er groupe mondial de communication en Ressources Humaines, Austin Knight développe son département Publication et Communication Internes. Nous recherchons des journalistes et des rédacteurs pigistes, de véritables décathloniens de la communication d'entreprise. Si vous êtes de plus un athlète du Macintosh et - vous tenez alors la corde ! - de la télécopie, faites vite un noeud (définitif ?) à votre stylo... et n'oubliez pas d'écrire de votre plus beau traitement de texte à : François Bellami Austin Knight 8, rue Magellan 75008 PARIS.



Austin Knight



CONSULTANT (H/F)

Vous aurez pour mission de :
- former les intervenants sur le Marché, ainsi que leurs clients, à la gestion administrative des opérations MATIF
- assister et conseiller la clientèle dans la recherche de solution de problèmes liés aux techniques de gestion back-office
- contribuer à l'évolution des logiciels et services proposés à la clientèle.

Une formation sur les logiciels de back-office est assurée.
De formation BAC + 4 (Ecole Supérieure de Commerce...), vous avez une première expérience en milieu bancaire et si possible une première approche des nouveaux instruments financiers.
Vous possédez de solides connaissances en comptabilité bancaire.
Votre forte capacité d'assimilation et vos qualités relationnelles vous conféreront rapidement une réelle autonomie au sein d'une structure évolutive.
Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 537 sur l'enveloppe, à notre conseil

ofnicar 6, rue Halévy 75009 PARIS

SYNTHELABO
GROUPE PHARMACEUTIQUE FRANCAIS
recherche

MEDECIN PRODUIT

pour participer, au niveau médical, au lancement d'un nouvel anxiolytique.

Intégré à l'équipe de Direction Médicale du Département, il travaillera en liaison avec les Services marketing et le corps médical en ville et à l'hôpital.

Responsable de la mise en place d'études cliniques de phase IV et de la pharmacovigilance. Il participera également à la formation des équipes commerciales sur le terrain.

Une formation médicale orientée vers le système nerveux central (Neuro Psychiatre par exemple) éventuellement complétée par le CESAM et une expérience de l'industrie pharmaceutique contribuerait à une prise en charge rapide des responsabilités de ce poste.

Adresser lettre manuscrite, curriculum-vitae, photo et prétentins sous la référence 90/5 MO à l'attention de D. VOLTZ - SYNTHELABO BP 72 - 22 Avenue Galilée - 92350 LE PLESSIS-ROBINSON.

RCL — Riviere & Carret — LUSTUCRU

Notre Société parmi les leaders du marché (C.A. 1,6 milliard de Francs) recherche, pour son **Unité de Production de Marseille** (200 personnes), un

Responsable des ressources humaines (HF)

Conseiller du Directeur d'Usine en matière sociale, vous assurerez les fonctions classiques liées à la gestion et à l'administration du personnel dans le cadre d'une politique dynamique et évoluée de gestion des Ressources Humaines.
Fortement motivé par les relations humaines, vous saurez promouvoir et mettre en œuvre les politiques relationnelles Société et développer la communication interne au sein du site.
Vous aurez enfin à superviser l'élaboration et le suivi budgétaire de l'Unité.
Agé de 30 à 35 ans, vous avez une formation supérieure (Bac + 4) valorisée par une expérience réussie de 5 ans environ dans une fonction similaire.

Merci d'adresser votre lettre de candidature (CV, photo et prétentions) à :
RCL - DIRECTION DU PERSONNEL
29, Bd Charles-Nédelec. 13003 MARSEILLE
qui l'examinera avec la plus grande discrétion.

BOSSARD CONSULTANTS
CABINET DE CONSEIL EN MANAGEMENT LEADER SUR SON MARCHÉ

Dans le cadre du développement de notre
DEPARTEMENT MANAGEMENT ET RESSOURCES HUMAINES
Nous recherchons des **consultants expérimentés**

MANAGER

• En partenariat avec le Directeur du Département, vous assurerez le développement commercial, la conception des propositions, le suivi des contrats et l'encadrement des équipes.
• Vous pourrez exercer ce métier de consultant en bénéficiant d'une structure souple et d'une large autonomie. Cette activité très opérationnelle complètera l'apport d'expertise lié à votre compétence.
• De formation supérieure, vous avez une expérience extensive de la gestion des Ressources Humaines (gestion prévisionnelle des carrières, politique de formation...) à des postes opérationnels en grandes Entreprises ou en Cabinet.

CONSULTANT SENIOR

• Responsable opérationnel, vous mènerez les missions de la conception à la mise en place, encadrerez les équipes et assurerez le suivi des clients.
• Vous avez acquis un savoir-faire réel dans plusieurs domaines des Ressources Humaines (gestion des cadres, gestion prévisionnelle des carrières, audits et conception de plans formation) en grandes Entreprises ou en Cabinet.
• Votre potentiel et notre forte croissance favoriseront une progression rapide de vos responsabilités.

Si vous souhaitez combiner votre projet professionnel et notre développement, faites parvenir votre dossier de candidature à :
Florence HADJAB - BOSSARD CONSULTANTS - 12 bis, rue Jean Jaurès - 92807 PUTEAUX Cedex.

Importante commune touristique du Sud-Est de la France
envisage le recrutement

D'UN ADJOINT AU DIRECTEUR DE SON OFFICE DE TOURISME

Profil 35-40 ans environ. Formation économie, gestion, tourisme, connaissant au moins l'anglais, ayant déjà travaillé dans une structure similaire.
Il assurera la gestion et la coordination quotidienne du fonctionnement.
Possibilité d'évolution.

Envoyer C.V. + lettre manuscrite + photo + prétentions sous nº 8756
Le Monde Publicité
5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

Linéaires

Journaliste spécialisé

... synthèse, vous devrez être capable d'apporter aux professionnels de la Distribution l'information qu'ils attendent réellement. Au bout de quelques mois, vous aurez acquis suffisamment d'autonomie pour participer efficacement à l'élaboration du contenu rédactionnel.
Plus que la formation, la motivation constituera donc un critère important.
Revue jeune, vivante, et adaptée au monde moderne, Linéaires a su s'imposer rapidement sur son marché et connaît toujours une progression remarquée.
Résidence : Paris
Déplacement dans toute la France et à l'Etranger.
Envoyer CV, lettre manuscrite et photo aux Editions du Boisbaudry SA BP 6359 - 35063 Rennes cedex

370 personnes, GRANDE BANQUE EUROPEENNE, nous sommes particulièrement présents dans le quart Sud-Est de la France, et notre agence de Nice, notre agence leader en termes de résultats, connait une performance enviable.

L'exploitant que nous cherchons viendra s'inscrire dans ce contexte de franc développement et y apporter sa contribution. Assisté d'un démarcheur, il prendra en charge un fonds de commerce d'entreprises et le développera par une action commerciale construite.

25 - 35 ans, diplômé de l'enseignement supérieur ou de l'ITB, vous exercez aujourd'hui avec succès le métier d'exploitant - entreprises.

Merci d'adresser votre candidature sous la réf. 745 à Catherine de La Roche Saint André

jacques tixier consultants s.a.
7, rue de Logelbach - 75017 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

La ville de Mantes-la-Jolie
(45 000 habitants, 650 salariés, 350 MF de budget)
RECHERCHE SON (SA)

DIRECTEUR (TRICE) DES RELATIONS HUMAINES

Vous avez une expérience de 3 ans minimum au sein d'un cabinet, d'une entreprise ou d'une administration et vous possédez une bonne connaissance du milieu local.
Vous serez chargé, au sein de l'équipe de direction, de proposer et de mettre en œuvre une politique de G.R.H. : Plan de Formation, GPP, recrutement et communication interne...
La pratique de l'informatique serait un plus.

Merci d'adresser CV + lettre manuscrite, photo et prétentions à Monsieur le Maire, Hôtel de ville 31, rue Gambetta, 78200 Mantes-la-Jolie.

Le Cabinet CONCORDANCES, fortement implanté en région lyonnaise, dont le P.D.G. est Pierre BUCCAI, se développe à Paris :

• Tour Maine Montparnasse
33, avenue du Maine - BP 107
75 755 Paris Cedex 15
Tél. (16.1) 43.20.99.18
Fax (16.1) 43.20.77.94

et confie la Direction parisienne à Roger LAMQUIN, qui sera heureux de faire votre connaissance.



CONCORDANCES
Les missions de confiance

Devenez

RESPONSABLE D'UNE RÉGIE DE QUARTIER !

Vous aurez pour mission :
– D'impulser des projets locaux d'insertion et de développement social et de travailler en partenariat avec les interlocuteurs locaux ; d'animer et de gérer l'association dont l'activité est la maintenance et l'entretien de logements sociaux avec la participation des habitants du quartier.
• Pour ce poste basé dans la région parisienne, vous devez posséder une expérience « terrain » de la conduite de projet impliquant les habitants et les interlocuteurs locaux, et avoir pour niveau de formation le BAC ou l'équivalent au minimum.
• La connaissance du secteur de l'habitat serait un plus.

Transmettez lettre + CV + prétentions à :
OPTIMHOM, 14, rue Abel, 75012 Paris.

MTI METHODES ET TECHNIQUES INTERNATIONAL

Ingénieurs diplômés

Vous avez 2 à 5 ans d'expérience micro et mini informatique. Une connaissance de l'ordonnancement PERT et potentiel est appréciée.
Débutant accepté si fortement motivé.
Nous vous confierons la responsabilité de missions pour des entreprises du Bâtiment et de l'Industrie.
Merci d'adresser C.V., photo et prétentions à MTI - Direction Générale 5, avenue Bertie Albrecht - 75008 PARIS ou tél. au 43 59 49 58

La Chambre d'agriculture du Doubs
recherche

UN INGÉNIEUR AGRONOME

COMME RESPONSABLE DÉPARTEMENTAL DU DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Ecrire au directeur de la Chambre d'agriculture du Doubs, B.P. 939 - 25021 BESANÇON Cedex.

PMI - Grenoble
(systèmes informatiques),
en forte expansion,
RECHERCHE
CADRE

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

– opérationnel, formation supérieure/Sup. de Co. (HEC, ESSEC, autres...), expérience similaire en entreprise.
– Activités : comptabilité, gestion personnel, trésorerie, finance, contrôle de gestion.

Envoyer CV, photo, lettre manuscrite et prétentions (discrétion assurée) sous nº 8745.
LE MONDE PUBLICITÉ - 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

Le Monde CADRES

Le système télématique expert de l'emploi des cadres 3615 LM

Nous sommes une entreprise de dimension internationale, leader dans son secteur, qui recherche :

JEUNES CADRES DIPLOMÉS

Vous pouvez justifier d'une formation commerciale (bac + 2), vous êtes fortement motivé par le travail, disponible, et vous n'hésitez pas à « retrousser vos manches » s'il le faut.

Si ce profil correspond au vôtre, vous êtes la personne que nous recherchons.

Nous vous offrons une chance de faire une carrière internationale avec un salaire motivant à la clef.

Si vous voulez réussir et si ces perspectives vous intéressent, adressez-nous une lettre manuscrite accompagnant votre C.V., sous n° 1038 à
CONCEPT 1992,
31, rue du Maréchal-Foch,
67380 LINGOLSHEIM, qui transmettra.

Nous créons le poste de

SYNDIC 260.000 F +

Nous souhaitons confier cette responsabilité dans le secteur du logement social à un cadre, à un administrateur de biens, rompu à la gestion de copropriétés, aux relations avec les prestataires et aux problèmes liés à la promotion.
Grâce à votre expérience de 5 ans minimum dans la profession, vous commencerez par suivre le millier de logements actuels et nous comptons sur votre sens de la communication pour prendre des contacts extérieurs, développer et accueillir les nouveaux contrats que vous prendrez en charge.
Autonomie, grande rigueur, méthode et aisance dans l'utilisation de l'outil informatique sont nécessaires pour réussir.
Poste à pourvoir en proche banlieue Est.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite à :
SCIP Consultants, 124 Bd de la République 92210 ST CLOUD.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

TELEVISION PAR CABLE

CITEVISION, câblo-opérateur recherche pour HERAULT basé à BEZIERS son

TECHNICIEN RESEAU

Mission :
- Superviser la construction du réseau.
- Gérer techniquement le réseau, le raccordement des abonnés, les têtes de réseaux.

Profil :
- Technicien (IUT ou BTS de préférence)
- Spécialité : réseau de vidéocom.

Envoyez CV + lettre manuscrite + prétentions à :
GRECOM - 3, rue Stephenson - 78182 St Quentin en Yvelines

GRECOM

VILLE DE CHARTRES
40 000 habitants
RECRUTE

UN DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES TECHNIQUES

Candidature à adresser avant le 31 mars 1990 à :
MONSIEUR LE MAIRE DE CHARTRES
28019 CHARTRES CEDEX.

ESEL

Institut de sondages et d'études de marchés en expansion

RECHERCHE

CHARGÉS D'ÉTUDES «QUANTI» SENIORS

Minimum 2 à 3 ans d'expérience et anglais courant
Postes évolutifs, liés au potentiel des individus

Adresser lettre manuscrite et CV :
1, rue d'Alsace-Lorraine,
94140 Alforville.

Au 1er janvier, pour vos étrennes

Nous offrons un nouveau décor, à vous-même et à vos candidats à :

EUROPOLE
1, place Firmin Gautier
38000 GRENOBLE
Tél. : 76 48 40 40

Par contre, demeure intacte la préoccupation de votre service. Pour cela, vous pouvez compter sur Maurice GIROT et l'équipe de SEFOP RHONE-ALPES.

SEFOP Rhône-Alpes

Ensemble instrumental région Rhône-Alpes
recrute

ADMINISTRATEUR

Chargé du fonctionnement administratif
et financier de l'orchestre
Responsable de la promotion et des relations publiques
BAC + 4 - Expérience nécessaire

Candidature manuscrite + curriculum vitae + photo adressés à :
DIRECTION RÉGIONAL DES AFFAIRES CULTURELLES
Service de la musique, 14, av. Berthelot, 69007 Lyon.

PME en forte croissance recherche

CHEF DE VENTE EXPORT

basé à Paris, pour la commercialisation d'un machine à commande numérique auprès d'une clientèle de Constructeurs Automobiles, Aéronautique, Fabricants de serrures...

Agé de 27 à 35 ans

de formation supérieure commerciale ou technique, il devra justifier d'une expérience réussie de 2 à 5 ans dans la vente de biens d'équipement.

Trilingue anglais-allemand indispensable.

Adresser C.V.
photo et prétentions à :



B.P. 509
75528
PARIS CEDEX 11

Cartes à Mémoires - Terminaux - Systèmes - Réseaux

SMART ingénierie,
dans le cadre de son très fort développement, recherche des

INGENIEURS LOGICIELS
débutants ou confirmés

Pour rejoindre une jeune équipe motivée et gagnante

Merci d'adresser lettre manuscrite + CV + photo + prétentions à
SMART INGENIERIE
Technoparc des Hautes Faventines
9, rue Jean Bertin - 26000 VALENCE

SMART ingénierie

LEVI-TOURNAY/ASSCOM

ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ
cherche pour le Val de Marne

Le DIRECTEUR de son CAMPUS

Il assurera la gestion d'un internat de 200 chambres,
aura la responsabilité d'un parc immobilier en rénovation de 8 ha
et représentera sur place la Direction des Etudes.

Envoyer lettre manuscrite + CV + photo + prétentions sous réf. 8811
à LTA, Antenne St Lazare 4, rue du Fbg Poissonnière
75010 Paris - qui transmettra.

LEVI-TOURNAY/ASSCOM



PAPETERIES MATUSSIERE ET FOREST

Notre société est réputée dans le domaine de la fabrication des papiers graphiques et d'emballage. Ses 7 unités de production sont essentiellement dans l'Est et le Sud-Est.

Pour les 2 unités proches de **Grenoble**, représentant près de 500 personnes, nous recherchons un :

Chef du personnel

Diplômé d'études supérieures, la trentaine, vous avez déjà une expérience de 4 à 5 ans, idéalement dans une industrie de process en continu. Vous avez fait vos classes dans une position d'adjoint et vous vous sentez apte maintenant à tenir la barre.

Sur les 2 sites, vous avez, bien sûr, la maîtrise de tous les aspects de la fonction (recrutement, salaires, formation, sécurité).

Surtout, votre présence sur le terrain, votre sens relationnel, font de vous le promoteur de la *politique sociale auprès de la* hiérarchie. Expert dans votre domaine, vous êtes un conseiller écouté de votre Directeur d'unité.

Nous vous remercions d'adresser rapidement votre candidature (Référence 1104/RE) à SEFOP RHONE-ALPES - 17, avenue du Granier 38240 MEYLAN, qui nous aide dans cette recherche.

SEFOP Rhône-Alpes

FORMATION PROFESSIONNELLE

Formations rémunérées

TECHNICIEN EN ORGANISATION ET GESTION DE LA PRODUCTION

Maîtrise des méthodes, de l'ordonnancement de la GPAO, durée 6 mois, débutant le 1/02/1990.

MANAGEMENT DE LA QUALITÉ TOTALE

Méthodes et outils de mise en œuvre d'une politique « Qualité totale », durée 4 mois, début le 19/02/1990.

Rens. BTE Formation 47-96-70-40/41

Maitrise des Sciences de gestion

L'UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE offre la possibilité à des salariés en entreprise ayant cinq années d'expérience professionnelle et un niveau 1er cycle ou jugé équivalent de préparer le DIPLOME DE MAITRISE DE GESTION dans le cadre de la Formation Continue (Congé Formation, Plan Formation).

Durée : début septembre à mi-juillet à temps plein.

Renseignements et inscriptions : 45.05.14.10 poste 23.47

Limite de dépôt des candidatures : 1 mars 1990.



Mutuelle Assurance des Commerçants et Industriels de France

Recherche :

Pour la gestion de ses sinistres corporels

DES RÉDACTEURS contentieux confirmés ayant IMPÉRATIVEMENT au moins deux années d'expérience professionnelle dans la gestion des dossiers corporels et mortels.

Vous souhaitez travailler dans une mutuelle dynamique et aspirez *à une évolution de carrière.*

Nous vous proposons :

- un statut cadre
- une rémunération motivante si capacités
- des perspectives de carrière.

Adresser CV et prétentions :
MACIF/ Région CENTRE
Mme DOUZIECH
7, rue Colbert
03406 YZEURE CEDEX

Que faites-vous de vos talents ?

Les hommes, source de réussite ? Oui, à condition d'en capter les talents, d'en canaliser les énergies.

A Lyon comme à Paris, le CDM propose un séminaire conçu pour les Directeurs de Ressources humaines, cadres et dirigeants susceptibles de conduire une opération de changement dans leur entreprise.

LA STRATEGIE DU CHANGEMENT :
MOBILISER LES RESSOURCES HUMAINES

- Une Méthode d'approche de changement utilisable immédiatement, mise au point par Yves Frédéric LIVIAN, Directeur de Recherche à l'IRE (Institut de Recherche de l'Entreprise).
- *Prochaine session :* Paris du 28 au 31 mai 1990.

PARIS
Tél. (1) 43 94 16 46

CDM
Centre de Développement du Management
Groupe ESC Lyon
LYON GRADUATE SCHOOL OF BUSINESS

SC/LM • PUBLICIS EDICO



L'Institut de Bureautique et d'information Appliquée vous propose deux formations rémunérées.

MONITEUR FORMATEUR/TRICE EN MICRO INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

Durée : 6 mois
Participants : - Jeunes diplomés ou demandeurs d'emploi
- Niveau Bac +2
- Habitant Paris depuis plus d'un an
Réunions d'informations à 14H - 31 Janvier - 21 Février

RESPONSABLE PROJET MICRO INFORMATIQUE ET FORMATION

Durée : 8 mois
Participants : - Formation supérieure ou expérience professionnelle.
Objectif : Optimiser l'utilisation de la micro-informatique dans l'entreprise.
Réunions d'informations à 10H - 31 Janvier - 21 Février

Se présenter ou écrire en joignant C.V.
IBIA - 63 Ave de Villiers 75017 PARIS
Métro WAGRAM

Le Monde CADRES

Société Régionale d'Ingénierie

filiale d'un grand groupe

recherche pour Lyon

INGENIEUR CHARGE D'ETUDES EN TRANSPORT

Diplômé Grande Ecole ou universitaire, le candidat sera intégré dans une équipe dynamique de consultants et aura pour mission d'effectuer des études générales liées à l'aménagement, au transport et au tourisme.

Le poste requiert un très bon niveau intellectuel, un sens du travail en équipe et beaucoup de créativité.

Rémunération intéressante et réelles possibilités d'évolution de carrière dans le groupe.

Envoyer CV et prétentions, à Média-System, 55, place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

Consultants associés

Paris/Province

RECHERCHE DE CADRES

Le respect de l'homme client, candidat ou collaborateur inspire notre éthique : la taille humaine de nos équipes (Annonces et Search) nous permet en France et à l'étranger de rester proches des attentes des entreprises et des aspirations des candidats. Nous n'acceptons que des missions avec un mandat exclusif... Et avec cette éthique, nous faisons des profits. Si vous exercez déjà le métier de consultant en recherche de cadres selon les mêmes principes, écrivez-nous, nous parlerons du métier... et de l'avenir.

Merci d'adresser votre courrier avec la réf. TEP M à PAUL-EMILE TAILLANDIER - 11, rue Jean Mermoz - 75008 PARIS, qui vous garantit la plus stricte confidentialité.

PAUL-EMILE TAILLANDIER
ÉTHIQUE ET RECRUTEMENTS

Dans le cadre des actions de développement social des quartiers LA VILLE DE STE-GENEVIÈVE-DES-BOIS Essonne + 30 000 habitants recrute d'urgence sur titres contrat d'une durée de 3 ans

1 DIRECTEUR D'ÉTUDES EN AMÉNAGEMENT ET EN URBANISME

titulaire d'un Doctorat d'Etat ou d'un Doctorat 3e cycle avec Maîtrise ou Diplôme Ingénieur ou Architecte ou Diplôme Institut d'Etudes Politiques

Ecrire avec C.V. à Monsieur le Maire 91700 Ste-Geneviève-des-Bois

---

Société métallurgique rech. pour son usine d'Ivry-sur-Seine (94)

1 TECHNICIEN DE LABORATOIRE

pour analyses physico-chimiques de contrôle — niveau BTS de chimie — débutant ou 2 à 3 ans expérience dans le domaine de la chimie minérale. Contrat à durée déterminée de 6 mois environ pour remplacement d'un congé maternité. Poste à pourvoir à partir de fin février. Adresser lettre manuscr. détaillée, CV, photo sous n° 52158, PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 Paris.

LE CARREFOUR RURAL EUROPÉEN

recrute son

RESPONSABLE DE SERVICE DOCUMENTATION INFORMATIQUE

ses activités comprendront la création et la gestion d'un centre de documentation ainsi que la mise en place et le fonctionnement d'une banque de données télématique. Connaissance du milieu rural et/ou des institutions européennes appréciée, ainsi que de la langue anglaise

débutant(e) accepté(e)
Qualités recherchées : dynamisme, initiative, méthode, esprit d'équipe
Lieu : Charente (Angoulême).

Adresser CV + photo + lettre manuscrite à : CARREFOUR RURAL EUROPÉEN Château de l'Oisellerie 16400 La Couronne

---

SERVICE DÉVELOPPEMENT ET INGÉNIERIE

recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES

SUP-AÉRO
ENST, ESE, ENSIMAG, INSA, ENSI, DEA, MIAGE

pour assurer des développements en : LOGICIELS DE BASE LOGICIELS D'APPLICATION TEMPS RÉELS TÉLÉCOM, RÉSEAUX SYSTÈME GESTION

Ecrivez-nous : SDSI, 78/80, avenue Galliéni Tour Galliéni 1 93174 BAGNOLET CEDEX Tél. : 43-60-13-64

L'AFPA recrute pour son centre de formation professionnelle pour adultes de COLMAR (CDI) et ROUEN (CDD)

TECHNICIEN TOURISME LOISIR

pour devenir

FORMATEUR

Expérience diversifiée du secteur donnant compétence sur les principaux axes du développement tourisme : marketing, conception et animation de produits, gestion aménagement. Formation supérieure. Adresser CV, photo et prét. à Nicole TASSO, CPTA ZI des Chanoux, 63, rue Ampère, 93330 NEUILLY-SUR-MARNE.

Centre hospitalier François-Quesnay

recherche

MÉDECIN DU TRAVAIL

Prendre r.-v. au 30-92-92-60 p. 30.06 ou adresser CV détaillé : Centre hospitalier de Mantes-la-Jolie, directeur du personnel, 2, bd Duhamel, 78201 Mantes-la-Jolie Cedex.

LA VILLE D'ARGENTEUIL (Val-d'Oise) 96 000 habitants recrute dans le cadre du développement de ses services DIRECTION DE LA SANTÉ DIRECTEUR

Placé sous la responsabilité du S.G.A. du secteur, il aura pour mission la coordination des actions de santé mises en œuvre par les structures publiques et privées coexistantes sur la Ville.

Il assurera l'évaluation des besoins et proposera des mesures destinées à l'optimisation de la gestion des structures de santé municipales.

PROFIL SOUHAITÉ : Technicien de la santé de formation universitaire en économie de la santé. Pour ce poste, envoyer lettre, C.V. + photo à : Monsieur le Député-Maire d'ARGENTEUIL, BP 721, 95107 ARGENTEUIL CEDEX

Cours par correspondance recherche

PROFESSEURS

pour correction de copies (Travail à domicile)

Toutes matières du CP à la terminale

Ecrire avec C.V. à : Cours Legendre D.P. 3, bd Morland 74004 PARIS

CENTRE DE PHYSIQUE DES PARTICULES DE MARSEILLE recrute

INGÉNIEUR DE RECHERCHE CNRS

Format. ingénieur informat. ou équiv., exp. dével. logiciels, acquisition données temps réel. Connais. : program. microproc., syst. répartis, archit. multiproc. syst. princip. util. VAX VMS, microproc. VME 68030.

Adresser CV : CPPM - Case 907 - Fac. sciences Luminy 13009 Marseille.

EDITEUR

recrute

CHEFS DE PUBLICITÉ

confirmés H/F

Si vous souhaitez participer au développement de supports en pleine évolution, écrivez-nous ou téléphonez à :

Editions ETEX groupe RSL 192, rue Legendre, 75017 Paris Tél. : (1) 42-29-84-84

Société de Bourse Paris-8e

recherche pour son service de traduction

1 TRADUCTEUR (H/F) ANGLAIS-FRANÇAIS

de langue matern. française

1 TRADUCTEUR (H/F) FRANÇAIS-ANGLAIS

de langue matern. anglaise

Diplôme ESIT ou équivalent. Expérience finances/Bourse. Traitement de textes exigé.

CV + lettre manuscrite sous n° 8738 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

Société d'économie mixte d'aménagement et de construction proche banlieue Sud

RECHERCHE

UN CADRE COMPTABLE ET FINANCIER

Il (elle) sera chargé(e) de la comptabilité de la société (avec une aide-comptable), de la gestion prévisionnelle en matière budgétaire et comptable et du suivi de la trésorerie.

Profil :

Formation supérieure comptable, bonne maîtrise de la gestion informatisée, expérience souhaitée.

Envoyer dossier de candidature (C.V. + rémunération actuelle). s/n° 8750 Le Monde Publicité, 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris

---

VILLE DE VALENCE

(Drôme) (60 000 habitants)

recrute

UN CHARGÉ DE MISSION A LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Fonction :
Coordonner les actions de prévention de la délinquance mises en œuvre par le Conseil communal de Prévention de la délinquance.
Ce poste convient à un professionnel connaissant les procédures de développement social des quartiers, ayant une expérience de conduite de projets et de négociations interinstitutionnelles (justice, travail social, police...)
Formation :
Niveau licence ou diplôme de travail social
Adresser candidature, C.V. et photo à M. le Maire de Valence, Direction du Personnel, Secteur 2, place de la Liberté, 26000 VALENCE, avant le 10 FÉVRIER 1990, dernier délai.

LE THÉÂTRE DE SARTROUVILLE

recherche son

ADMINISTRATEUR

Envoy. lettre de cand. et C.V. à : Claude SEVENIER Théâtre de Sartrouville B.P. 93, 78505 Sartrouville Cedex

---

SOCIÉTÉ NORD RÉGION PARISIENNE

recherche

INGÉNIEUR CHIMISTE

Débutant ou 1re expérience pour laboratoire recherches fabrication résines synthétiques. Expérience langue anglaise. Adresser CV, photo et prétentions.

s/n° 8749 - Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy 75007 PARIS.

VOILES ET VOILIERS

Le manuel des passionnés de la mer

RECHERCHE

UN MAQUETTISTE TRADITIONNEL + PAO EXPÉRIMENTÉ

(Logiciel : X Press et Illustrator...)

Connaissance de la voile appréciée.

Envoyer CV, photo et prétentions à la Rédaction du journal : 21, rue du Fg-Saint-Antoine 75550 PARIS CEDEX 11

Sté de Crédit cherche

CORRESPONDANTS(TES)

pour Paris et banlieue Conviendrait à retraités de banque ou assurance. Ecr. avec C.V. à S.M.O., 219, rue St-Honoré, 75001 Paris

---

GROUPE MÉTALLURGIQUE

recherche d'urgence pour (94) IVRY-SUR-SEINE

TECHNICIEN DE LABORATOIRE

pr analyses physico-chimiques de contrôle. Niveau BAC F6 ou équivalent. Libéré o. m. Adress. lettre manuscr. détail., CV, photo n° 51873 PUBLICITÉ ROGER BLEY, 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

P.S.I.
Sté leader dans le domaine électro-optique recrute

UN INGÉNIEUR TECHNICO-CIAL

Adjoint au directeur commercial, il aura rapidement la responsabilité de la promotion et de la vente des produits des départements SOURCES ET TRAITEMENT DES FAISCEAUX LASERS SCIENTIFIQUES.
Ce poste s'adresse à un ingénieur spécialisé, parfaitement bilingue anglais. Stage de formation chez nos principaux fournisseurs aux ÉTATS-UNIS, en ALLEMAGNE et en ANGLETERRE. Carrière évolutive pour un(e) candidat(e) de valeur. Env. CV, photo et prétent. à : PHOTON SCIENCE INSTRUMENTS Z.A. de l'autodrome 1, avenue Louis-Delage Linas, 91310 MONTLHÉRY.

GENIOUS SSCI informatique technique et industrielle recherche

INGÉNIEURS

Logiciels temps réel pour travailler sur des grands projets informatiques. Expérience souhaitée C, UNIX, SGBD, MONITEUR TR... Tél. : 47-85-63-39.

Municipalité 35 000 habitants

agglomération de Rouen, propose à DEUX JEUNES DIPLOMÉS DE DIRIGER

SERVICE FINANCIER

Réf. 326
participant à l'élaboration de la politique financière et budgétaire. Il supervisera le service comptabilité et développera les procédures de contrôle de gestion, comptabilité analytique, la gestion financière, gestion de la dette, trésorerie, emprunts.

SERVICE DU PERSONNEL

Réf. 327
participant à l'élaboration de la politique G.R.H., il dirige un service de 6 pers. chargé de la gestion administrative et paye. Il développera la gestion des carrières, la formation, les relations sociales et poursuivra la modernisation des outils de prévision d'organisation.
De formation supérieure : gestion, A.E.S. une spécialisation DESS gestion publique serait appréciée.
L'importance des responsabilités confiées et le caractère très formateur des deux postes motiveront des candidats doués d'une large ouverture d'esprit et aptes au dialogue au sein d'une équipe de direction restreinte.
Envoyer candidature référencée à SGMA DÉVELOPPEMENT 17/19, rue des Envierges 75020 PARIS.

L.P.P. de la RÉSIDENCE SOCIALE sous contrat Association RECHERCHE

PROFESSEUR DE SECRÉTARIAT

à temps complet pour poste vacant.
Niveau requis : BTS secrétariat de direction.
Ecr. au 1, rue Emile-Connoy 93200 SAINT-DENIS

secretaires

CBO SA
Premier importateur français de mobilier de bureau

cherche pour son dépôt du Blanc-Mesnil

UNE SECRÉTAIRE

pour suivre les achats, les fournisseurs, parlant italien et si possible espagnol. Souhaiterions dynamisme et vivacité. Possibilité de salaire intéressant.

Env. CV avec photo à : Monsieur F. Bernard, PDG 3, av. Albert-Einstein Z. I. du Coudray 93150 Blanc-Mesnil Tél. : 48-65-30-66.

L'AGENDA

Livres

Vous possédez des livres anciens ? Nous avons la même passion. Contactez-moi. (1) 45-66-41-01.

Vins

CHAMPAGNE

Excellent 65 F T.T.C. Franco à partir de 20 btles. BONDON J.-L., 51480 Reuil. Propriétaire récoltant. Tél. : 26-58-32-10 CCP Châlons 1846-68 B

Jeune fille au pair

J.F. hongroise, 22 a., parle fr., ang., all. CH. TRAV. AU PAIR, famille sérieuse, libre de suite. Tél. : 20-41-10-07

Famille allemande (R.F.A.), près de Weiden cherche jeune fille au pair pour 6 mois ou 1 an. Ecrire, Mme, M. C. R. Völks, Kössimühler. 14 8483 Vohenstrauss.

---

automobiles

ventes

moins de 5 C.V.

A vendre R5 Five bleu, année 88, 23 000 km. ETAT NEUF. 35 000 F Tél. : 39-82-29-42

---

capitaux - propositions commerciales



Consultants associés

Pour nos 3 activités

Recherche de Cadres Dirigeants

Formation - Animation

Stratégie - Organisation

Jean-Claude MAURICE attend personnellement votre candidature (réf. 2296).

JEAN-CLAUDE MAURICE CONSEIL
12, RUE DE PONTHIEU - 75008 PARIS

PARIS - LYON - NANTES - RENNES
TOULOUSE - VOIRON - BARCELONE

DEMANDES D'EMPLOIS

36 ANS, MBA

Cadre dans la fonction publique chargé des relations internationales et de la mise en place des grands programmes européens.

Grande expérience — public et privé — nationale et internationale.

Etudie toutes propositions direction ou gérance d'entreprise.
Ecrire sous n° 8752 - Le Monde Publicité 5, rue de Monttessuy, 75007 Paris.

PME-PMI

à la recherche d'un second souffle ?

20 ans d'expérience de haut niveau

Homme polyvalent : technique, commercial, gestion finance, inventeur produits

recherche

missions de redressement ou d'encadrement par implication ou intégration dans l'entreprise, secteurs mécanique ou électromécanique de fabrication.

H.A. - BP 446-07, 75327 Paris Cedex 07

F. 40 ans, bonnes expériences restauration (vestiaire, main courante, responsable...) recherche

Poste à responsabilité

entreprise ou autre
Paris ou région Marne-la-Vallée.
Etudie ttes propositions.
Tél. : 60-17-20-45 matin.

Directeur des ventes rompu aux méthodes modernes de vente à domicile de produits encyclopédiques souhaite rencontrer éditeur européen, groupe d'édition intéressés par le marché français. Ecrire sous le n° 8747 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J. H. 24 ans, maîtrise de droit des affaires et maîtrise de droit international et européen recherche poste juriste débutant sur Paris. Tél. : 45-24-48-80.

Manager dynamique, multilingue, 51 ans, solide formation, vaste expérience dans commerce, négociations tous niveaux, management direction, gestion centre de profit, PME, agence en France ou à l'Etranger. Ouvert à toutes formes de collaboration. Ecrire sous le n° 8746 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Directeur financier 40 ans exp. finance, contrôle de gestion, comptabilité-fiscalité, anglais courant, rech. Direction financière dans société commerciale ou industrielle avec activité internationale. Ecrire sous le n° 8748 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J. F. niveau maîtrise LEA anglais-espagnol + 2 ans exp., connais. TTX Word rech. poste trilingue Tél. : 64-03-16-01

J. Femme, 34 ans, ESCP + DECS + anglais courant, connaiss. informatiques (SAARI + Lotus), 10 a. exp., rech. POSTE TEMPS PARTIEL S/PARIS. Tél. 42-51-05-52 soir/w.-end.

J.H. 25 ans, diplômé sciences politiques (IEP), section politique & sociale + DEA science politique, anglais, recherche poste évolutif en information, communication sociale, politique et culturelle. Disponible pour déplacements et séjours à l'étranger. Ecrire s/réf. : 2479 à O.R.C., BP 80, 92105 BOULOGNE Cedex qui transmettra.

JURISTE 33 ANS

DOCTEUR EN DROIT DES AFFAIRES

SPÉCIALISATION : pays de l'Europe de l'Est. Sujet de thèse : implantation des multinationales socialistes.
1re EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE : chargé d'études au service juridique du Centre français du commerce extérieur.
LANGUES : anglais courant, bonnes connaissances allemand, espagnol.
Cherche poste dans entreprise — publique ou privée — ou cabinet juridique.
Ecrire sous le n° 8036 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

J.H. français résidant en Angleterre depuis 10 ans, diplômé école de commerce, rech. représentation produits français. Contacter M. P. Derain, 28 Blackbrock Lane, Bickley, Kent BR2 8AY, Angleterre. Tél. (19-44) 1-467-4972 (soirée).

HOMME 50 ANS LIBRE IMMÉDIATEMENT ch. emploi adm. ou de bureau. Tril. anglais, espagnol. Tél. : 45-76-10-10.

Cadre administratif, F. 31 a., ch. poste commercial personnel ou juridique de sté de groupe. Tél. : 43-07-52-47.

Cadre supér., transport internat., rech. haute responsab., 43 ans, enseign. sup., anglais, all., sérieuses réf., challenge, disp. Ecrire sous le n° 8735 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Cadre import-export, dynamique ayant très bonne exp. avec Proche et Moyen-Orient, l'Afrique et surtout Pays de l'Est Cherche emploi Ecrire sous le n° 8754 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

Français célibataire, 31 ans. Expérience : administration, secrétariat. Connaissance : espagnol, allemand, anglais. Cherche empl. en Colombie. Etudierait toute proposition. Téléphone : 34-15-88-98.

RÉDACTEUR BILINGUE (ANGLAIS) SECRÉTAIRE DE RÉDACTION MAQUETTISTE (TRADITIONNEL ET PAO), AVEC EXPÉRIENCE. TÉL. : 43-71-46-33.

Médecin + maîtrise biochimie + DEA pharmacologie mol. et cell. ; 1 an et demi exp. labo., rech. indust. pharmac., ch. poste secteur rech. ou document. scient. ou méd. indust. pharmac. ou biotechno. 48-58-25-47.

J.F. 21 ans, vendeuse, cherche place stable. Tél. : 42-78-10-84

Le Monde L'IMMOBILIER

appartements ventes

5e arrdt

PORT-ROYAL

Bel imm. p. de taille, ravalé, grand liv. double 3/4 chambres, hall entrée, cuis., office, 2 bains, 2 w.-c. 163 m². SUD : 12 bis, boul. PORT-ROYAL mardi, mercredi, 13 h 30-16 h 30.

14e arrdt

Face GARE MONTPARNASSE imm. récent, standing, vue dégagée, gd studio, balc., cuis. équipée, w.-c., bains. Impecc. box possible. 1 360 000 F NORD TIM, 98, bd Magenta, 75010 Paris Tél. : 40-35-11-00

17e arrdt

Mo BROCHANT
Rénové, 2 p., kitch., wc, s. d. b., imm. p. de taille, sur place merc. 24, 11 h-13 h. 41, rue du Dr-Heulin.

Province

DOUBS FRONTIÈRE SUISSE (12 km de Pontarlier) Au pied des pistes (1 150 m d'altitude) appt dans chalet (stand.) F2 1 p. princ. + kitch. équip. 1 chambre + placard w.-c et s.-d-b. Balc. 39 m² cave, local ski. Sortie sur les pistes Très bon ensoleillement. Prix : 320 000 F. Tél. : 84-02-00-88 ou (16-1) 84-02-00-88.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS. Préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-48-07 même le soir

locations non meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE

8, av. de Messine, 75008 PARIS recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS, HOTEL PARTIC. PARIS et VILLAS PARIS-OUEST. Tél. : (1) 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE

rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES, GDS APPTS de standg, 5-6-7 P. Tél. : 42-80-20-42

MASTER GROUP

47, rue VANEAU, 75007 Paris, rech. pour cadres multinationales et banques, apparts vides ou meublés du studio au 7 p. de stand. Tél. : 42-22-24-66.

maisons individuelles

83 LES ISSAMBRES
1 km mer, quartier résidentiel sur 1 200 m² paysagé, maison provençale 1987 (150 m² habitables), cuis. aménagée, séj. 45 m², 4 chbres, 2 s. bains, 1 cab. toilette, 2 w.-c., lingerie, cave 20 m² + 8 m² dépendances, piscine 50 m² + gde plage, très bonne prestation 3 000 000 F. Frais réduits. Tél. : HB 42-60-66-13 le soir 30-92-64-71

Part. vd maison individuelle 140 m² env., séj., cuis., s. de bns, 2 wc, 4 chbres, 1 mezzanine, chf. cent. gaz, état neuf. 3 000 000 F. 20e, pl. Gambetta. 43-66-76-81.

locaux commerciaux

Ventes

EXCEPTIONNEL

11 000 m² gar. park. Paris 18e, rue Custine. Murs + fonds. Exclusivité IMMO MARCADET 42-62-01-62.

bureaux

Locations

DOMICILIATION

Burx, télécopie, télex. AGECO. 42-94-95-22.

GROUPE ASPAC

1er RÉSEAU NATIONAL DE CENTRES D'AFFAIRES
Propose bureaux et salles de réunion équipés ttes durées + ts services : tél., télex, fax, secrét. TTX, SIÈGES SOCIAUX.
BOULOGNE 46-20-22-25
VINCENNES et MARNE 60-17-18-19
MARSEILLE 91-72-45-00
PARIS 8e, 9e, 15e 42-93-50-54
+ DE 20 CENTRES EN FRANCE
Infos Minitel : 3616 ASPAC

VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE

CHAMPS-ELYSÉES ou AVENUE VICTOR-HUGO bureaux, secrét., tél., télex, fax. Domicil. : 170 à 390 F/M CIDES 47-23-84-21

SIÈGE SOCIAL

bureaux équipés tous services démarches RC-RM SODEC SERVICES CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47 NATION : 43-41-81-81.

A PARTIR DE 80 F HT/mois PARIS 1er, 8e, 9e, 12e, 15e, 17e CREADOM 17e 42-67-05-89 INTERDOM 12e 43-40-31-45.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM
Constitution de sociétés
Démarches et tous services
Permanences téléphoniques
43-55-17-50

MARCHÉS FINANCIERS

Fiscalité de l'épargne

La Belgique ramène à 10 % la retenue sur les obligations

Le gouvernement belge va ramener à partir du *1er mars de 25 %* à 10 % l'impôt prélevé à la source sur les revenus d'obligations et de bons de caisse, a annoncé le premier ministre, M. Wilfried Martens, à l'issue du conseil des ministres lundi 22 janvier.

Par cette mesure, le gouvernement espère ralentir la fuite des capitaux belges, quelque 130 milliards de francs belges en 1989 (21 milliards de francs), et alléger ses charges d'emprunt. Le Trésor public est contraint d'offrir des taux d'intérêt largement supérieurs à ceux du marché afin de compenser la ponction fiscale sur les coupons d'obligation.

Les Belges ont pris l'habitude de placer leurs avoirs dans des SICAV (sociétés d'investissement à capital variable) luxembourgeoises non soumises à l'impôt et dont certaines sont même constituées de placements en bons du Trésor belges.

A la veille du lancement en mars d'un nouvel emprunt d'Etat, qui s'annonçait difficile sur un marché où les rendements dépassent généralement 10 %, le gouvernement belge a préféré hâter une réforme *fiscale qui était en chantier* depuis plusieurs mois. Dans la perspective de la libéralisation du marché des capitaux prévue pour le 1er juillet 1990 dans la CEE, un prélèvement obligatoire de 25 % à la source risquait de dissuader les investisseurs *les plus patriotes, observe-t-on* dans les milieux gouvernementaux.

Le taux de 10 % choisi par la Belgique s'harmonise avec ceux qui sont généralement en application dans le reste de la CEE. Ce taux ne s'appliquera qu'au papier nouveau (bons de caisse et *obligations*) lancé à partir du mois de mars. Il est réservé aux placements à revenu fixe, et ne s'applique donc pas aux actions.

La mesure sera même compensée par une diminution des avantages fiscaux accordés depuis plusieurs années à certaines actions pour favoriser l'investissement industriel. Ces actions, identifiées par l'appellation bilingue franco-néerlandaise « AFV » (avantage fiscal-fiscaal voordeel) dans les cotations boursières, avaient bénéficié d'un grand intérêt auprès des épargnants. – *(AFP.)*

Dumez prend 22,5 % du capital de la société de distribution Groupelec

Le groupe Dumez a annoncé, le lundi 22 janvier, avoir pris, par l'intermédiaire de sa filiale française de distribution CEDZ, une participation de 22,5 % dans Groupelec. Cette prise de participation a été effectuée à l'occasion d'une augmentation de capital réservée à CEDZ, explique Dumez dans un communiqué.

La société Groupelec Distribution est l'un des quatre leaders de la distribution de matériel électrique en France avec un chiffre d'affaires de 1,8 milliard de francs. L'entrée de CEDZ dans Groupelec permettra à ce dernier, selon Dumez, « *de développer les synergies avec les sociétés du groupe Dumez, en particulier avec United Westburne, et d'assurer son développement sur le plan européen* ».

Par l'intermédiaire de sa filiale United Westburne, Dumez est le premier distributeur de matériel électrique, de plomberie, de sanitaires et de chauffage en Amérique du Nord, avec un chiffre d'affaires dans ces secteurs de près de 15 milliards de francs.

D'autre part, le groupe de bâtiment et travaux publics va prendre une participation de 4,7 % dans le capital de la société britannique de construction Alfred McAlpine. Dumez portera ultérieurement cette participation à 12 %. L'accord *anglais devrait déboucher* sur des projets non seulement en Grande-Bretagne mais aussi aux Etats-Unis dans le domaine routier.

Bons résultats d'IBM-France

IBM-France a réalisé en 1989 de meilleures performances que le reste du groupe : le chiffre d'affaires s'inscrit en hausse de 8,3 % à 41,33 milliards de francs, dépassant pour la première fois la barre symbolique des 40 milliards. Avec ses vingt et un mille cinq cents personnes, le bénéfice a augmenté de 10,8 % à 2,56 milliards de francs.

A l'occasion de la présentation de ces chiffres lundi 22 janvier, M. Pierre Barazer, le président d'IBM-France, a plaidé une nouvelle fois pour que l'Europe se dote d'une industrie des semi-conducteurs et réclamé que son groupe participe au consortium européen Jessi réunissant Siemens, Philips et SGS-Thomson pour la maîtrise par le Vieux Continent des technologies nécessaires au développement des puces électroniques du futur.

Près de cinq mille suppressions d'emplois chez Nixdorf

Le groupe informatique ouest-allemand Nixdorf, qui vient de passer sous la coupe de Siemens après plus d'un an de difficultés, va supprimer, d'ici au 1er juillet, 4 880 emplois, sur un effectif total de 28 000 personnes. Cette décision fait partie d'un plan de restructuration comprenant notamment des changements dans l'activité commerciale, une révision de la *charge des usines en fonction de la* demande pour tenir compte du « *faible volume des commandes en portefeuille et des surcapacités de production existantes* », une réduction des dépenses de recherche et de développement et un allégement des services administratifs.

Cette batterie de mesures tend à confirmer les informations données en début de mois par le magazine *Der Spiegel*, selon lequel le groupe s'apprêtait à annoncer des résultats désastreux pour son dernier exercice : 1 milliard de deutschemarks de pertes (3,4 milliards de francs).

Six mois de sursis pour la Brasserie de Mutzig

La direction de la Française de Brasserie, qui appartient au groupe *Heineken, a accepté lundi 22 janvier*, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire de la Brasserie de Mutzig (Bas-Rhin), de laisser la porte ouverte six mois de plus à d'éventuels candidats à la reprise de l'usine (*le Monde* du 23 janvier).

Jusqu'au 22 juillet prochain, les quarante-deux salariés de la Brasserie pourront effectuer leur congé de conversion sur le site de Mutzig comme le proposait la CGT, majoritaire *dans le personnel. Ceux qui* le souhaitent pourront toutefois rejoindre l'autre site alsacien de Heineken, à Schiltigheim.

La Française de Brasserie avait annoncé la semaine dernière qu'elle arrêtait l'exploitation du site de Mutzig, faute d'avoir trouvé des repreneurs, après dix-huit mois de tractations. – *(Corresp.)*

□ **Total investit 170 millions de francs dans sa raffinerie de Fos-sur-Mer.** – Le groupe pétrolier français Total vient de décider un investissement de l'ordre de 150 à *170 millions* de francs *dans* sa raffinerie de Fos-sur-Mer pour accroître sa capacité de production d'essence sans plomb et de carburant pour avions. La raffinerie de La Mède, qui avait produit 127 000 tonnes de super sans plomb en 1988, est exploitée à plein rendement puisqu'elle a produit 280 000 tonnes de ce type de carburant en *1989*, dont 80 000 tonnes ont été exportées vers les Etats-Unis.

□ **Docks de France étend son réseau en Floride.** – Docks de France vient de signer un protocole d'accord pour reprendre, pour un peu plus de 100 millions de dollars (près de 600 millions de francs) une chaîne de 328 magasins de proximité à l'enseigne Huntley's Jiffy dans le nord-est et le centre de la Floride ainsi que dans l'est de la Géorgie. Docks de France détient dans la même région une filiale de 229 magasins, Lil'champ Food Stores. Huntley's Jiffy a réalisé au cours de l'exercice 1988-1989 un chiffre d'affaires de 251 millions de dollars (plus de 1 460 millions de francs), contre 129 millions pour Docks USA.

NEW-YORK, 22 janvier ⬇

Lourde rechute

Wall Street a, de nouveau, très mal commencé la semaine. Lundi, la Bourse new-yorkaise, que l'on croyait remise depuis la dernière alerte, a été reprise par un sérieux malaise. Amorcé peu après l'ouverture, le mouvement de baisse s'est poursuivi durant la majeure partie de la séance. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une perte de 77,45 points, à 2 600,45, la plus importante depuis le mini-krach du 13 octobre dernier (– 190 points). Le bilan de la journée a parfaitement reflété cette rechute. Sur 1 963 valeurs traitées, 1 338 ont reculé, 262 seulement ont monté et 363 n'ont pas varié.

Une fois encore, les programmes de ventes lancées par les ordinateurs, *en vue de profiter* des écarts de cours entre le comptant et le terme, ont porté un coup très rude au marché. Mais la situation a été également aggravée par les craintes nourries au sujet des résultats des entreprises pour le quatrième trimestre, dont il apparaît que beaucoup déjà sont *mauvais, accréditant l'idée* que la récession se met en place. Enfin, beaucoup redoutent que les investisseurs japonais soient moins nombreux à participer le mois prochain à l'opération de refinancement du Trésor américain, ce en raison de la hausse des taux d'intérêt au pays du *Soleil Levant*.

VALEURS	Cours du 19 janv.	Cours du 22 janv.
Alcoa	65 3/4	63 3/4
A.T.T.	42 1/8	40 3/8
Boeing	60 7/8	59 1/4
Chase Manhattan Bank	31 7/8	31 1/4
Du Pont de Nemours	124	39 7/8
Eastman Kodak	40 1/4	39 1/4
Exxon	48 3/4	46 7/8
Ford	44 3/4	43 5/8
General Electric	64 7/8	62 7/8
General Motors	42 3/8	41 1/8
Goodyear	39 3/8	38 1/8
I.B.M.	98 5/8	98 1/2
I.T.T.	55 1/2	54 1/2
Mobil Oil	59 1/4	57 5/8
Pfizer	70 1/2	69 3/8
Schlumberger	43 3/8	45 3/4
Texaco	55 1/4	55 3/8
UAL Corp. ex-Allegis	165	161
Union Carbide	22 1/2	20 3/4
U.S.X.	35	34
Westinghouse	73 3/8	72
Xerox Corp.	56 1/4	55 1/2

PARIS, 22 janvier ⬇

Hésitante

Le mouvement de baisse observé depuis le début de l'année, et qui s'est amplifié au fil des trois semaines écoulées, ne s'est pas arrêté lundi. Il s'est poursuivi dans un marché extrêmement calme. Pourtant, en début de journée, une petite reprise (+ 0,18 %), dans le sillage de la hausse de Tokyo (+ 1,14 %), laissait place à un léger espoir. Mais dès la fin de la matinée, l'indice CAC-40 revirait dans le rouge en perdant 0,21 %. La même baisse de Wall Street à l'ouverture a accéléré le mouvement. L'indice CAC-40 se dépréciait finalement de 0,53 %. A la veille de la liquidation mensuelle de janvier, la première de l'année 1990, les pertes sur le mois avoisinent 1,80 %. Les secousses de ces derniers jours, venant tant de l'Est, avec la situation *incertaine* en URSS, notamment dans le Caucase, que de l'Ouest, avec le manque de clarté sur l'évolution de l'économie américaine, contribuent de peser sur les marchés. D'autant que, de part et d'autre, les évolutions sont imprévisibles.

Le dollar *poursuivait son raffermissement*, alors que l'or s'inscrivait en légère baisse. Le lingot se négociait à 77 000 F (contre 77 100 F), et le napoléon à 446 F (contre 453 F), dans un marché où toutefois les transactions étaient supérieures en volume à celles de la veille.

Sur le marché à règlement mensuel, les plus fortes hausses étaient emmenées par Synthélabo, Métrologie International ou Epéda Bertrand Faure, avec des niveaux de transactions peu élevés. Il en était de même pour les avions Dassault ou Locabail, qui emmenaient les baisses avec seulement 560 et 100 titres négociés.

Du côté des valeurs étrangères, *de nombreuses mines se dépréciaient*, à commencer par Vaal Reefs, Randfontein, Gencor et St Helena Mines.

Enfin, dans ce contexte incertain, les contrats sur le MATIF se dépréciaient, les intervenants s'interrogeant sur les tensions sur les taux aux *Etats-Unis*, compte tenu des dissensions entre la Maison Blanche et la Fed à ce propos.

LONDRES, 22 janvier ⬇

Amplification de la baisse

L'ouverture faible de Wall Street *a poussé les cours des valeurs plus* loin dans le rouge lundi au Stock Exchange. L'indice Footsie a terminé en fort repli de 37,9 points, à 2 297,1 points. *Les craintes d'une* poussée de l'inflation au Royaume-Uni et l'attente de la publication, vendredi prochain, des chiffres de la balance des paiements courants britanniques ont maintenu les investisseurs à distance. Le volume des transactions est demeuré peu élevé, avec 361,6 millions de titres échangés.

La plupart des compartiments se sont affaiblis, notamment les assurances, les chimiques, les minières, les bancaires, les électriques et les brasseries. Le fabricant de peinture et papiers peints Coloroll a chuté après avoir annoncé une baisse de son bénéfice annuel. La chaîne de magasins d'ameublement Lowndes Queensway a cédé du terrain dans la perspective de la fermeture de la moitié de ses points de vente en Grande-Bretagne. En revanche, le groupe électronique Hoskyns a poursuivi son ascension à la suite de spéculations sur la vente de la participation détenue par Plessey. Standard Chartered *s'est redressée* après des rumeurs évoquant une OPA par une compagnie non identifiée dont le but pourrait être un démembrement de la banque d'affaires.

TOKYO, 23 janvier ⬆

Nouveau progrès

Malgré la déception causée par la rechute de Wall Street, la Bourse tokyote a surmonté un accès de déprime initial. Et l'indice Nikkei, après avoir reculé de 232,50 points (– 0,6 %) dans la matinée, a surmonté son handicap, grâce aux rachats de fonds d'investissement, pour finalement s'inscrire en légère hausse de 121,01 points (+ 0,32 %), à 37 378,02. Selon les professionnels, le sentiment reste bon contre vents et marées. La reprise, disent-ils, en témoigne. Elle aurait même été plus marquée si des ventes bénéficiaires (de prudence ?) n'en avaient pas réduit l'ampleur en fin de parcours. Les constructions et les valeurs de sociétés financières ont piqué du nez. D'une façon générale, toutefois, les échanges sont restés peu étoffés. Le volume des transactions n'a guère été plus important que la veille, avec 370 millions de titres échangés.

VALEURS	Cours du 22 janv.	Cours du 23 janv.
Akai	929	994
Bridgestone	1 640	1 650
Canon	1 800	1 830
Fuji Bank	3 270	3 300
Honda Motors	1 860	1 840
Matsushita Electric	2 320	2 320
Mitsubishi Heavy	1 120	1 100
Sony Corp.	8 590	8 700
Toyota Motors	2 500	2 500

FAITS ET RÉSULTATS

□ **Agfa-Gevaert : des résultats très positifs.** – Première entreprise européenne, le groupe germano-belge annonce des résultats très positifs pour 1989, avec un chiffre d'affaires « monde » de 25 milliards de francs français (+ 7 %) et un bénéfice avant impôt de 1,76 milliard de francs français environ, voisin du précédent, qui fait ressortir un taux de rentabilité de 7,1 %. Les meilleurs taux de croissance ont été enregistrés dans la photo, le matériel de développement, les bandes magnétiques professionnelles, les systèmes d'impression laser et les scanners. Le leader européen de la *photo a renforcé son implantation* hors d'Europe, où désormais 65 % du chiffre d'affaires sont réalisés, notamment aux Etats-Unis, qui *comptent maintenant pour 21 %* des ventes.

□ **BASF accroît de 15 % ses investissements.** – Le groupe chimique allemand va continuer d'accroître ses investissements pour les porter, en 1990, à 4,7 milliards de deutschemarks (+ 15 %). Plus de la moitié de cet argent sera affectée aux sociétés allemandes. La maison mère s'adjugera 1,8 milliard de deutschemarks. BASF Anvers sera le deuxième plus gros consommateur d'investissements en Europe du groupe. Avec 23 % du total, BASF Corp. (Etats-Unis) recevra les plus forts investissements de toutes les sociétés à l'étranger.

□ **Facom acquiert le britannique Britool.** – Le groupe français Facom, numéro un européen de l'outillage à main, a annoncé, lundi 22 janvier, l'acquisition du fabricant britannique de petit outillage Britool, division du groupe James Neill Holdings Plc, pour environ 12 millions de livres (115 millions de francs). Britool réalise un chiffre d'affaires d'environ 10 millions de livres (96 millions de francs) et emploie deux cents personnes à Sheffield (centre de l'Angleterre). Cette activité du groupe James Neill, numéro un *britannique de l'outillage avec des* ventes de 80 millions de livres (766 millions de francs), est déficitaire en raison de lourds investis*sements commerciaux, a-t-on indiqué* chez Facom. La firme compte renforcer la politique commerciale de Britool et devrait tenter de *rationaliser ses productions*.

□ **Ciment : Holderbank, numéro un mondial, reprend Northwestern States Portland Cement.** – Le numéro un mondial du ciment, le groupe suisse Holderbank, va pouvoir reprendre la société américaine Northwestern States Portland Cement Company à la suite de l'accord donné le 19 janvier par les actionnaires de cette société. La reprise de ce cimentier, installé à Mason dans l'Iowa, coûtera 44 millions de dollars (235 millions de francs) à Holderbank. *Elle se fera par* l'intermédiaire de Dundee Cement Company, filiale américaine du groupe suisse. La Northwestern a une capacité annuelle de production de plus de 800 000 tonnes. – *(AFP.)*

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Arnault & Associés	....	414	Locamic	....	163
Asystel	....	131 10	Matra Communication	....	215 10
B.A.C.	....	235	Metallurg. Minière	....	235
B. Demachy & Assoc.	....	577	Métroservice	....	167 50
Banque Tarneaud	192 90	192	Métroservice (bons)	....	....
B.I.C.M.	....	920	Molex	202	211 80
Boiron	....	426	Navale-Delmas	....	1359
Boisset (Lyon)	....	...	Olivetti-Logabax	240	....
Câbles de Lyon	....	2558	Om. Gest.Fin.	....	546
Calberson	....	745	Pinault	....	515
Cardif	....	745	Presbourg (C In & Fin)	....	94
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	944	Présence Assurance	....	603
C.D.M.E.	....	1820	Publicat. Filipacchi	....	650
C. Equip. Elect.	....	345	Razel	....	724
C.E.G.E.P.	....	292	Rémy & Associés	....	378
Ciments d'Origny	....	724	Rhône-Alpes Éco (Ly.)	....	329
C.N.I.M.	....	740	St-Honoré Matignon	....	242
Codetour	....	284	S.C.G.P.M.	....	676
Conforama	....	1190	Segin	318	319 90
Creeks	....	410	Sélection Inv. (Lyon)	....	111
Dataa	....	....	S.E.P.	....	444
Dauphin	....	600	Serbo	....	532
Devanlay	....	1132	S.M.T.Goupil	....	347 80
DevElle	....	505	Sodinforg	....	139 10
Dolisos	....	213	Supra	....	233
Editions Belfond	....	180	Thermador Hold. (Lyon)	....	270
Elysées Investissem.	....	16 70	TF 1	....	286
Finacor	....	220	Unilog	....	200
Gaconor	....	885	Union Financ. de Fr.	....	500
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	....	318	Viel et Cie	....	201
Guintoli	....	984	Yves Saint-Laurent	....	1117
I.C.C.	....	265			
Idia	....	305 10			
Idianova	....	145			
IN2	....	300			
Int. Metal Service	....	1053			
Le gd Livre du mois	....	411			
Loca Investissement	....	288 90			

Marché des options négociables le 22 janvier 1990

Nombre de contrats : 12 438.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS D'ACHAT Juin dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Juin dernier
Accor	920	16	–	–	–
Bouygues	680	–	–	–	70
CGE	520	30	–	18	–
Elf-Aquitaine	520	40	–	11,50	–
Eurotunnel SA-PLC	60	8,20	12,01	5	7
Havas	1 400	–	–	35	–
Lafarge-Coppée	388	17,50	–	16,87	–
Michelin	171	9	–	9,90	–
Midi	1 400	65	90	–	–
Paribas	680	37	–	27	–
Pernod-Ricard	1 600	21	–	–	–
Peugeot SA	720	54	82	19,50	29
Rhône-Poulenc CI	440	23	38	15	–
Saint-Gobain	680	8,10	20	60	–
Source Perrier	2 000	35	–	225	–
Société générale	520	21	–	–	–
Suez Financière	440	37	50	8,50	–
Thomson-CSF	140	11,50	14,50	6	8

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 22 janvier 1990

Nombre de contrats : 74 441.

COURS	ÉCHÉANCES Mars 90	Juin 90	Septembre 90
Dernier	102,10	102,52	102,84
Précédent	102,40	102,96	103,42

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Mars 90	OPTIONS D'ACHAT Juin 90	OPTIONS DE VENTE Mars 90	OPTIONS DE VENTE Juin 90
104	0,11	0,68	2	–

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,80 F ⬇

Le dollar s'inscrivait en baisse le mardi 23 janvier, à la suite de la forte chute des indices à Wall Street, la veille *(lire page 21)*. La devise américaine s'échangeait à 5,80 F, contre 5,8430 F la veille à la cotation officielle. Selon le gouverneur de la Banque du Japon, Yasushi Meino, c'est la spéculation qui est responsable de la baisse du yen depuis le début de l'année. Il a rappelé que « *la Banque centrale soutiendra activement le yen* ».

FRANCFORT	22 janv.	23 janv.
Dollar (en DM)	1,7230	1,7095
TOKYO	**22 janv.**	**23 janv.**
Dollar (en yens)	146,42	146,33

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (23 janv.) ..... 10 3/4-10 7/8 %
New-York (22 janv.) .. 8 3/16-8 1/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 29-12-89)*

	19 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	96,8	96,4
Valeurs étrangères	100,1	100
(SBF, *base 100 : 31-12-81*)		
Indice général CAC	535	534,3
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 925,95	1 915,82

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*

Industrielles 2 677,90 2 600,45

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 868	1 840,1
Mines d'or	329,40	321,8
Fonds d'Etat	81,58	81,34

TOKYO

	22 janv.	23 janv.
Nikkei Dow Jones	37 257,01	37 378,02
Indice général	2 735,85	2 740,18

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	+ haut	UN MOIS Rep. +	ou dép. –	DEUX MOIS Rep. +	ou dép. –	SIX MOIS Rep. +	ou dép. –
$ E.-U.	5,7950	5,8000	+ 123	+ 138	+ 250	+ 275	+ 780	+ 850
$ can.	4,9110	4,9194	– 74	– 46	– 116	– 79	– 144	– 50
Yen (100)	3,9646	3,9693	+ 136	+ 163	+ 264	+ 298	+ 746	+ 826
DM	3,3988	3,4032	+ 76	+ 95	+ 151	+ 175	+ 421	+ 483
Florin	3,0151	3,0193	+ 47	+ 61	+ 97	+ 119	+ 311	+ 360
FB (100)	16,2416	16,2647	+ 26	+ 136	+ 109	+ 269	+ 406	+ 848
FS	3,8130	3,8188	+ 38	+ 56	+ 84	+ 110	+ 301	+ 367
L (1 000)	4,5648	4,5723	– 90	– 42	– 136	– 78	– 380	– 297
£	9,5299	9,5439	– 384	– 314	– 654	– 556	– 1771	– 1579

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	8 1/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 3/16	8 5/16	8 5/16	8 7/16
DM	7 5/8	7 3/4	7 7/8	8	8 1/16	8 3/16	8 1/2	8 5/8
Florin	8 5/16	8 9/16	8 11/16	8 13/16	8 13/16	8 15/16	8 15/16	9 1/16
F.B. (100)	10 1/4	10 5/8	10 1/4	10 9/16	10 1/4	10 9/16	10 7/16	10 3/4
F.S.	8 7/8	9 1/8	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16	9 5/16	9 7/16
L (1 000)	11	12	12 1/4	12 3/4	12 1/4	12 3/4	12 5/8	13
£	14 3/4	15	15 1/16	15 1/8	15 1/8	15 1/4	15 3/16	15 5/16
F franç.	10 5/8	10 7/8	10 3/4	10 7/8	10 15/16	11 1/16	11 3/16	11 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE

Cote des chan

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DU 22 JANVIER

Cours relevés à 18 h 04

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3770	C.N.E. 3% ★	3805	3835	3808	+ 0 08
1088	B.N.P. T.P.	1053	1050	1051	− 0 19
1210	C.C.F. T.P.	1225	1225	1225	....
1088	Créd. Lyon. T.P.	1067	1085	1085	− 0 19
1835	Renault T.P.	1790	1800	1785	− 0 28
2080	Rhone-Poul. TP	2080	2085	2080	....
1245	St-Gobain T.P.	1275	1277	1275	....
1280	Thomson T.P.	1293	1290	1290	− 0 23
[illegible]	Accor	876	[illegible]	878	+ 0 23
[illegible]	Air Liquide	[illegible]	[illegible]	[illegible]	− 1 21
2500	Als. Superm.	2350	2339	2339	− 0 47
580	A.L.S.P.I. ★	594	582	[illegible]	− 1 52
3080	Arjom. Prioux ★	2780	2780	2840	+ 3 22
620	Ascenseur-Roy ★	610	610	610	....
1040	Aux. Entrepr. ★	1028	1023	1009	− 1 85
480	Av. Dassault ★	676	[illegible]	[illegible]	− 4 59
405	BAFIP ★	374	371	369	− 1 34
390	Bail-Equipem. ★	350	342	340 30	− 2 77
1000	Bail Investiss. ★	988	983	972	− 1 62
395	B.N.P. C.I. ★	398	405	400	+ 0 50
900	Bollo Tech.	910	906	902	− 0 88
690	Cie Bancaire ★	610	610	615	+ 0 82
810	Bazar H.-V. ★	780	783	791	+ 0 12
645	Béghin-Say ★	766	768	769	+ 0 40
1590	Berger (Ma)	1455	1450	1450	− 0 34
790	Bic ★	735	733	743	+ 1 09
910	B.I.P. ★	970	1000	971	+ 0 10
615	B.I.S. ★	595	600	595	....
3280	Bongrain S.A. ★	3165	3130	3125	− 1 26

[illegible]

Comptant (sélection)

[illegible]

Obligations

[illegible]

Actions

[illegible]

Étrangères

[illegible]

Hors-cote

[illegible]

SICAV (sélection) 22/1

[illegible]

Cote des changes

[illegible]

Marché libre de l'or

[illegible]

e : coupon détaché — o : offert — * : droit détaché — d : demandé — ♦ : prix précédent — ★ : marché continu

Le Monde

HONGRIE

Démission du ministre de l'intérieur

Le ministre hongrois de l'intérieur, M. Istvan Horvath, a présenté sa démission, mardi 23 janvier, devant le Parlement à Budapest. Cette démission intervient à la suite de la découverte du scandale dit « Dunagate » (du nom hongrois du Danube). Les services secrets hongrois qui dépendent du ministère de l'intérieur avaient continué d'espionner par téléphone des membres de l'opposition malgré l'interdiction officielle de telles pratiques depuis octobre dernier. – *(AFP.)*

URSS

L'armée interdit le passage des Azéris en Iran

L'armée soviétique a pris position, lundi 22 janvier, aux principaux points de passage entre l'Azerbaïdjan soviétique et l'Iran, interdisant depuis la matinée la sortie des Azéris d'URSS *(nos dernières éditions du 23 janvier)*. Les forces soviétiques ont été considérablement renforcées sur cette frontière, selon les témoignages de journalistes iraniens qui font état de l'arrivée de plusieurs milliers d'hommes.

Les militaires soviétiques exercent désormais un contrôle très strict aux postes frontaliers d'Astara *(sur le mer Caspienne)* et de Bileh-Savar (plus au nord-ouest) par lesquels plusieurs dizaines de milliers d'Azéris soviétiques sont passés en Iran au cours des derniers jours. Le correspondant du journal du soir *Etalaat* indique que des troupes soviétiques héliportées ont été acheminées dans la nuit de dimanche à lundi vers le poste d'Astara. Elles n'autorisent que le retour vers l'URSS des Azéris qui s'étaient rendus en Iran. – *(AFP.)*

Les relations entre le gouvernement et le PDG d'A 2 et de FR 3

« Je souhaite que M. Guilhaume réussisse »

affirme M. Jack Lang

« Un canular. Oui, ce ne peut être qu'un canular. » Rassemblés sous la verrière du grand Palais des festivals, pour le traditionnel discours du ministre de la culture, à l'ouverture du MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale), les journalistes et les professionnels de l'audiovisuel sourient. M. Jack Lang paraît en grande forme, ce 22 janvier. Il avait l'intention, dit-il, de parler de musique, de clips, de droits d'auteur et voilà que la presse brandit sous ses yeux le titre d'un article qui vient de paraître à la « une » d'un *« journal du soir » : « Le pouvoir veut déstabiliser le président d'A 2 et de FR 3 »* (le *Monde* du 23 janvier), dans lequel il *« ne se reconnaît pas »*.

Un titre *« étrange »*, d'ailleurs, et même *« stupéfiant »*, du genre, dit-il, facétieux, de ceux qu'il aimait lancer lorsqu'il dirigeait un festival. Encore ses fausses nouvelles à *lui* semblaient-elles plus amusantes. L'assistance éclate de rire. *« Rigolo, le ministre »*, jubile un Anglais. *« Est-ce bien le mot ? »* demande un membre d'une des chaînes publiques, en échangeant un long coup d'œil entendu avec un de ses confrères.

Car le titre en question c'est le moins que l'on puisse dire, semble beaucoup moins étonner les observateurs, dont M. Roland Faure, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), que le ministre lui-même. Aussi ce dernier a-t-il accepté, après son discours, de s'expliquer un peu plus sérieusement sur les rapports du gouvernement avec le président d'Antenne 2 et de FR 3, M. Philippe Guilhaume.

« Couacs » et « ratés » sont inévitables

« J'ai assez souffert, dans ma vie, de jugements trop hâtifs et suffisamment plaidé pour réclamer du temps pour refuser aujourd'hui à une nouvelle direction du service public ce temps nécessaire pour s'installer, pour amorcer sa réforme, pour dessiner une orientation, indique M. Lang. *Il faut laisser à M. Guilhaume et à son équipe le temps de travailler. Et je trouve détestable l'habitude très française de critiquer systématiquement toute personne nouvellement nommée et de l'accueillir avec une foule de préjugés... »*

Des conflits ? *« Il est inévitable qu'il y ait des discussions sur un point ou sur un autre ; et normal qu'une entreprise de spectacles, par nature tumultueuse comme l'est une chaîne de télévision, connaisse quelques couacs et quelques ratés. Dramatiser serait méconnaître totalement ce métier »*, ajoute le ministre. Le gouvernement ne montre-t-il pas pourtant des signes de défiance à l'égard d'un PDG qui n'avait pas son parrainage ? *« Le devoir du gouvernement est de soutenir les hommes désignés selon les règles, comme c'est le cas de M. Guilhaume, choisi par le CSA. Ce serait impensable, suicidaire, et même anti démocratique, s'il en était autrement. »*

Le ministre a-t-il le sentiment que la réforme du service public prend la direction souhaitée et fait-il confiance à M. Guilhaume ? *« Tout ne s'écrit pas à l'avance !* déclare M. Jack Lang, en évitant bien de porter un jugement sur l'action ou la personnalité du PDG d'A 2 et de FR 3. *Qui peut prévoir l'issue d'une réforme ? Le succès n'est jamais garanti. Ce qui importe actuellement, c'est de faire respecter les institutions et le droit, sans y mêler les états d'âme c'est le rôle du CSA et d'accorder du temps aux responsables en place. Je souhaite, moi, que M. Guilhaume réussisse. Et je ferai tout, dans la mesure de mes moyens, pour qu'il en soit ainsi. »*

Présent et discret lors de la discussion, M. Roland Faure conservait un sourire un peu ironique. *« Je me réjouis des propos que vient de tenir le ministre,* confiait-il. *Cette mise au point a été opportune. Il faut maintenant que la machine reparte. »* Reparte ? Il y avait donc crise ? *« Un climat conflictuel et pour le moins malsain, qui aurait pu ruiner les dernières chances du service public,* observe le conseiller, qui, décidément, ne voit pas où il y a « canular ». M. Lang a pris une position responsable. Le CSA, quant à lui, n'a jamais eu d'état d'âme sur ses nominations. »

ANNICK COJEAN

(Lire page 20 nos informations consacrées au MIDEM.)

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Soldes

TIENS, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer. Ça va être la saison des soldes à la Préfecture. Grande braderie sur les contredanses. Fallait s'y attendre, notez. Ils ont bien travaillé pendant les fêtes, pareil qu'au Printemps, au Bon Marché et aux Galeries *Lafayette*. Et puis, là, c'est le creux, les affaires ne reprennent pas. Vous savez ce que c'est, leurs amendes, les clients les achètent à crédit et, quand vient le moment de débourser, il n'y a plus personne, court toujours, je m'en tamponne.

D'où cette offre exceptionnelle inspirée du mois du blanc qui s'étend maintenant deux ou trois fois par an à tous les magasins petits et grands. Moins 30 % sur les ceintures de sécurité mal bouclées, les casques de motard oubliés, les péages grillés, les plaques d'immatriculation et les coups de klaxon, c'est intéressant quand même, non ? Un pneu mal gonflé pour 600 balles au lieu de 900, ça vaut la peine d'attendre. Surtout que, si ça part mal, ils vont encore baisser leurs prix. Moi, je viens de trouver des torchons à 10 francs qui en valaient 15 il y a moins d'une semaine.

Evidemment, à ce tarif-là, faut payer comptant ou dans les trois jours. Si vous avez pas d'argent sur vous, ils prennent les chèques, pas de problème. Non, pas les cartes de crédit. Ça viendra. Suffit de distribuer des fers à repasser aux agents de la circulation pour leur permettre de les encaisser. Les putes en ont bien, alors, pourquoi pas les flics ?

Comme c'est barré, ils vont pas pouvoir se contenter de brader les articles de fin de série, ils vont finir par tout démarquer, l'excès de vitesse, la conduite en état d'ivresse et les stationnements interdits. Il n'y a qu'à voir les réactions des conducteurs interviewés ce matin à la télé. Si ça les intéresse, ces ristournes sur le papillon ? Alors là, absolument pas, désolés ! Entre les réveillons, les cadeaux de Noël, le loyer, le tiers provisionnel et bientôt les vacances d'hiver, ils n'ont pas de fric à jeter par les fenêtres de leur bagnole. Pour rentrer dans ses frais, l'Etat devra suivre les conseils de *France-Soir* et envisager des tarifs de groupe en cas de carambolage et des abonnements dégressifs réservés aux récidivistes.

Au tribunal de Créteil

L'escroc aux enfants roumains condamné à trois ans de prison

Marc Hourtal, quarante-deux ans, agent commercial, qui avait tenté d'escroquer onze familles désireuses d'adopter des enfants roumains (*le Monde* du 10 janvier), a été condamné, lundi 22 janvier, à trois ans de prison ferme et à un franc de dommages et intérêts.

En faisant espérer aux familles adoptantes une accélération des formalités, Marc Hourtal demandait à chacune d'elle 30 000 francs par enfant dont 15 000 francs dans l'immédiat. Le tribunal lui a reproché *« d'avoir employé des manœuvres frauduleuses pour persuader* [les familles] *de l'existence d'un pouvoir imaginaire ou pour faire naître l'espérance d'un succès ou de tout autre événement chimérique »*.

Les écologistes dénoncent l'aide aux stations de sport d'hiver

Quatre associations écologistes (Moutain Wilderness, France-Nature-Environnement, la Fédération Rhône-Alpes de protection de la nature et les Verts de Savoie) ont publié lundi 22 janvier un communiqué dans lequel elles dénoncent la politique d'aide aux stations de sports d'hiver victimes du manque de neige.

Le communiqué constate *« la fragilité d'une monoactivité entièrement tributaire d'un phénomène météorologique incontrôlable mais tout à fait prévisible »* et s'étonne que *« la nation doive supporter le déficit d'une activité basée sur le loisir et pratiquée seulement par 8 % des Français »* . Les associations proposent que soit créé *« par les promoteurs et les stations de ski un fonds de solidarité qui pallierait les impondérables climatiques »*, fonds *« obligatoire et prélevé sur les bénéfices réalisés »*.

A Poissy

Exclusion pour port du foulard islamique

Une adolescente d'origine algérienne, élève de quatrième au collège des Grands-Champs de Poissy (Yvelines), a été définitivement exclue de l'établissement, lundi 22 janvier, pour avoir refusé d'ôter son foulard islamique en cours. Son refus ayant déjà déclenché une grève des enseignants en novembre, la jeune fille avait quitté son voile, avant de revenir sur sa décision. Le renvoi a été prononcé à l'issue d'une réunion du conseil de discipline.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 23 janvier

Vive baisse

Dans le sillage de Wall Street, la Bourse de Paris a enregistré une vive baisse mardi dès l'ouverture de la séance. L'indice CAC-40, qui avait perdu la veille 0,53 %, chutait de 1,62 % dès les premiers échanges. Il revenait à – 1,17 % en fin de matinée. En ce jour de liquidation du terme boursier de janvier, le premier bilan mensuel de l'année est négatif de 2,97 %. Parmi les plus fortes dépréciations, figuraient Luchaire (– 5,4 %), Jean Lefebvre (– 4,9 %) et SAT (– 4,3 %). *Du côté des hausses*, on notait Epéda (+ 6 %), Groupe Victoire CI (+ 5,6 %) et Bis (+ 2,3 %).

L'ESSENTIEL

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1990 a été tiré à 576 875 exemplaires.

Un sondage de la SOFRES

L'image positive de M. Mitterrand

L'image du président de la République après neuf ans d'exercice du pouvoir reste nettement positive dans l'opinion publique. C'est ce qui ressort d'une enquête réalisée du 6 au 10 janvier par la SOFRES pour un groupe de journaux de province sur un échantillon représentatif national de 1 000 personnes, selon la méthode des quotas.

Une majorité relative de Français - 48 % contre 42 % - éprouvent *« personnellement »* de la sympathie pour le chef de l'Etat. Un résultat inférieur à ceux de janvier 1988 et janvier 1989, mais qui reste largement supérieur à ceux obtenus de 1982 à 1986.

Les qualités principales reconnues à M. Mitterrand, selon les résultats du sondage, sont, comme lors de la dernière enquête réalisée en janvier 1989, la tolérance et la compétence. La tolérance est alimentée par la distance qui existe, pour les personnes interrogées, entre le chef de l'Etat et le Parti socialiste puisqu'une majorité relative - 46 % contre 35 %, - et même une importante minorité de sympathisants du PS - 36 % contre 52 %, - estiment que les relations avec le PS sont plutôt mauvaises.

Parmi les personnes consultées, une majorité considèrent également que le président se comporte plus comme un arbitre que comme un chef -51 % contre 35 %. Une majorité plus conséquente -57 % contre 30 % - souhaitent que le chef de l'Etat adopte une attitude inverse.

Ces réticences n'obèrent pas trop le capital dont dispose M. Mitterrand puisque 43 % -contre 38 % - des personnes interrogées se déclarent *« satisfaites »* de son action depuis sa réélection, un résultat supérieur de cinq points à celui enregistré en janvier 1989.

Une proposition de M. Chirac

Le 18 juin 1990 jour férié ?

Le 18 juin prochain sera probablement férié. Le conseil de Paris, réuni le lundi 22 janvier, a mandaté à l'unanimité le maire de la capitale, M. Jacques Chirac, pour qu'il obtienne du gouvernement la décision de faire du lundi 18 juin 1990 un jour férié dans toute la France.

Cette date marquera le cinquantième anniversaire de l'appel lancé, à Londres, par le général de Gaulle pour organiser la résistance à l'ennemi hitlérien. Le maire de Paris a annoncé l'intention de la ville de célébrer avec éclat tout à la fois ce cinquantenaire et le centième anniversaire de la naissance du général de Gaulle.

Parmi les conseillers de Paris présents au moment du vote de cette proposition et qui l'ont donc tous adoptée, figurait trois socialistes membres du gouvernement : M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, M. Paul Quilès, ministre des postes et de l'espace, et M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers et fluviaux. Ce qui laisse prévoir une issue positive à la démarche de M. Chirac.

C. V.